La transformation socio-morphologique de la ville dans les processus de métropolisation : l'exemple d'Alep depuis sa fondation jusqu'en 2011

Emad Noaime

▶ **To cite this version:**

Emad Noaime. La transformation socio-morphologique de la ville dans les processus de métropolisation : l'exemple d'Alep depuis sa fondation jusqu'en 2011. Architecture, aménagement de l'espace. Université de Strasbourg, 2016. Français. NNT : 2016STRAG019 . tel-01478350

HAL Id: tel-01478350
https://theses.hal.science/tel-01478350

Submitted on 28 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE **519 -** ***Sciences Humaines et Sociales - Perspectives européennes***

[unité de recherche Amup]

THÈSE présentée par :

[Emad NOAIME]

soutenue le : **11 octobre 2016**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Architecture et Urbanisme

Les transformations socio morphologiques de la ville dans le processus de métropolisation

[L'exemple d'Alep depuis sa fondation jusqu'en 2011]

THÈSE dirigée par :
Madame RUDOLF Florence Professeure des Universités, INSA de Strasbourg

RAPPORTEURS :
Monsieur CHALINE Claude Professeur des Universités émérite, Institut d'urbanisme de Paris
Monsieur DIAB Youssef Professeur des Universités, EIVP Paris

AUTRES MEMBRES DU JURY :
Monsieur DESMARAIS Gaëtan Maître de Conférences,INSA de Strasbourg

Remerciement

Soyons reconnaissants aux personnes qui nous donnent du bonheur ; elles sont les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries. ***Marcel Proust***

A l'issue de la rédaction de cette recherche, je suis convaincue que la thèse est loin d'être un travail solitaire. En effet, je n'aurais jamais pu réaliser ce travail doctoral sans le soutien d'un grand nombre de personnes dont la générosité, la bonne humeur et l'intérêt manifestés à l'égard de ma recherche m'ont permis de progresser dans cette phase délicate de « l'apprenti chercheur ».

J'adresse de chaleureux remerciements à ma directrice de thèse, Mme. Florence Rudolf, pour la confiance qu'elle m'a accordée en acceptant d'encadrer ce travail doctoral. Mes plus vifs remerciements vont également à mon co-encadrant M.Gaëtan Desmarais pour ses multiples conseils et pour toutes les heures qu'il a consacrées à diriger cette recherche. J'aimerais également lui dire à quel point j'ai apprécié sa grande disponibilité, sa compétence, sa rigueur scientifique et sa clairvoyance qui m'ont beaucoup appris. Enfin, j'ai été extrêmement sensible à ses qualités humaines d'écoute et de compréhension tout au long de ce travail doctoral

Je voudrais remercier les rapporteurs de cette thèse M. Chaline Claude, Professeur des Universités émérite, Institut d'urbanisme de Paris, Université de Paris-Est et M.Youssef Diab, Professeur des Universités, EIVP Paris, Université de Paris-Est, pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail. J'associe à ces remerciements M. Stéphane De Tapia, Professeur des Universités, Université de Strasbourg, pour avoir accepté d'examiner cette thèse.

Je désire en outre remercier tous les membres d'AMUP et notamment Lyes Laifa et Gille Vodouhe pour leur aide et leur soutien. Merci à vous d'avoir été là pour moi à un moment crucial de cette thèse.

Plus personnellement, je remercie ma femme Nour, pour son aide, son écoute et surtout son amour qui m'a été essentiel durant ces années. Merci aussi à vous mes enfants Ayham et Moulham pour avoir compris, malgré votre jeune âge, les impératifs de cette thèse pour moi et pour m'avoir aidée à y arriver.

Finalement, les mots les plus simples étant les plus forts, j'adresse toute mon affection à ma famille, et en particulier à ma maman, Malgré mon éloignement depuis de (trop) nombreuses années, leur intelligence, leur confiance, leur tendresse, leur amour me portent et me guident tous les jours.

Table des Matières

Introduction……..……7

Chapitre 1 : Les approches théoriques de la morphologie urbaine…..…13

1.1 La morphologie urbaine en question……15

1.1.1 Les trois écoles de morphologie urbaine……..……18

1.1.2 Le design urbain……...…21

1.2 Perception et représentation de l'espace urbain……25

1.3 Les approches dynamiques de la forme urbaine……...……28

1.3.1 L'école de Chicago……..……29

1.3.1.1 Le rapport de l'organisation spatiale à l'économie……..……31

1.3.1.2 Les modèles développés par l'école de Chicago……33

1.3.2 Les nouveaux modèles de morphogenèse……..……40

1.3.2.1 La théorie de la morphogenèse urbaine……...……41

1.3.2.2 La structuration de l'espace……45

Chapitre 2 : Formation et dynamique de la ville dans la longue durée...49

2.1 Préambule……50

2.2 Le contexte historique……51

2.3 Aux origines de la ville……54

2.4 La cité hellénistique et romaine……60

2.5 La ville byzantine (286-636)……..……63

2.6 L'époque des Zengides et des Ayyoubides (1128-1260)……..……65

2.7 L'époque des Mamelouks (1317-1516)……..……69

2.8 L'époque ottomane (1516-1918)……..……73

2.9 Analyse morphologique du quartier Jdaideh……..……78

Chapitre 3:Alep au XX^{e} siècle, à la recherche d'une forme métropolitaine 81

3.1 L'évolution des formes urbaines sous le mandat français……82

3.1.1 Transformation des formes urbaines et changement de modes de vie..83

3.1.1.1 Le plan Écochard (1932)……84

3.1.1.2 Le plan d'André Gutton (1954)……...……86

3.1.2 Une dynamique endorégulée vers l'Ouest et exorégulée vers l'Est…...89
3.1.3 Analyse morphologique du quartier *Azizieh*……..…91
3.2 Le développement de la ville jusqu'à 1990……..……93
3.2.1 L'évolution de la croissance urbaine……..……94
3.2.2 Une vieille ville qui se paupérise et qui se vide……..……99
3.2.3 Analyse morphologique du quartier *Mohafaza*……..…103
3.3 Expansion urbaine et économie renforcée (1990-2011)……..……106
3.3.1 Contexte politico-économique……..……106
3.3.2 Ségrégation spatiale et spécialisation fonctionnelle……109
3.4 Une forme abstraite métropolitaine……..……..……114

Chapitre 4 : Alep dans les mesures de métropolisation, de quelle métropole parle-t-on et pour quels potentiels ?……..….119

4.1 Les concepts de métropole et de métropolisation, mégapole et mégalopole….121
4.2 Le phénomène de métropolisation……..…123
4.2.1 Les facteurs explicatifs de la métropolisation……125
4.2.2 Le processus de métropolisation……..……126
4.2.3 Les caractères généraux des métropoles……..…128
4.2.4 Les hiérarchies des métropoles……..……128
4.2.5 Les critères de la métropolisation……..……129
4.2.6 Le rapport mondialisation/métropolisation……..……131
4.3 Les atouts métropolitains d'Alep……..……133
4.3.1 La spécificité du site géographique……..……134
4.3.2 La dimension symbolique et l'identité culturelle……137
4.3.3 Poids démographique……..……142
4.3.4 Population active……..……145
4.3.5 L'attractivité économique……..……146
4.4 Alep dans le réseau des métropoles du Proche-Orient……..……152

Chapitre 5 : Alep sous l'effet de la métropolisation……155

5.1 Habitat spontané, ségrégation sociale et spatialisation……..……156
5.1.1 Le phénomène de l'habitat spontané à Alep……..……157
5.1.2 Discrimination sociale et spatialisation……..……159
5.1.3 Les groupes communautaires à Alep……..……160

5.1.4 Analyse morphologique du quartier *Jabal Badro*……...……161
5.2 De la mono-centralité à la pluri-centralité……..……164
5.2.1 Qu'est-ce qu'un centre ?……...……164
5.2.2. Le centre d'Alep et ses potentialités ……..……168
5.2.3 La centralité en mouvement…….……174
5.2.4 Permanence et changement dans la dynamique de centralité……...…179
5.2.5 Les projets de la mairie d'Alep et leurs effets sur la centralité…….……181
5.3 Patrimoine et tourisme urbains……188
5.3.1 La réhabilitation de la vieille ville d'Alep……..……189
5.3.2 Tourisme et vie quotidienne……..……191
5.4 Les limites de la gestion administrative métropolitaine……...……192
5.4.1 La métropolisation dans le concept syrien d'aménagement du territoire....194
5.4.2 La définition statistique d'Alep métropole……196
5.4.3 La gouvernance urbaine métropolitaine……...…199

Conclusion……...…213

Bibliographie……219

Liste des Illustrations……..……...……234

Introduction

Les villes connaissent un processus continu de changement et de réajustement de leurs différentes parties qui se sont développées spontanément ou ont été planifiées selon diverses conditions socio-économiques et politiques à différentes périodes. Les processus d'urbanisation tels que la croissance, l'expansion, la transformation et la fragmentation exigent une observation attentive de nos villes contemporaines afin d'interpréter leurs effets physiques et sociaux. Tous les systèmes dynamiques et la ville ne fait pas exception connaissent pour évoluer des équilibres instables alors que l'analyse de la morphologie urbaine opère souvent à partir de modèles statiques, d'où la nécessité d'opter plutôt pour un point de vue dynamique.

Aujourd'hui, la plupart des régions dans le monde sont en mutation et entrent dans une nouvelle phase de la modernité qui fait évoluer profondément les manières de penser et d'agir, les sciences et les techniques, les relations sociales, l'économie, les inégalités sociales et les formes de démocratie. Ces mutations impliquent et rendent nécessaires des changements importants dans la conception, la production et la gestion des villes et des territoires. Étant donné l'essor des processus actuels de métropolisation, les villes entrent dans une nouvelle ère à la fois incertaine et radicale. Elles se développent très rapidement et génèrent parfois des situations saturées. Il devient ainsi difficile de comprendre et de gérer les effets concrets de la transformation des villes.

Pour mieux traiter de ces changements, il semble indispensable de se baser sur une stratégie d'organisation spatiale capable d'apporter des solutions adaptées aux problèmes liés à la forme urbaine. Afin de mettre en évidence cette stratégie, il faut aller plus loin dans la compréhension de la base théorique de la structure spatiale et de sa liaison avec la pratique sociale dans les différentes parties de la ville. Il est également intéressant d'approfondir la connaissance de la relation entre la position des équipements structuraux et leurs impacts sur la valeur de l'espace. Ainsi, il est nécessaire de tenir compte de l'importance de l'échelle et de la distinction entre deux formes urbaines : l'une bien visible et concrète et l´autre cachée et abstraite, liée plutôt à un aspect anthropologique. En partant de cette base théorique, nous pourrons mieux traiter des problèmes liés à la forme, comme la distribution des services, la mobilité, l'expansion, etc.

Il est clair qu'un des plus importants facteurs de ce changement urbain est lié à la modification des rapports traditionnels centre/périphérie et ville/campagne qui impliquent de nos jours la prise en compte d'un changement de dynamique spatiale. En analysant cette dynamique, nous commençons à percevoir autrement la forme et la structure, en particulier celles des territoires périphériques où se trouve la principale mutation actuelle de la métropole. François Ascher (1995) désigne par « métropolisation » le processus de croissance et de multiplication des grandes agglomérations urbaines d'une part, de concentration accrue des populations, des activités et des richesses dans celles-ci d'autre part. Ascher propose le nouveau terme de « métapolisation » pour signifier un double processus de métropolisation et de formation de nouveaux types de territoires urbains, les métapoles. A travers cette métapolisation, les villes changent d'échelle et de forme. Ces processus urbains engendrent une mutation conséquente à travers une dynamique urbaine multiple.

Dans la morphologie urbaine, nous avons besoin d'un nouveau modèle pour comprendre et expliquer la ville d'aujourd'hui, sa complexité, son processus et sa dynamique. Pour ce faire, nous supposons ici que la ville se développe à travers sa propre morphogenèse.

Cette recherche vise à clarifier et confirmer que la mondialisation produit des effets concrets sur la structure urbaine et la morphologie de la ville, voire de la totalité de sa région. La forme complexe de certains espaces urbains est un résultat et un reflet d'un nouveau modèle d'organisation économique, politique et sociale. La pluri-centralité, les grandes zones d'activités, la concentration d'habitation, la polarisation, l'évolution des réseaux et des moyens de transport, les grandes opérations d'aménagement et le grand projet de construction sont des signes de ce nouveau modèle.

La présente recherche se base sur la complexité phénoménologique et prend en compte les facteurs dynamiques tels que l'interaction et l'évolution. La nouvelle lecture que nous proposons ici se base sur des principes de morphogenèse qui permettent d'expliquer la dynamique de la forme urbaine.

Nous traitons de la ville d'Alep comme un exemple d'une ville patrimoniale soumise à un processus de transformation, d´évolution et de mutation dans un contexte de mondialisation économique. La structure spatiale d'Alep, grâce au potentiel du site et à plusieurs autres atouts économiques, a changé très rapidement

ces dernières décennies. Ce changement accéléré a permis à cette ville de bénéficier d'avantages mais aussi de souffrir d'effets néfastes à tous les niveaux.

Alep est la capitale économique de la Syrie et la deuxième ville après Damas. La ville actuelle, considérée comme un centre culturel important, se compose de la vieille cité, toujours entourée de ses anciennes murailles, et de la nouvelle ville. Pour l'UNESCO, Alep est une importante ville historique, la cité renfermant un patrimoine humain grandiose qui mérite d'être sauvegardé et comptant plus de 150 monuments importants représentant différentes civilisations humaines. En 1978, la ville d'Alep fut inscrite sur la liste du patrimoine mondial et des mesures ont été prises pour prévenir toute destruction ou altération, les autorités municipales devant recevoir l'aval des archéologues avant d'entreprendre une quelconque opération d'urbanisme.

* * *

Nous allons montrer qu'Alep, comme beaucoup d'autres villes dans le monde, est touchée par la mondialisation qui a suscité une dynamique métropolitaine ayant des effets sur l'organisation socio-spatiale de la ville. Ces effets ont connu une ampleur considérable dans les décennies qui ont précédé le déclenchement de la révolution et de la guerre, la ville se trouvant en pleine expansion avec un accroissement de population très rapide, tandis que les politiques d'aménagement mises en œuvre ne se révélaient pas à la hauteur du phénomène avec une centralisation accrue des services et des équipements qui amplifiait l'exode rural, entraînant une baisse de la production agricole étant donné les migrations d'une part, et une forte augmentation de la demande en logements en ville d'autre part.

Les migrants pauvres qui arrivaient des campagnes s'installaient dans des quartiers non réglementés dont la prolifération dans les nouvelles périphéries nord, sud et est de la ville fut accompagnée d'un ensemble de problèmes sociaux comme la pauvreté, l'insalubrité, le faible niveau d'éducation et une hausse de la délinquance dans le contexte d'un désintérêt de l'État pour ces populations. En outre, l'expansion rapide de la ville et sa fragmentation de plus en plus forte a créé un clivage socio-spatial très marqué non seulement entre les différentes classes sociales mais aussi entre les groupes ethniques et confessionnel présents dans l'agglomération. Installés dans leurs quartiers propres, les classes et les groupes n'entretiennent plus de lien avec les autres, l'espace de rencontre et de négociation que constituait de longue date le bazar au cœur d'Alep étant désormais verrouillé. D'où l'apparition de tensions

et de conflits qui ont précédé le déclenchement de la guerre actuelle, Alep étant partagée entre trois pouvoirs : le régime baasiste contrôlant les quartiers aisés de l'Ouest, les rebelles disposant du pouvoir dans les quartiers populaires de l'Est et les Kurdes dominant les faubourgs du Nord.

Par ailleurs, la transformation des rapports centre/périphérie et ville/campagne avec l'émergence de plusieurs nouveaux centres dans la périphérie d'Alep a modifié l'ancienne mono-centralité de la ville. Avec une pluri-centralité et le déplacement des principales activités économiques en périphérie le vieux centre est en stagnation d'où la question de sa conservation et de sa revalorisation patrimoniale.

Tous ces problèmes confirment qu'Alep est touchée par la métropolisation et que la ville entre dans une nouvelle phase d´évolution. Cette phase nécessite un changement de regard et de lecture de l'espace urbain, notamment la modification de sa dynamique spatiale. A partir de là, des questions fondamentales se posent :

> Comment s'est mise en place la structure spatiale d'Alep ? Comment a-t-elle évolué dans la longue histoire de la ville ? Par quels processus dynamiques ? Et comment s'est-elle transformée plus récemment ?
>
> Les récents changements qu'a connu Alep relèvent-ils d'un processus de métropolisation ? Quels sont les atouts d'Alep dans le réseau des grandes métropoles du Moyen-Orient ? Quelles en sont les conséquences pour l'aire urbaine ? Quelles réponses sociopolitiques peut-on proposer pour en réduire les effets néfastes ? Enfin, quel modèle de structuration peut-on envisager pour l'avenir et pour quel projet urbain ?

* * *

Pour répondre à ces questions, notre travail se développera en cinq chapitres. Nous aborderons d'abord la question de l'analyse de la forme urbaine selon différentes approches théoriques afin de mieux préciser les outils conceptuels à partir desquels nous conduirons nos propres études d'Alep. Dans ce chapitre, nous présenterons brièvement les apports des écoles britannique, italienne et française de la forme urbaine, ainsi que ceux du design urbain et de la perception de la ville développés par des chercheurs américains, ce qui nous conduira à traiter des formes non plus seulement matérielles mais aussi des structures plus abstraites avec les modèles dynamiques proposés par l'école de Chicago et la théorie de la morphogenèse. Dans

un second chapitre, nous reconstituerons la naissance et le développement d'Alep dans la longue durée en précisant les motivations anthropologiques qui ont présidé à la mise en place de la structure spatiale initiale, puis nous verrons comment cette structure a évolué et s'est complexifiée sous l'effet des dynamiques d'appropriation et d'occupation spatiales à différentes périodes historiques. Les projets urbains majeurs qui se sont déroulés au XX^{e} siècle, ainsi que les problèmes relatifs aux dynamiques spatiales récentes, feront l'objet du troisième chapitre qui aboutira à la formulation d'une hypothèse concernant la structure spatiale métropolitaine en émergence à Alep. Dans le quatrième chapitre nous essayerons de montrer chiffres à l'appui qu'un processus de métropolisation était bien à l'œuvre à Alep à compter des années 1990, ce qui nous permettra d'en analyser les effets dans le cinquième chapitre. En conclusion, nous reviendrons sur la structure spatiale métropolitaine émergente afin de voir comment elle peut inspirer la formulation d'une stratégie d'intervention globale pour le devenir de cette ville.

* * *

La réalisation de cette thèse a bénéficié du travail approfondi de nombreux auteurs auxquels nous souhaitons rendre hommage. Parmi l'abondance des études sur Alep il faut mentionner en tout premier lieu cette véritable somme que constitue l'ouvrage classique de Jean Sauvaget qui fut pour nous une source inépuisable de faits et de descriptions détaillées sur l'histoire d'Alep dans la longue durée. Mentionnons aussi l'œuvre abondante et érudite de Jean-Claude David dont les contenus et les thèmes variés nous ont fortement inspirés. Citons également l'ouvrage de Claude Chaline sur les dynamiques urbaines et ses éclairantes analyses comparatives sur les villes arabes. Il ne faut pas oublier non plus l'ensemble des travaux de l'Institut français du Proche-Orient et ceux parfois anciens ou plus récents qu'ont mené des historiens syriens.

Notre approche théorique et méthodologique est multidisciplinaire. Nous nous sommes d'abord appuyés sur de nombreux travaux typo-morphologiques, ainsi que sur plusieurs études de design urbain afin de mieux saisir la complexité des modes d'assemblage et de répartition des tissus bâtis. Puis, pour compléter ces approches descriptives des formes urbaines, nous avons fait appel à des théories explicatives des dynamiques spatiales, notamment les modèles classiques de croissance urbaine proposés par l'école de sociologie urbaine de Chicago et ceux plus récemment

développés par Gaëtan Desmarais qui nous ont fourni des outils conceptuels afin de reconstituer la genèse des structures spatiales d'Alep dans la longue durée.

* * *

Quelques mots pour terminer sur l'auteur de cette thèse. Alépin de naissance, mon intérêt pour l'architecture et l'urbanisme de cette ville remonte à mon enfance quand, habitant dans un quartier ancien de la vieille ville, je déambulais et m'amusais dans le dédale des rues et des impasses bigarrées. Plus tard, ces premières fascinations m'ont conduit à entreprendre des études supérieures à la Faculté d'architecture de l'Université d'Alep et après l'obtention de mon diplôme j'ai eu l'occasion de travailler pendant quelques années sur plusieurs projets d'architecture dans la ville tout en poursuivant un DESS d'histoire et de théorie de l'architecture arabo-islamique. En 2007, une bourse de la municipalité d'Alep m'a permis de venir en France afin de me spécialiser davantage en urbanisme dans le cadre de la formation de Master offerte par l'INSA de Strasbourg. Puis, j'ai entrepris mon doctorat en 2009 et deux ans plus tard je fus rattrapé par la guerre et ses aléas. Dans ce contexte, mon travail de thèse a pris une importance toute particulière pour moi car, en plus de mes intérêts plus personnels pour l'architecture et l'urbanisme d'Alep, s'est ajoutée la volonté d’œuvrer pour la reconstruction de mon pays. A ce titre, l'objectif de compréhension d'une ville, de son histoire, de ses transformations et de l'évolution de ses formes et de ses structures urbaines peut rejoindre un autre objectif visant l'action et l'intervention mieux réfléchies.

Chapitre 1

Les approches théoriques de la morphologie urbaine

De nos jours, on considère souvent les villes comme des « systèmes complexes ». D'une part, elles sont engendrés par les multiples interactions qu'entretiennent de très nombreux agents sociaux, chacun de ceux-ci prenant des décisions et faisant des choix de localisation de façon indépendante des autres et selon ses intérêts propres (économique, social, culturel, etc.). D'autre part, il résulte de ces interactions entre les individus ou les groupes des formes et des structures spatiales stables qui organisent les villes à plusieurs échelles (Turner et Penn, 1999).

Trois manières d'envisager la complexité sont ainsi présentes dans les études urbaines. D'abord, pour les chercheurs en modélisation urbaine, la complexité renvoie à la genèse systémique et auto-organisée des structures spatiales sous l'effet de nombreux paramètres socio-économiques. Ensuite, pour les chercheurs en sciences sociales, elle réfère généralement à la très grande variété des perceptions et représentations que se font de la ville et des milieux de vie urbaine les personnes et les groupes selon leur âge, leur statut social, leur familiarité ou non avec l'ensemble de l'agglomération, ou encore leur appartenance culturelle. Enfin, pour les urbanistes ou les architectes, la complexité caractérise plutôt les formes urbaines en tant que telle, c'est-à-dire l'enchevêtrement des tissus urbains et des réseaux viaires mis en place à différentes époques historiques, leur variété typo-morphologique et l'emboîtement du jeu des échelles qu'ils supposent.

Par ailleurs, la complexité est aussi souvent considérée comme un critère d'évaluation afin d'entreprendre et de poursuivre des interventions mieux raisonnées dans des structures urbaines dont hétérogénéité relève des échelles spatiales et temporelles, des densités démographiques ou de constructions, des continuités ou des ruptures des tissus et des types morphologiques. Pensons aux difficultés que posent la réalisation de projets urbains dans des contextes où se couplent des tissus anciens et des formes plus récentes. Pensons aussi aux problèmes suscités par des projets urbains susceptibles de modifier des milieux de vie où cohabitent une grande diversité de groupes sociaux ou de cultures locales. A ce titre, la complexité peut apparaître comme une sorte de guide pour les concepteurs afin d'éviter des interventions trop perturbantes pour les populations concernées et d'introduire ainsi des attitudes plus subtiles dans la démarche de projet.

1.1 La morphologie urbaine en question

Le concept de la morphologie peut être daté de l'âge antique notamment chez les Grecs. Deux aspects de la pensée ont été développés et constituent la base de la tradition morphologique occidentale – la description des composantes de la forme dans un rapport tout/parties et l'idée d'évolution, c'est-à-dire de dynamique des formes (Gu, 2002). Dès le début, l'espace et le temps ont été reconnus comme deux attributs fondamentaux de la morphologie, d'où l'idée d'une « chaîne de l'être » issue de l'approche historique au milieu du XVIII^{e} siècle qui mettait l'accent sur la séquence des formes dans le temps, passé, présent et avenir (Bowen, 1981).

Le terme de morphologie provient de la biologie naturaliste et concerne les formes organiques et leur structure, à savoir l'architecture des organismes. Plus tard, le concept fut introduit en géographie humaine, en particulier pour l'explication des phénomènes historiques (Sauer, 1925). La morphologie urbaine est ainsi devenue la science qui étudie la forme de l'établissement humain et les processus de sa formation et transformation. Cette science a pour objectif de comprendre l'espace, la structure physique et ses caractères à travers de l'examen des motivations de la formation. L'analyse physique des composantes de la structure souvent se fait à différentes échelles afin d'explorer les rapports plein/vide et la façon dont ils se distribuent dans l'occupation du sol.

Il existe une abondante littérature sur la morphologie urbaine en architecture et dans la théorie de la planification qui en découle. Avant les années 1960, cette tradition a été en grande partie prescriptive et utopique concernant l'élaboration de cités idéales censées organiser l'établissement humain. Les cités-jardins de Howard (1898), la Ville Radieuse proposée par Le Corbusier (1929), ou le modèle de *Broadacre* conçu par Wright (1945) en sont des exemples remarquables avant que la critique des années 1960 développe des approches plus analytiques de la forme urbaine cherchant à reconstituer un ordre sous-jacent à ce que certains appellent le désordre urbain et à maintenir l'intégrité de la forme urbaine (Gu, 2002). Dans cette dernière perspective, la morphologie urbaine constitue un domaine de connaissance essentiellement préoccupé par la structure de la forme urbaine (Kropt, 2005) et qui devrait contribuer à la pratique de la conception de cette forme (Whitehand, 2005). Selon Larkham :

> *« Comprendre les complexités physiques des différentes échelles, des bâtiments, des terrains, des rues qui composent la structure des villes nous aide à comprendre la façon dont les villes se sont agrandies et se sont développées. Les qualités de l'endroit sont souvent attribuées, dans une large mesure, à des caractéristiques physiques telles que la taille, l'échelle et les rapports relatives entre différents éléments. Cette connaissance nous aide à apprécier ce qui est réussi ou non. Et de fournir des éléments de structure pour les formes futures ».* (cité dans Whitehand 2005 : 3)

Les représentants les plus éminents de la critique des démarches utopiques furent Lynch (1960), Jacobs (1961) et Alexander (1964), lesquels ont proposé une approche plus humaine de la planification urbaine, basée sur l'observation de ce qui fonctionne réellement dans les villes existantes. Le travail d'Alexander par exemple a permis d'introduire des concepts mathématiques formels dans le débat sur les formes. Une série des travaux ultérieurs en morphologie urbaine a tenté de s'attaquer à ce qui fonctionne et à ce qui est possible de réaliser dans le domaine de l'aménagement urbain (Mars et Steadman, 1979 ; Martin et Mars, 1972 ; Steadman, 1983). Tous ces travaux ainsi que beaucoup d'autres (Atkin, 1978 ; Kruger, 1979) se sont appuyés sur des outils mathématiques dont la théorie des graphes et la théorie des ensembles pour produire des représentations plus affinées de la forme urbaine pouvant être utiles à la planification et ils ont conduit au développement de ce que l'on a appelé une « syntaxe de l'espace » (Hillier et Hanson, 1984 ; Hillier, Penn, Hanson, Grajewski et Xu, 1993) comme des modèles de représentation formelle des relations entre formes fondés sur des mesures structurelles permettant de décrire la structure d'une ville.

Les travaux de recherche en géographie humaine ont également une longue histoire. Dans le monde anglo-saxon, ils s'enracinent dans la tradition allemande de la *Kulturlandschaf* (le paysage culturel) inaugurée par le géographe Schlüter (1899, cité par Whitehand, 1981) dont les travaux ne se limitaient pas à la morphologie descriptive, mais prévoyait une morphologie explicative fondée sur les rapports entre la forme, le fonctionnement et le développement. D'où l'expression de « morphologie du paysage » formulée par Sauer (1925) pour désigner une approche synthétique des formes cherchant à identifier les éléments structuraux des paysages culturels et de les organiser selon des séquences de développement. C'est dans cette optique que Conzen (1978) conçoit les phénomènes géographiques que sont les paysages urbains comme un miroir qui reflète le fonctionnement de la société, dans la mesure

où leurs formes matérielles font apparaître à la manifestation les différents besoins de la société et de ses populations, tels que l'habitation, le travail, le transport et les loisirs, et que lorsque ces besoins changent le paysage urbain change à son tour.

Dans le monde francophone, une approche sociale s'est développée avec les travaux de Raymond Ledrut (1984) qui a introduit de nouveaux registres de forme et en recherchant surtout les rapports entre forme et sens, entre morphologie sociale et sémiologie. Il sera amené à dresser un inventaire de formes : forme-schème, forme-objet, forme-machine, forme-quantité, forme-signe, forme esthético-mathématique, forme harmonie, forme fonctionnelle, forme symbolique ; tout en établissant leurs correspondances avec l'espace défini également comme espace-structure, espace-étendue, espace-organique, espace culturel, et en précisant qu'on ne peut évoquer aucune forme sociale sans que l'espace soit mis en cause. Selon Albert Lévy :

> *« Une typologie des villes ne peut donc qu'être intégrée a une typologie des formes sociales et des "espaces sociaux"… Il reste à savoir comment ces formes et ces espaces se lient. Il existe diverses façons de traiter la ville et son espace : comme étendue, comme population, comme œuvre, comme symbole… il faut essayer de rattacher ces aspects les uns aux autres et d'en trouver l'unité »* (2005 : 110).

Pour sa part, Roncayolo (2002) insiste sur le fait que la morphologie est aussi sociale puisqu'elle étudie la répartition du peuplement, la distribution des groupes sociaux et le déploiement de leurs mouvements. Les formes matérielles étant des constructions sociales et des lieux de pratiques, elles ne peuvent être bien comprises qu'à partir d'approches transversales et multidisciplinaires.

De ces différentes perspectives de recherche, nous retenons que les formes urbaines sont des objets construits à partir d'une hypothèse ou d'un point de vue : d'abord la forme comme tissu dont l'analyse est développée par les trois écoles morphologique italienne, française et anglaise ; ensuite la forme comme tracé dont l'étude fut initiés par les géographes allemands ; enfin la forme comme genèse dynamique introduite par l'école de Chicago dans les années 1920 et approfondie plus récemment par la géographie structurale (Desmarais et Ritchot, 2000). Dans la suite de ce chapitre nous expliciterons chacune de ces approches.

1.1.1 Les trois écoles de morphologie urbaine

En Europe, les trois principales écoles de morphologie urbaine ont proposé des outils conceptuels pour décrire de façon raisonnée l'environnement bâti. Ce sont : le groupe de recherche de l'Université de Birmingham qui s'appuie sur les travaux de Conzen ; l'école italienne qui s'est développée sur la base des travaux de Saverio Muratori et l'école française de Versailles avec les travaux de Castex et Panerai.

Animée par des préoccupations patrimoniales, l'approche physiologique initiée par Conzen (1960) a surtout privilégié l'étude des petites villes d'origine médiévale en Angleterre avant de s'étendre à des formes urbaines plus complexes. La méthode consiste à diviser l'ensemble du tissu urbain en systèmes et à les étudier séparément avant d'en analyser les interactions. Quatre systèmes sont reconnus comme étant pertinents : le système parcellaire qui répartit le sol en unités de propriété foncière ; le système viaire qui permet la circulation entre les parcelles ; le système bâti, soit l'ensemble des bâtiments quelle que soit leur fonction ou leur forme ; le système des espaces libres non bâtis et non compris dans le système viaire, qu'ils soient publics ou privés. Les systèmes parcellaire et viaire forment un couple appelé « mode de distribution » de l'espace urbain, tandis que les systèmes du bâti et des espaces libres forment le couple dit « mode d'occupation » du territoire urbain. Le premier se présente dans un espace à deux dimensions alors que le second nécessite une représentation tridimensionnelle. Au niveau des bâtiments seules sont prises en compte les grandes variations volumétriques, l'analyse fine des constructions n'étant pas l'objet de ce type d'analyse.

Par ailleurs, une priorité de l'analyse porte sur la persistance ou la durée de vie des éléments qui font partie de chacun de ces systèmes. Dans le cas du plan urbain, ces éléments ont tendance à opposer une forte résistance aux changements, de très nombreux et très anciens réseaux de voies par exemple étant encore visibles dans le paysage aujourd'hui. L'utilisation du sol et les usages des formes construites ont tendances en revanche à être beaucoup plus éphémères, le bâti étant dans une position intermédiaire dans sa résistance au changement. Quatre processus distincts sont pris en compte pour étudier ces changements. Ce que Conzen (1960) appelle l'accumulation concerne l'introduction de nouvelles formes urbaines au cours de périodes historiques successives et qui s'insèrent dans les tissus existants parce qu'elles répondent aux besoins des habitants. L'adaptation correspond pour sa part à

la façon dont les formes anciennes sont modifiées tout en conservant leur utilité quand les besoins ont changé. La transformation est un changement provoqué par la forme urbaine existante alors que le remplacement est la substitution des formes existantes par d'autres sous la pression de nouveaux besoins.

L'étude de ces processus de changement affectant les systèmes dégagés par l'analyse morphologique conduit à la production de cartes délimitant dans une ville les « *morphological regions* » ou unités du paysage qui peuvent être hiérarchisées selon leurs origines historiques et leurs types de résistance aux changements offrant ainsi la possibilité de visualiser l'identité culturelle d'une communauté.

L'école italienne de typo-morphologie s'est développée au cours des années 1960 à partir des travaux pionniers de Saverio Muratori (1959, 1963) sur Venise et sur Rome. L'approche entend combiner l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale afin de penser en termes de rapports la forme urbaine (trame viaire, parcellaires, limites, etc.) et la typologie, c'est-à-dire les types de construction (position du bâti dans la parcelle, distribution interne, etc.), un type étant obtenu par la recherche de co-présence, d'invariants, d'une part, et d'écarts et de variations d'autre part, dans les traits du bâti et de la forme urbaine.

La typo-morphologie se veut une réponse à la crise du mouvement moderne en architecture. Alors que celui-ci faisait abstraction de l'histoire du lieu, l'approche proposée par Muratori est une tentative pour réinsérer l'histoire inscrite dans la forme du bâti, dans la rue et dans la parcelle, à l'intérieur du processus de conception, une « histoire active » qui partant de la décomposition des types de tissus urbains est capable d'orienter les choix du présent pour un projet de longue durée. Remontant le temps, la « parcellographie historique » développée par Muratori s'inspire des méthodes descriptives de l'archéologie en les appliquant au champ de l'histoire de l'art, traditionnellement dominé jusqu'alors par l'érudition archivistique. Elle entraîne son auteur à décrire les typologies de l'habitat comme génératrices des formes urbaines et à esquisser par ce biais une analyse qui renoue avec la tradition des « embellissements » puis de « 'esthétique des villes » qui avait dominé la pensée du XIX^{e} siècle. Pour Muratori l'histoire constitue donc un préalable au projet et ce principe influencera fortement la pensée de ses continuateurs que sont Aldo Rossi, Carlo Aymonino, Vittorio Gregotti et Gianfranco Caniggia.

Selon Aldo Rossi en effet « l'architecture de la ville est celle de sa forme qui semble comme un résumé du caractère total des objets urbains, y compris de leurs

origines » (1981 : 32). Sa critique du fonctionnalisme et de l'organicisme est sans appel :

> *« Le fonctionnalisme et l'organicisme, les deux principaux courants qui ont pénétré l'architecture moderne, révèlent leurs racines communes, la raison de leur faiblesse et leur ambiguïté fondamentale. (...) le type urbain est réduit à un simple schéma (...) de voies de circulation, et l'architecture est considérée comme n'ayant aucune valeur autonome »* (1981 : 46).

Chez Rossi, il existe une relation dialectique entre la typologie des objets matériels qui composent la ville et l'histoire comme révélatrice des valeurs.

> *"D'abord, la ville est considérée comme la collection des objets matériels, les objets artificiels, qui se construit au fil du temps, et d'autre part l'histoire comme l'étude de la formation réelle et la structure des objets urbains, qui est une synthèse des valeurs »* (1981 : 128).

Comme chez Muratori, le type est construit à partir des relations entre les éléments provenant du parcellaire, du réseau viaire, des tissus bâtis et non bâtis. Le type est « *quelque chose de permanent, un principe logique qui est à l'intérieur de la forme et qui le constitue »* (1982 : 40). Les types permettent d'expliquer la continuité de la structure urbaine avec ses caractéristiques permanentes et ses identités distinctes. Ils transmettent des valeurs à travers le temps et participent à l'évolution de la ville en façonnant et en orientant son devenir. Pour Rossi, le cadre bâti révèle la société, la forme urbaine résulte de l'histoire et de la mémoire de ses habitants, chaque lieu est spécifique, il a une identité.

L'école française de Versailles dont les principaux membres sont l'architecte Jean Castex, le sociologue Jean-Charles Depaule et l'architecte-urbaniste Philippe Panerai (1977) a repris certains concepts théoriques de l'école italienne mais en les enrichissant de deux manières. D'une part, ces auteurs insistent sur le rapport entre la structure urbaine dans son ensemble et les tissus, donnant un rôle primordial aux structures du parcellaire. Tout en se basant sur les acquis italiens, ils proposent de considérer le parcellaire comme étant en rapport étroit avec la typologie du bâti et non plus de considérer celle-ci comme étant une chose en soi. Ainsi, pour eux, le tissu urbain se constitue dans ses rapports avec le parcellaire, le réseau de voirie et le bâti. Et ces trois éléments sont essentiels, puisque c'est à travers leurs relations que l'on peut saisir les logiques qui sont en œuvre dans la constitution des tissus et leurs modifications. D'autre part, l'autre apport de l'école française est la mise en évidence

des interrelations entre la structure physique de la ville, composée du réseau de voirie et de l'ensemble du bâti, avec les activités s'y déroulant.

Les trois écoles de morphologie urbaine dont nous venons de résumer sans doute trop lacunairement les apports constituent des outils importants dans la formation et dans la pratique de l'architecte et de l'urbaniste. Néanmoins, plusieurs critiques ont été émises (Merlin, 1988 ; Burgel, 1993). D'une part, elles se basent sur une conception ancienne de la ville, qualifiée par certains de nostalgique, qui surtout renvoie à un fonctionnement et à une forme datés – et donc obsolètes – de la ville. Par exemple, la continuité spatiale, les découpages parcellaires, les rues ne s'entendent pas de la même manière dans la ville ancienne et dans celle moderne, surtout à la vue de sa transformation métropolitaine. De telles approches ne peuvent alors convenir pour des objets aussi différents que la ville traditionnelle et la nouvelle réalité métropolitaine, où la connexion aux réseaux de transport compte davantage que la contiguïté au front bâti et où les cycles d'investissement du capital immobilier suivent également des logiques qui n'étaient pas présentes dans la ville traditionnelle. D'autre part, certains estiment que l'intérêt de ces analyses morphologiques se limitent à la description des formes urbaines, et ne peut être un instrument de leurs réalisations qui s'inscrivent dans une étude de contexte et non dans un projet urbain.

1.1.2 Le design urbain

Le mouvement de l'*Urban Design* est né aux États-Unis dans les années 1950-1960 où il s'est développé dans plusieurs universités dont le M.I.T. et la *Graduate School of Design* de Harvard à la suite des travaux initiaux de Jane Jacobs, Gordon Cullen, Kevin Lynch et Christopher Alexander. L'expression désigne le processus de mise en forme et de planification des agglomérations urbaines de toutes tailles réalisé à partir d'une compréhension des composantes matérielles de l'espace urbain et en tenant compte des contextes particuliers et des facteurs économique, politique, technique et social. Dans son ouvrage de synthèse, Roger Trancik (1986) rappelle que le design urbain propose une méthode d'analyse des tissu bâti selon un découpage en trois niveaux hiérarchisés allant de l'étude des rapports figure/fond à celle des lieux interprétés par les usagers en passant par celle des liaisons et des réseaux entre les constructions et les îlots urbains (voir Figure 1.1), la combinaison des trois couches pouvant permettre de dresser un inventaire plus affiné des sites d'intervention.

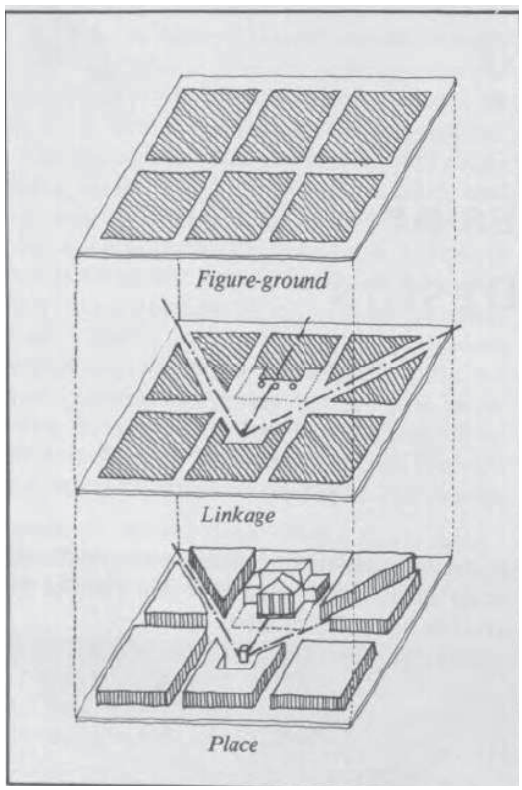

Figure 1.1 : Les trois niveaux d'analyse du design urbain
source : Trancik, 1986 : 98

Selon Trancik, l'analyse des rapports figure/fond doit être conçue « *comme un outil graphique pour illustrer les relations vide/plein, une abstraction à deux dimensions dans un plan qui précise l'ordonnancement des espaces urbains* » (1986 : 97). Ses deux composantes de base sont les bâtiments (les pleins ou la figure) et les espaces ouverts (les vides ou le fond) dont l'étude doit permettre d'identifier les espaces sous utilisés dans le plan d'une ville (*finding lost space)* et constituer ainsi un guide pour la conception urbaine en clarifiant ce qui doit être mis en cohérence. Pour les pleins, on distingue les monuments publics ou les grands bâtiments privés, les îlots bâtis ou les blocs urbains et les alignements ou fronts bâtis constituant un bord. Pour les vides, on retrouve les parvis face aux monuments, les cours internes aux blocs, les réseaux de rues et les places, les parcs et les jardins, ainsi que les espaces ouverts linéaires. Il importe aussi de noter que la combinaison de ces éléments peut changer selon que l'on se trouve dans des villes traditionnelles ou modernes. Trancik en donne des exemples avec le quartier *Giambattista Noli* à Rome où la densité des pleins est très grande comparativement à celle des vides, alors que c'est l'inverse dans l'*Upper East Side* de New York (voir Figures 1.2 et 1.3).

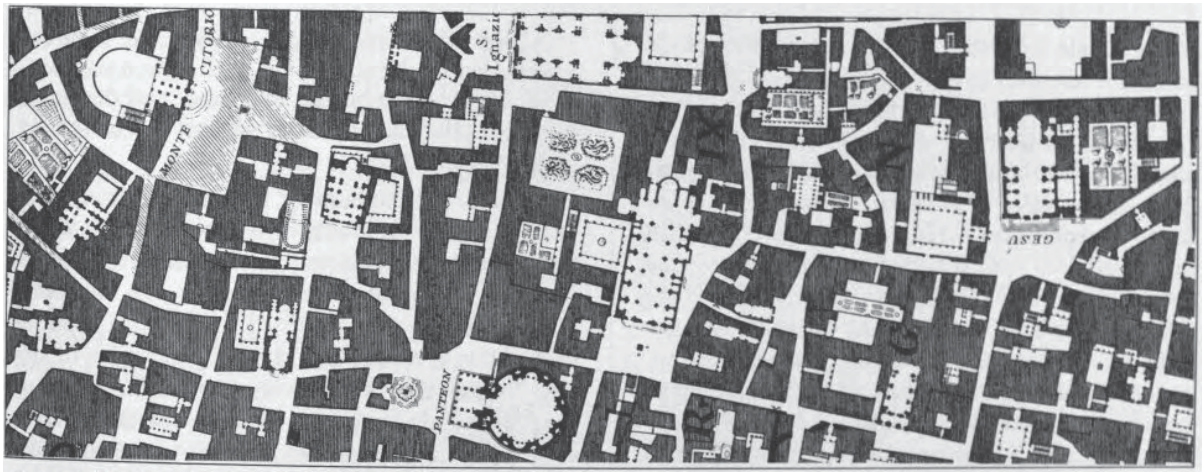

Figure 1.2 : Le rapport figure/fond dans le quartier *Giambattista Noli* à Rome
source : Trancik, 1986 : 99

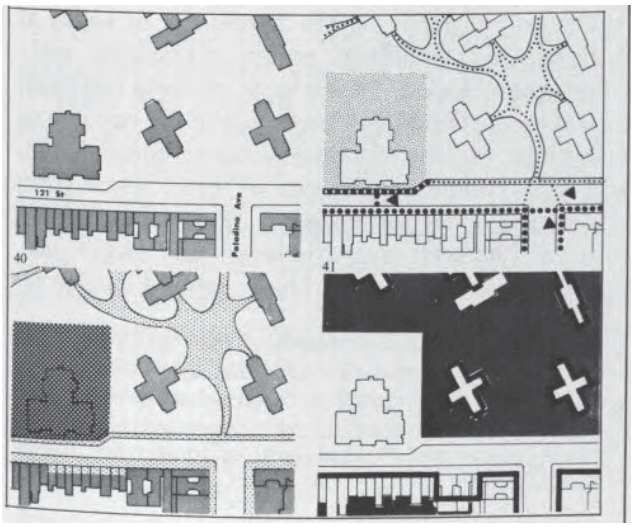

Figure 1.3 : Le rapport figure/fond dans l'*Upper East Side* à New York
source : Trancik, 1986 : 99

La comparaison entre ces deux situations est l'occasion pour Trancik de prendre ses distances vis-à-vis de l'urbanisme moderne. Pour lui, la forte densité et la très grande variété des formes pleines dans la ville traditionnelle, ainsi que les tracés irréguliers des vides du réseau viaire, augmentent les possibilités de lisibilité et sont la garantie d'une qualité urbaine accrue, tandis que la faible densité et l'uniformité des pleins de la ville moderne, ainsi que les vastes étendues des vides peu différenciés, diminuent ces possibilités et aboutissent à une certaine pauvreté des qualités urbaines. Dans la planification moderne, les relations figure/fond perdent leur complexité et s'éloignent de l'échelle humaine, ce qui constitue une contrainte à prendre en compte dans le processus de conception de la forme urbaine.

Les analyses figure/fond proposées par Trancik conduisent à reconnaître six types de configuration spatiale : les formes orthogonales, angulaires et curvilinéaires, ainsi que les formes radio-concentriques, axiales et organiques (voir Figure 1.4).

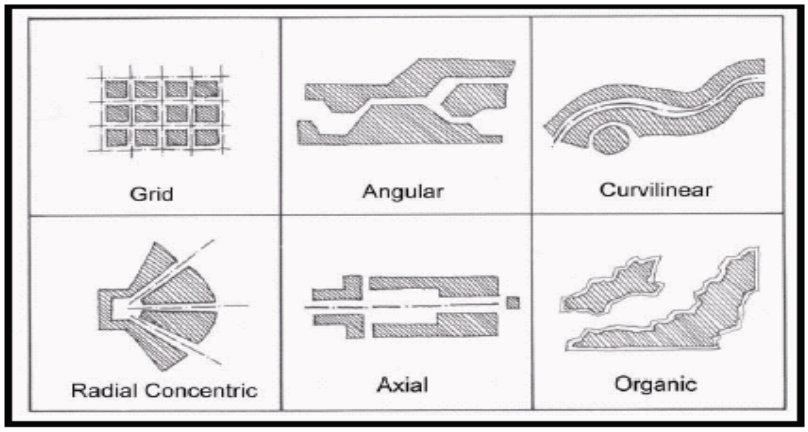

Figure 1.4 : Types de rapport figure/fond
source : Trancik, 1986 : 101

Au second niveau de la description des formes urbaines, l'approche développée par le design urbain concerne les connexions qui sont conçues par Trancik comme étant « les lignes du site, les flux directionnels du mouvement, les axes organisationnels ou encore les bords délimités par les bâtiments » (1986 : 104). Trois types de forme sont dérivés de l'analyse des connexions : la forme compositionnelle, la méga-forme et la forme du groupe. Le premier type comprend des figures géométriques obtenues par la combinaison des lignes conjonctives entre les bâtiments d'un environnement urbain quelconque. Le deuxième type dérive de la réunion des lignes conjonctives entre les formes du premier type lorsqu'elles sont reliées par des réseaux. Quant au troisième type il découle des lignes conjonctives entre des zones urbaines à grande échelle et compose des figures organiques évolutives (voir Figure 1.5).

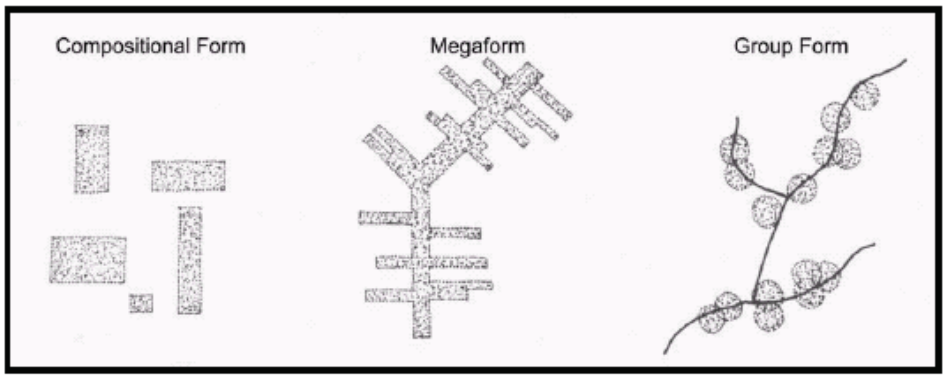

Figure 1.5 : Types de connexions
source : Trancik : 1986 :107

Au troisième et dernier niveau de la description, le design urbain aborde la question des lieux et de leurs caractères distinctifs par l'examen des représentations sociales et culturelles qui proviennent des perceptions visuelles des usagers de la ville. A ce niveau, sont mises en relation d'un côté les types de formes bâties et leurs modes de distribution spatiale, les couleurs, les textures et les volumétries des bâtiments avec de l'autre côté les goûts des usagers, leur familiarité plus ou moins grande avec les lieux, leur fréquentation et leur déambulation dans la ville. Comme y insiste Trancik (1986), c'est l'identité urbaine qui est ici en jeu et celle-ci consiste en une élaboration cognitive issue de l'expérience quotidienne des usagers. La question revêt donc une importance particulière pour la planification urbaine et mérite que l'on s'y attarde un peu plus.

1.2 Perception et représentation de l'espace urbain

Chaque lieu a une identité particulière représentée par une image construite à partir des perceptions, sentiments et croyances de ceux qui utilisent ou traversent ce lieu (Montgomery, 1998). Les images de la ville constituent des *« points de contact entre les personnes et leur environnement »* et proviennent de *« la façon dont les gens vivent l'espace et le perçoivent mentalement »* (Rapoport, 1977 : 40-41). A cet égard, trois points méritent d'être précisés. D'une part, la perception de l'espace n'est pas la réalité tangible, mais elle est nécessaire à son appréhension : c'est un acte cognitif permettant d'accéder à la connaissance et à l'action. D'autre part, cette perception s'appuie sur ce qui nous parait réel, notre extérieur, notre environnement, pour en forger une interprétation et en concevoir une image perçue. Enfin, la perception de l'espace est un processus qui établi des filtrages successifs qui conduisent à passer d'une réalité objective à une représentation subjective. Les représentations diffèrent d'un individu à l'autre, puisque l'environnement, le bagage intellectuel, l'humeur du moment, le sexe, l'âge… sont autant de paramètres qui conditionnent la perception que peut avoir un individu de son espace. Les images mentales qui en résultent produisent à leur tour des sensations qui construisent un lien puissant entre l'individu et son milieu, ce qui favorise la fréquentation et l'appropriation de l'espace voire même son identité.

A la suite du travail fondateur de Kevin Lynch (1960) de nombreux chercheurs et urbanistes se sont intéressés aux éléments tangibles de la ville susceptibles de structurer les représentations mentales de ses usagers. La question de la lisibilité

des lieux joue ici un rôle fondamental. Comprendre l'apport des différents éléments structurant la perception est essentiel pour guider l'aménagement de la ville physique dans le but d'atteindre une forme plus agréable, lisible et chargée de significations symboliques. Tout en soulignant que la perception des éléments du paysage urbain est une fonction de l'appartenance socio-culturelle des individus et de l'usage que ces derniers font de l'espace, Lynch identifie cinq typologies d'éléments structurants la perception de l'espace urbain :

- les « voies » qui correspondent aux trajets le long desquels l'observateur se déplace ;
- les « limites » qui sont des ruptures linéaires dans la continuité du bâti ;
- les « quartiers » qui sont des portions de l'espace urbain ayant des caractères communs d'identification ;
- les « nœuds » qui correspondent aux points de convergence ou de divergence des chemins que l'observateur emprunte dans ses déplacements ;
- les « points de repère » qui correspondent à des objets physiques de grande taille se situant à l'extérieur et à distance des parcours de l'observateur.

La méthode mise au point par Lynch pour faire émerger ces éléments structurants a consisté en des entretiens menés auprès des usagers de la ville, accompagnés de la production de dessins et de cartes mentales dont le principe fut ensuite généralisé par de très nombreux chercheurs afin d'interroger les critères de lisibilité, d'identité, de structure et de mémorisation (Downs et Stea, 1981). Selon Lynch, la lisibilité est :

> *« la qualité d'un objet physique qui lui confère une forte probabilité d'évoquer une image forte pour n'importe quel observateur donné. C'est cette forme, cette couleur ou cet arrangement, qui facilitent la perception des objets rapidement identifiées, fortement structurés, des images mentales très utiles pour l'environnement. Elle pourrait aussi être appelée la la visibilité »* (1960 : 8).

La lisibilité est composée de l'identité, de la structure et de la signification.

- L'identité est la mesure par laquelle une personne peut reconnaître ou se rappeler d'un endroit distinct des autres lieux, ou au moins possédant un caractère particulier qui lui est propre.

- La structure concerne les relations entre les différentes parties d'un lieu et la façon dont ses éléments sont ordonnés. Elle affecte l'orientation qui lui est conférée et la façon dont d'autres lieux lui sont reliés.
- La mémorisation est la capacité de l'observateur d'assimiler l'identité et la structure afin de se déplacer ultérieurement dans la ville.

Dans un ouvrage plus récent, Lynch (1981) a longuement développé les implications de ses travaux initiaux pour la planification urbaine. Pour lui, les résultats obtenus des enquêtes sur les représentations des usagers doivent être intégrer dans une pensée du projet qui considère ce qu'il appelle le « grain » des maillages entre les formes construites comme une des composantes essentielles de la structure interne de la ville. Le grain permet de rendre compte de la façon dont sont mêlés entre eux plusieurs éléments tels que les types et les temporalités des activités, les types de bâti ou les classes de population. Le grain permet aussi de rendre explicite les caractéristiques spatiales de la ville. Il se distingue par son caractère fin ou grossier (*coarse*) et par un contraste net (*sharp*) ou flou (*blurred*). Un grain est fin lorsque des éléments semblables, ou de petits groupes d'éléments semblables, sont largement disséminés parmi des éléments dissemblables. Un grain est grossier lorsque des surfaces étendues sont caractérisées par un seul élément et sont séparées d'autres surfaces étendues caractérisées elles aussi par un seul élément. Plus un grain est fin pour un élément, moins la distance moyenne à parcourir pour y accéder est grande. Un grain est nettement contrasté lorsqu'on observe une transition brutale d'un groupe d'éléments semblables à des groupes voisins. Au contraire, le contraste est flou si la transition se fait progressivement.

Pour mesurer le degré de contraste dans une agglomération urbaine, l'auteur propose de diviser cette dernière en un nombre arbitraire de petites cellules et de compter le nombre de paires de cellules adjacentes entre lesquelles le mélange varie au delà d'un certain seuil. Le grain permet alors d'expliciter les caractéristiques spatiales des villes auxquelles on se réfère habituellement par des mots tels que ségrégation, intégration, diversité. Par exemple, aux États-Unis, on constate plutôt une tendance au grain grossier pour l'habitat. Cette même tendance se remarque dans beaucoup d'autres pays concernant les activités. Un grain grossier présente certains avantages pour les activités : il rend un contrôle central plus aisé ; il permet d'éviter des conflits et des nuisances d'interaction ; de réaliser de grandes opérations

et de réserver l'espace nécessaire à des agrandissements ultérieurs ; les systèmes de transport pouvant être aménagés avec plus d'efficacité lorsqu'ils desservent une seule classe d'activités.

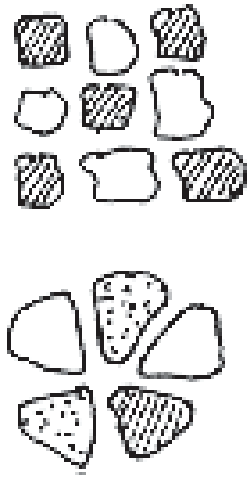

Figure 1.6 : Grains
source : Lynch, 1981

Selon Lynch (1981), l'échelle des caractéristiques bâties d'une aire urbaine est une fonction de la finesse ou de la grosseur de son grain. Une aire au grain fin est composée de petits bâtiments, de petits espaces libres et de petites entreprises. Leur petite taille permet à ses composants de mieux correspondre aux activités changeantes des occupants, d'être mieux contrôlés par eux et d'être plus souvent ressentis comme étant liés à des valeurs et à des expériences individuelles que ne le sont les caractéristiques plus larges d'un grain plus grossier. D'autres aspects du grain peuvent être cités : le grain de la densité des bâtiments ou de la population, le grain de l'accessibilité qui mesure le potentiel des voies de transport et enfin le grain de contrôle avec un grain large pour les terrains aux mains d'un seul propriétaire par opposition à une mosaïque fine d'espaces publics et privés. Mais notre propos visant plutôt à donner un aperçu problématisé des différentes approches théoriques de la forme urbaine, nous ne nous y arrêtons pas.

1.3 Les approches dynamiques de la forme urbaine

Les approches théoriques que nous avons présenté jusqu'ici abordent la question des formes urbaines d'un point de vue statique en privilégiant chacune à sa manière leur classification ou leur typologie afin de proposer des outils d'intervention dans les tissu bâtis. Elles sont donc essentiellement taxinomiques et descriptives, même si

certaines se préoccupent des processus de genèse mais en renvoyant leur étude au domaine de l'histoire ou des modes de production économique. Dans cette section, nous allons examiner des approches proprement dynamiques des formes urbaines. Complémentaires aux précédentes, elles proposent non pas tant des classifications des formes construites mais plutôt des modèles d'organisation spatiale de la ville qui sont engendrés par des processus liés à la mobilité des individus ou des groupes en vue de l'appropriation et de l'occupation de l'espace. Ces approches se veulent donc dynamiques et explicatives. Nous débutons par la présentation des travaux de l'école de Chicago dont les auteurs furent parmi les premiers à développer des modèles de genèse dans la première moitié du XX^{e} siècle, puis nous nous attarderons sur une théorie plus récente, la théorie structurale de la morphogenèse urbaine, dont les concepts originaux permettent d'approfondir et d'enrichir les intuitions et hypothèses formulées par les précédents.

1.3.1 L'école de Chicago

Pour les auteurs de l'école de Chicago (1984), la ville est une communauté humaine élargie. Elle est à la fois un système d'individus et d'institutions en interdépendance, ainsi qu'un ordre spatial particulier. D'un côté, la ville est animée par une mécanique sociale qui assigne aux individus des conditions d'existence parfois éloignées de leur milieu d'origine. Mais d'un autre côté, cette mécanique serait sans mécanicien. Le développement des différents quartiers de la ville qui conduisent à l'émergence d'une configuration d'ensemble, ainsi que la complexité des mouvements de population pour l'occupation de l'espace se réalisent selon des processus spontanés, non planifiés de l'extérieur. Ce sont des processus auto-organisés qui se déroulent d'eux-mêmes et qui se rapprochent ainsi des processus naturels présidant à la formation des organismes vivants.

Dans la conception de la ville proposée par l'école de Chicago, aucune classe sociale dominante ni aucun acteur ou groupe social particulier ne marque par son hégémonie l'agencement de l'espace. Il n'y a que des forces sociales impersonnelles qui agissent selon leurs intérêts particuliers alors que l'organisation globale de la ville relève de processus auto-organisés comme pour les êtres vivants.

Cette référence à l'écologie animale et végétale est centrale chez les auteurs de l'école de Chicago. Penser la ville comme une sorte de « super-organisme », c'est d'abord prendre au sérieux le rapport entre la société et l'espace. C'est tenter

de rendre compte de l'effet de la position spatiale sur les individus et les institutions. Autrement dit, c'est chercher à comprendre comment les rapports de position spatiale, les diverses localisations dans la ville, peuvent exercer un rôle déterminant dans la formation de tels ou tels groupes sociaux. Selon Robert Park, le chef de file de l'école de Chicago, c'est par la position spatiale qu'ils occupent dans la ville que les individus et les groupes vont pouvoir affirmer et reproduire leurs modes de vie particuliers.

> *« Les communauté ne sont pas de simples agrégats de population villes, plus particulièrement les grandes villes, où la sélection et la ségrégation sont plus élevées, présentent des caractères morphologiques que l'on ne trouve pas dans des agrégats de population plus réduits* (1984 : 198).

Pour Park, ce qui distingue la ville d'un village ou d'une agglomération de taille réduite, c'est la dimension de l'organisation spatiale. La ville n'est pas un simple agrégat de bâtiments et de population. Elle est organisée spatialement d'une façon particulière. Et c'est cette organisation qui fait de la ville une morphologie spatiale s'exprimant par des rapports de position entre les individus ou entre les groupes.

> *« La forme que prend cette configuration relève de la position des individus les uns par rapport aux autres et constitue (…) l'aspect morphologique de la société »* (1984 : 197).

C'est donc par l'étude de cette forme d'organisation, des rapports de position à l'intérieur de la ville, que l'on peut accéder à la compréhension des liens sociaux qui unissent les individus. Différents les uns des autres par leurs caractéristiques socio-économiques, par leurs traits culturels, par leurs projets et leur capacité d'action, les individus entretiennent des rapports de position qui sont réglés par la compétition. Ce phénomène est analogue dans ses effets à la lutte pour la vie observable chez les animaux et les plantes.

Les éléments les plus vigoureux parviendront ainsi à s'assurer la maîtrise et le contrôle des emplacements privilégiés : les commerces de prestige, les institutions du pouvoir politique, les centres sociaux des grandes entreprises, vont s'approprier les zones les plus convoitées, les positions les plus stratégiques dans la ville, engendrant ainsi les centres organisateurs de la configuration urbaine. Par rapport à cette appropriation du sol, la distribution de l'habitat résidentiel apparaît comme un processus subordonné, quoique régi par des lois analogues. Les zones qui entourent

le quartier central des affaires, rognées en permanence par l'extension de ce centre, sont occupées par des industries légères qui polarisent des quartiers résidentiels modestes servant de première installation aux ouvriers et aux nouveaux immigrants. Ces zones ne sont pas convoitées par les couches sociales plus aisées : celles-ci vont tendre au contraire à s'installer le plus loin possible, là où ne se font pas sentir les diverses nuisances liées à la congestion centrale et où peut s'épanouir un mode de vie familial fondé sur la possession d'une maison individuelle.

Il y a donc une organisation spatiale de la ville en zones distinctes que Park appelle des « aires naturelles » dont les frontières sont des « limites naturelles » parce que les unes et les autres sont issues d'un double processus de genèse : d'une part, un processus de sélection auto-organisé par une compétition entre les individus et les groupes pour l'appropriation et l'occupation de l'espace urbain et, d'autre part, un processus d'intégration motivé par l'affirmation à l'appartenance des individus à un groupe. Insistons sur le fait que ces processus ne sont pas contrôlés par un acteur social dominant ou par des planificateurs qui interviendraient de l'extérieur. Ces processus se déroulent d'eux-mêmes comme dans une dynamique naturelle qui engendre des zones différenciées dont les limites sont des émergences naturelles et non pas des projections artificielles.

L'espace de la ville ne correspond donc pas au découpage administratif en secteurs de recensements ou en arrondissements juridico-politiques. L'espace de la ville est le produit de forces auto-organisées engendrant une organisation spatiale qui délimite des zones où s'établissent les différents groupes sociaux et dont les frontières ne s'identifient pas aux limites officielles qui sont mises en place pour des raisons de gestions politiques et administratives.

1.3.1.1 Le rapport de l'organisation spatiale à l'économie

Il est clair que les phénomènes de compétition, d'interaction et d'association décrits par Park et ses collaborateurs, Burgess, McKenzie et Wirth, sont largement conçus en référence à la sphère monétaire. En particulier, la concurrence entre les usages du sol est réglée par rente foncière et immobilière, par les possibilités inégales qu'ont les différents acteurs sociaux à occuper les emplacements les plus convoités et donc les plus chers.

La « lutte pour la vie » reconnue par l'écologie animale se traduit dans la ville par une compétition pour l'espace. Celui-ci constitue un objet d'appropriation qui

semble réglé par les lois de la concurrence et du marché. Les textes de McKenzie sont particulièrement explicites sur ce point : le plus « fort », c'est celui qui, ayant accès à une localisation privilégiée, a aussi la plus forte capacité financière pour triompher de ses concurrents et pour conserver l'emplacement convoité.

Le prix du sol est à la fois la manifestation de la compétition et un élément de contrainte, qu'il s'agisse du foncier ou des loyers. De même, la dégradation physique et sociale des zones en transition autour du noyau central est expliquée par le calcul économique des propriétaires de terrains et d'immeubles, lesquels n'investissent plus dans l'entretien et la valorisation d'un patrimoine immobilier en instance de réaffectation. Les regroupements d'activités sont eux aussi guidés par la recherche de l'avantage économique.

Cependant, la spécificité de la notion de compétition proposée par l'école de Chicago ne se limite pas à celle économique de concurrence réglée par le marché. Pour les auteurs de cette école la compétition est liée à une pensée de la crise, des bouleversements, des transformations, des mutations. C'est un concept dynamique et non pas une notion statique conçue comme un processus linéaire conduisant forcément à un équilibre stable.

Cette dynamique de compétition va conduire à développer une conception originale de la mobilité. Celle-ci constitue le « pouls de l'agglomération » qui donne accès à l'étude spatiale des changements sociaux. Cette mobilité ne se confond pas avec les déplacements pendulaires quotidiens que l'on peut observer entre les lieux de résidences et les lieux de travail, ou ceux que les personnes accomplissent pour faire leurs achats. Ces déplacements périodiques, journaliers, hebdomadaires ou saisonniers, quel que soit d'ailleurs les moyens de transport utilisés, ne manifestent rien d'autre qu'un équilibre stable, celui des vases communicants. Or, la mobilité dont parle l'école de Chicago exprime des équilibres instables, c'est une dynamique qui implique des changements qualitatifs et qui concerne l'appropriation et l'occupation de l'espace dans la ville. Écoutons Park :

> *« La mobilité (…) mesure le changement social et la désorganisation sociale, parce qu'un changement social repose toujours sur un changement de position dans l'espace et que tout changement social, même celui que nous décrivons comme progrès, entraîne une désorganisation sociale »* (1984 : 202).

La mobilité en jeu ici est celle qui engendre les positions dans la ville. Cette mobilité concerne les déplacements que réalisent les individus et les groupes vers les zones d'occupation spatiale dont elle peut modifier le contenu social et aussi repousser les limites. Elle est ainsi indicative de la composition sociologique de la ville et du rapport à l'économie. Du coup, les liens entre valeurs foncières et distribution des activités et des résidences peuvent être pensé en référence à ces phénomènes de mobilité. Les lieux où les valeurs foncières atteignent un haut niveau, ou qui connaissent des variations rapides et importantes, sont des lieux où « il se passe quelque chose ». Ce sont des lieux indicatifs qu'un changement urbain est en cours de réalisation.

Les prix fonciers ne sont pas conçus comme les indicateurs d'une répartition statique des activités et des individus dans une situation d'équilibre stable. L'intérêt se porte plutôt sur les transformations dynamiques localisées. Un autre point de différence entre la pensée économique classique et l'école de Chicago concerne la notion de compétition qui n'est pas l'équivalent exact de la concurrence. Les notions dynamiques de dominance, d'invasion et de succession, qui permettent d'élaborer des modèles explicatifs des configurations d'ensemble de la ville, ne reposent pas une simple agrégation des comportements individuels tels que le soutient l'économie spatiale.

1.3.1.2 Les modèles développés par l'école de Chicago.

Plusieurs modèles de structures spatiales ont été développés par l'école de Chicago au cours de la première moitié du siècle dernier. Bien que ces modèles aient été créés pour étudier les villes nord-américaines, ils ont montré leur pertinence pour comprendre et conceptualiser la dynamique de plusieurs autres grandes villes à travers le monde, notamment celles qui connaissent un fort niveau d'immigration.

En 1925, Ernest Burgess a proposé un modèle concentrique qui cherchait à rendre compte de la complexité apparente du cadre bâti et du tissu social de la ville de Chicago selon une zonation abstraite relativement simple (voir Figure 1.7).

La zone 1 correspond au centre des affaires de Chicago, le *Central Business District* vers lequel convergent les principales voies de circulation. Appelée *Loop* parce qu'entouré d'une boucle de métro aérien, cette zone regroupe l'Hôtel de Ville, les administrations publiques, les grands magasins, les hôtels luxueux, les théâtres, les salles de spectacle, les gratte-ciel, les sièges sociaux des grandes entreprises et les banques. Un demi-million de personnes venaient y travailler chaque jour dans la

première moitié du XX^{e} siècle et en ressortaient le soir pour retourner dans leurs quartiers de résidence.

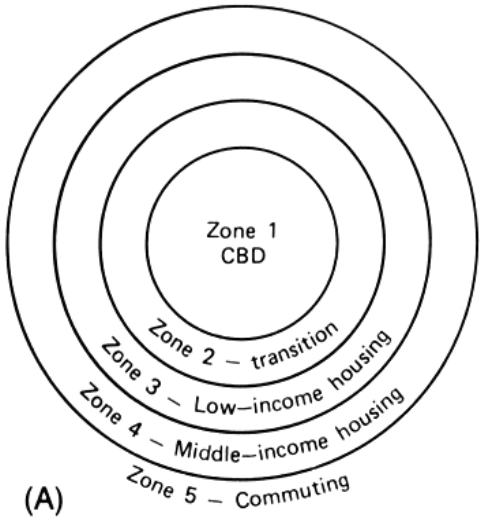

Figure 1.7 : Le modèle concentrique de Burgess
source : Sénécal, 2007

La zone 2 constitue une aire de transition et de détérioration densément construite et où les bâtiments ne sont plus guère entretenus. Anciennement, cette zone était occupée par des immeubles de qualité, mais la population aisée l'a abandonné depuis longtemps. Les valeurs foncières n'augmentent plus comme par le passé. Au contraire, elles baissent ou connaissent des variations brusques parce que les parcelles et les bâtiments sont soumis à la spéculation. Tout le secteur se comporte comme une zone de forte instabilité sociale car les industries et la main-d'œuvre qualifiée qui y résidait laissent désormais la place à une population de marginaux qui occupe des logements en voie de taudification. C'est là que se situe le quartier dit *Hobohemia*, c'est-à-dire quartier de la « clochardise » situé à proximité immédiate du *Loop*. C'est là aussi que viennent s'installer les nouveaux arrivants, là où la diversité ethnique est la plus grande. On y trouve la petite Sicile, le quartier juif, *Chinatown*, le quartier grec, le quartier polonais et le ghetto noir qui se localise plus au sud.

La zone 3 est bâtie de façon continu et elle abrite une population aux revenus certes encore modestes, mais dont la structure familiale et communautaire est mieux consolidée. Les ouvriers qui ont quitté les taudis de la zone 2 se sont relogés dans

des immeubles collectifs plus récents et comportant plusieurs étages ou de petites maisons individuelles où ils sont tantôt propriétaires ou tantôt locataires.

La zone 4 est une aire résidentielle regroupant des maisons individuelles et des immeubles de luxe. On y trouve des rues commerçantes, des hôtels, des villas et des résidences cossues. C'est là où logent les classes sociales les plus aisées et qui adoptent le plus volontiers le mode de vie individualiste américain. On y trouve les conditions de vie les plus agréables, de grands parcs et des espaces verts.

La zone 5 est constituée de noyaux banlieusards qui parsèment la campagne. Ces lotissements de petites maisons individuelles se trouvent à une forte distance du centre des affaires et regroupent des classes moyennes qui font des allers-retours quotidiens pour se rendre sur leurs lieux de travail.

Une telle zonation concentrique traduit les étapes de la croissance de la ville et se réfère à un modèle abstrait suggéré par l'étude de la sociologie végétale. Dans la nature, on constate généralement qu'une terre nue est d'abord colonisée par des espèces particulièrement résistantes. Puis, graduellement, de nouvelles plantes apparaissent et éliminent les premières. Il y a ainsi des phases de dominance, des séquences de succession. Et il en irait de même pour la croissance urbaine : les zones que Burgess a mis en évidence dans son modèle ont connu une succession de modes d'occupation. Par exemple, l'actuelle zone de transition, la zone 2, a d'abord attiré une population riche et elle a vu se multiplier les immeubles de luxe aujourd'hui délabrés. Plus tard, ces immeubles ont été divisés en appartements, les parcs urbains ont été lotis et occupés par des habitations accueillant des populations plus démunies et des migrants.

Retenons deux idées essentielles : d'une part, il existe entre les différents groupes sociaux présents dans la ville une compétition pour l'occupation du sol ; d'autre part, l'appartenance social se traduit spatialement, les divers quartiers ne se distinguent pas seulement par leur distance au centre, mais surtout par leurs modes d'occupation dont dépend la composition sociale des habitants. Du point de vue dynamique, on trouve donc dans le modèle de Burgess :

1) une attractivité du centre ;

2) un processus dit « d'invasion » qui s'effectue en fonction de cette attractivité. C'est un effet d'agglomération autour du centre attractif ;

3) un de « résistance » sur place qui est une réponse à la compétition entre les groupes sociaux. Cette résistance s'exprime par l'affirmation à l'appartenance des individus à un groupe ;

4) la résistance sur place débouche sur deux possibilités : si elle échoue, elle entraîne un abandon de la position et un refoulement en périphérie ; si elle réussie, elle se manifeste par une adaptation sur place et une consolidation de la position.

5) C'est sous l'effet d'une telle séquence dynamique d'invasion-résistance-abandon-adaptation qui sont engendrées les diverses zones concentriques.

Retenons aussi les caractéristiques suivantes :

1) dans un tel modèle, la croissance de la ville se produit à partir des positions centrales vers les positions périphériques ;

2) quand la ville croît, elle tend à s'étendre de la même manière dans toutes les directions. C'est en cela que le modèle est isotrope ;

3) au cours du processus de croissance, les groupes de population d'une zone pénètrent dans la zone limitrophe extérieure. L'évolution de la ville est donc déterminée par un délogement successif de certaines activités ou groupes sociaux poussés vers l'extérieur.

Le modèle de Burgess fut perfectionné en 1939 par Homer Hoyt qui introduisit dans le schéma concentrique des perturbations provoquées par le système de transports. Ce modèle dit « des secteurs » décrit également des processus de croissance et de transformation, mais en ajoutant des rayons, des axes ou des secteurs divergents : certains de ces secteurs se spécialisant dans l'industrie, d'autres dans le commerce, d'autres encore dans la résidence.

Le modèle concentrique ne tenait pas compte des effets structurants induits par les voies de transport sur les zones avoisinantes qu'elles rendent plus attractives. Hoyt ajoute ainsi au modèle précédant l'idée de permanence des quartiers et des spécialisations locales : les quartiers situés le long de voies radiales peuvent être plus attractifs et par conséquent ils ne sont pas abandonnés et se développent plus

rapidement. Cela donne naissance à un modèle de ville organisée en secteurs qui se différencient selon la direction prise à partir du centre.

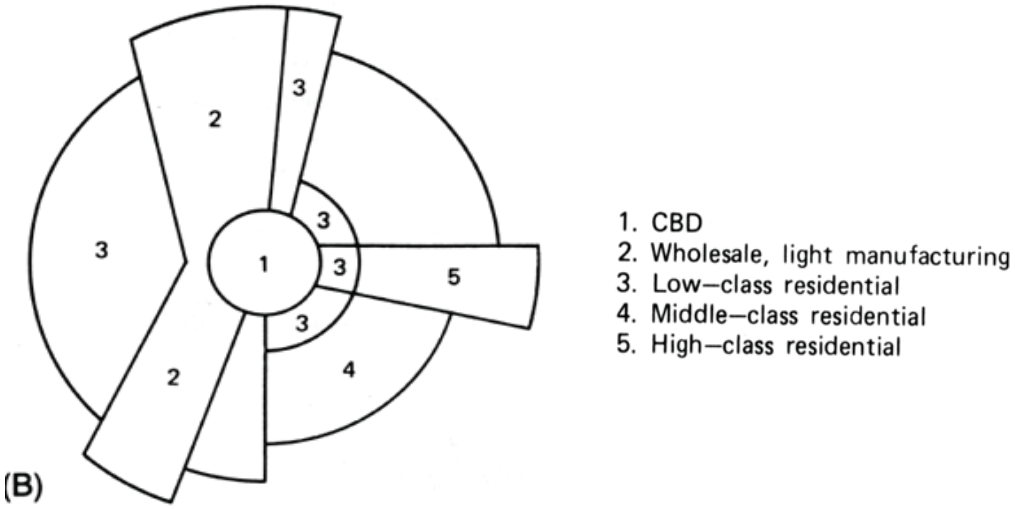

Figure 1.8 : Le modèle des secteurs de Hoyt
source : Sénécal, 2007

On remarque une succession de zones semblables à celles que l'on trouve dans le modèle de Burgess : un centre des affaires en zone 1 ; des commerces de gros et des industries en zone 2 ; des résidences de classes populaires en zone 3 ; des résidences de classes moyennes en zone 4 ; des résidences de classes aisées en zone 5. Notons toutefois la présence de secteurs radiaux. Par exemple, la zone 5 des classes aisées n'est plus seulement localisée en périphérie, mais pénètre dans la ville en direction du centre le long d'un axe attractif. Il en va de même pour la zone 2 des commerces de gros et des industries.

Le modèle de Hoyt pose donc non seulement une attractivité du centre, mais aussi une attractivité des voies radiales, la séquence dynamique engendrant les différents secteurs étant cependant la même que celle proposée dans le modèle de Burgess : invasion-résistance-abandon-adaptation.

1) L'invasion s'effectue en fonction du centre et des axes attractifs. C'est un effet d'agglomération ;

2) la résistance sur place se produit autour du centre et le long des axes privilégiés. Elle constitue une réponse à la compétition présente entre les groupes sociaux ;

3) cette résistance débouche sur un abandon et donc un refoulement en périphérie si elle échoue, ou bien sur une adaptation sur place si elle réussie.

Le modèle de Hoyt reprend donc la même conception des processus dynamiques qui engendrent la structuration de la ville. Ce modèle est toutefois un peu plus raffiné que celui de Burgess, puisqu'il introduit des axes en plus des cercles concentriques comme formes organisatrices et structurantes de l'espace. De ce modèle sectoriel, il découle des facteurs importants pour la conception de la croissance urbaine :

1) la localisation des secteurs à haut loyer joue un rôle majeur dans la croissance d'une ville puisqu'ils sont attractifs ;

2) les différents secteurs peuvent s'élargir et s'allonger au cours du processus de croissance ;

3) quand un secteur est devenu le lieu de résidence d'une certaine classe de haut loyer, cette classe reste sur place pendant une longue période d'expansion ;

4) les secteurs résidentiels à loyer élevé se déplacent du centre vers la périphérie. Ces secteurs ne pénètrent pas dans d'autres laissés à l'abandon. Ils s'étendent plutôt sur des espaces vierges ;

5) lorsqu'un secteur est abandonné par une classe de loyer élevé, celui-ci est peuplé par une classe de loyer inférieur ;

6) les secteurs à haut loyer se développent le long des voies de transports les plus efficaces, soit en direction d'une banlieue cossue déjà existante, soit en direction de centres commerciaux ou de sites aménagés en parcs naturels.

Le modèle de Hoyt est donc complémentaire au modèle de Burgess. On peut très bien utiliser une combinaison des deux modèles, une division spatiale en anneaux concentriques à l'intérieur desquels apparaît une différenciation par secteurs.

Un troisième modèle a été proposé par les penseurs de l'école de Chicago. C'est le modèle dit des « noyaux multiples ». Le modèle de Hoyt suggérait l'idée selon laquelle la ville peut disposer de multiples lieux attractifs, reliés entre eux par

des axes de transports. C'est en ce sens que Harris et Ullman proposèrent en1945 un schéma polycentrique de la ville. Le développement de centres indépendants résulte de l'existence de trois facteurs :

1) des économies d'agglomérations, c'est-à-dire le regroupement d'activités semblables et complémentaires dans un même secteur ;

2) un éloignement des zones résidentielles aisées par rapport aux zones d'habitations défavorisées ;

3) la compétition pour l'utilisation du sol, certaines activités ou certains groupes sociaux n'ayant pas les moyens de s'offrir des localisations plus favorables.

Avec le modèle à noyaux multiples, le schéma introduit par Burgess et perfectionné par Hoyt se complique davantage.

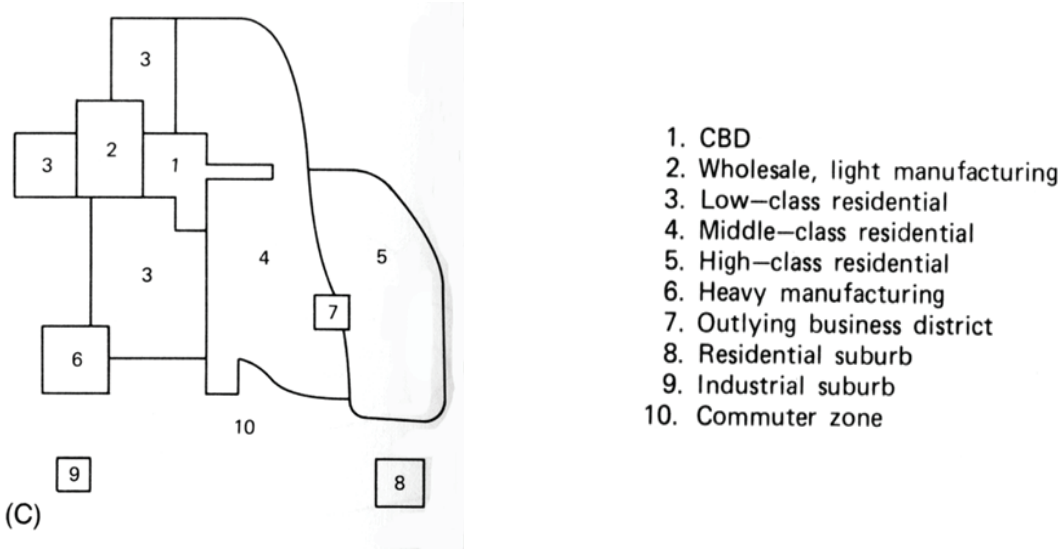

Figure 1.9 : Le modèle des noyaux multiples de Harris et Ullman
source : Sénécal, 2007

Dans le modèle de Harris et Ullman, il y a plusieurs centres attractifs : des lieux bien circonscrits et aussi certains axes articulés à des voies de transport, ce qui produit une différenciation plus grande en secteurs. Notons toutefois que ce sont toujours les mêmes processus dynamiques qui sont à l'œuvre : la séquence invasion-résistance-abandon-adaptation.

En résumé, les trois modèles proposés par l'école de Chicago permettent d'engendrer la structure spatiale abstraite qui répartit les communautés ethniques et les groupes sociaux dans la ville. Dans ces modèles, la mobilité des citadins pour

l'appropriation et l'occupation de l'espace n'est pas aléatoire. Elle s'effectue selon des directions privilégiées : des trajectoires focalisantes ou centripètes qui vont de la périphérie vers le centre (invasion) et des trajectoires diffusantes ou centrifuges qui vont du centre vers la périphérie (succession).

Par ailleurs, le regroupement en communautés culturelles et en groupes sociaux obéit à des représentations collectives qui sont relatives à l'appartenance à un groupe ou au rejet de ce groupe. Les communautés ethniques et les groupes sociaux prennent pied dans la ville et s'y reproduisent du fait de leur mobilité, de leurs capacités de déplacements vers telles ou telles positions dans la ville. Les positions spatiales sont donc un élément essentiel du mode d'existence des groupes sociaux. Ceux-ci peuvent s'affirmer et se reproduire du fait de leur capacité à se maintenir dans une position particulière.

Ces trois modèles ont été appliqués séparément pour l'étude de nombreuses villes à travers le monde. Ils ont aussi été beaucoup utilisés conjointement pour analyser des aspects complémentaires à l'intérieur d'une même ville. Dans ce cas, les zonations concentriques trouvent leurs pertinences pour mieux comprendre la répartition des personnes à partir de données statistiques concernant le statut familial, alors que les secteurs semblent plus adaptés à la distribution des groupes selon leur niveau socio-économique et les noyaux multiples à la spatialisation des communautés ethniques. Ils conservent donc leur intérêt même s'ils comportent des limites théoriques non négligeables que permettent de dépasser actuellement les nouveaux modèles de morphogenèse.

1.3.2 Les nouveaux modèles de morphogenèse

Depuis une trentaine d'années, un ensemble de travaux de recherche ont approfondi l'hypothèse des processus de genèse auto-organisée jadis proposée par l'école de Chicago grâce aux apports récents des théories mathématiques et physiques sur les systèmes complexes. Selon Dauphiné (2003), il existe trois types de complexité dans les études urbaines : une complexité structurelle qui caractérise l'émergence des structures spatiales à partir des interactions entre de multiples agents sociaux ; une complexité de niveau liée à l'imbrication des échelles ou des niveaux d'organisation différents ; une complexité dynamique faisant intervenir des processus d'évolution non linéaires qui entraînent une imprédictibilité des effets du système dans le futur et cela même lorsque les facteurs sont simples et bien connus. Ces trois types de

complexité ne sont pas exclusives, un phénomène aussi complexe qu'une ville pouvant répondre simultanément à l'une et à l'autre définition.

Ainsi des chercheurs ont fait appel à la théorie des structures dissipatives du physicien Ylya Prigogine (1979) pour montrer que l'évolution des systèmes de villes était soumise à des dynamiques non linéaires auto-organisées (Pumain, Sanders et Saint-Julien, 1989), alors que d'autres ont utilisé la géométrie fractale de Mandelbrot (1975) pour modéliser la fragmentation des tissus et l'emboîtement d'échelles dans la ville (Frankhauser, 1994 ; Badariotti, 2006). D'autres encore se sont appuyés sur la synergétique du physicien Hermann Haken (1977) pour reconstituer la façon dont de multiples niveaux d'organisation pèsent sur la ville, depuis les décisions individuelles des agents sociaux et de leurs interactions jusqu'à celles des entités collectives qui nous gouvernent (Reymond, Cauvin et Kleinschmager, 1998). Tous ces travaux et beaucoup d'autres s'inscrivent dans le sillage d'un vaste programme scientifique que le philosophe Alain Boutot (1993) a qualifié de « révolution morphologique » et il en va de même de la théorie de la morphogenèse urbaine développée par Desmarais et Ritchot (2000) dont nous utiliserons les outils conceptuels pour analyser l'évolution des formes urbaines et des structures spatiales d'Alep au cours du temps.

1.3.2.1 La théorie de la morphogenèse urbaine

Les concepts de la théorie de la morphogenèse urbaine proviennent des prémisses de la géographie structurale initiée par Gilles Ritchot (1985) dont Desmarais (1995) a montré à quel point celles-ci pouvaient être enrichies grâce aux apports des modèles morphodynamiques élaborés par des mathématiciens des structures morphologiques comme René Thom (1972) et Jean Petitot (1992). Cette théorie cherche à décrire et expliquer comment la complexité des formes concrètes que manifestent les tissus bâtis dans une ville (formes architecturales, parcelles, îlots, réseau viaire, quartiers) est organisée par des formes abstraites plus simples (des structures spatiales) qui sont engendrées par des dynamiques auto-organisés. De ce fait, la théorie intègre les trois types de complexité que nous avons mentionné plus haut : une complexité structurelle par l'étude des interactions entre acteurs sociaux pour l'appropriation et l'occupation de l'espace urbain ; une complexité de niveaux par l'analyse de trois couches spatiales qui se superposent dans le processus de genèse des formes ; une complexité dynamique par l'examen de trois types de processus auto-organisés qui

interviennent au cours du temps (anthropologique, politique et économique). Voyons cela plus en détail.

D'après Desmarais et Ritchot (2000), l'engendrement des formes urbaines est un processus appelé « parcours morphogénétique » qui traverse des niveaux allant du plus profond au plus apparent. Ce sont :

1) l'investissement de valeurs anthropologiques dans des centres organisateurs très particuliers qu'ils appellent des « vacuums » ;

2) l'appropriation des espaces autour des vacuums réalisée par des flux ou des trajectoires de contrôle politique de la mobilité d'établissement ;

3) la genèse d'une forme abstraite de positions structurales par le conflit entre les trajectoires de mobilité d'établissement ;

4) la valorisation diversifiée de ces positions par la rente de situation ;

5) l'édification des formes concrètes d'occupation spatiale stimulée par la rente ;

6) la rentabilisation des formes concrètes par les activités économiques.

Ce processus global comprend trois couches hiérarchisées de spatialité :

1) la couche profonde des vacuums est engendrée par une dynamique d'investissement de valeurs anthropologiques ;

2) la couche intermédiaire des formes abstraites ou des structures de positions est le résultat d'une dynamique d'appropriation politique ;

3) la couche de surface des formes concrètes repose sur une dynamique d'occupation de nature économique.

Le concept théorique de « vacuum » fut introduit pour penser l'origine des villes et les premières structurations de leurs espaces environnants appelés « écoumènes ». Ce concept désigne un vide structurant qui possède une double dimension sémiotique et dynamique. D'une part, les vacuums sont investis de valeurs anthropologiques qui les rendent attractifs en conditionnant un rassemblement temporaire des populations concernées à l'intérieur de leur voisinage et d'autre part ils sont frappés d'un interdit de résidence permanente, ce qui contraint la dispersion de ces populations hors de leur voisinage et leur installation dans un lieu d'établissement situé à distance. Les valeurs symboliques spatialisées par les vacuums correspondent à des significations profondes, appelées des codes inconscients chez Claude Lévi-Strauss, des sèmes

intéroceptifs chez Algirdas Julien Greimas ou des prégnances subjectives chez René Thom, qui fondent la conception que les sociétés se font de la vie et de la mort, du sacré et du profane, du salut ou de la chute, de la souveraineté, de la force et de la fécondité. C'est en cela que réside l'attractivité des vacuums qui deviennent les lieux de rassemblement où se déroulent les rituels fondateurs des sociétés. Mais celui-ci ne dure qu'un temps, car l'interdit de résidence permanente oblige les populations à quitter les vacuums pour retourner dans leurs lieux d'établissement et c'est en cela que réside leur répulsivité. Le *Lavinium* ou le sanctuaire celte du Lendit aux origines de Rome et de Paris, la place de danse au centre du village Bororo en Amazonie ou celle située à distance des village mélanésiens dans l'archipel du Vanuatu, la stupa bouddhique ou la ziggourat sumérienne, ne sont que quelques uns des exemples de vacuums analysés par Desmarais (1992b, 1995, 1998, 2008, 2012). Le contenu des valeurs et la durée de l'interdit changent dans le temps et l'espace, mais ces deux conditions doivent être présentes pour qu'on puisse parler de vacuum, sans quoi celui-ci disparaît. Il peut y avoir aussi au cours de temps ce que l'on appelle des levées partielles d'interdit qui permettent à certains groupes d'acteurs, prêtres, roi-guerriers ou hauts personnages de la société, de résider en permanence à l'intérieur du vacuum, d'où la construction d'un temple, d'un palais, d'une citadelle ou d'un ensemble de monuments prestigieux dont les caractères architecturaux symbolisent les valeurs investies dans le lieu, alors qu'une levée totale d'interdit abolirait toute singularité du lieu.

A cette couche profonde de structuration de l'espace, succède des processus dynamiques d'appropriation spatiale où intervient le contrôle politique de la mobilité d'établissement. Nous avons montré plus haut que, pour les fondateurs de l'école de Chicago, les changements qualitatifs impliqués dans les processus d'appropriation et d'occupation spatiales jouaient un rôle essentiel dans la structuration de la ville. Or le concept théorique de « contrôle politique de la mobilité d'établissement » introduit par Desmarais et Ritchot (2000) permet d'approfondir cette hypothèse. Ce concept ne rend pas seulement compte du déplacement qu'il faut accomplir pour passer d'un lieu à un autre, mais aussi et surtout des rapports de force politique impliqués par cette transformation. Si un acteur social contrôle son mouvement en direction d'un lieu d'établissement, sa trajectoire sera « endorégulée » et à l'inverse si cet acteur se dirige vers ce lieu sous la contrainte d'une autre acteur ou d'un contexte défavorable, sa trajectoire sera dite « exorégulée ». La modalité politique du pouvoir qui prend en

charge les déplacements pour l'appropriation et l'occupation de l'espace n'est pas seulement d'ordre économique comme nous l'avons vu pour la notion de compétition proposée par l'école de Chicago. Le pouvoir de contrôler la mobilité d'établissement peut jouer sur d'autres registres comme celui des divers systèmes juridiques de droit de propriété notamment.

En croisant les qualités endorégulée et exorégulée avec les deux types de direction que peuvent emprunter les trajectoires de mobilité lorsqu'elles se déploient dans une ville (les flux polarisants ou centripètes allant de la périphérie vers le centre et les flux diffusants ou centrifuges allant du centre vers la périphérie), on obtient quatre classes de mobilité conduisant à autant de positions distinctes dans l'espace urbain : le rassemblement qui regroupe les trajectoires endorégulées polarisantes ; la dispersion exorégulée diffusante ; la concentration exorégulée polarisante ; l'évasion endorégulée diffusante.

Régulation	*Endorégulation*	*Exorégulation*
Directionnalité		
Polarisation	**Rassemblement**	**Concentration**
Diffusion	**Évasion**	**Dispersion**

Figure 1.10 : Positions et trajectoires structurales
source : Desmarais et Ritchot, 2000 : 26

Les quatre classes de mobilité d'établissement correspondent à autant de séquences qui s'articulent entre elles selon une dynamique cyclique : l'évasion d'acteurs sociaux du centre qui contrôlent leur mobilité vers la périphérie conditionne le rassemblement postérieur d'autres acteurs endorégulés dans ce centre, lequel s'accompagne d'une hausse des valeurs foncières et immobilières qui provoque la dispersion contrainte en périphérie des acteurs plus démunis restés sur place ; cette dernière conditionne à son tour la concentration d'autres acteurs exorégulés dans les positions de faibles valeurs, suscitant de nouvelles évasions et ainsi de suite pour le déclenchement d'un autre cycle. Des conflits et des compétitions pour l'appropriation et l'occupation des positions apparaissent donc nécessairement lorsque ces trajectoires se rencontrent dans l'espace de la ville et ceux-ci engendrent une différenciation et une structuration spatiale de plus en plus complexe au cours du temps.

1.3.2.2 La structuration de l'espace

Nous avons mentionné que les trois modèles proposés par l'école de Chicago pour reconstituer la structuration interne des villes reposent sur une même représentation abstraite de l'espace : un espace « isotrope » dont les attributs sont identiques dans toutes les directions. Or ce type de modèles soulève deux objections majeures :

> 1) ils sont contredits par les faits d'agglomération des tissus construits, de la population et des activités qui « *ne sont pas distribués de façon homogène, mais varient en fonction de leur position relative* » (Pumain, 1997 : 128).
>
> 2) ils ne considèrent que la seule direction centripète et centrifuge des flux d'appropriation et d'occupation de l'espace et font abstraction du contrôle de la mobilité d'établissement. On aboutit ainsi à une conception statique qui ne permet pas « *de formaliser l'évolution et les processus de transformation historique d'entités spécifiques* » (Pumain, 1997 : 120).

C'est pourquoi il convient d'adopter une représentation « anisotrope » de l'espace qui est définie par des positions structurales différenciées et engendrées par les quatre classes de trajectoires que reconnaît la théorie de la morphogenèse urbaine. Ce choix méthodologique semble essentiel « *pour comprendre l'émergence de ce que l'on dénomme des structures spatiales* » (Pumain, 1997 : 127). Car, pour développer « *une théorie évolutive, il est nécessaire de concevoir un espace relatif, qui soit défini par ces positions et ces flux* » (Pumain, 1997 : 128).

Le modèle d'espace anisotrope (Desmarais et Ritchot, 2000) reconstitue la façon dont des « gradients morphogénétiques », analogues aux gradients céphalo-caudal que l'on utilise en biologie pour modéliser le développement d'un organisme (Thom, 1972), structurent l'espace des villes en positions qualitativement distinctes. Des gradients de fortes valeurs, ce que les auteurs appellent des « lignes de crête » rehaussées par les flux endorégulées, recoupent des dépressions de faibles valeurs, des « lignes de talweg » creusées par les flux exorégulées. Les structures spatiales se présentent ainsi comme un « relief axiologique » comportant des différences de polarité : la superposition de deux lignes de crête localise un massif de très forte valeur où le rassemblement endorégulé est seul présent ; le croisement de deux lignes de talweg correspond à une cuvette de très faible valeur où la concentration exorégulée est seule présente ; la superposition d'une ligne de crête et d'une ligne

de talweg configure pour sa part un effet-col, un « seuil » de valeur moyenne où le rassemblement et la concentration sont co-présents avec une égale intensité. Ce modèle de la configuration de seuil a déjà été utilisé pour modéliser l'évolution de l'organisation spatiale de plusieurs grandes régions métropolitaines telles que Paris, Rome et Montréal (Desmarais, 1995, 2005 ; Desmarais et Ritchot, 1997). Nous allons le reprendre dans nos analyses de la morphogenèse d'Alep afin de confirmer sa pertinence pour certaines époques historiques tout en montrant comment il peut être enrichi dans le contexte plus contemporain des processus métropolisation.

Pour terminer le chapitre, présentons quelques repères pour mieux saisir les rapports entre les formes concrètes qui composent les paysages urbains et les formes abstraites qui les structurent.

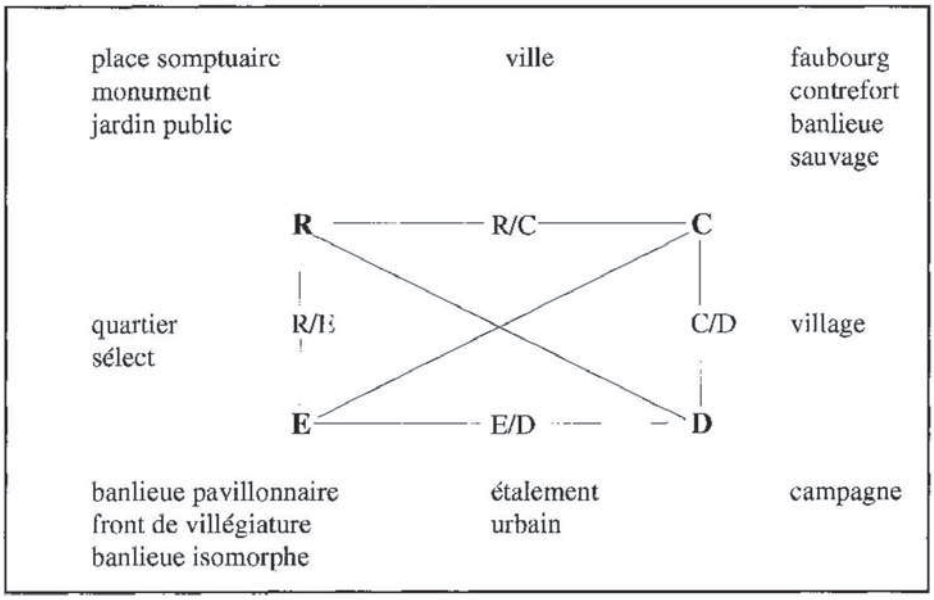

Figure 1.11 : Les rapports formes concrètes/formes abstraites
source : Desmarais et Ritchot, 2000 : 103

La figure ci-dessus illustre quelques exemples de rapports entre certaines unités de voisinage et les positions structurales engendrées par les trajectoires :

1) Les formes monumentales dotées d'une architecture recherchée, les places urbaines présentant une scénographie somptueuse, les temples, les édifices institutionnels, les tours d'appartements luxueux et les grands parcs urbains manifestent des positions de rassemblement (R).

2) Les faubourgs ouvriers et les quartiers populaires, les grands ensembles d'immeubles à loyer modique (contreforts HLM) ainsi que les quartiers d'habitat informel (banlieues sauvages) expriment des positions de concentration (C).

3) La ville, au sens structural, est organisée par une configuration de seuil où s'interpénètrent des positions de rassemblement et de concentration (R/C). Des édifices monumentaux de fortes valeurs y côtoient des îlots de faubourg ayant de faibles valeurs positionnelles.

4) Les villages faisant partie de l'aire d'influence de la ville externalisent des positions de concentration et de dispersion (C/D). Dans chacun, un îlot institutionnel (église, mairie, bureau de poste, etc.) se démarque des maisons artisanales, des commerces et des ateliers qui alternent avec des bâtiments affectés à l'exploitation agricole ou forestière.

5) La campagne, d'échelle régionale car l'élevage et l'agriculture commandent de faibles densités démographiques, est typique des positions de dispersion (D) placées sous la dépendance de la ville.

6) Les banlieues d'étalement souvent éloignées de l'agglomération dense projettent sur des positions rurales des formes concrètes urbaines (E/D).

7) Les banlieues aisées de même que les fronts de villégiature luxueux matérialisent des évasions (E).

8) Les quartiers bourgeois et sélects conjoignent des positions d'évasion et des positions de rassemblement (R/E).

9) Les quartiers artisans, commerçants ou de classe moyenne couplent l'évasion et la concentration (E/C).

10) Certaines places publiques ou des vides monumentalisés matérialisent des vacuums qui suscitent des rassemblements suivis de dispersions (R/D).

Ce ne sont là que quelques exemples parmi beaucoup d'autres. A ce niveau de la diversité des formes concrètes, les outils conceptuels élaborés par la théorie de la morphogenèse urbaine peuvent être utilisés conjointement avec ceux que proposent les théories de la morphologie urbaine présentées dans ce chapitre. Description et explication peuvent ainsi se compléter et fournir des guides pour le projet urbain.

Chapitre 2

Formation et dynamique de la ville dans la longue durée

2.1 Préambule

En étudiant l'évolution de la forme urbaine d'Alep, on constate qu'une transformation socio-morphologique importante est apparue récemment sous l'effet de multiples facteurs comme la croissance démographique, l'apparition de nouveaux modes de vie et un développement économique notable lié au processus de mondialisation des échanges. Ces facteurs conjugués ont provoqué des changements de sens et de nature dans la dynamique spatiale en affectant la répartition sociale des populations, les modes d'occupation et d'usage des sols, l'organisation des services, la mobilité et les transports, ainsi que sur les types d'expansion urbaine.

La structure spatiale de l'ancienne ville était une conséquence directe d'un mode de vie particulier qui reposait d'une part sur une règle ancestrale d'occupation de l'espace imposée par les croyances religieuses et d'autre part sur une pratique quotidienne d'adaptation au climat dans une région chaude et sèche. Mais au cours de la première moitié du XX^{e} siècle, cette structure traditionnelle centrée sur un noyau tripartite composé de la Citadelle, du marché et de la mosquée a connu une transformation manifeste alors que la Syrie devenait un État indépendant à l'intérieur d'un Moyen-Orient divisé. Une modernisation urbaine est alors apparue avec la rénovation du centre ancien doté de services et d'équipements mieux adaptés et le développement de nouveaux quartiers désormais pourvus de bâtiments à plusieurs étages. Ce processus s'est toutefois vite essoufflé au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle quand un régime autoritaire a pris le pouvoir en Syrie, entraînant une fermeture économique du pays et imposant de fortes contraintes à l'investissement privé, d'où un faible niveau d'expansion urbaine pour Alep et le maintien d'une mono-centralité toujours dominante.

Avec l'accroissement démographique rapide observé à partir de la dernière décennie du XX^{e} siècle jusqu'au déclenchement de la guerre, de vastes zones d'habitat spontané se sont formées à la périphérie de la ville à tel point qu'Alep compte de nos jours 22 quartiers informels où vivent plus de la moitié de la population. Ceux-ci se sont logés dans les interstices laissés libres par les secteurs périphériques d'habitat planifié selon le modèle soviétique des grands ensembles et les zones d'activités commerciales et industrielles accompagnées d'infrastructures de transport liant cette périphérie bouillonnante à un centre de plus en plus engorgé.

Un modèle de développement urbain inédit est-il en voie de formation ? Animé par une dynamique d'attraction non plus seulement centro-périphérique mais surtout de périphéries à périphéries ce modèle polycentrique serait une structure spatiale propre à la mondialisation. Telle est l'hypothèse que nous allons chercher à vérifier.

Dans le présent chapitre, nous allons étudier les processus morphogénétiques qui concernent la naissance, le développement et la transformation d'Alep dans la longue durée, ce qui nous permettra par la suite de mieux aborder la question de la mondialisation et de son influence sur la forme de la ville. Nos analyses du corpus historique feront appel à certains outils conceptuels proposés par la théorie structurale de la morphogenèse urbaine (Desmarais, 1995 ; Desmarais et Ritchot, 2000) telle que nous l'avons déjà présenté au chapitre précédent. Nous espérons ainsi mieux comprendre les rapports de position spatiale qu'entretiennent les différents quartiers d'Alep et de dégager la structure abstraite émergente qui organise l'espace de la ville. Débutons par quelques brèves remarques historiques contextuelles.

2.2 Le contexte historique

> *« Le monde méditerranéen a rarement constitué un ensemble homogène et paisible. S'il peut sembler banal de qualifier la Méditerranée de carrefour, le mot convient bien, puisqu'il évoque un site de rencontres obligées, de contact des différences et des complémentarités qui peut être un lieu d'échanges fructueux et d'affrontements violents. L'Europe, l'Asie et l'Afrique touchent les rives de la Méditerranée mais ne s'y arrêtent pas »* (David 1992 : 5).

Si on s'en tient à la citation présentée en exergue, Alep fait bien partie de ce monde méditerranéen non seulement par sa position géographique mais surtout par cette hétérogénéité à la fois ethnique et religieuse si souvent remarquée. A la différence d'autres villes anciennes sémites de la région, cette hétérogénéité est devenue une source de prospérité culturelle et économique à plusieurs reprises au cours de l'histoire, un des meilleurs exemples étant la diversité de la ville à l'époque ottomane où les juifs, les chrétiens, les musulmans, les kurdes, les turcomans, les arméniens et les charcas cohabitaient harmonieusement dans leurs quartiers respectifs et partageaient des valeurs citadines communes.

Une autre particularité d'Alep est sa situation parmi les villes du Proche Orient où dès l'Antiquité elle constituait un nœud important de communication dans le réseau de routes commerciales qui liaient l'Europe à l'Asie. Ce qui subsiste encore aujourd'hui de son patrimoine architectural, qui demeure presque intact, témoigne de son rang et de son importance à l'interface des deux mondes antiques et modernes. Sa situation en tant qu'étape caravanière sur la route de la Soie a joué un rôle primordial dans sa croissance et son essor urbain, lui permettant de devenir dès le XVI^{e} siècle la troisième ville du Proche Orient après Le Caire et Istanbul.

Alep a subi la domination de plusieurs civilisations au cours de son histoire. Son site est dominé par une colline escarpée où l'on a retrouvé des traces d'occupation qui remontent au troisième et même au quatrième millénaire avant J.C. (Al-Gazzi, 1923). Alep avec son imposante Citadelle au sommet de la colline fut la capitale du royaume de Yamhad tout au long de la première moitié du deuxième millénaire avant J.C. et les Hittites qui ont bâti un temple à l'intérieur de la Citadelle ont régné sur la ville de 1600 à 1200 avant J.C. (Al-Assadi, 1984). Important marché régional dès le début du deuxième millénaire avant J.C. la ville fut un carrefour marchand prospère sous la domination successive de nombreuses Cités-États dont celles des Araméens, des Assyriens, des Perses, des Séleucides et des Romains (Ibn al-Adïm, 1958).

Alep fut intégrée dans le monde islamique en 636 (Al-Tabbah, 1923). Elle prit de l'importance en tant que centre culturel régional sous le règne des Abbassides en Syrie (750-944) ; puis la ville est passée sous la souveraineté des Hamdanides (944 -1015) dont le célèbre chef Seif Al-Dawla en a fait sa capitale et a fait construire son palais à deux kilomètres de la ville sur les rives de la rivière *Quweiq* (Ibn al-Sihna, 1909). En plus de son rôle politique et économique, Alep connaît pendant ces deux périodes une sorte d'apogée en matière de production littéraire, scientifique et philosophique dont les représentants les plus renommés furent les poètes Al-Mutanabi et Abu Firas Al-Hamadani, le savant Al-Farabi et le philosophe Ibn Khaldoun.

Figure 2.1 : L'agglomération vers 1930
source : Sauvaget, 1941, Album, planche 1

Une période d'insécurité et d'instabilité politique marque le règne d'une autre grande famille arabe, les Mirdasides (1015-1086), avant que la paix se réinstalle de nouveau sous les règnes des Zangides et des Ayyoubides (1086-1260). La Citadelle actuelle est alors édifiée et la Grande Mosquée datant de 715 est aussi reconstruite sur le site qu'occupait l'ancien forum romain (Ibn al-Sihna, 1909). Le pouvoir Mamelouk venant du Caire s'installe à Alep jusqu'en 1516. C'est durant cette période de stabilité politique et de prospérité économique qu'est signée une convention marchande avec Venise afin d'assurer le transport des marchandises vers l'Inde (Al-Gazzi, 1923). Puis la ville est incorporée pendant longtemps dans le vaste ensemble de l'Empire ottoman (1516-1918) où elle conserve ses prérogatives économiques jusqu'à ce qu'elle fasse partie des États du Levant sous mandat français à la suite de la chute et du partage de l'Empire après la Première Guerre mondiale (Balanche, 2014). Coupée de la Turquie par une nouvelle frontière au Nord et d'un accès à la mer par de nouveaux territoires côtiers à l'Ouest, Alep voit son aire d'influence économique se restreindre et doit désormais se tourner vers le Sud où se trouve Damas, la nouvelle capitale avec laquelle elle avait jusqu'ici entretenu très peu de liens.

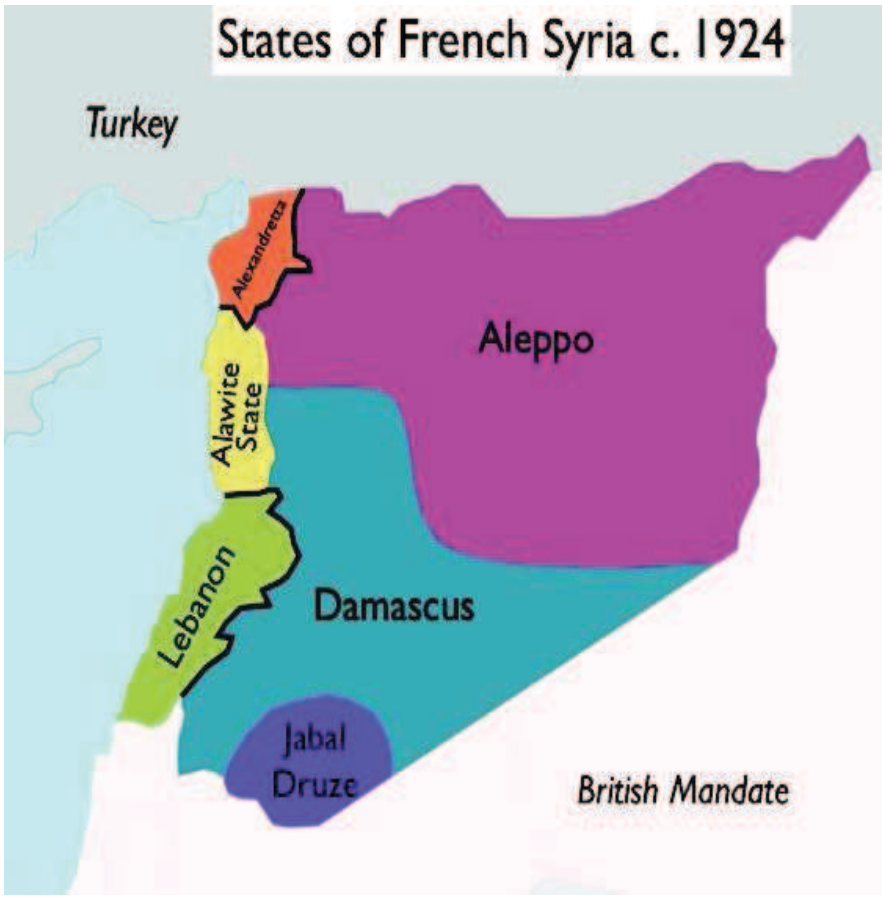

Figure 2.2 : Les États du Levant sous mandat français
source : Balanche, 2012

Alep compte aujourd'hui plus de trois millions d'habitants, soit la deuxième ville du pays, son poumon économique et le chef-lieu du Nord de la Syrie.

2.3 Aux origines de la ville

Après ces quelques repères historiques généraux, abordons la question des origines de la ville en présentant les interprétations habituellement proposées.

La mention historique la plus ancienne de la ville remonte au 25^{e} siècle avant J.C. (Al-Sawaf, 1972 : 16). On raconte que le roi Rimosh, fils de Sargon Akkad souverain de l'empire d'Agadé, serait le fondateur d'Alep dont le site possédait des avantages particuliers qui lui ont permis de devenir la capitale du royaume Amorrite avant d'être intégrée dans des ensembles territoriaux plus vastes et plus puissants comme les empires de Mésopotamie, d'Égypte et d'Anatolie. Ces avantages auraient permis à Alep de se développer durablement dans le temps long à la différence

d'autres cités des alentours comme Mari et Ebla qui sont disparues bien qu'elles étaient aussi des capitales de royaumes importants.

Figure 2.3 : Le Croissant Fertile

Parmi ces avantages on insiste généralement sur le rôle stratégique d'Alep pour le contrôle des traversées du Tigre et de l'Euphrate le long des routes conduisant aussi bien en Égypte qu'en Anatolie (Sauvaget, 1941). L'ancien village se serait ainsi transformé en une Cité capitale d'un royaume qui est devenue l'enjeu de luttes entre ses princes d'une part et les Hittites ou les Égyptiens d'autre part (David, 2002). De ce rôle stratégique découlent deux autres avantages liés à la situation régionale :

– Alep se trouvait au cœur d'une vaste région fertile et densément habitée dont la richesse reposait principalement sur l'élevage ovin et l'agriculture ;

– elle constituait un carrefour pour les circuits d'échange à grande distance entre la Mésopotamie, l'Anatolie, la Méditerranée et l'Égypte, régions riches et bien peuplées productrices de biens et de matières premières.

La densité de la population à l'échelle régionale, ainsi que la production de richesses et les nombreux échanges commerciaux à l'intérieur du Croissant Fertile, seraient les principaux facteurs externes qui, en se conjuguant à l'échelle locale à des avantages liés au site, auraient permis à Alep de se développer en une grande cité marchande. A cette dernière échelle en effet, les historiens observent qu'en règle générale les premiers sites occupés par les plus anciennes villes de Syrie se localisent sur un « tell » qui signifie « colline » en arabe (Al-Assadi, 1984). Et tel est bien le cas d'Alep dont la butte circulaire de 200 mètres de diamètre domine d'une douzaine de mètres le terrain avoisinant. Selon Sauvaget,

> *« Nous sommes autorisés à supposer avec une entière vraisemblance que, à la faveur des événements, ce fut la colline de la citadelle qui joua le principal rôle dans cette transformation d'un établissement agricole en un centre politique de premier ordre : soit qu'elle ait mis au service des maîtres du lieu une force militaire qui leur permettait d'accroître leur puissance au détriment de leurs voisins, soit qu'un envahisseur l'ait fortifiée pour servir de point d'appui à sa domination »* (1941 : 31).

Et Jean-Claude David (2014) vient renforcer cette hypothèse en montrant qu'il existe une forte similitude formelle entre Alep et Ebla, ville disparue à 50 km au Sud.

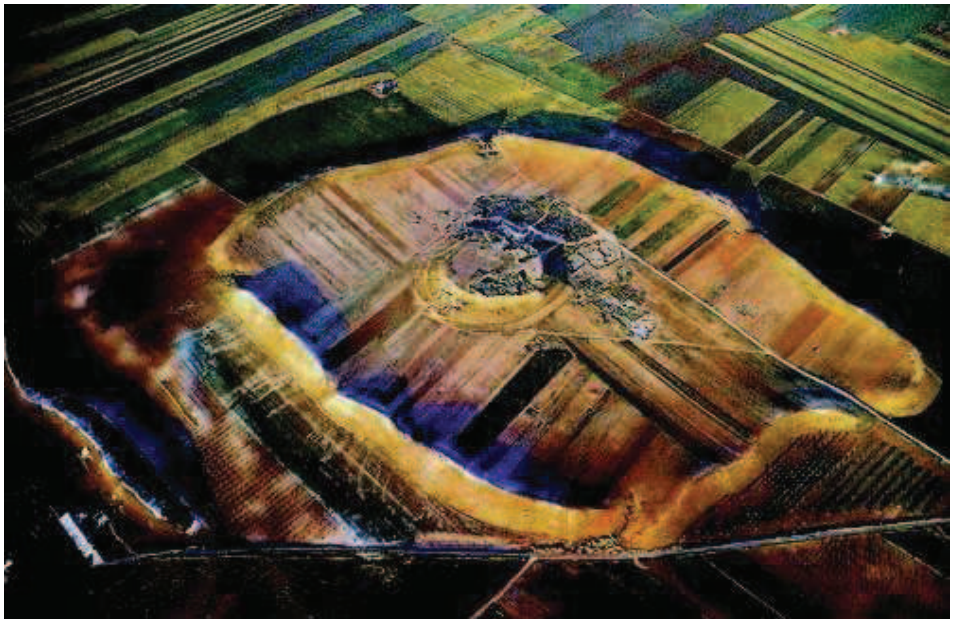

Figure 2.4 : Vue aérienne d'Ebla
source : David, 2014

Le tell d'Alep constituerait ainsi le centre primitif qui aurait assuré le passage du village à la ville dans le cadre de l'avènement d'une société hiérarchique au sommet de laquelle se trouvait un roi-guerrier dont la domination politique s'appuyait sur une classe militaire établit dans la Citadelle. Mais pourquoi un tel choix de site ? Est-ce une seule affaire d'avantages stratégiques ou la colline ne recèle-t-elle pas aussi d'autres atouts d'une autre nature ?

Pour répondre à ces questions, considérons un caractère symbolique du site qui est souvent évoqué par les sources arabes (Ibn al-Sihna, 1909 ; Al-Gazzi, 1923 ; Al-Tabbah, 1923). Il s'agit d'un mythe de fondation selon lequel Abraham serait venu à Alep alors qu'il remontait le cours de l'Euphrate pour se diriger vers l'Égypte. Pendant son séjour, le patriarche, considéré comme l''ancêtre commun des peuples hébreu et arabe, aurait trait une vache « *Halab Ibrâhim* » aux pieds de la colline où fut édifiée la Citadelle, d'où l'origine du nom de la ville (*Halab* en arabe) dans l'expression « *Halab al-Shahba* », « là où il a trait la blanche ». Le toponyme revêt ainsi une signification à la fois sainte et terre à terre, un caractère symbolique lié à la fécondité du lieu qui relève autant du sacré que de la subsistance quotidienne. Les Alépins en ont d'ailleurs conservé la mémoire dans la pierre en édifiant plusieurs sanctuaires : deux édifices lui sont voués à l'intérieur de la Citadelle dont l'un aurait contenu un autel où Abraham accomplissait des rites sacrificiels et un troisième entouré d'un cimetière et abritant une pierre sur laquelle le patriarche se serait assis se situe à l'extérieur de la ville au Sud.

D'autres références mythiques viennent renforcer l'hypothèse d'un caractère symbolique fortement prégnant de la colline. Dans les tablettes d'Ebla qui datent du troisième millénaire avant J.C. il est évoqué le nom d'Halab (Alep) en référence à l'une des principales divinités sémitiques de l'Ouest connue sous le nom d'Adad ou Hadad qui résidait sur les côtes de la Méditerranée au nord d'Ugarit sur les hauteurs du djebel Akra dont le sommet est visible depuis Alep (David, 2002 : 17). Hadad était un héros divinisé auquel se rattachent des significations sacrificiels (Girard, 1972) comme le souligne un passage d'un mythe ugaritique qui raconte la façon dont il a provoqué une sécheresse (métaphore d'une crise sacrificielle) et qu'il a disparu de la surface de la terre après avoir été capturé par Yam, le dieu de la mer, avec lequel il a engagé un combat se soldant par la mort violente de celui-ci (meurtre fondateur). A la

suite de quoi le retour à l'ordre s'est manifesté par l'édification d'un temple qui lui est dédié au sommet de la colline d'Alep (Al-Gazzi, 1923; Al-Assadi, 1984 ; David, 2002).

Bien que mythiques, ces contenus symboliques doivent être pris au séreux car ils rejoignent la démonstration proposée par Jean-Bernard Racine (1993) qui, partant d'une critique des interprétations fonctionnalistes concernant l'origine des villes, montre que le témoignage combiné de l'archéologie, de l'épigraphie, de la mythologie, de la littérature et de l'art représentatif ne laisse aucun doute sur le fait que la religion et le sacré fournissent l'explication la plus plausible de l'émergence d'une vie sociale urbaine dans la Haute Antiquité. A partir de là, nous comprenons que tous les éléments que nous avons mentionnés jusqu'ici – le rôle stratégique, l'important carrefour d'échange, le centre primitif convoité par des rois-guerriers rivaux, le haut-lieu symbolique de nature sacré – convergent pour souligner le caractère fortement attractif d'Alep et surtout de sa colline. Il semble donc pertinent d'introduire le concept théorique de « vacuum » afin de leur donner un cadre interprétatif commun. A cet égard, il est frappant de constater la co-présence dès l'origine d'Alep des trois fonctions de l'idéologie indo-européenne qu'a dégagée Dumézil (1968) dans ses célèbres études de mythologie comparée :

- la souveraineté religieuse qui était manifestée par le temple dédié au dieu Hadad au sommet de la colline ;

- la force politique et militaire qui était assumée par le roi-guerrier et la classe des militaires, lesquels étaient établis dans la Citadelle du sommet qui capturait à la fois le palais royal et le temple d'Hadad ;

- la fécondité qui était concrétisée par la place du marché autour de laquelle se concentraient les commerçants aux pieds et à distance de la colline sacré.

Ces fonctions symboliques exprimées par la construction de formes architecturales monumentales entretenaient des relations de position dénotant de rapports de force : par son rassemblement endorégulé à l'intérieur du vacuum sacré, le roi-guerrier et ses militaires s'approprient le temple et l'intègre désormais dans leur Citadelle (la fonction de force surdétermine ainsi la fonction de souveraineté) ; ce rassemblement met à distance le faubourg d'échanges commerciaux en vertu d'un espace tampon où l'établissement est interdit (dispersion exorégulée), les marchands étant contraints

de s'installer autour de la place du marché (concentration exorégulée) alors sous le contrôle du roi-guerrier (la force appuyant sa légitimité sur la souveraineté surdétermine également la fécondité). D'où la structure spatiale primordiale d'Alep telle qu'illustrée ci-dessous.

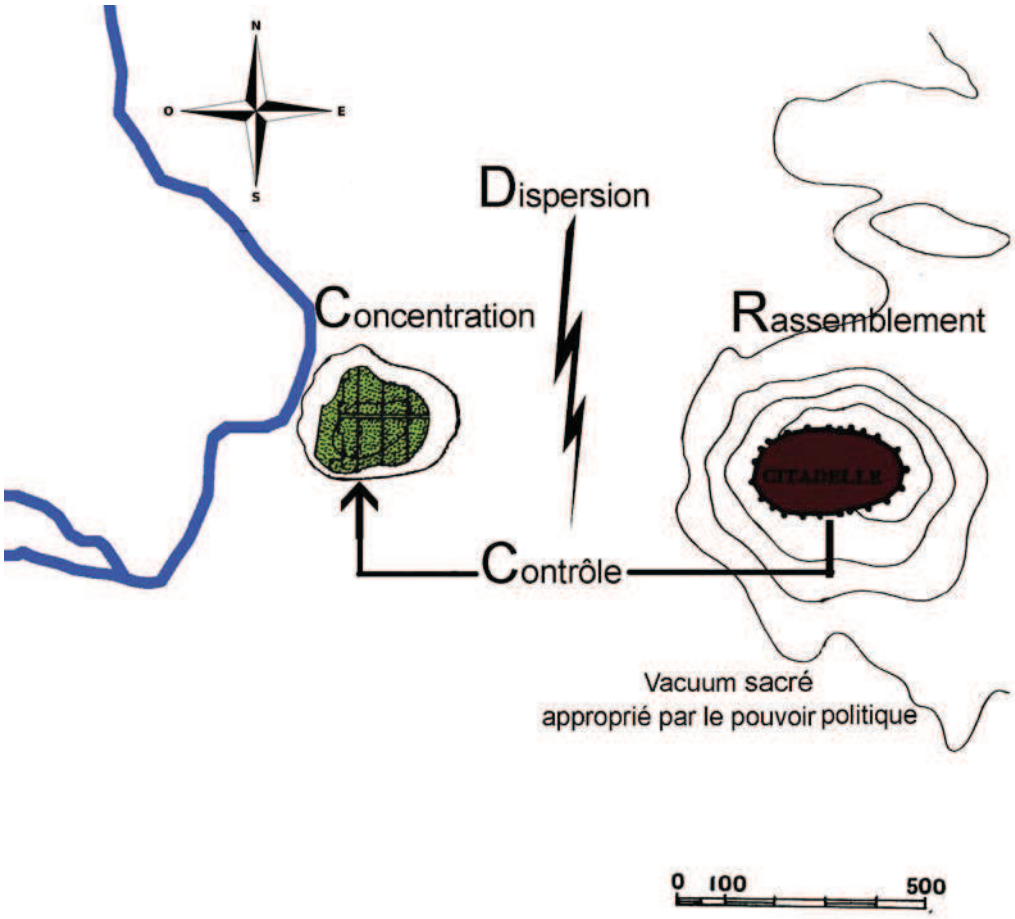

Figure 2.5 : La structure spatiale primordiale d'Alep
source : de l'auteur

Or, nous allons voir dans la suite de ce chapitre que certaines composantes de la ville primitive se sont maintenues dans le temps long, ce qui dénote une remarquable stabilité structurelle. Nous allons voir également que d'autres composantes se sont transformées voire même complexifiées au cours du temps indiquant de la sorte des apports nouveaux engendrés par une diversification des groupes sociaux. Enfin, les relations entre les trois fonctions de base se sont aussi transformées, d'où une évolution de la structure spatiale primitive sous l'effet des changements dans les rapports de force pour l'appropriation et l'occupation de l'espace urbain.

2.4 La cité hellénistique et romaine

Les conquêtes territoriales menées par Alexandre le Grand conduisent à la prise d'Alep en 333 avant J.C. (Sauvaget, 1941). Elles étaient accompagnées d'un projet de fondation urbaine ou de remodelage des villes existantes en fonction d'une logique militaire et administrative : *« des villes censées fonder la permanence et la visibilité du nouveau pouvoir, villes coloniales aussi, pour enraciner le territoire conquis par des colons et des soldats macédoniens ou originaires d'autres régions de la Grèce »* (David, 2002 : 36). Alep est rebaptisée du nom de *Beroia* et subit certaines transformations majeures. Le faubourg commerçant à l'Ouest est quadrillé par des rues rectilignes et perpendiculaires entre elles selon le plan hippodamien bien connu des cités coloniales grecs (Benevolo, 1994). Ce plan de ville, orthogonal, régulier et ouvert, imposé par le nouveau pouvoir grec contraste fortement avec l'ancien tracé irrégulier et fermé qui prévalait jusqu'alors. Il sera conservé au temps de l'Alep médiévale dont la forme ne changera que très peu jusqu'au début du XX^{e} siècle (David, 1972).

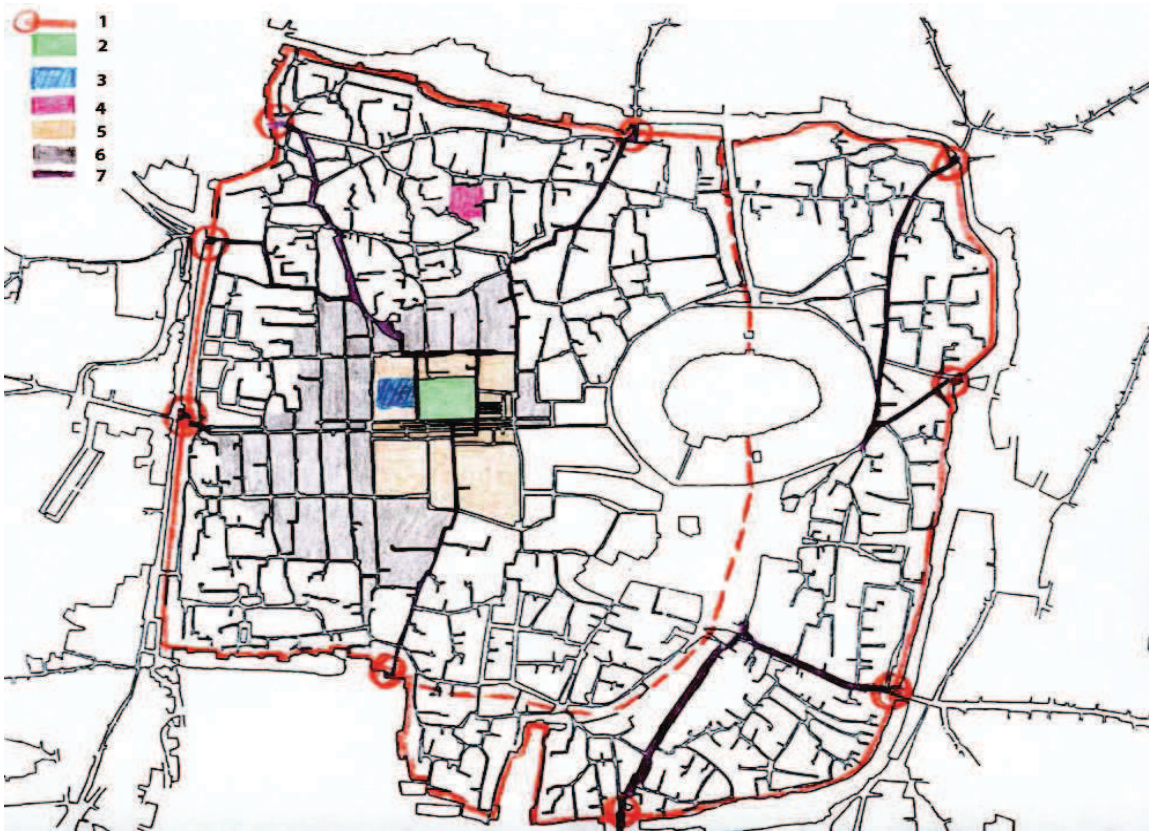

Figure 2.6 : Plan de la vieille ville d'Alep à la fin du XIX^{e} siècle
source : David, 2014

Sur la figure ci-dessus, nous pouvons observer les tracés hippodamiens au centre et l'organisation plus désordonnée des quartiers périphériques : en 1, les tracés de la muraille et les emplacements des portes ; en 2, la Grande Mosquée ; en 3, la Grande Église (cathédrale byzantine transformée en mosquée au XII^{e} siècle) ; en 4, la Grande Synagogue (bâtiments d'origine byzantine transformés ultérieurement et utilisés comme synagogue jusqu'au XX^{e} siècle) ; en 5, la trame à mailles larges du centre ; en 6, la trame à mailles plus petites du damier hippodamien pour les quartiers d'habitation ; en 7, les tracés des voies radio-concentriques passant par les portes de l'enceinte.

Dans l'Alep hellénistique et au croisement des deux axes principaux l'Agora est aménagée comme lieu central pour l'assemblée des colons grecs et comme place marché principal. Elle est bordée par des édifices cubiques en pierre et flanqués d'une colonnade qui sont affectés au pouvoir colonial et à l'administration. Tout autour de ce centre se trouvaient les résidences des colons, la population autochtone étant reléguée sur le pourtour extérieur et surtout dans les secteurs ouest (Ibn al-Sihna, 1909). L'ancien faubourg se transforme ainsi en une ville neuve coloniale dotée d'un plan aussi bien radial avec le croisement des rues rectilignes et l'Agora au centre que concentrique avec les colons autour du centre et la population locale en périphérie. Quand à la Citadelle, un nouveau rempart l'entoure désormais. Sa fonction militaire est renforcée et l'ancien temple dédié à Hadad est maintenu sur place, le pouvoir colonial se contentant de retirer des prérogatives politiques à l'ancien chef local (Al-Gazzi, 1923).

L'occupation romaine d'Alep remonte à l'an 65 avant J.C. et elle durera jusqu'en 286 après J.C. (Al-Gazzi, 1923). Le Forum prend la place de l'Agora au croisement d'un Cardo nord-sud et d'un Decumanus est-ouest alors qu'une transformation majeure apparaît pendant cette période avec la séparation spatiale des vivants et des morts en vertu de la construction d'un mur d'enceinte entourant à distance la ville coloniale et la Citadelle, les cimetières étant laissés à l'extérieur et le sol enclos étant réservé aux vivants et soumis au paiement d'une rente. Aucune autre modification urbanistique d'importance ne sera introduite, ni dans le système politique ni dans le système et administratif. En résumé, nous observons sur la figure ci-dessous la conservation de certaines composantes de la structure spatiale d'Alep et les transformations suivantes.

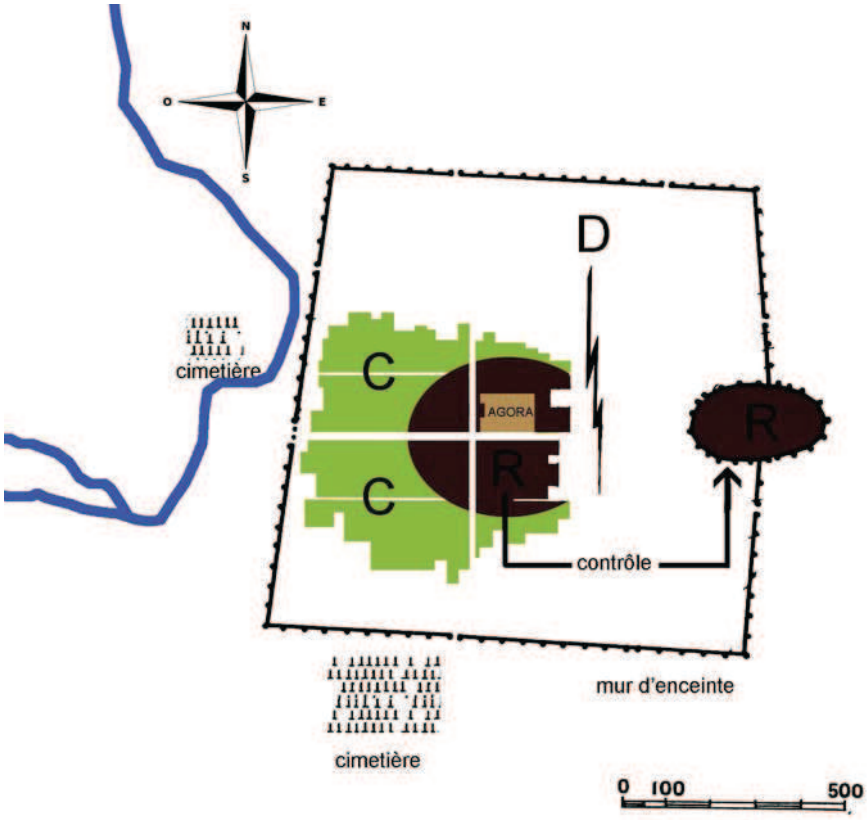

Figure 2.7 : La structure spatiale aux époques hellénistique et romaine
source : de l'auteur

- Le vacuum primitif monumentalisé par la Citadelle constitue un lieu de rassemblement endorégulé (R) essentiellement militaire mais qui conserve toutefois sa fonction religieuse avec le temple d'Hadad et perd sa fonction politique prenant place désormais dans la ville coloniale avec l'Agora puis le Forum ;

- l'ancien faubourg de concentration exorégulée à l'Ouest devient une ville neuve radio-concentrique avec un rassemblement de colons autour de l'Agora (R), lequel contrôle non seulement le vacuum à l'Est (le rapport de surdétermination s'inversant par rapport à la structure initiale) mais aussi la concentration des populations autochtones installées sur le pourtour(C) ;

- l'espace tampon de dispersion est maintenu pour mettre à distance la ville neuve et la Citadelle.

2.5 La ville byzantine (286-636)

Avec le transfert du pouvoir impérial romain de Rome à Byzance appelée pour un temps Constantinople, Alep va connaître une période de prospérité économique remarquable et de nouveaux développements vont apparaître dans la ville (Sauvaget, 1941). Elle devient la plaque tournante de vastes flux d'échange qui se déployaient sur de grandes distances et qui reposaient sur le dynamisme du commerce extérieur. Selon David,

> *« La Syrie du Nord a été l'aboutissement normal d'une des trois grandes voies, la seconde en importance, qui relient l'océan Indien à la Méditerranée par le golfe persique. Cette voie bénéficie des facilités de circulation qu'offrent les plateaux et les plaines de la Syrie du Nord, de la possibilité de passer directement d'Alep à la mer par des défilés et non par des cols au travers des chaînes parallèles au littoral méditerranéen et enfin de la distance plus courte que partout ailleurs sépare le littoral de l'Euphrate »* (2002 : 47).

Le long de cette route commerciale cheminaient des produits de luxe comme des épices, des parfums ou de la soie venant de Chine qui non seulement transitaient par Alep mais étaient également vendus sur place (voir Figure 2.6).

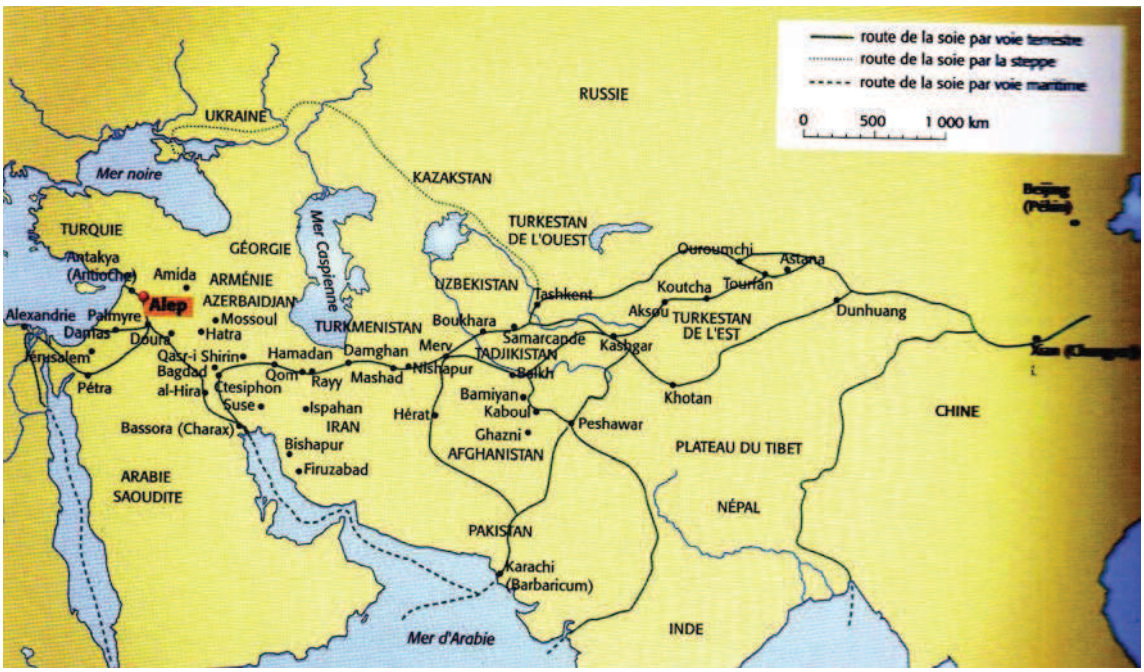

Figure 2.8 : Le commerce au loin
source: David, 2002

D'où un essor considérable non plus de la seule économie d'échange de biens produits localement mais d'un négoce d'achat et de vente en gros lié à ce « commerce au loin », pour reprendre l'expression de Fernand Braudel (1979). Des quartiers de boutiques, d'entrepôts et de caravansérails prospéraient à Alep dont certains secteurs étaient consacrés aux activités de change qui régulaient les transferts de monnaies et aux prêts d'argent qui assuraient les investissements rendus nécessaires par ce négoce.

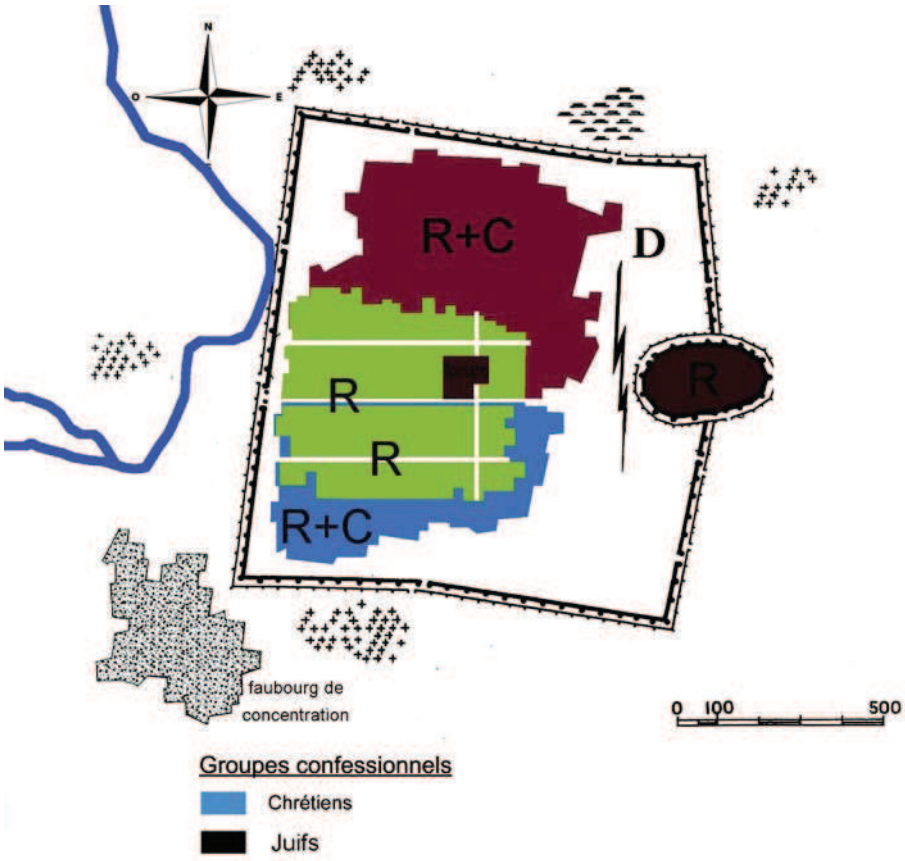

Figure 2.9 : La structure spatiale à l'époque byzantine
source : de l'auteur

Dans l'ancienne ville neuve (voir Figure 2.9), la construction en briques remplace l'édification en pierre alors que les colons romains se substituent aux colons grecs et le pouvoir politique romain se localise autour du Forum qui occupe désormais la place de l'Agora (Sauvaget, 1941). De part et d'autre de ce quartier romain et toujours à l'intérieur de l'espace fortifié réservé aux vivants, deux nouveaux quartiers commerçants se développent : les Juifs au Nord avec leurs synagogues et leurs activités de change et de prêts d'argent ; les Chrétiens au Sud avec leurs églises et

leurs boutiques. A l'intérieur de l'un et l'autre de ces quartiers, de riches marchands et artisans possèdent la propriété de leurs immeubles tout en offrant en location d'autres logis destinés aux salariés et aux voyageurs de passage (Sauvaget, 1941). Les populations autochtones sont pour leur part contraintes de s'établir dans des faubourgs situés hors des murs à proximité des cimetières. La structure spatiale d'Alep à l'époque byzantine comporte donc les composantes suivantes.

- Le mur d'enceinte sépare toujours le domaine des vivants à l'intérieur du domaine des morts à l'extérieur ;

- dans le domaine des vivants, deux lieux de rassemblement endorégulé se font face avec la Citadelle (R) au sommet de l'ancienne colline sacré et la ville coloniale romaine (R) autour du Forum qui s'est substitué à l'Agora ;

- au Nord et au Sud de l'établissement romain, les deux quartiers Juifs et Chrétiens constituent des unités de voisinage (R + C) qui couplent le rassemblement endorégulé (propriété) et la concentration exorégulée (location) ;

- l'espace tampon de dispersion est toujours présent pour mettre à distance les édifications côté ouest de la Citadelle côté est.

2.6 L'époque des Zengides et des Ayyoubides (1128-1260)

Au début du XII^{e} siècle, les Alépins sont menacés par les attaques fréquentes des Francs et ils font appel à Zengi, prince turc musulman de Mossoul qui prend possession de la ville en 1128 (Al-Gazzi, 1923). Pendant une vingtaine d'années, celui-ci mena des contre-offensives qui assureront à Alep une puissance propre et lui permettront d'éviter d'être entraver de nouvelles rivalités. A Zengi succède son fils Nur Addin en 1146 qui continue l'œuvre de son père et réussit à unifier la Syrie sous son autorité ainsi qu'à annexer l'Égypte. Alep devient alors la capitale d'un vaste territoire sous le contrôle des princes zengides et à l'intérieur duquel les échanges commerciaux sont désormais sécurisés (Ibn Shaddâd, 1984), d'où un essor du négoce permettant de financer la reconstruction des murailles et l'édification d'écoles et d'un *bimaristan* (hôpital).

Mais des luttes de pouvoir entre rivaux zengides pour la succession de Nur Adin déstabilisent les territoires syriens et, dans la foulée de la seconde croisade, les Francs réussissent à se tailler des fiefs le long de la côte du Levant dont le comté d'Edresse, la principauté d'Antioche, le comté de Tripoli et le royaume de Jérusalem (Ibn Shaddâd, 1984). Avec la fin de la dynastie zengides, Alep est de nouveau menacée et il faut attendre la prise de pouvoir de Saladin en Égypte et sa reconquête des fiefs latins d'Orient qui réunifie la Syrie au dépend des Francs pour retrouver une période de paix et de prospérité (Ibn Shaddâd, 1984). Sous la dynastie des Ayyoubides, famille princière arabe et musulmane issue de Saladin, de grands travaux sont réalisés à Alep. L'enceinte est reconstruite et même agrandie, les canaux d'eau sont recouverts de dalles de pierre, de nombreuses fontaines sont édifiées et des hammams construits. Les couvents et *madrasas* (écoles) se multiplient. Les souks, le bazar et le *quaysariya* (ateliers) prennent une extension imposante nécessitée par la reprise du négoce et des échanges au loin. Les auberges, les caravansérails, ainsi que les industries de la soie, du verre, du savon foisonnent et des quartiers nouveaux surgissent (Ibn Shaddâd, 1984).

Pour mieux apprécier les transformations intervenues dans les composantes de la structure spatiale à l'époque des Zengides et des Ayyoubides, examinons dans un premier temps celles qui sont apparues dans les siècles précédents après qu'Alep soit devenue une ville musulmane à compter de l'an 637 (voir Figure 2.10).

- La séparation spatiale des vivants à l'intérieur des murailles et des morts à l'extérieur est conservée ;

- la Grande Mosquée bâtie en 715 par le calife Al Walid sur l'emplacement du Forum romain constitue un pôle de rassemblement endorégulé (R) jouxtant l'ancien Decumanus est-ouest le long duquel se développe le marché et les échoppes des commerçants. Tout autour, une population composée d'arabes musulmans s'est substituée aux colons romains (R + C), alors que le quartier juif s'est maintenu sur place au Nord (R + C) et le quartier chrétien fut déplacé du Sud vers le Nord (R + C), les Arabes ayant pris la place qu'ils occupaient auparavant ;

- la Citadelle constitue l'autre pôle de rassemblement endorégulé en face de la grande mosquée mais toujours à distance en vertu de l'espace

tampon de dispersion exorégulée qui les sépare toujours. Elle n'exerce toutefois que la seule fonction militaire car le changement le plus notable qui s'est produit à Alep durant cette période est sans aucun doute le transfert hors des murs de la fonction politique avec l'abandon de l'ancien palais de la Citadelle en faveur d'un site choisi au Sud pour l'édification du nouveau palais des émirs uqaylides (évasion endorégulée).

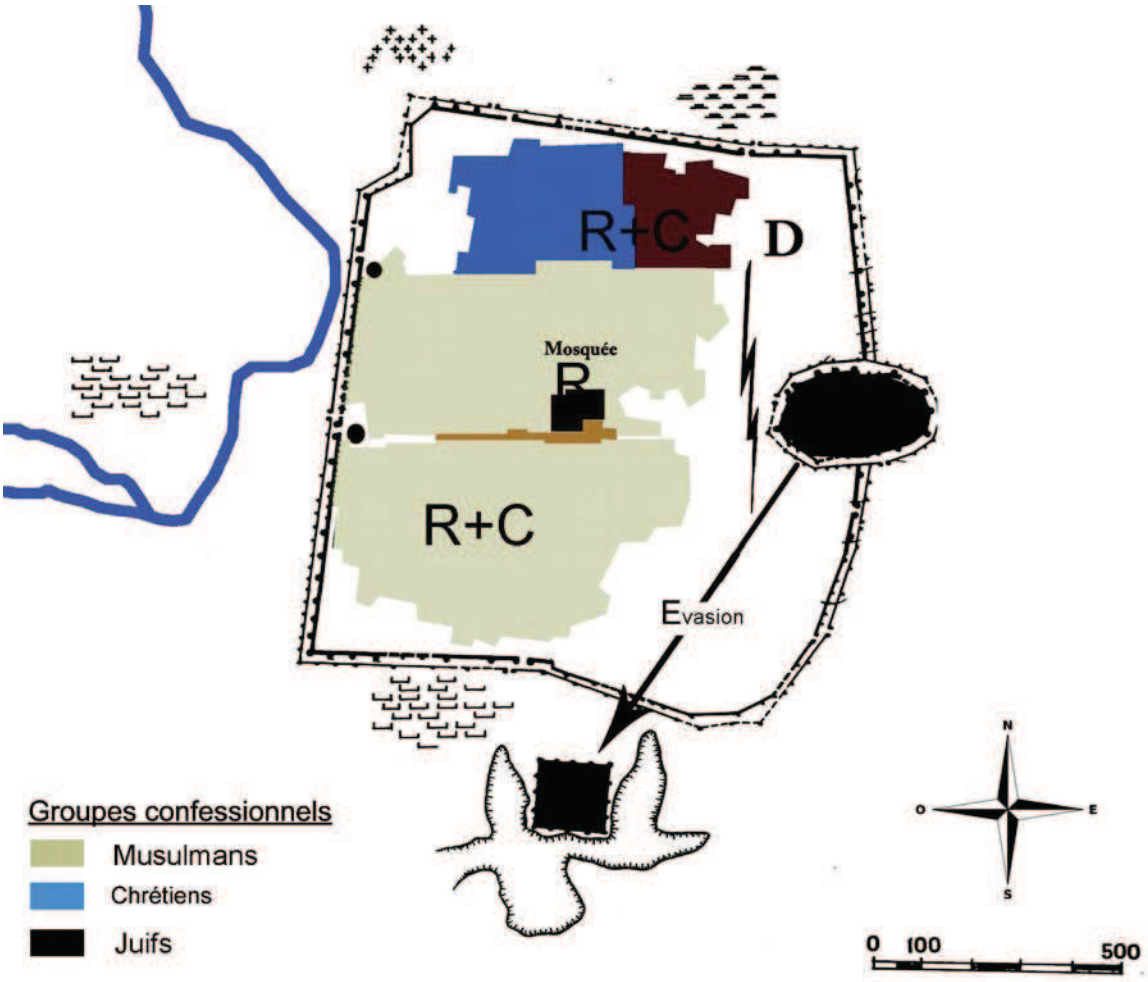

Figure 2.10 : La structure spatiale à la fin du XI^{e} siècle
source : de l'auteur

A l'époque des Ayyoubides, le pouvoir politique est revenu à l'intérieur des murs, non pas dans la Citadelle cependant qui demeure un lieu essentiellement militaire mais plutôt aux pieds de celle-ci et face à la grande mosquée reconstruite en 1169 (voir Figure 2.11). Trois pôles de rassemblement endorégulé sont désormais alignés dans la direction est-ouest au cœur de la ville : la Citadelle (pouvoir miliaire), le palais (pouvoir politique) et la grande mosquée (pouvoir religieux) avec l'axe principal dans la même direction pour les souks (pouvoir économique). D'autres transformations importantes sont aussi observables.

- Avec la densification du cadre bâti intra muros, l'espace tampon de dispersion a complètement disparu. Le quartier arabe (R + C) accapare la majeure partie de l'espace de part et d'autre de l'axe structurant composé des trois pôles de rassemblement. Le quartier chrétien a également disparu pendant les guerres contre les croisés alors que le quartier juif s'est restreint, les musulmans ayant pris les places qu'ils occupaient jadis au Nord ;

- une nouvelle enceinte fortifiée est apparue à l'Est, pour des raisons militaires certes mais aussi pour valoriser sans doute de futurs terrains à bâtir car elle entoure un vaste territoire encore presque complètement vide de constructions, seul un hippodrome y étant édifié ;

- un grand faubourg de concentration exorégulée s'est développé hors les murs au Sud pour accueillir des étrangers et des Bédouins. Ce faubourg de Hader est placé sous le contrôle d'une population turkmène qui vit en marge de la ville avec sa propre mosquée, ses oratoires, ses souks, ses bains et sa police.

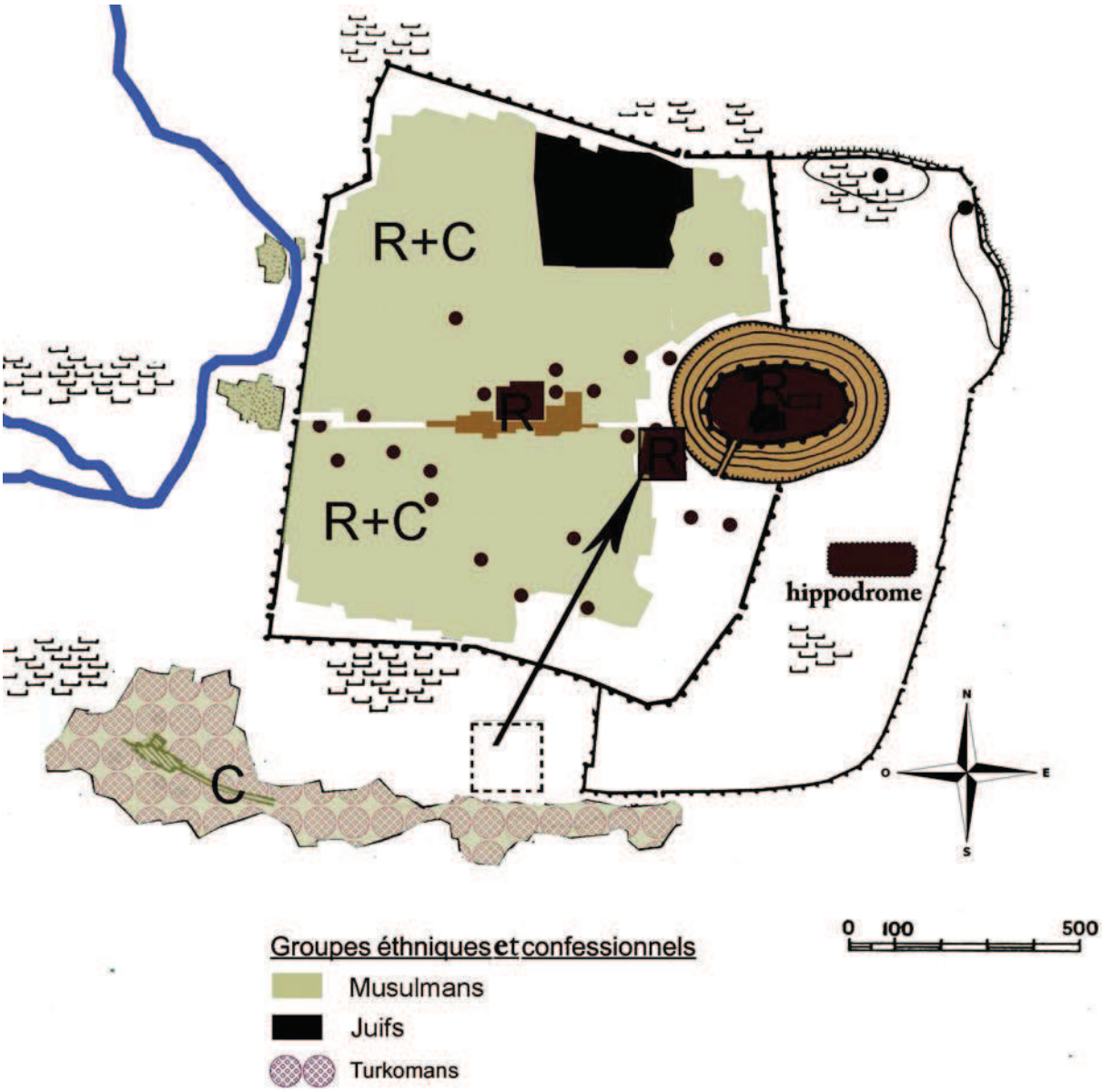

Figure 2.11 La structure spatiale à l'époque des Ayyoubides
source : de l'auteur

2.7 L'époque des Mamelouks (1317-1516)

En 1260, Hulagu, arrière-petit-fils de Gengis Khan et chef Mongol, prend d'assaut Alep. Il la livre au pillage, au massacre et à l'incendie. Selon David,

> « *Tous les organes vitaux de la ville ont été détruits, notamment les fortifications, la grande mosquée et des quartiers entiers. Le faubourg de Hader, au sud, quartier des étrangers, des Bédouins en ville, des caravanes, des entrepôts du grand commerce, est détruit et définitivement rayé de la carte, au point qu'on se demande actuellement s'il a jamais existé* » (2002 : 138).

La prise d'Alep par les Mongols devait servir de point d'appui à la conquête de l'Égypte. Très vite Damas est occupée mais en Palestine les Mongols se heurtent aux Mamelouks qui les font reculer. Pendant une cinquantaine d'années, les combats font rage par vagues successives et il faut attendre l'année 1317 pour que les Mongols soient définitivement chassés de Syrie. Sous le contrôle des Mamelouks, Alep retrouvera enfin une période de paix et la ville avec la sécurisation des routes commerciales redeviendra au XV^{e} siècle une grande place de négoce entre l'Orient et l'Occident, pratiquant surtout le commerce de la soie et les échanges de produits de luxe avec Venise de nouveau autorisée à y tenir des comptoirs par les sultans du Caire, d'où un essor urbain et une densification du cadre bâti.

> *« L'évolution rapide du paysage urbain, voire la révolution qui l'affecte, témoigne d'un développement soutenu de la ville. La muraille démantelée par les mongols en 1260 est restaurée cent trente ans plus tard, en 1390, grâce à une souscription publique. Après la siège de la ville par Tamerlan, la muraille est à nouveau restaurée à partir de 1417 sur l'ordre du sultan venu sur place pour examiner les fortifications de ce site essentiel »* (David, 2002 : 143).

Il faut insister sur ces restaurations qui reprennent le tracé de la très ancienne enceinte fortifiée entourant les quartiers déjà bâties à l'Ouest et au Nord mais qui consolident les vastes terrains à bâtir laissés vides à l'Est et au Sud par la muraille érigée plus récemment par les Ayyoubides. Le périmètre de la ville s'en trouve agrandi mais à l'intérieur l'espace urbain est loin d'être homogène. Il constitue ce que Desmarais et Ritchot (2000) appellent un « espace hétérogène », c'est-à-dire un espace organisé par une structure spatiale très particulière, une « configuration de seuil » (voir Figure 2.12).

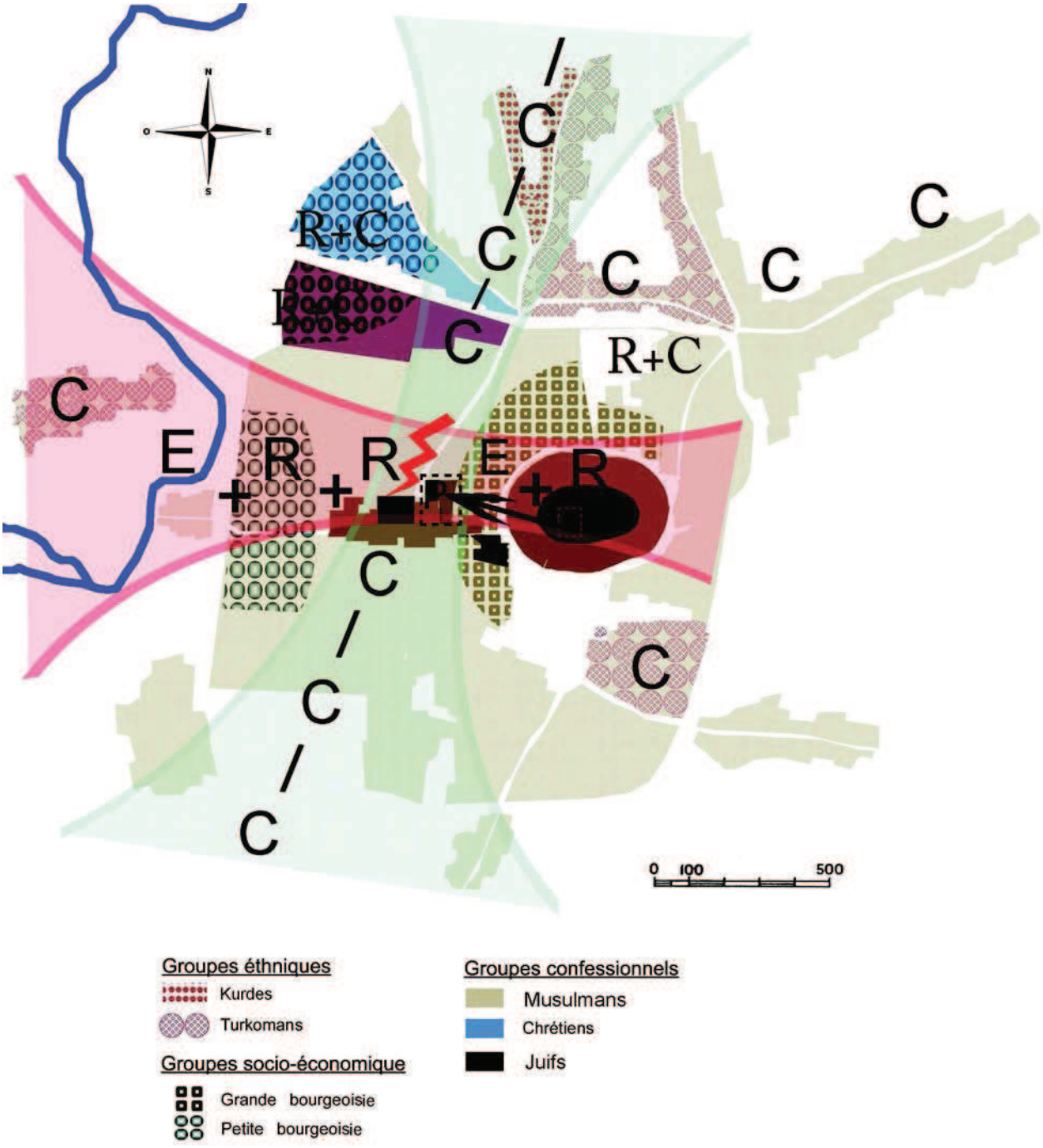

Figure 2.12 : La structure spatiale à l'époque des Mamelouks
source : de l'auteur

- Dans la direction est-ouest, l'alignement des pôles endorégulés compose une « ligne de crête » abstraite valorisée par des édifications monumentales et des quartiers prestigieux : la Citadelle (R) sur la colline

avec à ses pieds l'ancien palais des émirs transformé en tribunal (R), la grande mosquée reconstruite (R), puis vers l'Ouest un quartier intra-muros de riches négociants musulmans (R) qui sont aussi établis dans un autre quartier extra-muros (évasion) ;

- dans la direction nord-sud, l'alignement des secteurs exorégulés densément bâtis compose une « ligne de talweg » abstraite plus faiblement valorisée par des quartiers modestes (C) qui accueillent une population d'artisans et de petits commerçants musulmans ;

- au cœur de la ville, la superposition de ces deux axes abstraits et différenciés configure un « seuil » qui couple les qualités d'occupation spatiale endorégulée et exorégulée (R/C), là où se trouve le quartier très animé de *Suwayqat Ali* avec son Grand Bazar qui concurrence les anciens souks situés à proximité de la grande mosquée et qui se prolonge jusqu'au marché aux chevaux flanqué de plus petites mosquées construites par les Mamelouks, ainsi que de nombreuses maisons d'habitation, de boutiques, de fours, de bains, de pressoirs, d'écuries, de caravansérails et d'auberges constitués en *waqf* (donation faite à perpétuité dans le droit islamique).

La configuration de seuil organise un espace où prennent place une diversité de communautés : les dirigeants religieux et politiques, ainsi que les riches négociants du quartier *Al-Jalloum* le long de la ligne de crête (R/E); les petits commerçants, les artisans et les classes populaires le long de la ligne talweg (C) ; le quartier juif agrandi au nord-ouest (R/C) et le quartier *Al-Jebailé* des petits bourgeois arabes au nord-est (R/C), l'un et l'autre intra muros et situés à l'interface de l'aire d'influence de la ligne de crête côté sud et de celle de la ligne de talweg côté nord ; les faubourgs extra muros (C) où se trouvent les nouvelles communautés chrétiennes et kurdes ; enfin, le quartier de *Suwayqat Ali*, où se mélangent les groupes sociaux, ethniques et confessionnels, se localise dans le seuil (R/C), c'est-à-dire au croisement des lignes de crête et de talweg. Or nous allons voir dans la suite du présent chapitre et dans le chapitre suivant que cette structure spatiale s'est consolidée pendant la période ottomane et qu'elle a résisté aux interventions urbanistiques survenues au cours du XX^{e} siècle.

2.8 L'époque ottomane (1516-1918)

Les Ottomans avaient développé leur émirat au XIV^{e} siècle, leur ancienne capitale étant Bursa, une ville du nord-ouest de l'Anatolie. Au cours du XV^{e} siècle leurs conquêtes se sont tournées vers l'Occident et la mer Noire. Constantinople est enlevée aux Byzantins en 1453 et devient la capitale de l'Empire en 1457. Dans la foulée d'un déploiement armé irrésistible dans les pays arabes, le Nord de l'Irak, la Syrie, la Palestine et l'Égypte sont conquis en quelques années avec une partie du nord d'Afrique. Alep est prise en 1516, après une bataille avec les Mamelouks en Marj-Dabek, une commune située à 50 km au Nord.

Les Ottomans ont occupé toute la rive sud de Méditerranée jusqu'à la frontière du Maroc actuel. La Méditerranée devient un lac ottoman, sauf pour l'Italie, la France et l'Espagne qui échappent de la domination d'Istanbul.

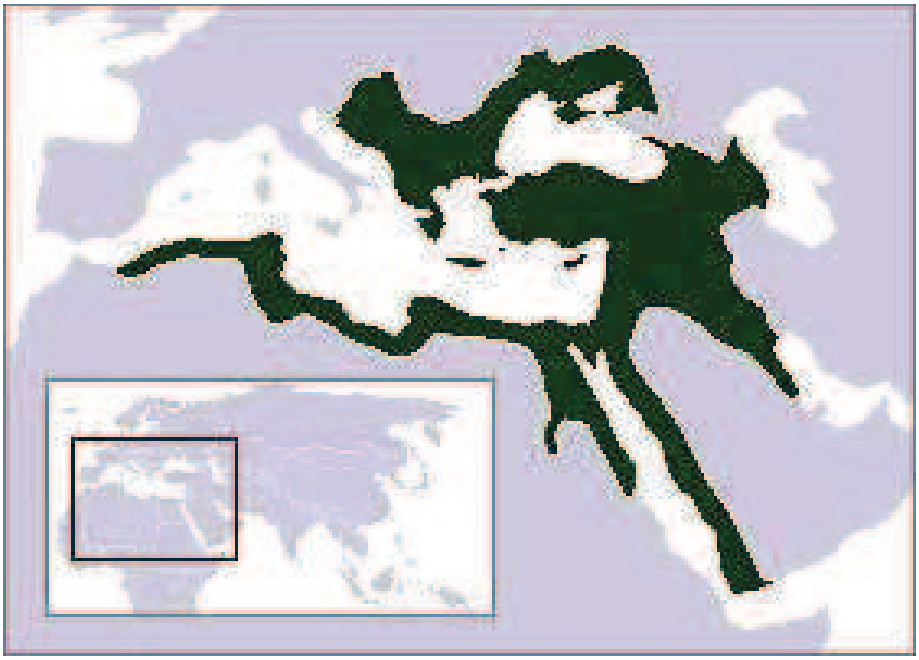

Figure 2.13 : L'Empire ottoman
source : http://fr.wikipedia.org

Alep était jusqu'alors une ville frontalière. Pôle économique d'importance, son rôle était aussi défensif, contre les Francs à l'époque des Ayyoubides ou les Turcs à l'époque des Mamelouks. En revanche, à l'époque ottomane :

> *« Alep n'est plus en bordure mais au centre d'un territoire, au carrefour des provinces arabes orientales et méridionales et de*

> *l'Anatolie turque, à proximité de la Méditerranée et de la Mésopotamie. Elle profite largement de l'ouverture de son espace, demeurant pendant au moins un siècle le principal marché de tout le Levant et restant longtemps la troisième ville ottomane après Istanbul et La Caire »* (David, 2002 : 192).

Dans ce nouveau contexte géopolitique, Alep a pu accroître ses échanges commerciaux avec l'Occident, les riches négociants Vénitiens et Génois étant autorisés d'y tenir des comptoirs permanents. Après le déclin de Venise, les échanges se sont tournés par la suite vers Marseille, Londres, Bruges et Amsterdam pour le négoce avec le Levant, les puissances européennes disposant d'un statut privilégié concernant la protection des marchands et les droits de douane moins élevés.

> *« Le premier consulat français est fondé à Alep en 1562, suivi par celui des Britanniques puis celui des Hollandais (…) Alep fut donc l'un des sites exotiques les plus connus du contact entre l'Europe et l'Empire ottoman »* (David, 2002 : 192).

Pendant cette période de forte prospérité économique, Alep investit une part importante de sa richesse dans la construction de bâtiments de prestige au cœur de la vieille ville (voir Figure 2.14). Douze khans (caravansérails) sont alors édifiés en pierre et garnis de balustres richement décorées. Ce sont ce que l'on appelle des *wakfs*, c'est-à-dire des fondations religieuses impériales financées par des gouverneurs ou des grands vizirs qui accueillent des marchands et des pèlerins surtout étrangers. Parmi les nombreuses constructions, mentionnons le khan *Al-Wazir* aussi appelé le khan du *Vizir* (indiqué en 1 sur la figure) qui fut bâti en 1682 et qui constitue le principal lieu de négoce pour les produits du coton. Également, le khan aux Cordes qui abrite le Consulat de France (en 4 sur la figure) ainsi que le khan des Vénitiens (en 5), le khan aux Soies (en 7) et les deux khans au Tabac (en 10 et 11). D'autres khans non indiqués sur la figure méritent d'être signalés : le khan *Al-Burghul* qui accueillait le Consulat britannique jusqu'au début du XXe siècle et le khan *Al-Nahhaseen* qui hébergeait le Consulat belge et qui fut le lieu de vente des chaussures avec 84 boutiques.

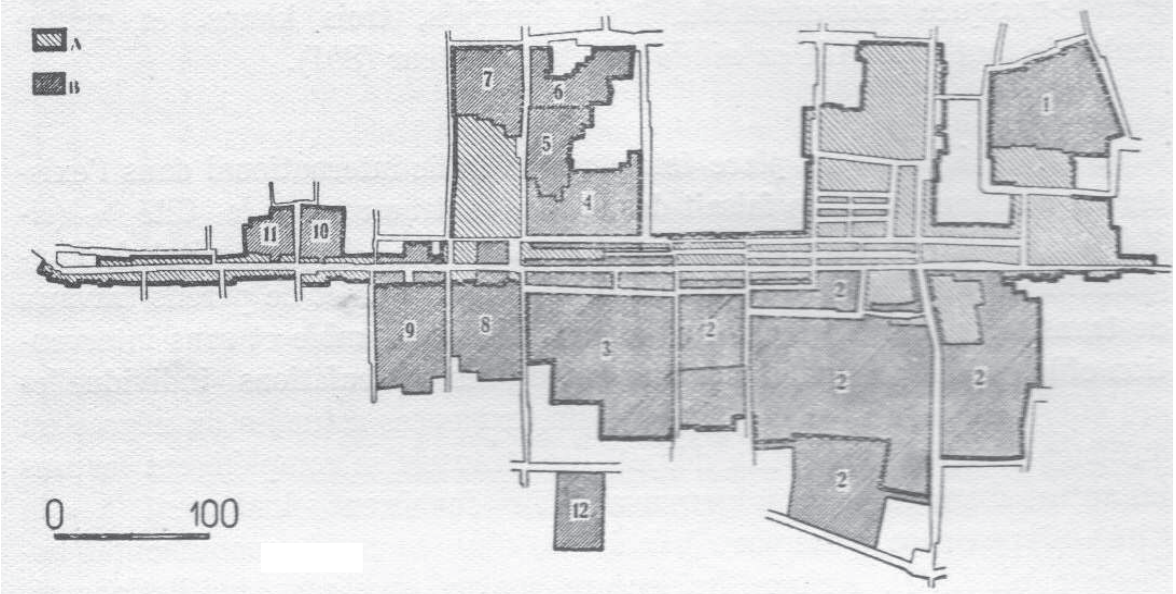

Fig. 52. — Les constructions ottomanes dans la Cité.
A. — Limites de la Cité.
B. — Construction ottomane.
1. — le khan du Vizir.
2. — le wakf de Doukagin-zadè Mehmet-pacha.
3. — le wakf d'Ibrahim-Khan-zadè Mehmet pacha.
4. — le khan aux Cordes et le consulat de France.
5. — le khan des Vénitens.
6. — le khan Neuf.
7. — le khan aux Soies.
8. — la médressé d'Ahmet-efendi Ta-ha-zadè et ses wakfs.
9. — la mosquée de Bahrâm-pacha.
10 et 11. — les deux khans au Tabac.
12. — le khan de Moutyâb Ahmet-pacha.

Figure 2.14 : Les constructions ottomanes dans le souk
source : Sauvaget, 1941: 213

Une autre construction ottomane remarquable est sans aucun doute l'imposant waqf de *Ipsher Pasha* (du nom du *wali* qui a financé son édification) situé dans le faubourg nord de la vieille ville où habitait la bourgeoisie chrétienne (voir Figure 2.15). Fondé en 1653, l'ensemble couvre une superficie de 6224 m^2 et il se compose de plusieurs bâtiments d'une grande richesse architecturale donnant sur des cours intérieures accessibles de la rue et ouvertes au public. Cette édification monumentale comprend une mosquée avec sa cour et sa fontaine, des boutiques et des cafés alignés sous de hautes arches en pierre, un souk pour la vente de textiles, ainsi qu'un four à pain. En plus des fonctions religieuse et commerciale, ce *waqf* possède de nombreux ateliers pour la fabrication artisanale de textiles et de bijoux. L'endroit constitue un lieu de rencontre très fréquenté et un espace de production faisant vivre les habitants du quartier.

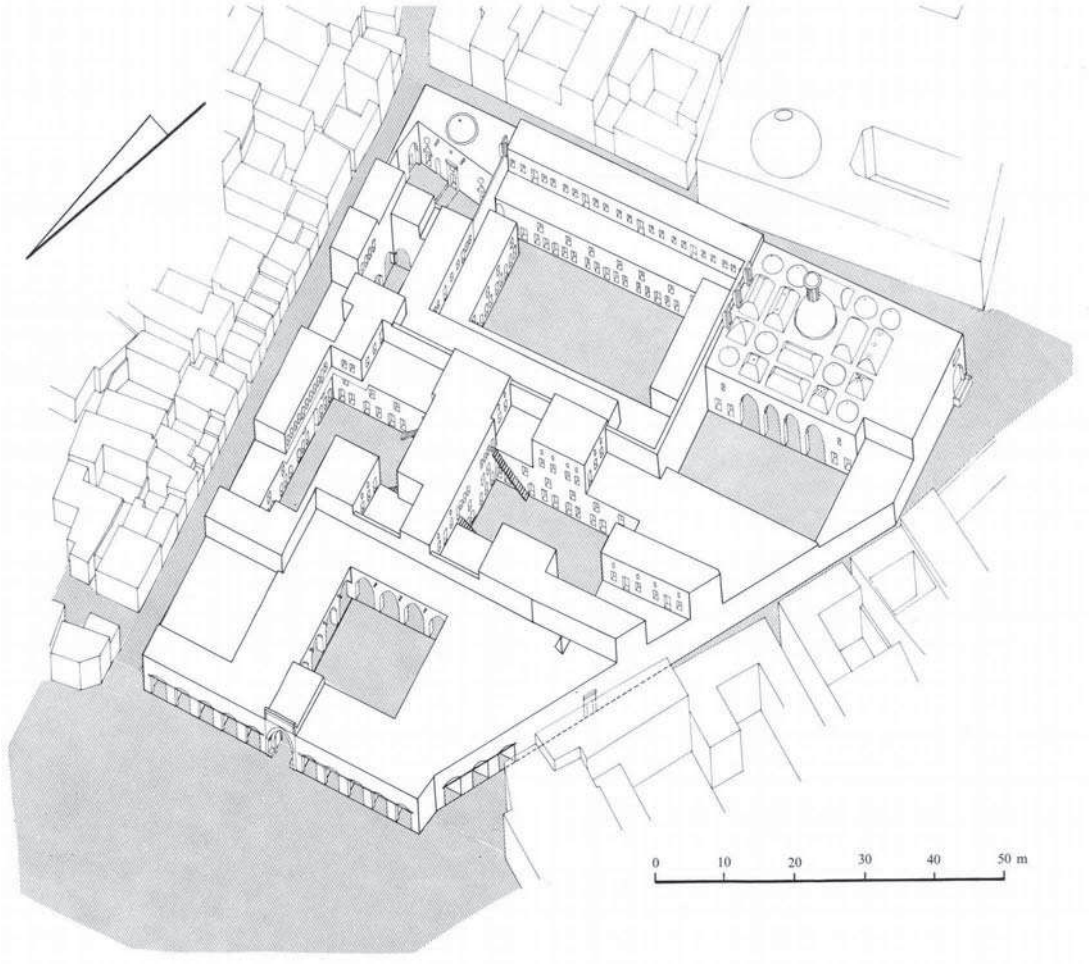

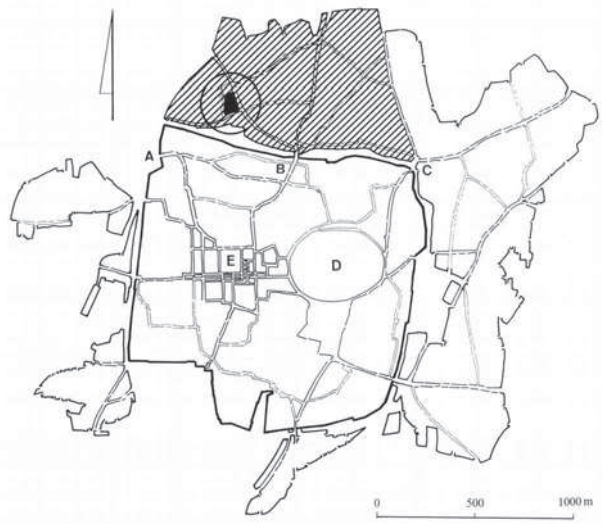

A: *Bāb al-Faraj*
B: *Bāb al-Naṣr.*
C: Bāb al-Ḥadīd.
D: Citadelle.
E: Grande mosquée.

Figure 2.15 : Le *waqf* de *Ipsher Pasha* dans le quartier chrétien
source : David 1982

L'essentiel de l'urbanisation à l'époque ottomane a consisté à valoriser concrètement la structure spatiale auparavant mise en place par les Mamelouks selon une configuration de seuil (voir Figure 2.16).

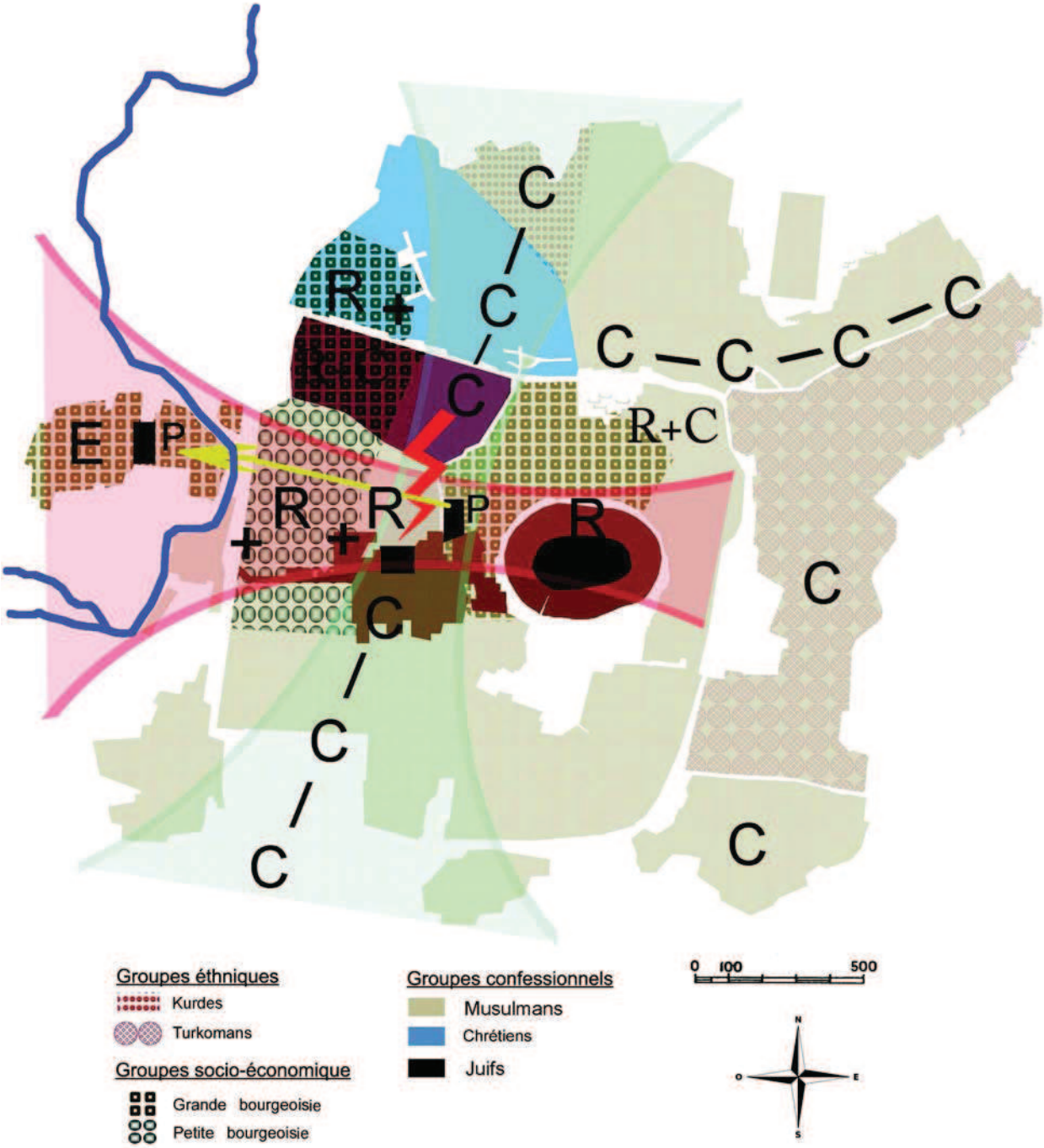

Figure 2.15 : La structure spatiale sous les Ottomans
source : de l'auteur

- Au nord-ouest de la ville, le quartier *Al-Jdaideh* est devenue à la fin de l'époque ottomane le nouveau centre moderne (R) avec l'implantation du *waqf* de *Ipsher Pasha* autour duquel habitaient principalement les commerçants chrétiens.

- Le rassemblement endorégulé s'est maintenu au nord-ouest de la Citadelle dans le quartier *Al-Farafra* et une partie sud du quartier *Suwayqat Ali* où résidaient les grandes familles ottomanes et les dirigeants politiques. Pour leur part, les petits bourgeois et les familles nobles musulmanes ont conservé leur position dans le quartier *Al-Jalloum* à l'Ouest de la Citadelle (R).

- Une dynamique d'évasion endorégulée fut amorcée dès les dernières décennies de l'époque ottomane avec la formation d'un quartier bourgeois à l'Ouest de la vieille ville (E), là où auparavant étaient logés des juifs et des chrétiens. La palais du gouverneur délégué d'Istanbul y a pris place (R) renforçant ainsi la ligne de crête dans la direction ouest et qui s'appuyait à l'Est sur la Citadelle et la Grande Mosquée.

- La dynamique de concentration exorégulée poursuit son développement le long de la ligne la ligne talweg nord-sud (C) qui accueille les populations modestes et les migrants provenant des campagnes dans les faubourgs populaires.

2.9 Analyse morphologique du quartier *Jdaideh*

Pour terminer ce chapitre sur la formation d'Alep dans la longue durée, nous souhaitons proposer un exemple d'analyse morphologique d'un quartier principalement développé au cours de l'époque ottomane. Il s'agit du quartier *Jdaideh* dont la fondation remonte aux Mamelouks qui avaient amorcé l'édification d'un petit faubourg au Nord de la ville séparé de celle-ci par un fossé et une muraille. Devenu un quartier qui s'est densifié entre les XVI^{e} et XIX^{e} siècles grâce à des investissements ottomans, *Jdaideh* accueille une population chrétienne et il est reconnu depuis longtemps pour ses activités industrielles de production de textiles (Al-Assadi, 1984). Ses tissus bâtis alignés le long des rues sont composés de résidences avec patio et l'on y trouve également une place de marché offrant des produits de luxe (voir Figure 2.16).

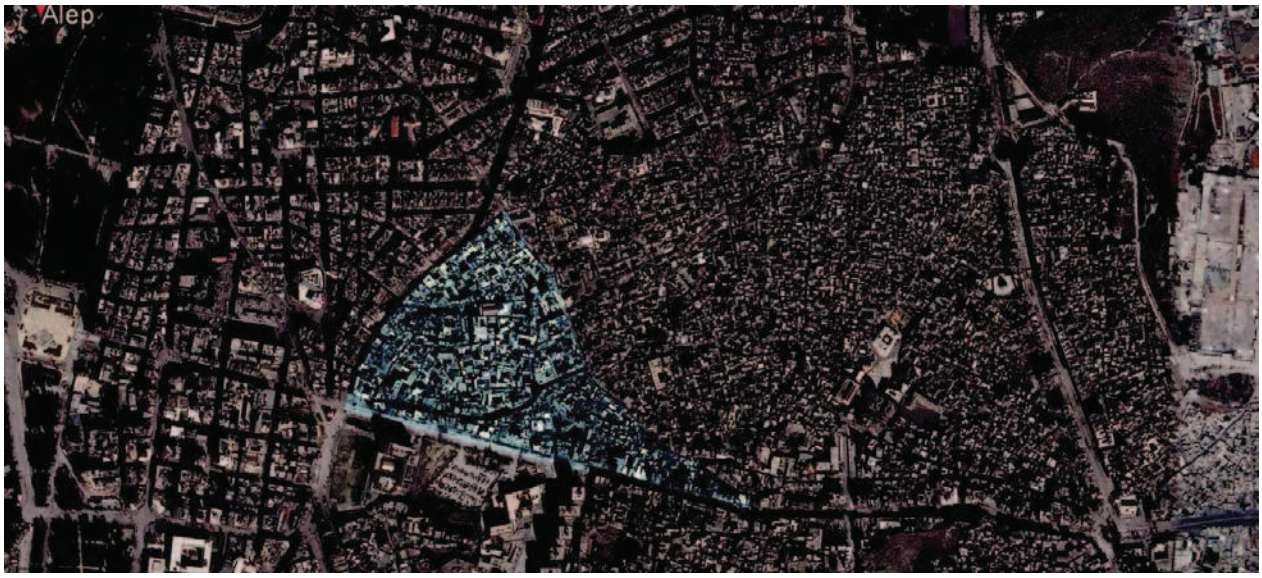

Figure 2.16 : La situation du quartier *Jdaideh* dans les tissus bâtis de la ville
source : de l'auteur sur fond de *Google Earth*

Jdaideh

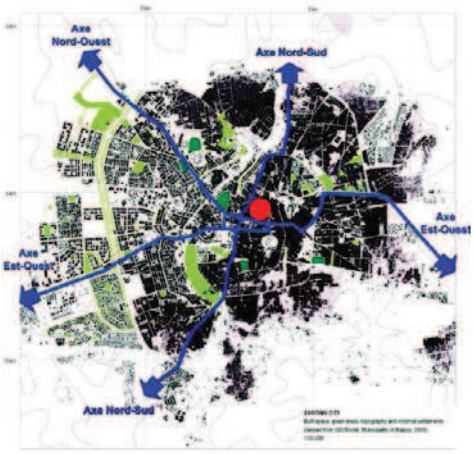

***Jdaideh* :**
Situé au nord de la vieille ville, ce quartier est séparé par l'ancien fossé et les murailles. Il est connu pour ses maisons à patio et sa place de marché où l'on trouve des produits de luxe.

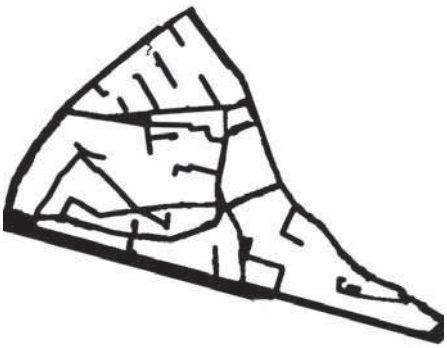

Figure 2.17 : Le rapport de figure/fond dans le quartier *Jdaideh*
source : de l'auteur

L'analyse du rapport figure/fond montre une nette domination des pleins sur les vides avec une forte densité de bâtiments répartis par un réseau de petites rues étroites. Les bâtiments présente les traits typologiques de l'architecture arabo-musulmane avec peu de fenêtres donnant sur la rue et des façades sobres, les ouvertures et les éléments de décoration étant reportés à l'intérieur et autour du patio pour séparer les espaces privés de l'espace public. De la masse des bâtiments résidentiels se détache l'imposant *waqf* de *Ipsher Pasha* que nous avons décrit plus haut. Quant au fond, il consiste en réseau irrégulier de rues, avec des places publiques, des passerelles entre les bâtiments et des patios à l'intérieur. Les liaisons peuvent être interprétées comme étant organique selon la définition de Trancik (1986). La largeur des rues est adaptée aux cheminements piétonniers et le rapport public/privé est hiérarchisé entre l'usage publique pour les rues principales, l'usage semi-publique pour les rues secondaires, l'usage semi-privé pour les cul-de-sacs et l'usage privé pour les cours intérieures. (voir Figures 2.17 et 2.18).

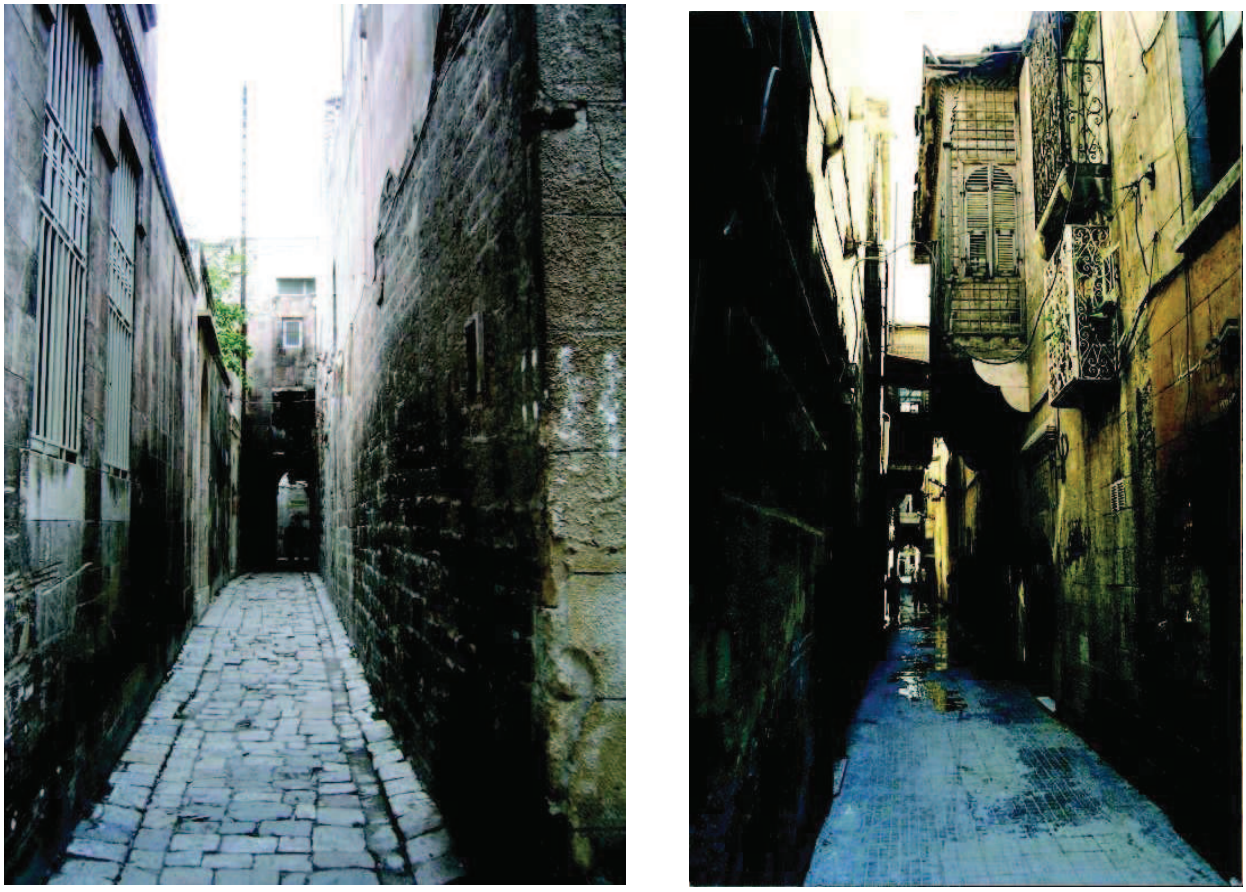

Figure 2.18 : Vues des rues du quartier *Jdjaideh*
source : de l'auteur

Chapitre 3

Alep au XX^{e} siècle, à la recherche d'une forme métropolitaine

3.1 L'évolution des formes urbaines sous le mandat français

A la suite du traité de Sèvre en 1920, un nouveau découpage administratif et politique partage le Proche-Orient entre les Français et les Britanniques. Le vaste territoire qu'unifiait l'ancien Empire ottoman se trouve désormais fragmenté en plusieurs petites nations souveraines et séparées les unes des autres par des frontières. Dans ce contexte, Alep est englobée dans les États du Levant sous mandat français et perd sa zone d'influence, notamment à l'Ouest et au Nord. Alors qu'autrefois, selon Balanche : *« Alep avait toujours été une ville de marches, de contact, de transition, de passages, un carrefour, un lieu d'échange entre cultures, une ville polyglotte, limite entre monde arabe et monde byzantin puis turc »* (2014 : 45), la ville dépend maintenant de Damas qui est promue au rang de capitale du nouvel État syrien en voie de configuration (voir Figure 3.1).

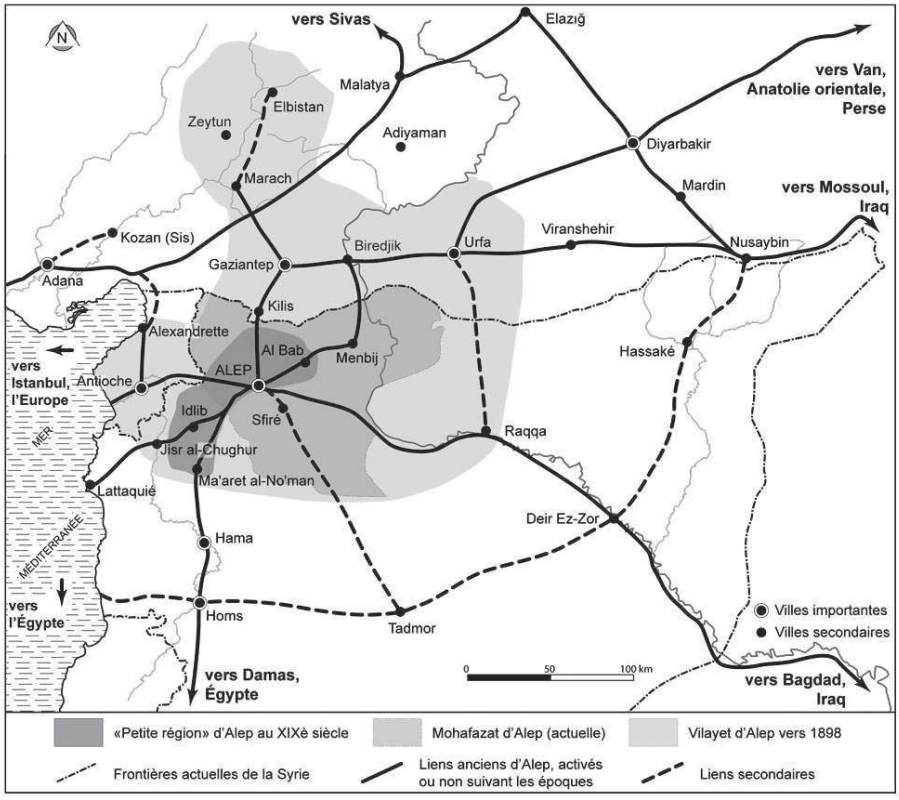

Figure 3.1 : Territoires et réseaux d'Alep aux XIX^{e} et XX^{e} siècles
source : David, 2014

Sous le mandat français (de 1920 à 1946), le rôle majeur confié à Alep est surtout économique, avec la présence de nombreuses entreprises européennes souvent

représentées sur place par des dirigeants issus de la communauté arménienne et chrétienne, ainsi que par la prédominance d'une classe d'entrepreneurs provenant de l'aristocratie sunnite. Sa zone d'influence et de chalandise se tourne vers les routes commerciales de l'Est, alors que vers l'Ouest la ville s'ouvre sur le commerce maritime méditerranéen en vertu d'abord de sa liaison avec le port d'Alexandrette, puis quand celui-ci tombe sous le contrôle des Turcs en 1936, elle est desservit pour un temps par le port de Beyrouth, grâce à la ligne de chemin de fer Alep-Homs-Tripoli, en attendant le nouveau port de Lattaquié inauguré en 1956.

3.1.1 Transformation des formes urbaines et changement de modes de vie

Entre 1865 et 1925, Alep connaît une forte croissance démographique, soutenue par un certain nombre de réformes majeures et de plans d'aménagement (David, 1972 : 215). En 1865, l'administration ottomane confère à Alep le statut de municipalité autonome. L'activité urbanistique reste toutefois assez modeste avec des projets ponctuels sans vision globale de l'agglomération. Le quartier neuf d'*Aziziyyeh* est aménagé en 1868 selon un plan orthogonal et accolé à l'ancien quartier chrétien de *Jdeideh-Salibeh* qui date du XV^{e} siècle (Al-Asadi, 1984). En 1885, un autre quartier neuf au plan orthogonal, celui de *Jamiliyyeh*, est établit en périphérie et au-delà de la rivière *Qwaiq*, à un kilomètre au Sud-Ouest de *Bab el-Faraj* et à près de quatre kilomètres de la Citadelle (Al-Asadi, 1984). La croissance urbaine en cette fin du XIX^{e} siècle est peu dense et limitée autour de lieux précis : au Nord-Ouest autour de deux gares de chemin de fer en 1901-1902 et au Nord avec les quartiers d'*El-Nayal* et de *Hamidiyyeh (*Al-Asadi, 1984*)*. Il faut attendre le mandat français pour voir se densifier et se développer tous ces nouveaux quartiers (*Jamiliyyeh, Aziziyyeh, Boustan-Culab, Tilal,* la gare de *Baghdad, El-Nayal* et *Hamidiyyeh*).

En 1925, le général Sarrail est nommé Haut Commissaire d'Alep. Il promulgue l'année suivante un nouveau régime foncier et fait réaliser le premier cadastre de la ville. Le temps des grands travaux est venue : en 1928 commence la construction du Sérail et un an plus tard sont achevés l'usine électrique, ainsi que l'éclairage public (Al-Asadi, 1984). Un service d'urbanisme rattaché au Ministère de l'intérieur syrien est créé et en 1931 Sauvaget termine son inventaire des monuments historiques (Al-Asadi, 1984). S'appuyant sur les cartes du cadastre, un premier plan d'ensemble de la ville voit le jour. La municipalité confie ensuite à l'urbaniste René Danger le soin

d'établir un schéma d'urbanisme appelé le « Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension d'Alep » (David,1972) qui écarte par principe les opérations touchant la ville ancienne et concentre son effort sur le développement de certaines zones qu'il s'agit d'adapter aux impératifs de la modernité. En cela, le plan partage les préoccupations avant tout esthétiques des urbanistes occidentaux œuvrant dans les villes d'Afrique du Nord sous colonisation française (David, 1972). Il est attentif à la conservation de la vieille ville à l'identique et privilégie le développement d'une ville moderne à l'extérieur des murs pour les populations bourgeoises plus ou moins européanisées, les fonctionnaires français et les étrangers. Seules deux percées jugées indispensables sont réalisées afin de relier la périphérie au centre administratif, le point de jonction entre la ville ancienne indigène et la ville nouvelle à l'européenne étant la porte de *Bab el-Faraj* qui devient un nouveau centre attractif avec sa célèbre place l'horloge.

Figure 3.2 : La place de l'horloge dans le quartier de *Bab el-Faraj*
source : Mobayed, 2006

3.1.1.1 Le plan Écochard (1932)

Au sein du service d'urbanisme et placée sous la tutelle des travaux publics de la municipalité, une commission composée de techniciens français et syriens se voit

chargée en 1936 de l'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme sous la direction de Michel Écochard (Al-Asadi, 1984). Approuvé en 1938, l'objectif principal de ce plan concerne l'extension de la ville vers l'Ouest. Les servitudes techniques y sont formulées de façon très précises. La hauteur des immeubles doit être limitée à trois étages. Les parcelles doivent recevoir des immeubles sur 50 % de leur surface au maximum. Un recul important du bâti le long des grandes avenues est prévu pour laisser place à des jardins. Sont également proposés le zonage des cultures maraîchères et des industries susceptibles de nuisances, ainsi que la transformation des terrains marécageux en bordure du *Qwaiq* en un grand parc de promenade qui sera réalisé en 1948-1950. Au final, la vieille ville est peu touchée et les projets prévus en périphérie à peine amorcés, seules les grandes percées modernes dans le tissu ancien et la revalorisation des sites historiques voient le jour (David, 1972).

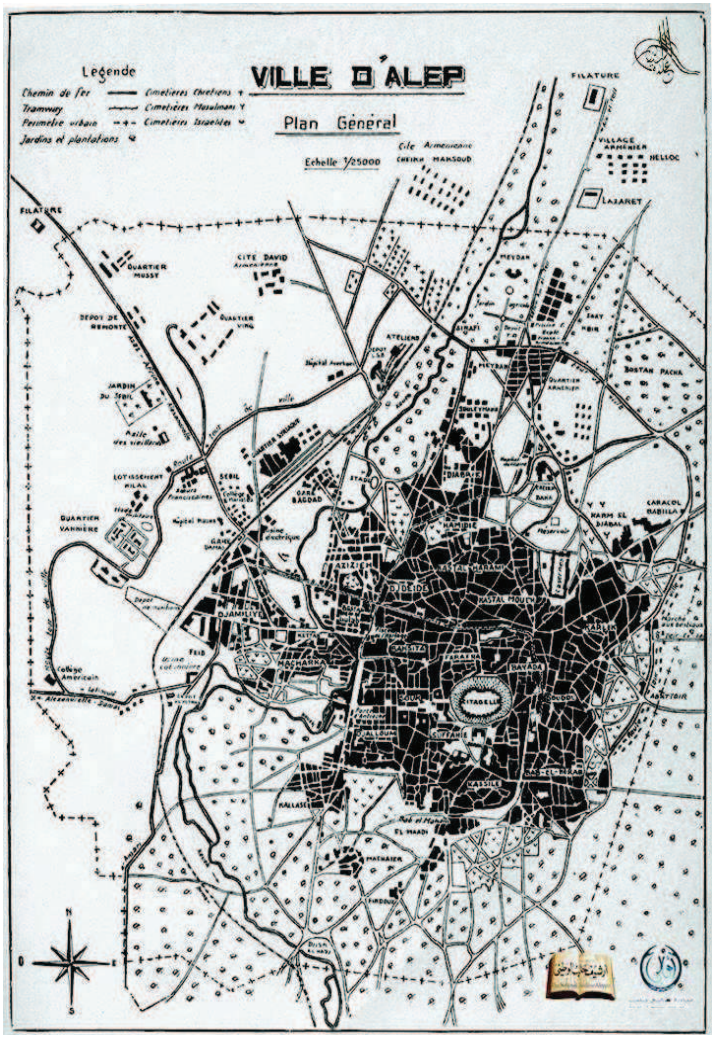

Figure 3.3 : Le plan directeur d'Écochard en 1938
source : Archive de la municipalité d'Alep

3.1.1.2 Le plan d'André Gutton (1954)

Quelques années après l'indépendance syrienne en 1946, Alep connaît une forte croissance démographique avec la venue d'une population pauvre provenant de la campagne. Ce processus de concentration spontanée dans les quartiers anciens et passablement dégradés du sud-est de la Citadelle s'accompagne d'un accroissement de divers problèmes sociaux comme la pauvreté, la mendicité, la marginalité, voire la criminalité. Pour y faire face, la municipalité prend le parti de transformer de façon radicale les quartiers populaires de la vieille ville. En bouleversant la forme urbaine, par l'élargissement des rues préexistantes, la percée de rues nouvelles ou encore la destruction des vieux immeubles, on envisage d'opérer un renouvellement social en suscitant l'arrivée d'une population plus aisée qui entraînerait la dispersion des plus démunis, provoquant ainsi la disparition des liens de solidarités entre les habitants de ces quartiers et la suppression de modes de vie séculaires (Bdeiwi, 1986). L'autre objectif de la municipalité, qui n'est pas sans rapport avec le précédent, concerne l'accès à la circulation automobile afin d'accroître la liaison entre les nouveaux quartiers périphériques et la *Mdineh*, l'ancien centre commerçant et administratif situé au cœur de la vieille ville entre la Citadelle et la porte de *Bab Antakieh*, laquelle était alors en plein développement, la construction du nouveau Sérail en face de la Citadelle devant hâter ce processus de rassemblement administratif au centre.

C'est dans cette visée que la municipalité confie en 1952 à l'architecte français André Gutton la préparation d'un nouveau plan d'urbanisme. Celui-ci ne romps pas complètement avec les plans élaborés sous le mandat français, ceux de Danger en 1933 et d'Écochard en 1938. On y trouve en effet la même logique générale d'urbanisation basée sur un alignement des immeubles le long de grands boulevards et des intentions similaires concernant l'accès accru des véhicules par des percées dans les tissus anciens. Mais le plan Gutton ne se limite pas à la reprise des propositions antérieures. Il innove en formulant certaines idées nouvelles afin de créer un subtil équilibre entre l'ancien et le nouveau.

Tout en dénonçant la présence des taudis dans les quartiers traditionnels, il défend en effet l'idée d'une conservation et même d'une mise en valeur de la vieille ville. Les percées s'y feront seulement au sein des secteurs d'habitation et non pas dans les secteurs commerciaux auxquels il ne souhaite pas toucher. Cela permettra de garder les liens solidarité qui s'épanouissent dans ces lieux très animés tout en

remplaçant les immeubles délabrés par d'autres plus confortables et de meilleure qualité. Également le plan Gutton s'appuie sur la reconnaissance d'Alep en tant que nœud multiséculaire des grandes routes liées au commerce au loin en proposant de maintenir sur place et même de développer le centre administratif au pied de la Citadelle (le siège du gouverneur, les services de l'immigration et le palais de justice) et d'ouvrir le vieux centre commercial et administratif à la circulation automobile. A partir du cœur de la ville ce sera surtout la direction est-ouest (celle des grandes routes allant de la mer vers le désert) qui fera l'objet d'interventions notables telles que la localisation des terminus de bus et l'installation des nouveaux grands magasins aux portes de la ville. A l'intérieur de l'enceinte, la vieille ville est séparée du tissu bâti de la périphérie par un boulevard circulaire à partir duquel doivent converger des rues vers le centre des activités traditionnelles.

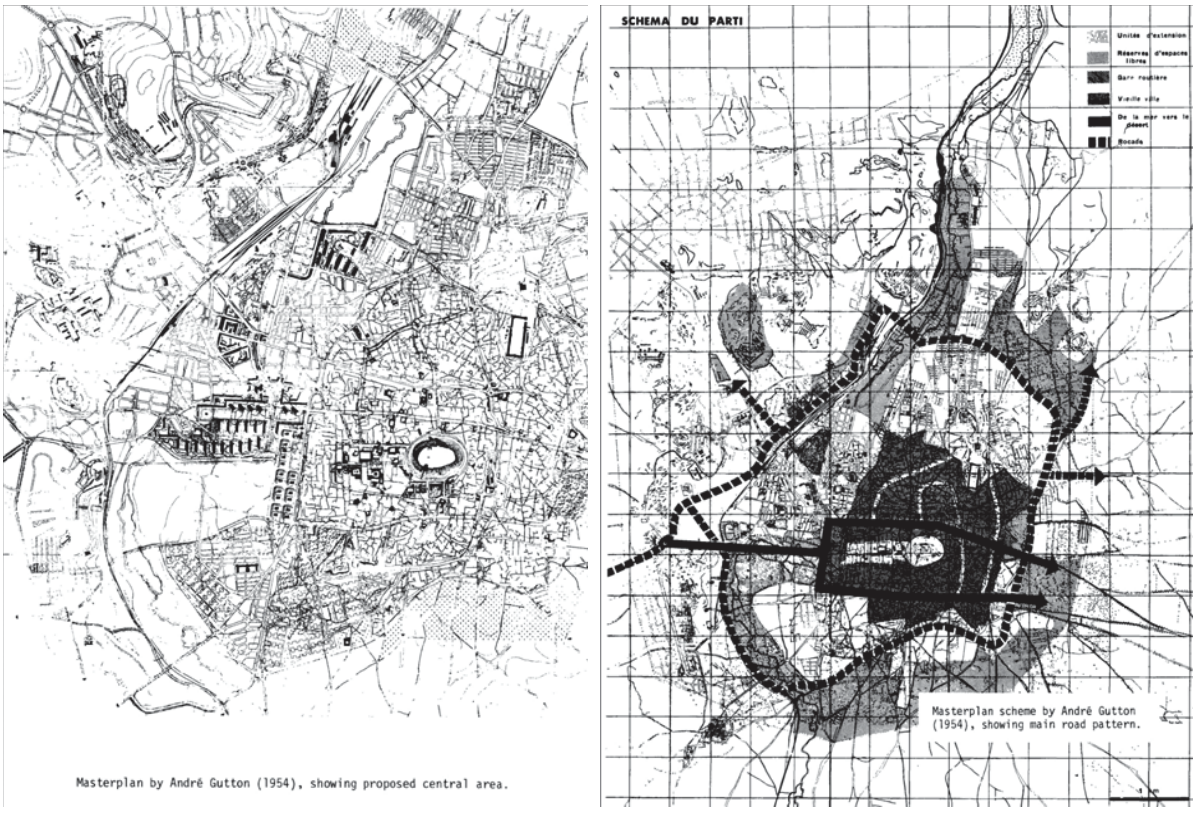

Figure 3.4 : Le plan directeur de Gutton en 1954
source : Archive de la municipalité d'Alep

La séparation de la vieille ville des quartiers extérieurs proposée par le plan Gutton repose sur un principe selon lequel il convient de « dégager pour exposer et mettre en valeur » qui a été critiqué par certains pour son européocentrisme (Zaïm, 1987). Dans les villes arabes en effet, la valeur et la richesse s'exposent plutôt à l'intérieur des maisons et non à l'extérieur, de même que l'intimité ne se montre pas à la vue des spectateurs de la rue par de grandes fenêtres mais elle est cachée par des murs pleins.

La mise en œuvre du plan Gutton a débuté dans les années 1970 avec la construction du nouveau palais de justice dans la zone administrative à proximité de la Citadelle. Certaines percées dans les quartiers anciens au Nord de la Citadelle ont aussi été réalisées partiellement. Par exemple, la rue *Sejen* coupa en deux le quartier *Farafrah* dont des pans entiers du tissu bâti furent démolis. Mais, durant ces mêmes années, les projets d'adaptation à la vie moderne par l'élargissement et la rectification de la voirie traditionnelle fit l'objet de nombreuses contestations jusqu'à ce que le classement de la ville historique au patrimoine mondial de l'Unesco stoppe toute velléité d'intervention dans les tissus anciens (Bianca,1980).

Avec l'ouverture du pays à la modernisation et grâce aux ressources aussi bien matérielles qu'intellectuelles qui provenaient de l'Occident, le mandat français est parfois présenté comme un « fait marquant la fin d'une longue léthargie de la ville arabe en Syrie » (Fries, 1992). Le même auteur met toutefois en garde contre cette vision quelque peu caricaturale et ethnocentrique qui ne convient pas à l'évolution lente de la ville dans la longue durée. Selon lui, celle-ci serait soutenue par des passéistes qui attribuent aux seuls Français la destruction de la ville millénaire au nom de la modernisation et interprètent l'événement politique de la colonisation comme une rupture urbaine, tandis que pour des orientalistes comme Sauvaget il y aurait plutôt une continuité dans l'intention de modernisation qui trouverait sa source dans la réforme ottomane au XIX^{e} siècle, se poursuivrait sous le mandat français et s'épanouirait après l'accession à l'indépendance de la Syrie.

La réforme ottomane (dite *Tanzimat*) annonce en effet ce que le XX^{e} siècle verra se concrétiser avec l'apparition d'abord à Istanbul puis à Alep de nouvelles formes urbaines liées à des préoccupations d'hygiène et de circulation comme l'alignement des bâtiments le long de larges avenues et le lotissement des terrains à bâtir selon une grille orthogonale. A Alep, ces formes sont projetées dès la fin du

XIX^{e} siècle avec la construction de nouveaux quartiers comme ceux de *Aziziyyeh* et de *Jamiliyyeh*. Les formes simples du plan orthogonal sont ici imputables à un règlement de construction qui permet d'évaluer le processus d'appropriation des idées urbanistiques occidentales et de mettre en évidence le croisement ou la superposition de deux urbanismes complémentaires ou antagonistes (Fries, 1992).

3.1.2 Une dynamique endorégulée vers l'Ouest et exorégulée vers l'Est

Les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale sont marquées par le départ massif de la bourgeoisie locale qui souhaite s'éloigner de la vieille ville. Selon David en effet :

> *« La vieille ville […] est ressentie comme impropre à toute vie moderne ; elle apparaît comme le témoin d'un mode de vie inférieur, l'expression d'une architecture et d'un urbanisme primitifs, sans principes, ni ordre, ni clarté, face à la rigueur apparente de la ville moderne. »* (1977 : 19).

Deux mouvements majeurs d'appropriation de l'espace urbain vont se dérouler à compter de l'indépendance syrienne. Le premier concerne ce départ volontaire de la bourgeoisie qui abandonne la vieille ville en faveur des nouveaux quartiers modernes en plein développement au Nord et à l'Ouest. Le second correspond à l'immigration contrainte d'une population pauvre provenant des campagnes environnantes ou du désert, des paysans ou des nomades, qui cherchent à améliorer leurs conditions matérielles d'existence en s'installant dans l'habitat libéré des quartiers anciens ou dans les vastes faubourgs semi-ruraux qui se développent à l'Est et au Sud.

Cette dernière dynamique peut s'expliquer par l'évolution des modes de vie et des activités de production, laquelle a entraîné la désuétude dans la vieille ville de certains services traditionnels qui fonctionnaient jusqu'alors comme des lieux de rencontre privilégiés tels que les hammams, les fontaines publiques ou les cafés, la dégradation profonde des quartiers juifs et chrétiens désertés par leurs occupants et le déplacement vers l'Est des activités industrielles qui occupaient habituellement la *Mdineh*. L'habitat ancien, notamment le système d'impasses, s'est aussi dégradé avec l'élargissement de la voirie et la construction d'immeubles hauts et l'on assiste à une densification de l'occupation des maisons traditionnelles dont les appartements sont divisés en logements plus petits pour permettre l'accueil des nombreux migrants (David, 1977). De ce fait, les espaces privatifs ouverts autour de ces maisons se sont

réduits, les cours étant désormais souvent couvertes pour permettre une occupation maximale des parcelles. Enfin, les larges percées dans le tissu traditionnel ont accru l'usage de l'automobile dans la vieille ville, transformant ainsi plusieurs rues en voies de circulation au détriment des modes de vie traditionnels fondés sur des pratiques piétonnes.

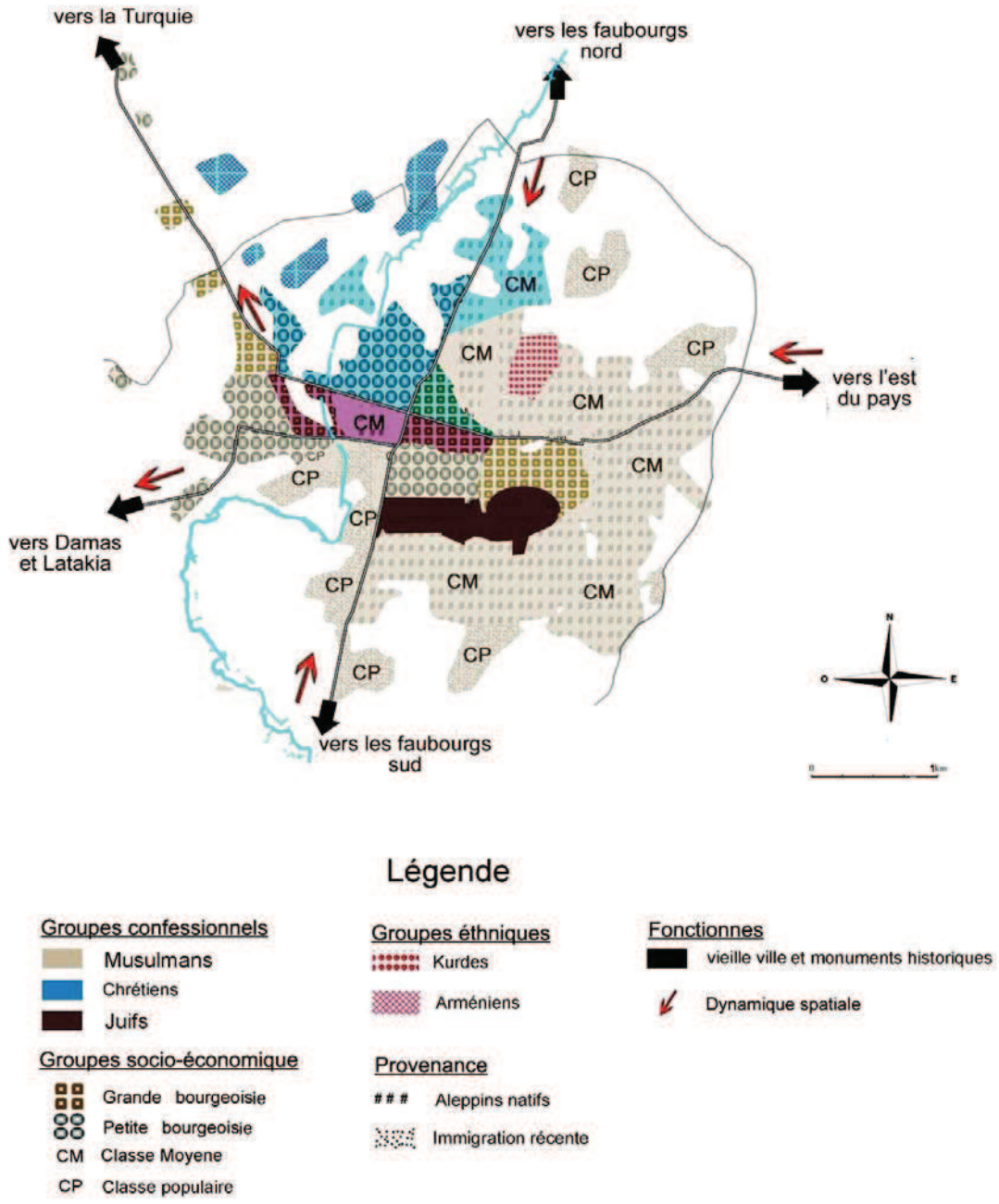

Figure 3.5: La structure spatiale sous le mandat français
source : de l'auteur

Par ailleurs, étant d'origine géographique, sociale et ethnique très variées, les populations nouvellement installées dans les vieux quartiers ont plutôt tendance à se replier sur le groupe familial et à créer de nouveaux cloisonnements, ce qui fait que les relations intercommunautaires et les mélanges se font à l'extérieur des quartiers anciens (David, 1977). La vie sociale à Alep n'est plus centrée sur les souks de la *Mdineh*, mais sur la place de l'horloge devenue à l'Ouest le nouveau centre moderne à la jonction de la vieille ville et du quartier bourgeois de *Bab el-Faraj*, le lieu de côtoiement de toutes les populations. Dans la vieille ville en revanche seuls restent les services les plus élémentaires et quelques activités résiduelles, les services de haut niveau s'installant à l'Ouest. Les dynamiques d'organisation spatiale peuvent se résumer de la façon suivante (voir Figure 3.5) :

- l'évasion endorégulée des bourgeois vers l'Ouest ;

- la concentration exorégulée des nouveaux migrants à l'Est ;

- le rassemblement endorégulé qui se maintient malgré tout dans la *Mdineh* et dans le quartier de *Azizieh* où les bourgeois conservent leur occupation.

3.1.3 Analyse morphologique du quartier *Azizieh*

Concluons nos analyses de l'urbanisme sous le mandat français par une brève étude morphologique du quartier *Azizieh* au Nord-Ouest de la vieille ville et où a débuté les premières évasions venant des secteurs bâtis plus anciens (voir Figure 3.6).

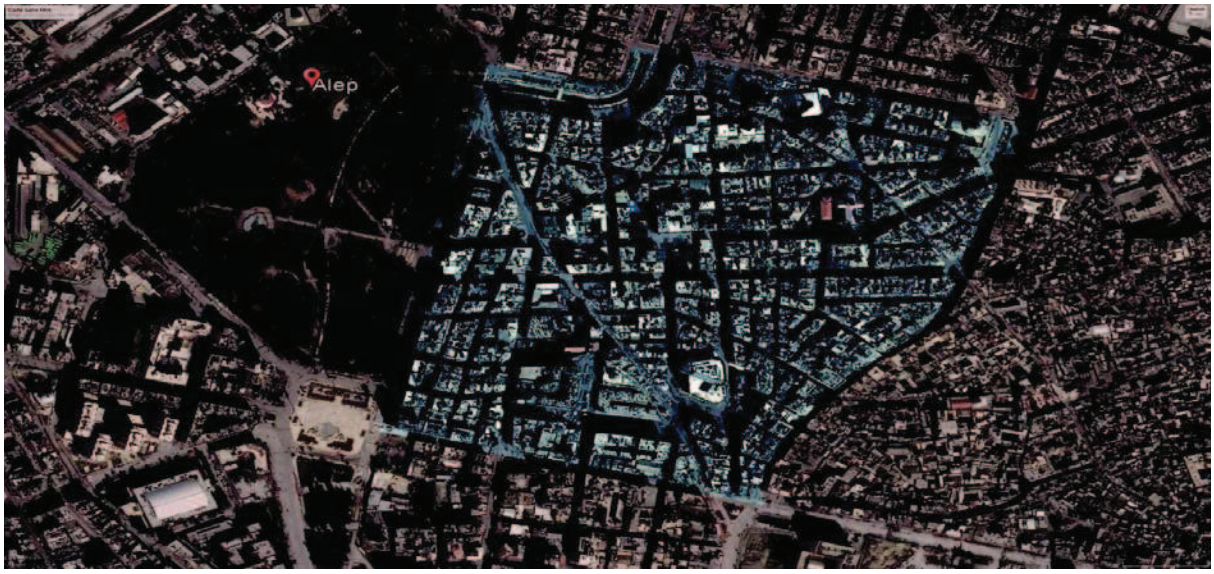

Figure 3.6: Le quartier *Azizieh*
source : de l'auteur sur un fond de *Google Earth*

Azizieh

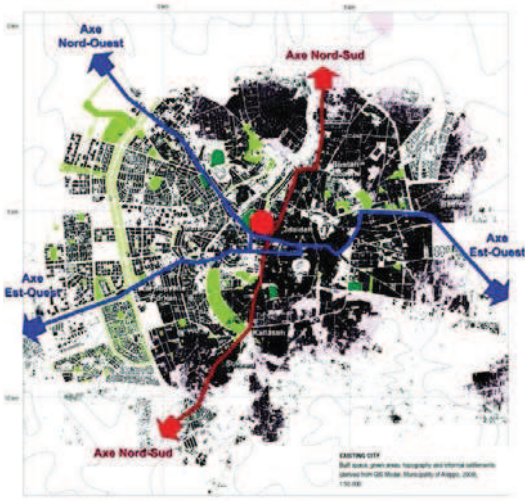

Azizieh est un quartier résidentiel qui se trouve au Nord-Ouest de la vieille ville. Il fut construit à la fin de XIXe siècle par de grandes familles chrétiennes et intégré progressivement au centre ville. Devenu au cours des années 1960 le centre commercial le plus vivant de la ville, il se distingue par son architecture moderne qui cherchait alors à se démarquer des constructions plus traditionnelles. D'un style sobre et fonctionnel, ses immeubles résidentiels ont quatre à cinq étages avec des appartements dotés de balcons et des commerces au rez-de-chaussée. Bordé à l'Ouest par le plus grand parc public d'Alep, le quartier contient beaucoup de restaurants et de cafétérias, ce qui en fait un lieu très fréquenté par les alépins.

Figure 3.7 : Le rapport figure/fond dans le quartier *Azizieh*
source : de l'auteur

L'analyse figure/fond indique une dominante des vides par rapport aux pleins. Les surfaces occupées par le réseau viaire et les autres espaces publiques sont plus importants que celles des bâtiments. Le fond comprend un réseau régulier de grandes avenues et de rues en diagonales ou quadrillées, ainsi que des places plus dégagées. Les liaisons forment une grille (*grid*) selon la définition de Trancik (1986) et les largeurs des voies sont adaptées aux déplacements en voiture. Le rapport public/privé se limite au usages publiques et semi-publique. L'urbanisme moderne

de ce quartier se démarque nettement de l'urbanisme traditionnel du quartier *Jdaideh* que l'on a analysé à la fin du chapitre précédent.

Les immeubles de ce quartiers sont ouverts sur l'extérieur à la différence des fermetures sur rue dans l'architecture traditionnelle. Les rapports public/privé ne sont donc plus les mêmes. Pour leur part, les églises chrétiennes sont les points de repères les plus facilement identifiables et la Place la Liberté située au milieu du quartier forme le nœud principal de la densité urbaine.

Figure 3.8 : Une rue du quartier *Azizieh* à la fin du XX^{e} siècle, source : de l'auteur

3.2 Le développement de la ville jusqu'à 1990

Après le mandat français, la Syrie a commencé à se moderniser à un rythme rapide. Mais ce processus est stoppé en 1963 avec l'arrivée au pouvoir du parti *Al-Baath*. La ville est durement touché. La réforme agraire affecte les entrepreneurs cotonniers et entame la puissance de quelques unes de leurs plus anciennes familles. Une grande partie du secteur industriel est nationalisé, ainsi que les banques et le négoce, ce qui entraîne le départ de nombreux capitalistes alépins pour Beyrouth. Des chrétiens, qu'ils soient commerçants, industriels ou de professions libérales, quittent aussi la ville avec leur famille pour s'installer au Liban, en Europe ou en Amérique (David, 1980).

> *« à une époque où la Syrie est appelée à évoluer de plus en plus rapidement, où le pays s'équipe, où les villes gonflent et se modernisent, Alep semble rester à l'écart de ce mouvement, anémiée, sclérosée, elle contraste avec les autres villes, grandes ou moyennes. Ce retard frappe d'autant plus que l'importance d'Alep dans l'histoire syrienne la met au-dessus de toutes les autres villes jusqu'aux dernières décennies »* (David, 1972 : 237).

Un autre indice de ce déclin est le taux d'accroissement démographique. Alors qu'en 1955 Alep et Damas avaient une population comparable, environ 410 000 habitants, dans les quinze ans qui suivent la capitale syrienne atteint un taux d'accroissement de sa population de 204 % pour seulement 157 % à Alep. En 1970, Damas comptait 836 668 habitants et Alep 639 428 habitants. Un accroissement de deux villes certes, mais le rythme n'est pas le même. En 1970 également, les villes de Raqqa, Tartous et Hassaké possèdent plus de 40 % d'immigrants par rapport à leur population totale, Damas et Homs 26 % et seulement 22 % pour Alep (David,1980).

A la suite d'un mouvement d'opposition politique en 1982, le régime de Damas met en cause le soutien de la bourgeoisie et décide de bloquer le développement économique de la ville. Les travaux de la nouvelle autoroute censé relier Alep au port de Lattaquié sont arrêtés, contraignant ainsi le transport des marchandises à passer par Homs avant d'arriver à destination, soit plus de 16 heures de route au lieu des deux heures prévues. L'autoroute qui devait être achever en 1984 n'est toujours pas terminée.

Au cours de cette période, Alep a perdu une grande partie de ses fonctions traditionnelles dans le négoce et dans la banque : « parmi les 18 500 commerçants recensés en 1970, 6 % seulement sont patrons ou employés dans le commerce de gros » (David, 1980 : 391). Bien que conservant un rôle administratif en tant que chef lieu d'une région administrative placée sous l'autorité d'un préfet délégué par le pouvoir central de Damas, la ville ne peut plus compter pour se développer que sur sa zone d'influence immédiate : « une dizaine de villes secondaires proches, dont elle pompe la substance : Azâz, Harem, Djerablous, Ma'arrat el-Nu'mân, Ras-el-'Aïn, Ariha, Al-Bâb, qui jouent souvent un rôle d'étape dans le mouvement d'exode rural » (David, 1980 : 391). Alep reste ainsi une ville compacte, sans trace d'urbanisation à moins de dix kilomètres de son centre. L'extension urbaine poursuit des tendances déjà amorcées avec l'accroissement des quartiers modernes à l'Ouest et celui des quartiers populaires à l'Est, au Nord et au Sud de la ville.

3.2.1 L'évolution de la croissance urbaine

L'évolution de la croissance urbaine pendant cette période fut marquée par deux projets urbains majeurs : le plan directeur proposé par Banshoya au milieu des années 1970, ainsi que la valorisation de certaines formes urbaines remarquables à

la suite de l'inscription de la vieille ville d'Alep sur la liste des patrimoines mondiaux protégés par l'UNESCO.

L'architecte japonais Gyoji Banshoya s'était fait connaître dès les années 1950 en travaillant au sein de l'atelier ATBAT fondé par Le Corbusier où il avait collaboré à la conception de divers projets de logements collectifs, ainsi qu'à l'élaboration d'un plan d'aménagement pour la ville d'Alger. En 1962, il fut appelé à Alep par Écochard en compagnie de l'urbaniste H. Roral et de l'historien J.C. David afin de participer à la préparation d'un plan d'aménagement de la ville qui prévoyait accueillir 600 000 habitants. Une première étape de ce plan fut déposée en 1969 et concernait le centre historique que Banshoya traitait d'une façon différente de celle que l'on retrouvait dans la proposition de Gutton en 1954. Il a en effet privilégié plutôt le remplacement du périphérique, qui devait entourer la vieille ville dans le plan Gutton, par un autre système de réseaux qu'il appelait « cul-de-sac » et qui consistait à créer des impasses permettant à la fois de desservir les différentes parties du centre historique sans le perturber par un axe traversant, conservant ainsi la cohérence du tissu urbain ancien (voir Figure 3.9).

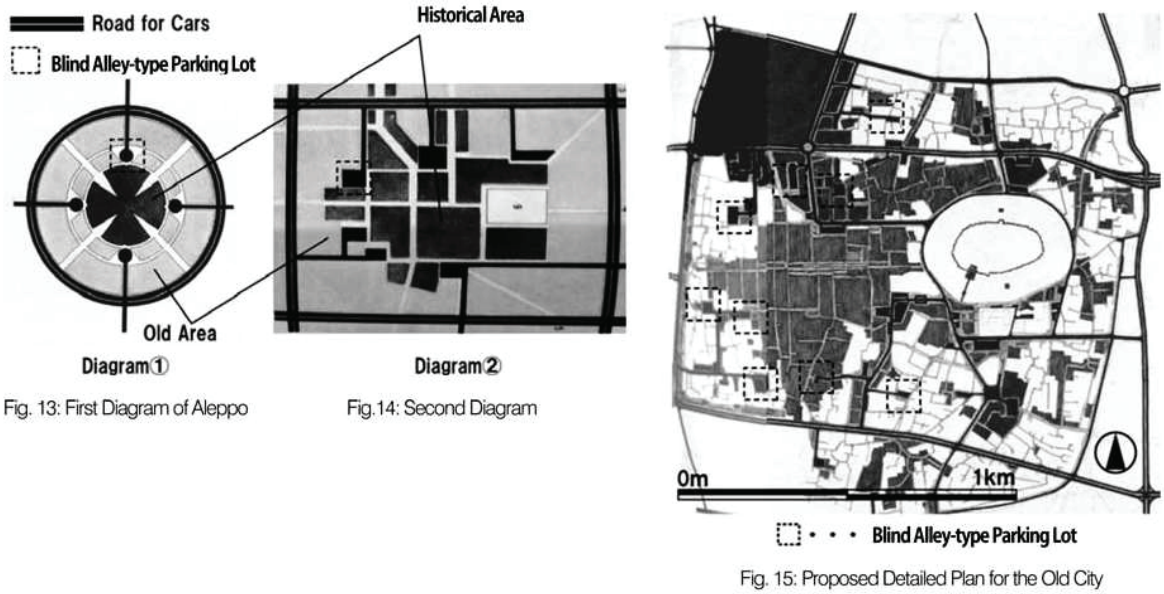

Fig. 13: First Diagram of Aleppo

Fig.14: Second Diagram

Fig. 15: Proposed Detailed Plan for the Old City

Figure 3.9 : Projet du centre historique proposé par Banshoya en 1969
source : Matsubara, 2012 :11

Une seconde étape élargissait la perspective en étendant le projet à l'ensemble de l'agglomération. Elle consistait à répertorier les types d'habitat présents à Alep et la

distribution spatiale existante des groupes sociaux pour en renforcer les tendances dans le futur. Sur la carte élaborée par Banshoya, on trouve la vieille ville notée en ocre (voir Figure 3.10), puis à proximité le tissu résidentiel traditionnel (en jaune pâle) où sont établis les migrants nouvellement arrivés, ensuite le tissu résidentiel continu avec des commerces (en rose) où habite la bourgeoisie chrétienne et qui correspond à l'essentiel des quartiers proches du centre développés à compter de l'époque ottomane jusqu'aux années 1980, puis le tissu résidentiel discontinu composé d'un habitat moderne dit de première et de deuxième catégories (en jaune plus ou moins foncé à l'Ouest) où habitent principalement les classes aisées musulmanes et qui coïncide avec la trame urbaine provenant du plan directeur élaboré par Écochard, enfin l'habitat modeste de style I et II (en jaune pâle à l'Est et au Nord-Est) qui accueille les classes populaires aussi bien musulmanes que chrétiennes.

Il est intéressant d'observer que la localisation à l'Est et au Nord-Est de cette catégorie d'habitat correspond très exactement à la zone où seront construits au cours des 25 années qui vont suivre l'habitat sans permis (informel ou illégal), ainsi que les programmes d'habitat populaire édifiés par l'État. Il en découle que les logements illégaux construits entre les années 1970 et 2000 étaient en quelque sorte prévus dans le plan directeur et identifiés comme un habitat populaire. Le zonage proposé par le plan directeur de Banshoya fut donc « respecté » si l'on peut dire car l'informel s'est bien installé dans l'espace sous contrôle de la municipalité.

* * *

Or, des modifications majeures ont été introduites dans le projet de Banshoya pour le centre historique à la suite d'une intervention de l'État. Le système en impasse a été abandonné au profit d'un retour des percées dans le tissu ancien que prévoyait déjà comme on le sait le plan Gutton. Banshoya s'est vu imposer l'idée d'axes traversants et une nouvelle version du projet fut donc élaborée où deux avenues nord-sud furent planifiées pour traverser le quartier *Jdaideh* (notées 1 et 2 sur la Figure 3.11), deux grands axes est-ouest furent tracés pour encadrer le centre historique (notés 3 et 4) et un dernier axe nord-sud fut conçu à l'Est de la Citadelle (noté 5). Pour l'État, ces modifications étaient censées protéger le vieux centre lors d'un éventuel conflit avec des opposants politiques (tels les Frères Musulmans) par l'aménagement de percées devant faciliter l'accès des troupes d'intervention.

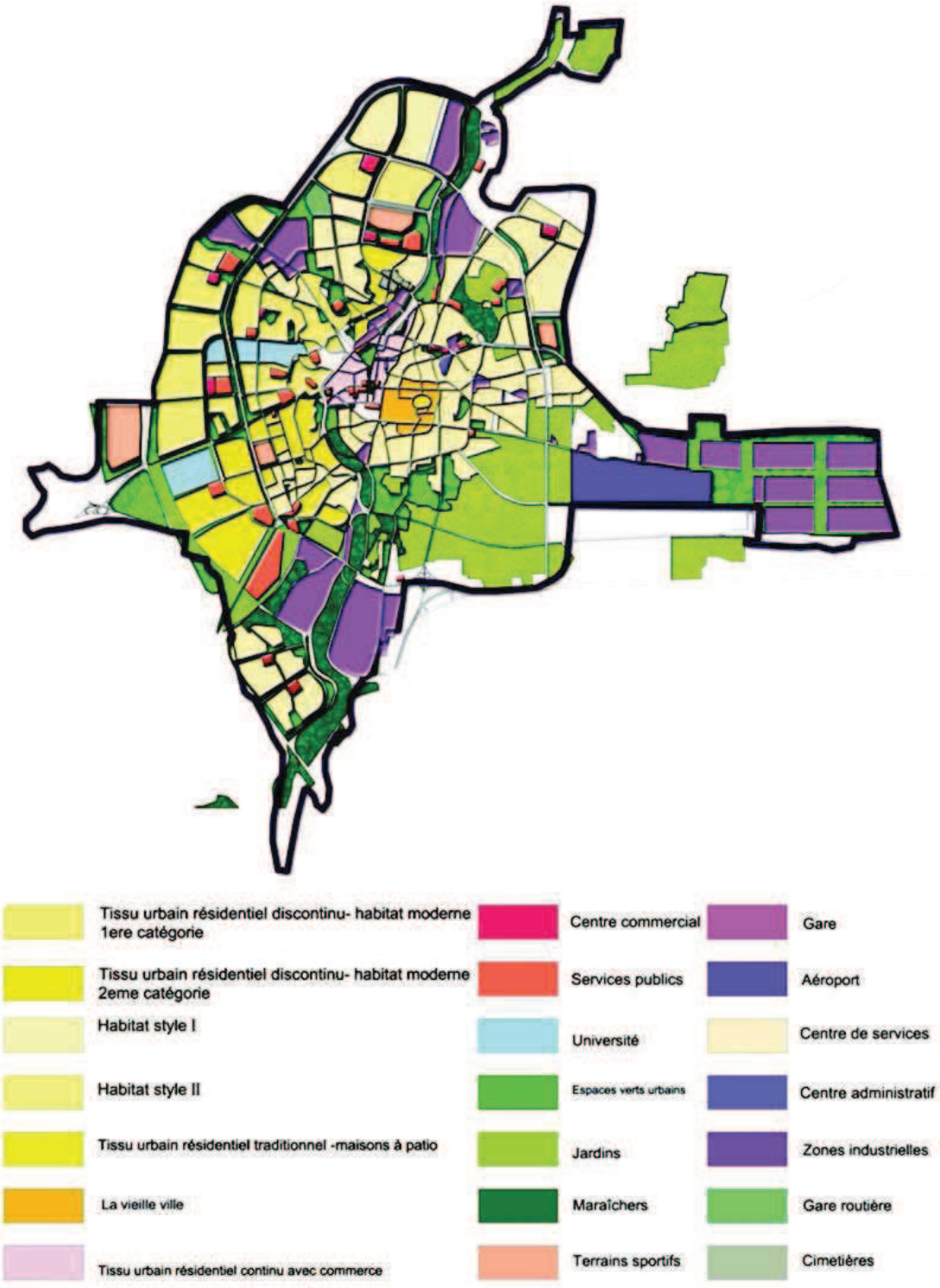

Figure 3.10 : Projet d'agglomération élaboré par Banshoya
source : municipalité d'Alep, 2010

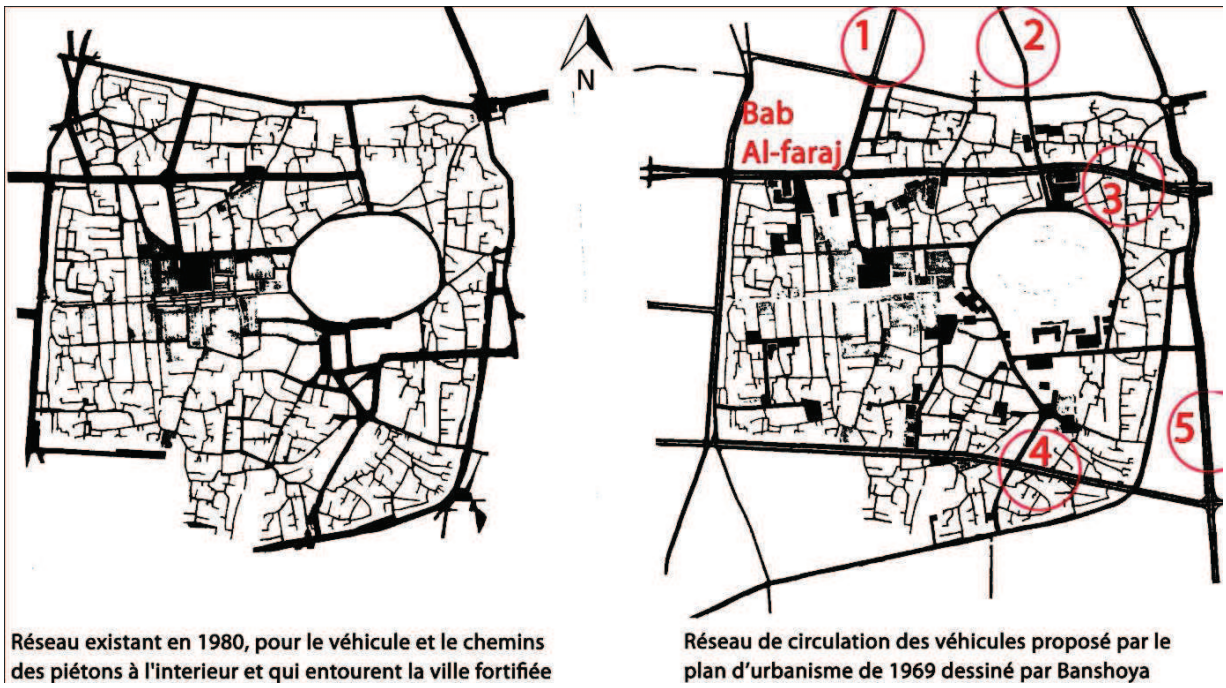

Figure 3.11 : Modifications apportées au projet de Banshoya pour le centre historique source : Bianca,1980

La réalisation des percées a entraîné la destruction complète des tissus anciens du quartier de *Bab Al-Faraj* habité par la communauté juive. Le projet modifié prévoyait en outre de remplacer ce quartier par la construction de grandes tours commerciales dans le but de renforcer la centralité au cœur d'Alep. Mais celles-ci ne furent jamais construites car entre temps un important mouvement de contestation avait vu le jour. Ce mouvement était porté par de nombreux intellectuels issus de grandes familles alépines, membres ou non de l'association Al-Adiat dédiée à la protection et à la sauvegarde du patrimoine architectural et culturel de la vieille ville, et qui ont réussi à convaincre le Ministère de la Culture de stopper les grands travaux et d'empêcher de nouvelles démolitions.

Il va sans dire que ce mouvement d'opposition prônait des valeurs de tradition contraires au modernisme et au fonctionnalisme sur lesquels se fondait le projet final. A cet égard, il est intéressant d'écouter la façon dont Écochard et Banshoya justifient leur projet.

> *« Que faire? Doit-on abandonner ce centre commercial et en reconstruire un dans la zone d'extension moderne de la ville ? Cette solution permettrait de dégager les 21 caravansérails et de les transformer en musées. La chose est impossible… Doit-on conserver ce centre dans son état et son*

> *fonctionnement actuel ? Non, les caravanes se sont muées en camions de 20 tonnes qui obstruent totalement les petites voies et rendent chaque jour plus impossible la circulation mécanique et piétonnière »* (1973 : 85)..

A l'opposé, Stefano Bianca justifie la sauvegarde du patrimoine de la façon suivante :

> *« Il semble évident que ce modèle de trafic aurait tranché la vieille ville et ses faubourgs historiques en morceaux isolés. Le trafic de transit serait encouragé et les tendances de développement actuelles, telles que le remplacement des bâtiments existants avec des blocs de grande hauteur, serait renforcée, entraînant la perturbation et la dégradation éventuelle des schémas traditionnels… La mise en œuvre de ces plans impliquerait des dommages ou des démolitions de centaines de m*aisons traditionnelles » (1980 : 32).

L'inscription de la vieille ville au patrimoine mondial de l'UNESCO entamée en 1980 et officialisée en 1986 a mis fin au débat en confortant la position défendue par les partisans de la conservation. Le second projet de Banshoya modifié par les exigences de l'État fut abandonné et de nombreuses initiatives en partenariat avec des acteurs internationaux ont été engagées par la suite pour revaloriser non seulement les tissus bâtis anciens, mais aussi les modes de vie traditionnels qui s'y épanouissaient. Citons à ce titre le partenariat conclu entre la Mairie d'Alep et la Coopération technique allemande (GTZ) pour la réhabilitation architecturale et urbanistique de la vieille ville, ainsi que le programme de soutien aux villes historiques promu par le Trust Aga Khan pour la culture afin de restaurer la Citadelle et ses alentours.

3.2.2 Une vieille ville qui se paupérise et qui se vide

A compter des années 1970 de nombreux résidents de la vieille ville appartenant aux classes moyennes et supérieures ont volontairement quitté leurs foyers traditionnels pour aller vivre dans les banlieues résidentielles qui fournissaient des équipements plus modernes. Les maisons abandonnées ont été souvent divisées en unités plus petites et louées ou vendues à des familles de plus faible revenu dont plusieurs migrants provenant des régions rurales de l'arrière-pays.

D'autres maisons furent convertis pour accueillir des activités commerciales, ainsi que des ateliers ou des entrepôts. Beaucoup ont perdu leurs cours intérieures lorsque des groupes de personnes venaient rejoindre des membres de leur famille déjà sur place et l'on bâtissait alors de nouvelles habitations en subdivisant la cour

centrale pour la densifier. Certains propriétaires pouvaient même ajouter à leurs maisons un étage supplémentaire et la densité résidentielle de la vieille ville, malgré le départ des classes moyennes et supérieures, pouvaient atteindre dans certains secteurs plus de 900 habitants par hectare.

Également, de nombreuses propriétés privées dans la vieille ville ont souffert de dégradations diverses dont des fondations fissurées et des dégâts d'eau à cause des réseaux d'assainissement vieillissants et mal entretenus. Des anciens khans ont été aussi transformés en entrepôts, ateliers ou petites échoppes et des boutiques accueillant des activités industrielles et commerciales qui, associées à la congestion d'un trafic accru, ont conduit à une augmentation de la pollution par le bruit, l'air et l'eau. En conséquence, l'évasion endorégulée des classes moyennes et supérieures a provoqué une augmentation de la concentration exorégulée des classes modestes accompagnée des phénomènes bien connus de densification, de paupérisation et de taudification de l'habitat, l'insalubrité et la surpopulation étant parfois utilisées comme des arguments pour justifier certaines opérations d'urbanisme excessives.

Alep comptait près de 900 000 habitants en 1978, sur une superficie de 1 800 hectares, avec des densités pouvant varier de 450 à 800 habitants par hectare, les densités les plus faibles se trouvant dans les banlieues bourgeoises et les plus fortes dans les quartiers populaires (David, 1980). La vieille ville comptait pour sa part plus de 173 000 habitants, ce qui représentait 27 % de la population totale d'Alep sur une superficie de 400 hectares pour la, soit 22 % de la surface habitée.

Sous l'influence occidentale, les nouveaux quartiers furent construits à l'écart de la ville traditionnelle pour accueillir l'évasion exorégulée. Il ne s'agissait toutefois pas de quartiers « coloniaux » mais bel et bien de quartiers « indigènes » qui se développaient au fur et à mesure que la bourgeoisie s'affranchissait de la tradition et assimilait de nouveaux modes de vie. J.-C. David (1980) note que contrairement aux villes coloniales du Maghreb où médina et ville nouvelle s'excluent réciproquement, sans conciliation possible, les quartiers modernes d'Alep furent réalisés en continuité avec le cadre bâti de la vieille ville, ce contact n'empêchant pourtant pas l'habitat ancien de se scléroser et de perdre sa raison d'être au début des années 1970. De nouvelles pratiques sociales de l'espace urbain gagnaient en effet plusieurs couches de la société, entraînant dans son sillage un risque de rupture dans l'équilibre entre mode de vie et habitat (voir Figure 3.12).

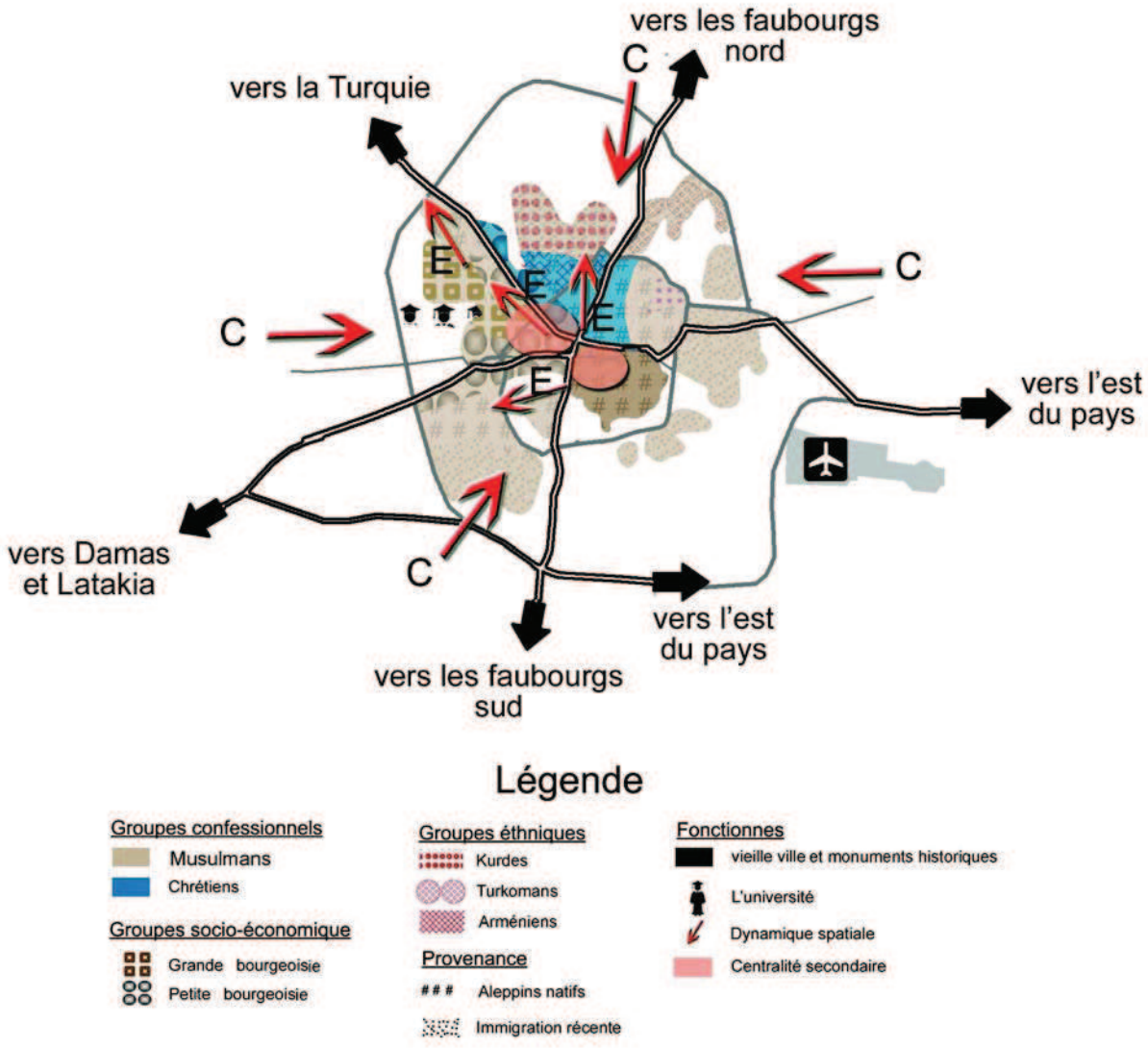

Figure 3.12 : La structure spatiale avant les années 1990
source : de l'auteur

Le quartier *Azizieh* était majoritairement peuplé de chrétiens, mais il est devenu plus hétérogène en accueillant d'autres communautés qui s'y établissaient au gré de sa modernisation et de sa gentrification avec l'installation de services et d'institutions de hauts niveaux comme des cabinets médicaux, laboratoires, hôpitaux et cliniques privées, des écoles religieuses diverses, des consulats, des commerces de luxe, des librairies françaises ou anglaises, des parfumeries, ainsi que de grands cafés et des restaurants haut de gamme.

Généralement établis à l'Ouest de la ville, les nouveaux quartiers destinés à la petite et moyenne bourgeoisie sont composés de petits immeubles de bonne qualité comportant généralement cinq étages et entourés de jardins privés. Peu adaptés au mode de vie traditionnel que connaissait sa population auparavant établit dans la vieille ville ces quartiers induisent de nouveaux rapports à l'intimité et à la sociabilité dans la mesure où leurs habitants doivent apprendre à vivre dans un habitat ouvert sur l'extérieur et mal protégé du regard des voisins. Le refus de cette promiscuité s'exprime parfois par la construction de cloisons en claustras sur les balcons et par la fermeture permanente des fenêtres et des volets.

Sur les hauteurs du Nord-Ouest, les deux quartiers modernes de *Sebil* et de *Mohafaza* accueillent l'habitat bourgeois. Des immeubles bas avec des jardins sont alignés le long de rues larges et bordées d'arbres. Strictement résidentiels, ces quartiers sont dotés de très peu d'équipements commerciaux, de services courants, d'industrie ou d'artisanat, tout comme d'autres quartiers bourgeois situés à proximité de l'Université à l'Ouest. Ceux-ci sont composés d'immeubles cossus en pierre de taille qui comportent plusieurs étages et qui sont entourés de parcs et de jardins.

Enfin, les nouveaux quartiers de *Souleymaniyyeh* et de *Midan* ont remplacé d'anciens bidonvilles et ils sont occupés par la petite bourgeoisie chrétienne ainsi que par une population arménienne dont une partie quitte cependant les lieux en faveur du Liban, remplacée par une petite bourgeoisie musulmane.

Quant aux quartiers populaires où sont concentrés les migrants provenant des campagnes, ils enserrent la ville de tous les côtés, sauf à l'Ouest réservé à l'évasion des bourgeois. Ces quartiers populaires couvrent au moins 780 hectares, soit 40 % de la superficie urbaine habitée avec une densité variant entre 500 et 650 habitants par hectare. La construction des immeubles de brique crue ou de pierre et ayant une ou deux pièces à l'étage est inspirée du modèle d'habitat traditionnel avec des cours qui occupent rarement plus de 35 % de la superficie des parcelles.

Bien que construits sans permis, ces quartiers informels s'organisent la plupart du temps selon un quadrillage régulier. Certains, apparus dès les années cinquante, sont entièrement viabilisés comme ceux de *Khaldiyya*, *Sakhur* et *Sukkari*. D'autres, datant des années soixante-dix, ne le sont pas et leurs rues non pavées ressemblent à des espaces laissés vides entre les bâtiments, impraticables aux automobiles et

parfois même aux piétons, boueuses en hiver et poussiéreuses en été, coupées par les barres rocheuses et les creux du relief karstique.

Alep se caractérise à cette époque par une bi-centralité, la vieille ville et le nouveau quartier de l'Ouest regroupé autour des rues *Telal*, *Abbara*, *Bustan kul Aab* et *Azizieh*. Les clients de l'ancien marché proviennent des catégories populaire et moyenne, alors que les commerces du nouveau centre sont surtout fréquentés par les catégories supérieures. Les fonctions administratives sont toujours présentes à proximité de la Citadelle, renforcées même par la construction du nouveau sérail. La liaison entre les deux centres se fait par le marché de *Bahsitat*.

3.2.3 Analyse morphologique du quartier *Mohafaza*

Examinons plus en détail le quartier *Mohafaza*, qui fut principalement développé au cours des années 1960-1970. Situé sur un plateau aéré, ce quartier d'évasion de la bourgeoisie musulmane vers l'Ouest domine le centre-ville et jouxte le vaste campus de l'Université. Le château du préfet d'Alep s'y localise et l'ensemble des résidents possèdent la propriété privé à la fois du foncier et de l'immobilier. La plupart sont des descendants des grandes familles alépines originaires de la vieille ville (voir Figure 3.13 et 3.14).

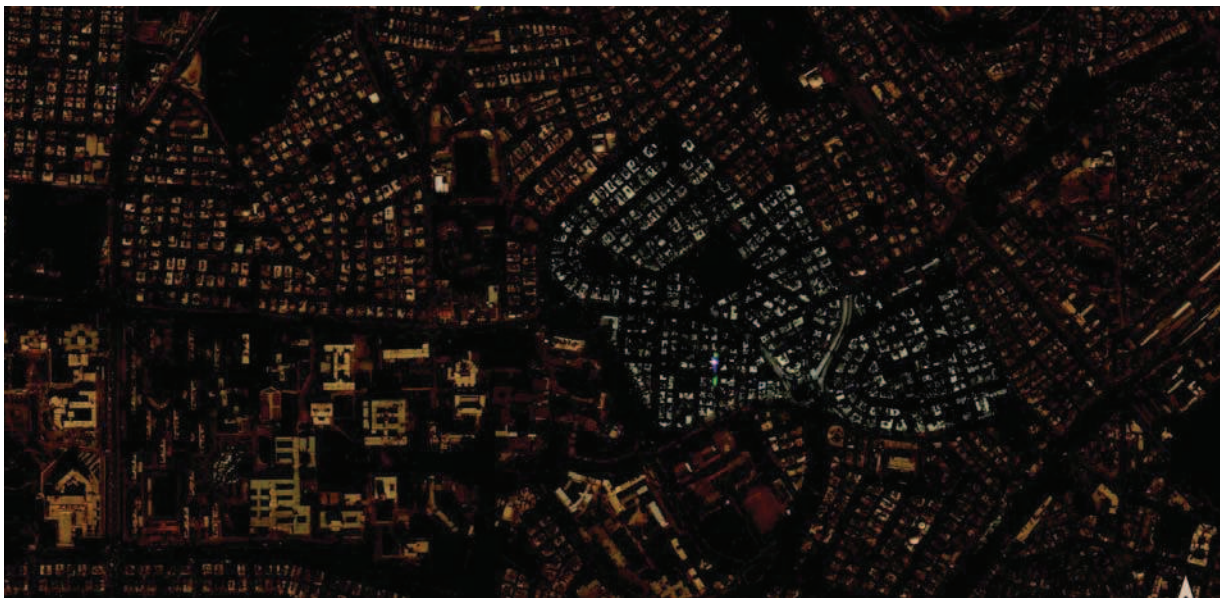

Figure 3.13 : Le quartier *Mohafaza*
source : de l'auteur sur un fond de *Google Earth*

Mohafaza **: *Il s'agit d'un quartier résidentiel situé au Nord-Ouest de la vieille ville et qui fut construit à compter de la fin de la Seconde Guerre mondiale par de grandes familles bourgeoises musulmanes. Ses immeubles présentent une riche variété de types architecturaux dont les façades sont souvent ornées de colonnes et de décors sculptés dans la pierre. Plus de la moitié des maisons sont des villas à deux ou trois étages et les immeubles ayant plusieurs appartements sont habités très souvent par les membres d'une même famille. Ce quartier et son extension récente appelée la nouvelle Shahbaa constituent les exemples les plus frappant de l'architecture moderne à Alep.***

Figure 3.14 : Le rapport de figure/fond dans le quartier *Mohafaza*
source : de l'auteur

L'analyse morphologique fait ressortir une évolution importante de l'espace publique et du réseau viaire. L'espace occupé par les bâtiments se réduit au profit de l'espace publique de circulation. Les maisons sont détachées les unes des autres par des jardins privés et le découpage des îlots emprunte des tracés en courbe semblables à ceux que l'on retrouve dans les banlieues américaines. Les rues principales et secondaires sont larges et les liaisons correspondent aux formes curvilinéaires selon la définition de Trancik (1986). Quelques exemples de formes somptueuses sont présentés ci-dessous.

Figure 3.15 : Une villa monumentale baroque
source : de l'auteur

Figure 3.16 : Immeubles le long de la rue *Al-Ettehad*
source : de l'auteur

L'un des points de repères les plus importants du quartier est la place de *Mohafaza* qui se situe devant le château du préfet. Le parc de *Mohafaza* en est un autre. Quant au grand hôtel *Pullman Al-Shahbaa*, il constitue avec le restaurant *(Grand House)* qui le jouxte le noyau de la nouvelle centralité de la consommation de luxe à l'Ouest de ville. La place *de Mohafaza* et le carrefour à proximité de l'hôtel *Pullman Al-Shahbaa* correspondent aux deux nœuds principaux du quartier.

3.3 Expansion urbaine et économie renforcée (1990-2011)

A la suite d'une période de déclin économique, Alep commence à se redynamiser grâce aux mesures de libéralisation économique initiées au début des années 1990, ce processus s'étant accéléré avec l'arrivée au pouvoir de Bachar Al-Assad en 2000 et la signature d'un l'accord de libre–échange entre la Turquie et la Syrie en 2007 (Balanche, 2014).

3.3.1 Contexte politico-économique

Dans un contexte géopolitique assez compliqué, Alep a perdu, nous l'avons signalé auparavant, son emprise économique sur zone d'influence traditionnelle au Nord et à l'Ouest. La fermeture de la frontière syro-irakienne entre 1978 et 1998, ainsi que la tension politique avec la Turquie jusqu'en 1990, a bloqué son essor. En vertu de la loi de libéralisation des échanges économiques promulguée en mai 1991, Alep commence à se réveiller mais lentement.

Selon les données fournies par le Haut Conseil à l'investissement (Balanche, 2014), Alep n'attirent que 16,7 % des investissements contre 50 % à Damas pour la période allant de 1991 à 1995. Après l'an 2000, les procédures de libéralisation économique se sont accélérées grâce à l'ouverture du secteur bancaire privé, à l'adhésion de la Syrie au Grand Marché Arabe en 2005 et à la suppression des taxes d'échange multiples. Alep commence alors à dépasser Damas pour le nombre d'entreprises industrielles privées. En 2004, elle compte 974 entreprises de plus de 10 salariés contre 633 pour Damas. Dès lors, Alep concentre 50,1 % des entreprises syriennes et redevient un pôle majeur du pays pour la main d'œuvre et les employés qualifiés (Balanche, 2014). En 2010, Alep compte plus de 31 200 entreprises. Son quotient pour l'exportation totale en Syrie est égal à 35 % (voir Figure 3.17).

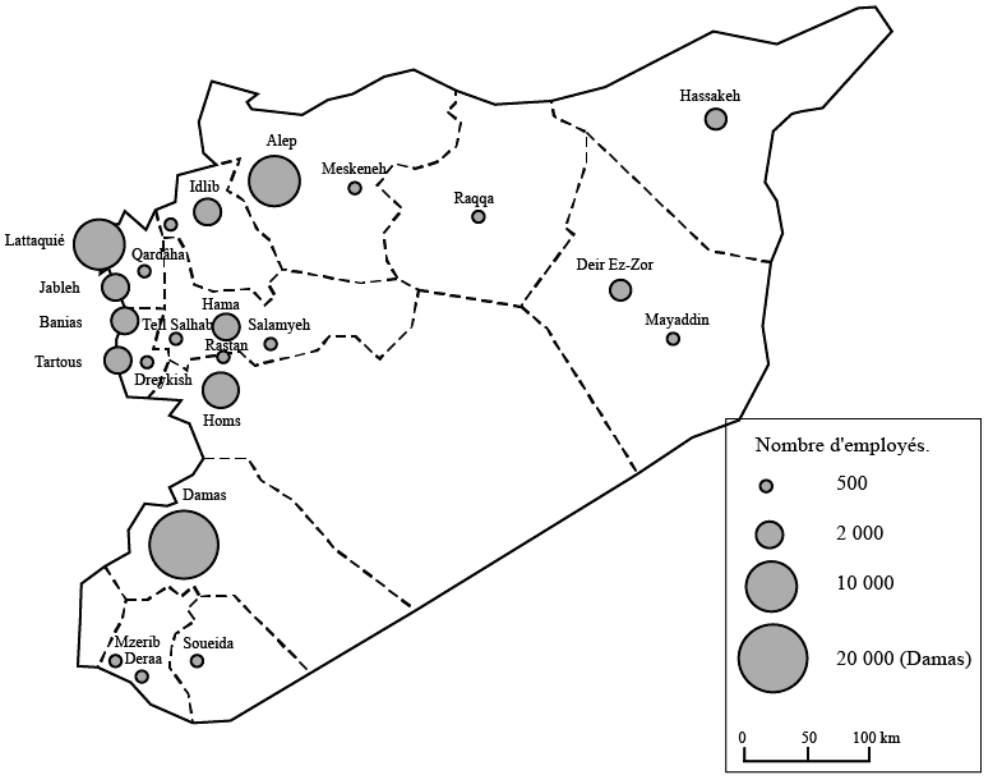

Figure 3.17 : La distribution de l'emploi en Syrie
source : Balanche, 2014

Dans la foulée de cet essor économique, plusieurs projets d'infrastructures ont été réalisés comme des autoroutes et des ponts induisant un développement axial de la ville dans toutes les directions. Selon Sakkal (2014), la surface bâtie d'Alep s'étendait alors sur un territoire d'environ 16 870 hectares en 2007, tandis qu'elle était d'environ 9 520 hectares en 1996, la moyenne d'expansion étant de 669 hectares par année (voir le tableau 3.1 et les Figures 3.18 et 3.19).

Année	Surface totale urbanisée (ha)	Croissance annuelle, moyenne en ha/an
1932	550	
1953	1750	57
1974	3410	66
1996	9520	340
2007	16875	669

Tableau 3.1 : Croissance de la superficie urbanisée d'Alep
source : Bureau des statistiques (cité par Sakkal, 2014)

Figure 3.18 : Le développement axial de la surface bâtie d'Alep de 1974 à 2009
source : F. Balanche, O. Barge, J.-C. David et H. David, 2014

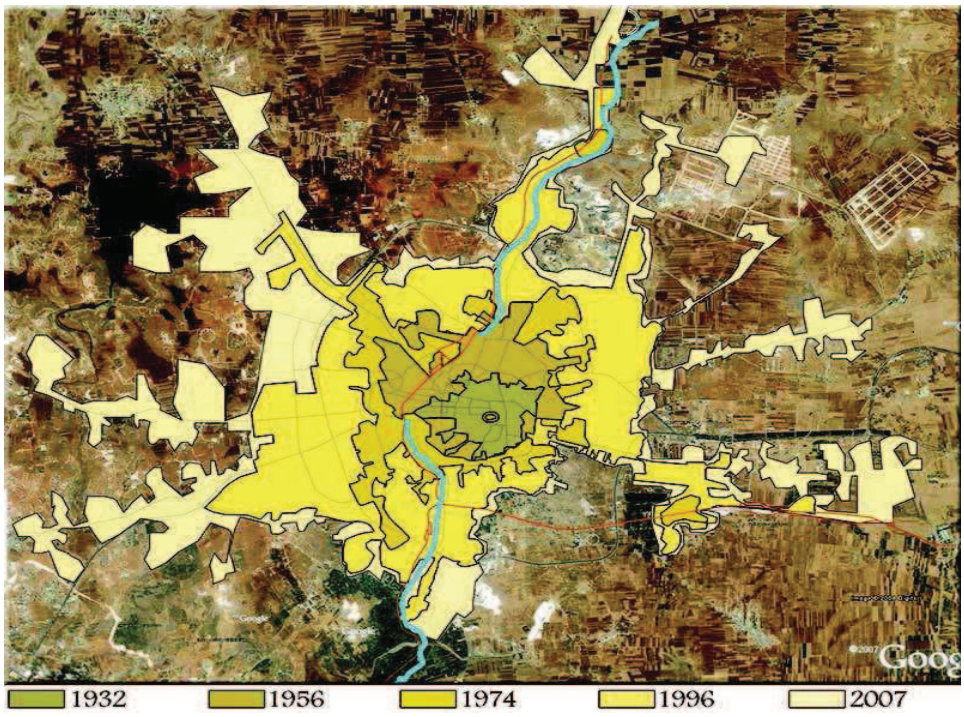

Figure 3.19 : La croissance axiale d'Alep
source : Sakkal, 2014, sur fond *Google Earth*

3.3.2 Ségrégation spatiale et spécialisation fonctionnelle

Alep connaît une forte croissance démographique à partir des des années 1990, le taux d'urbanisation de sa zone d'influence passant de 59,7 % à 62,4 %, avec 84,5 % des habitants de la région regroupés dans l'agglomération densément bâtie (Sakkal, 2014). D'un million en 1981, sa population compte 2 132 100 habitants en 2004. Ces chiffres confirment le potentiel d'attraction d'Alep et l'importance de son rôle en tant que pôle industriel pour l'ensemble de la Syrie (voir Figure 3.20). Mais il faut préciser que cet accroissement démographique rapide fut accompagnée d'une transformation plus problématique dans les modes de vie traditionnels avec le développement d'une ségrégation spatiale accrue touchant aussi bien les classes sociales que les groupes ethniques et confessionnels, ainsi qu'une spécialisation fonctionnelle de l'espace qui tend à séparer résidences, lieux de travail, services et commerces. Doit-on voir dans ces processus un effet des dynamiques d'évasion endorégulée et de concentration exorégulée provoquant un changement dans la structure spatiale ?

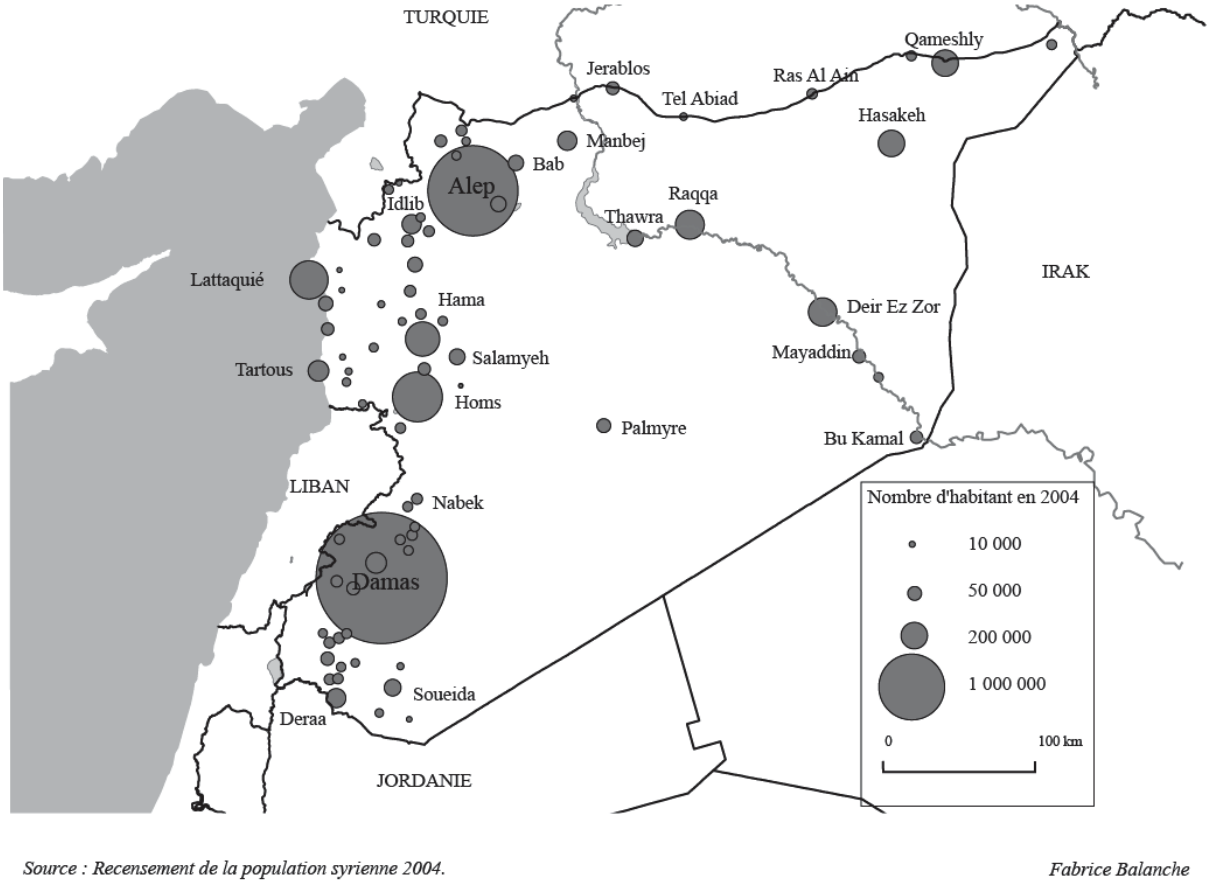

Figure 3.20 : Le poids démographique des villes syriennes en 2004
source : Balanche, 2014

Un premier élément de réponse se trouve dans la formation de centres secondaires qui constituent autant de pôles de rassemblement endorégulé fortement attractifs dans la périphérie d'Alep : l'Université qui ponctue les quartiers d'évasion de la bourgeoisie à l'Ouest ; les nouveaux centres commerciaux qui scandent l'ensemble de la périphérie mais qui sont plus luxueux dans les zones d'évasion de l'Ouest que dans les zones de concentration de l'Est où habitent les classes populaires ; des centres de loisirs et de sport, ainsi que des services administratifs surtout localisés dans la périphérie d'évasion ouest (voir Figure 3.21). Les écarts que l'on peut observer dans les qualités formelles et fonctionnelles entre ces centres secondaires se conforment donc à la différenciation territoriale entre les secteurs endorégulés de l'Ouest et exorégulés de l'Est.

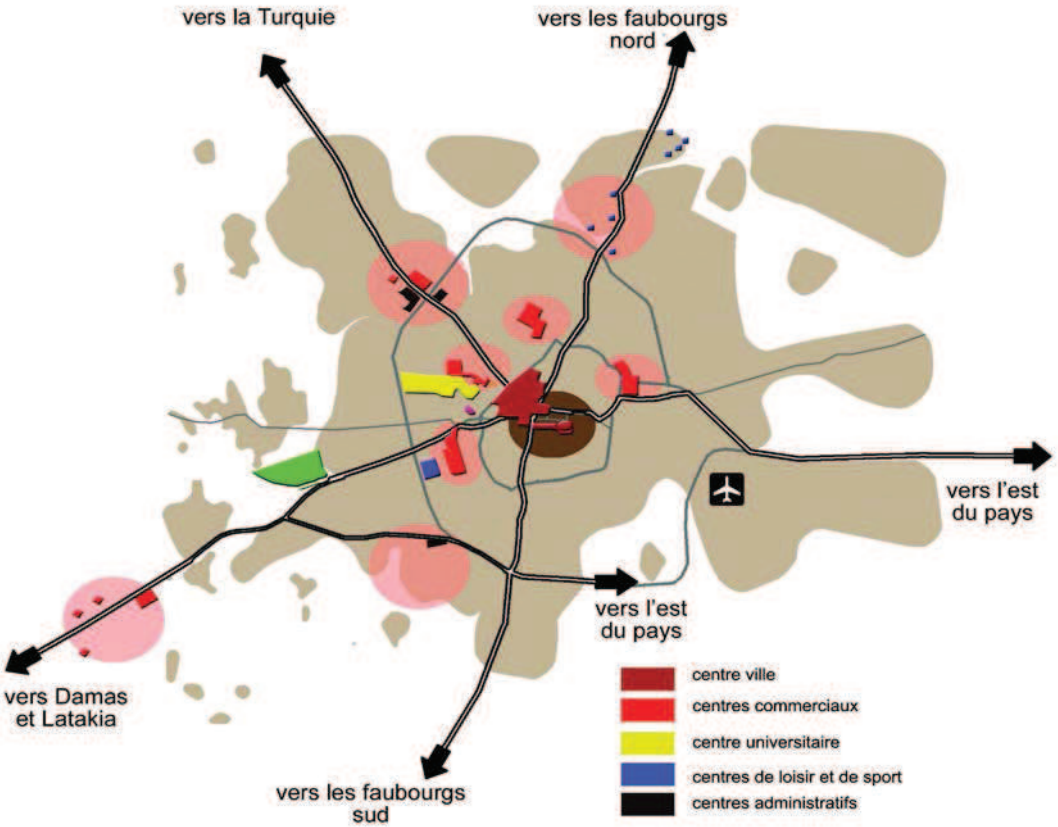

Figure 3.21 : La distribution des centralités secondaires
source : de l'auteur

Un autre élément de réponse concerne l'expansion des grandes zones résidentielles en périphérie dont les diverses qualités se conforment également à la différenciation entre l'endorégulé et l'exorégulé. Sakkal les décrit de la façon suivante :

> *« - les zones mixtes, résidentielles et tertiaires, du centre-ville et des quartiers proches, déjà évoquées, sont une production privée ;*
> *– les zones résidentielles à densité faible, situées à l'ouest de la ville, sont des productions privées et du secteur coopératif ;*
> *- les zones résidentielles à densité moyenne situées dans la couronne proche du centre, au sud-ouest par exemple (Seif al-Dawlé), sont des productions privées et du secteur coopératif ;*
> *- les grands ensembles résidentiels populaires désignés sous le nom de « villes », Hamadaniyyé au sud-ouest et Masaken Hanano au nord-est sont des productions du secteur public ;*
> *- les zones d'habitat spontané situées tout autour de la ville sauf à l'ouest où la spéculation foncière et immobilière est très intense, qui sont du secteur privé »* (2014 : 213).

Les classes populaires et les migrants arrivant des campagnes habitent ainsi dans les zones d'habitat informel entourant la ville sauf à l'Ouest ainsi que dans les grands ensembles du secteur public localisés à l'Est. Ce sont des zones de concentration exorégulée. Tandis que les grands ensembles relevant du secteur public mais situés au Sud-Ouest, lesquels possédant les mêmes caractères constructifs que les autres, sont cette fois occupés par des classes moyennes, les valeurs immobilières y étant plus élevés. Ce sont des zones d'évasion exorégulée.

La densité démographique est un autre indice de différenciation. A l'Ouest, la densité est faible, les logements étant plus grands, les immeubles plus espacés, leurs caractères constructifs de meilleure qualité, leur occupation plus sélective, les jardins plus nombreux et le foncier plus cher. A l'Est en revanche la densité est forte, les logements étant plus petits et plus nombreux, les immeubles souvent attachés les uns aux autres, leurs caractères constructifs de moindre qualité, leur occupation très diversifiée, les jardins et les cours plus rares et le foncier beaucoup moins élevé (voir Figure 3.22). Les facteurs de densité démographique et de densité du cadre bâti se rejoignent ici pour caractériser des zones d'habitat qualitativement distinctes, faibles pour la population et le bâti dans les espaces d'évasion à l'Ouest et fortes pour les deux dans les espaces de concentration au Sud, à l'Est et au Nord-Est.

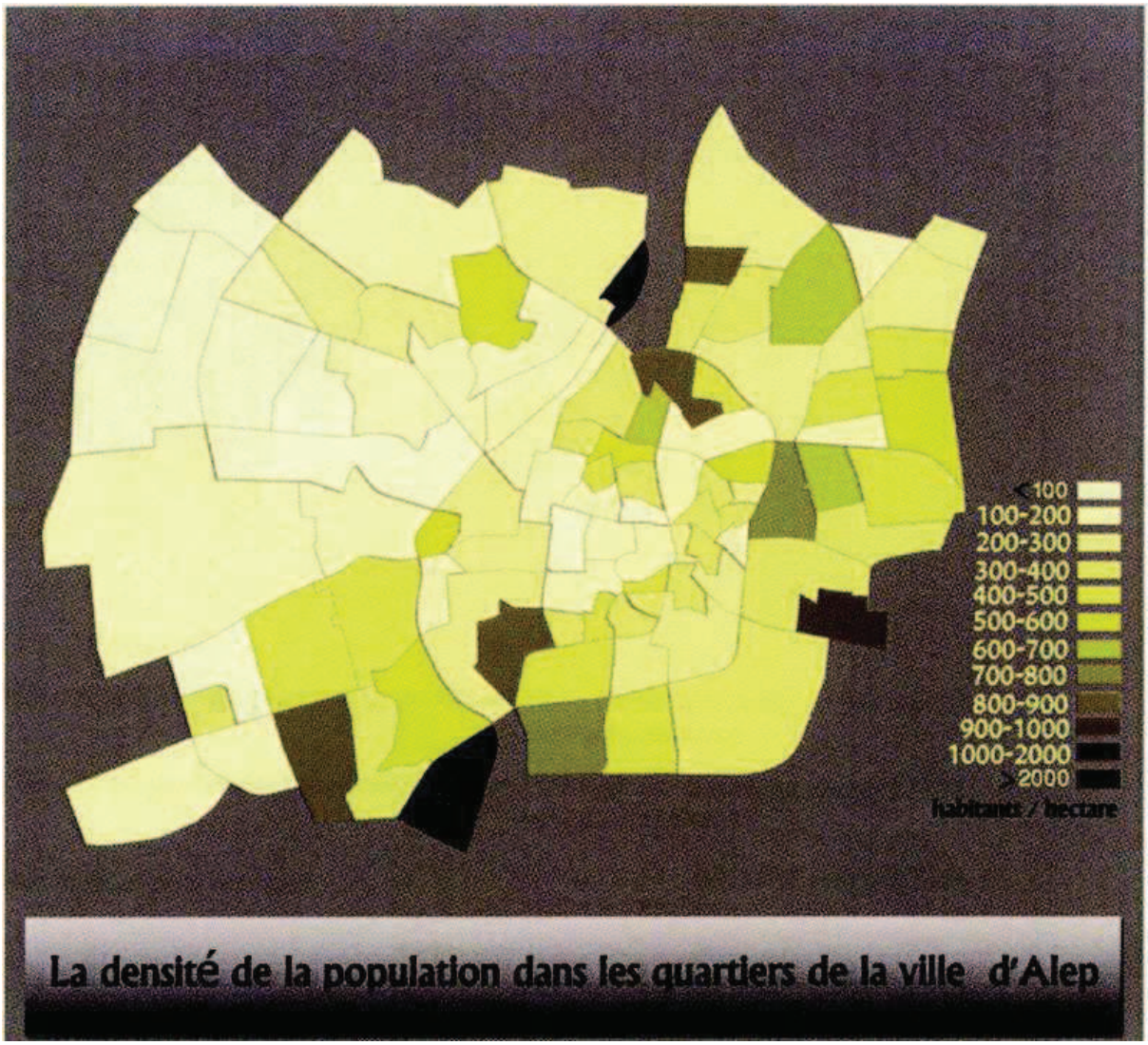

Figure 3.22 : La densité de la population
source : Recensement de 2004 (cité par Sakkal, 2014)

Un dernier élément de réponse concerne la localisation des zones industrielles dans la périphérie d'Alep où nous pouvons observer une spécialisation fonctionnelle très marquée car toutes se situent dans les secteurs de concentration exorégulée. Citons au Nord la zone de *Aîn al-Tell* construite dans les années cinquante, au Nord-Ouest la zone de *Belleramoune* aménagée dans les années soixante, au Sud la zone de *Shaikh Saïd* qui regroupe les ateliers de mécaniques, au-delà des secteurs bâtis à l'Ouest la zone *Al-mansoura* où se trouve les industries chimiques et à l'Est la zone de *Jibrine* près de l'aéroport. Mais la plus importante est sans nul doute la récente Cité industrielle *Shaikh Najjar* qui occupe une vaste zone réservée au Nord-Est.

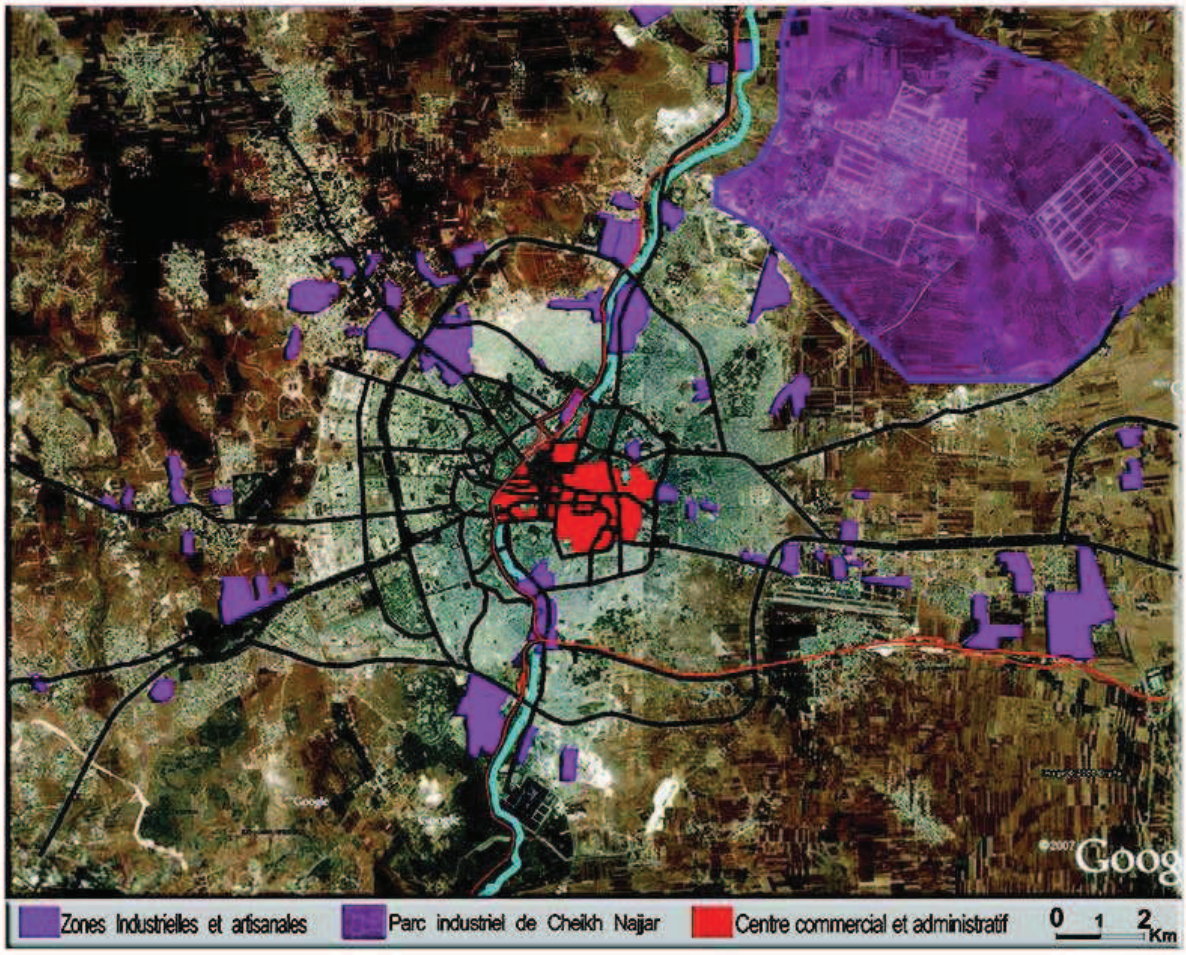

Figure 3.23 : La distribution des zones industrielles
source : Municipalité d'Alep (cité par Sakkal, 2014)

Au couplage entre l'évasion et la concentration qui engendre des zones d'habitation différenciées et plus ou moins denses s'ajoute une autre dynamique allant du centre à la périphérie et qui concerne la distribution spatiale des installations industrielles. Cette dynamique centrifuge est exorégulée, c'est une dispersion qui se déroule dans les secteurs de la périphérie où le foncier est peu coûteux, c'est-à-dire là il y avait déjà de la concentration avec les quartiers populaires et l'habitat informel à l'Est, au Nord et au Sud et qui ne touche pas aux quartiers sélectifs de l'Ouest où se sont évadées les classes aisées (voir Figure 3.24). Enfin, comme nous l'avons mentionné une dynamique focalisante de rassemblement endorégulé est aussi à l'œuvre dans la périphérie d'Alep avec la formation des centres secondaires qui consolident les valeurs d'occupation spatiale fortes dans la direction de l'évasion à l'Ouest et les font augmenter dans leurs voisinages proches lorsqu'ils ponctuent les zones de plus faibles valeurs dans les directions de la concentration au Nord, au Sud et à l'Est.

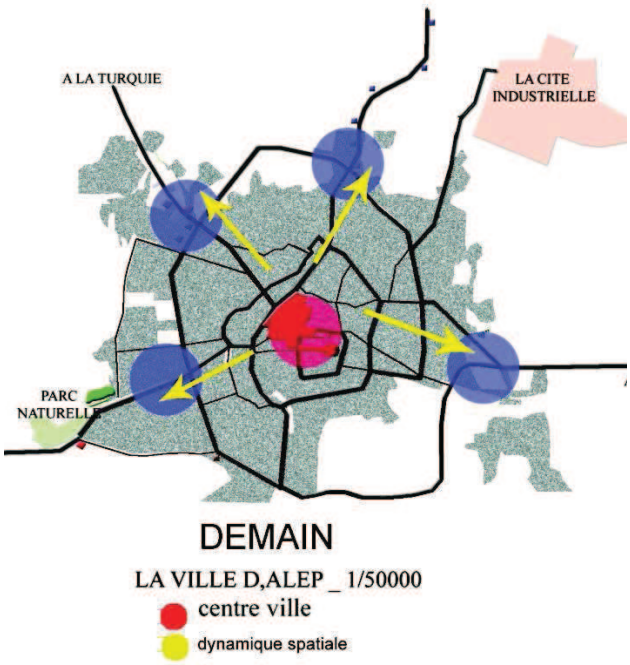

Figure 3.24 : La dynamique centrifuge des activités industrielles
source : de l'auteur

3.4 Une forme abstraite métropolitaine

Des analyses proposées dans le présent chapitre nous retenons les points suivants concernant la répartition spatiale des groupes sociaux (voir Figure 3.25).

1) La vieille ville reste un endroit valorisé malgré la paupérisation de l'habitat traditionnel à la suite du départ des groupes aisés et de leur remplacement par des migrants plus démunis. Les alépins de toutes conditions continuent de fréquenter ses boutiques, échoppes et ateliers, sans parler de ses hauts lieux tels que l'immense Bazar, la Grande Mosquée et la Citadelle désormais inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

2) Un centre moderne s'est constitué à la jonction de la vieille ville et des nouveaux quartiers d'évasion de la bourgeoisie musulmane à l'Ouest. Plus facilement accessible en voiture, il propose des services qui n'existent pas dans le centre traditionnel, par exemple des cabarets, théâtres ou cinémas.

3) Une ségrégation communautaire s'est développée dans tous les quartiers de la périphérie d'Alep avec les kurdes concentrés au Nord de la ville, les

chrétiens dans le prolongement de l'axe nord jusqu'au quartier *Seryan*, les turcomans au Nord-Est, les migrants nouvellement arrivés et les bédouins dans l'habitat informel de l'Est et du Sud, tandis que les bourgeois musulmans résident toujours dans les beaux quartiers de l'Ouest.

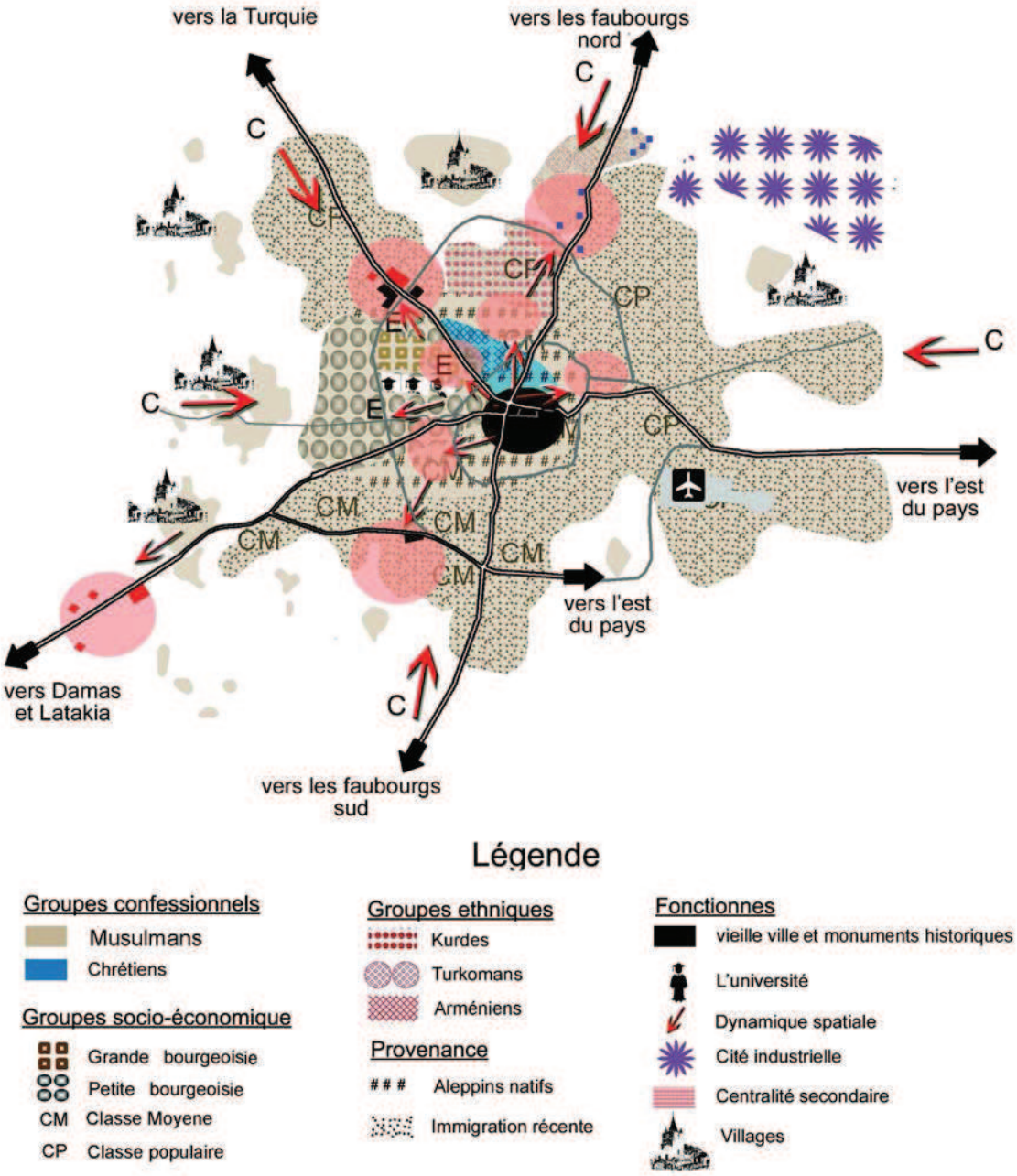

Figure 3.25 : La répartition spatiale des groupes sociaux
source : de l'auteur

4) Des centres secondaires valorisent diversement cette périphérie fortement segmentée en quartiers distincts où résident des groupes sociaux différents (Université, services gouvernementaux, hôtels luxueux, cité des sports, etc.) et des zones industrielles ont été implantées le long des routes menant en Turquie ou à Damas et qui traversent les quartiers populaires et les secteurs d'habitat informel.

Des connexions entre les centres secondaires et les zones industrielles en périphérie émergeraient une structure spatiale plus complexe qui tient ensemble les quartiers d'Alep au-delà de leurs divisions (voir Figure 3.26).

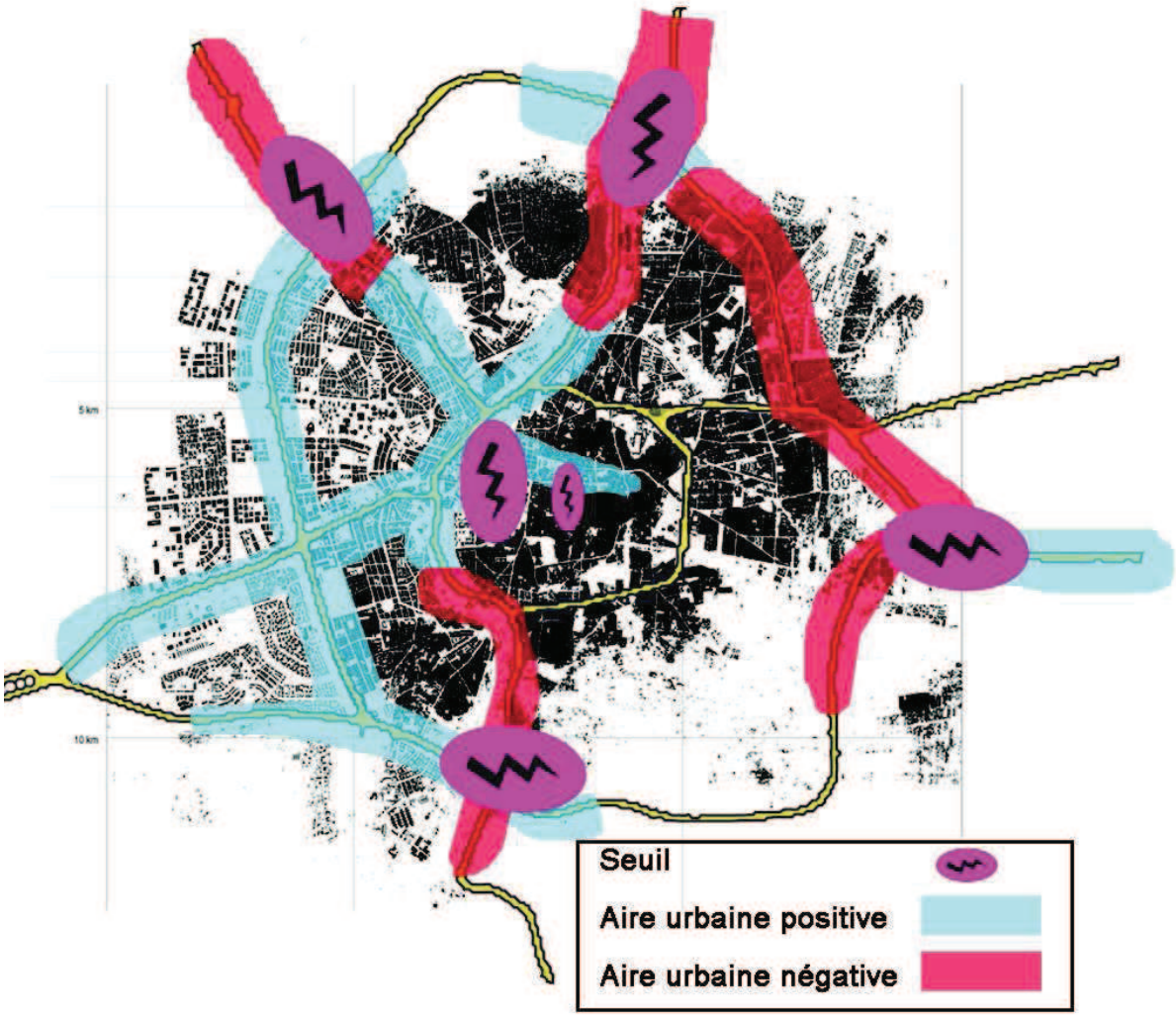

Figure 3.26 : La forme abstraite métropolitaine d'Alep
source : de l'auteur

1) La vieille ville est toujours structurée par la configuration de seuil mise en place dès l'époque des Mamelouks et qui fut consolidée depuis lors avec le déploiement de deux gradients qualitativement distincts : endorégulé dans la direction est-ouest et ponctué de pôles de rassemblement (Citadelle, grand Bazar, Grande Mosquée, centre ville moderne, Université) ; exorégulé dans la direction nord-sud et scandé de quartiers populaires.

2) Dans la périphérie quatre nouveaux seuils qui couplent le rassemblement endorégulé et la concentration exorégulée ont émergé là où se conjoignent à chaque fois un centre secondaire et une zone industrielle au Nord-Ouest, au Nord, à l'Est et au Sud.

Or cette structure spatiale plus complexe car comprenant quatre seuils en périphérie serait la nouvelle forme abstraite métropolitaine d'Alep. Morphologique et dynamique cette hypothèse permet d'enrichir les modèles habituellement évoqués pour parler d'une forme métropolitaine, la « ville archipel » qui fait appel aux seuls densités des tissus bâtis avec leur étalement et leur éclatement, ainsi que la « ville polycentrique » basée sur des hiérarchies de fonctions et d'activités. Bien que pertinents au niveau de la description des manifestations concrètes de la ville et de son fonctionnement, ces modèles laissent de côté le niveau plus profond des dynamiques d'appropriation et d'occupation spatiales qui seules permettent d'engendrer la structure topologique en quatre seuils dont nous formulons ici l'hypothèse. Nous reviendrons en conclusion sur l'intérêt de cette hypothèse pour développer un outil de planification pour le projet urbain mais en attendant il nous faut confirmer qu'Alep était bien engagée dans un processus de métropolisation à compter des années 1990 pour ensuite en analyser les effets concrets, ce qui sera l'objet des deux prochains chapitres.

Chapitre 4

Alep dans les mesures de métropolisation, de quelle métropole parle-t-on et pour quels potentiels ?

Des études analytiques précédentes sur l'évolution d'Alep à travers l'histoire, nous constatons que les transformations plus récentes de la forme urbaine sont liées à un changement important du contexte économique qui a marqué cette évolution depuis 1990. Par la libéralisation des échanges économiques et les processus accélérés d'industrialisation, nous reconnaissons des traits caractéristiques du phénomène de mondialisation qui touche, depuis cette date, non seulement Alep ou la Syrie mais la totalité du Proche-Orient.

Ce phénomène de mondialisation qui relève plutôt du domaine économique a provoqué l'essor d'un autre nouveau phénomène, urbain celui-là, qui concerne plutôt l'aménagement du territoire et que l'on peut appeler la métropolisation. Dans le présent chapitre, nous allons vérifier le rapport entre la transformation urbaine qu'a connu récemment Alep et le processus de métropolisation qui a touché également de nombreuses grandes villes dans le monde.

Le débat sur ces deux nouveaux concepts (mondialisation et métropolisation) reste assez vague et nécessite plus de précisions et de clarifications. C'est ce qu'on envisage de faire dans un premier temps. Nous débutons par un examen de la base théorique de ces deux phénomènes pour tout ce qui concerne leurs définitions, leurs facteurs, leurs mesures, leurs modes de fonctionnement et leurs conséquences, ce qui nous conduira par la suite à proposer une conception plus précise du processus de métropolisation. En second lieu, nous expliquerons les atouts qui ont permis à Alep de se transformer en une métropole attractive.

Pour nous, la métropolisation se traduit dans l'espace selon deux aspects. Le premier est de nature morphologique et il concerne les formes aussi bien matérielles qu'organisationnelles et organiques que nous avons étudié précédemment à travers l'évolution historique d'Alep. Le second aspect est de nature fonctionnelle, attaché davantage à certaines fonctions attractives qui assurent le développement d'une économie active. Nous voudrions ici vérifier l'existence et le rôle de ces deux aspects complémentaires à Alep, afin de pouvoir définir cette ville en tant que métropole et la hiérarchiser ou la positionner dans son rang à l'intérieur du réseau des grandes villes de la région.

* * *

4.1 Les concepts de métropole et de métropolisation, mégapole et mégalopole

« La métropole… De quoi parle-t-on ? Il n'est pas sûr que ce soit bien clair… » Cette affirmation de Michel Piron (commission des lois, 20 mai 2010), député et président délégué de l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) donne la mesure de la difficulté à saisir le fait métropolitain.

Depuis le début de l'histoire urbaine, le pouvoir économique et politique a été concentré dans les villes parce que celles-ci fournissaient le meilleur environnement social et physique pour la reproduction du capital et du travail (Bairoch, 1985). Les empires financiers, basés dans les métropoles mondiales, nécessitent un réseau de villes de plus en plus interdépendantes afin d'assurer l'expansion des industries et des services. En 2000, il y avait plus de 400 villes de plus d'un million d'habitants dans le monde. Manifestement, il y a une forte tendance mondiale à long terme non seulement à l'urbanisation, mais aussi au rassemblement dans des nœuds de plus en plus grands (Bassand, 2000).

Jusqu'à aujourd'hui, la métropole ne bénéficie pas d'une définition précise et unanimement partagée. Marcel Roncayolo (1993), professeur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, appréhende la métropole comme une très grande ville, qui s'exprime par la taille de sa population et celle de l'agglomération qu'elle anime, par son poids économique, politique, social et culturel, ainsi que par son pouvoir d'attraction et de diffusion. Mais il ajoute aussitôt que la notion de métropole doit répondre également à des trajectoires de sens et à des expériences historiques variées, même au sein de la vieille Europe.

Le mot est d'origine grec et il comprend deux significations : *meter* et *polis*. *Meter* désigne la « ville mère » dont le plan orthogonal venu des Étrusques a inspiré l'organisation spatiale des cités grecques de l'Antiquité, ainsi que leurs colonies et le croisement entre le *Cardo* Nord-Sud et *Decumanus* Est-Ouest qui caractérisait les cités romaines (Benevolo, 1994). *Polis* renvoie pour sa part à la dimension politique de cette ville mère, c'est-à-dire à un mode d'organisation de la vie collective au sein de la cité, d'où l'acception que l'on retrouve de nos jours dans un dictionnaire comme le *Petit Robert* qui définit la métropole comme *« une ville principale, ou un État considéré par rapport à ses colonies, aux territoires extérieurs »*. Le *Larousse* formule presque la même définition. *« Un État considéré par rapport aux territoires*

extérieurs qui dépendent de lui ou aussi la capitale politique ou économique d'une région ».

Gabriel Wackerman, souligne de son côté que *« la vraie métropole est un pôle urbain majeur doté de la totalité ou de la quasi-totalité des fonctions urbaines au niveau qualitatif le plus élevé »*. (2000 :65) La métropole, donc, est une entité urbaine jouant un rôle politique majeur dans l'organisation et l'aménagement d'un vaste territoire comprenant plusieurs communes. La métropole traduit alors le phénomène de « métropolisation ». Selon Michel Bassand :

> *« La métropolisation est un terme beaucoup plus récent que métropole et désigne les processus qui façonnent les métropoles… Ce regard peut être mis en relation avec le fait que les métropoles sont aujourd'hui en forte croissance, tant en taille qu'en nombre »* (2007 : 15).

Pour François Ascher, la métropolisation « *est un processus qui fait rentrer dans l'aire de fonctionnement quotidien de ses agglomérations, des villes et des villages de plus en plus éloignés et qui engendre des morphologies urbaines de types nouveaux* » (1998:18). Selon Jacques Bonnet (2000), la métropolisation est la concentration des pouvoirs dans les métropoles, mais c'est également un processus dynamique qui vise à intégrer par le renforcement des réseaux et grâce à la maîtrise .

Pour l'essentiel, nous pouvons dire que la métropolisation est une dynamique de rassemblement des populations dans un même territoire, un renforcement des activités tertiaires et du pouvoir de commandement, ainsi qu'un élargissement de l'aire d'influence d'une ville en redistribuant population, habitat et activités dans une périphérie toujours plus grande.

Un phénomène de métropolisation encore plus développé correspond à ce que le géographe Jean Gottmann (1961) a appelé *mégalopolis*, c'est-à-dire un immense ensemble urbain composé de plusieurs grandes agglomérations dont les zones périurbaines finissent par se rejoindre. Cette nébuleuse urbaine comporte plusieurs dizaines de millions d'habitants sur une étendue pouvant atteindre des centaines de kilomètres de long. Les différentes agglomérations de la mégalopole sont reliées entre elles par un important réseau de communication.

Il ne faut pas confondre mégalopole et mégapole, laquelle correspond à une agglomération de plus de 10 millions d'habitants (seuil fixé par les statisticiens de

l'ONU). A ce titre, Moscou est une mégapole mais n'appartient à aucune mégalopole reconnue même si elle compte plus de 14 millions d'habitants puisqu'elle ne s'intègre pas dans un ensemble contigu de grandes agglomérations reliées par un réseau de communication. La mégalopole demeure limitée à certaines régions particulières du monde, Gottmann ayant désigné comme exemple type le très vaste ensemble urbain de la côte nord-est des États-Unis, s'étendant continûment de Boston à Washington et incluant les agglomérations de New York, Philadelphie et Baltimore.

Le terme plus récent qui provient de la notion de métropole est celui de métapole. Pour Ascher, il s'agit :

> *« d'un ensemble d'espaces dont tout ou partie des habitants, des activités économiques ou des territoires sont intégrés dans le fonctionnement quotidien (ordinaire) d'une métropole. Une métapole constitue généralement un seul bassin d'emploi, d'habitat et d'activités. Les espaces qui composent une métapole sont profondément hétérogènes et pas nécessairement contigus. Une métapole comprend au moins quelques centaines de milliers d'habitants »* (1995: 126).

La métapole pourrait ainsi qualifier les agglomérations que l'on désigne en France comme étant des métropoles régionales, ou encore des régions urbaines polarisées par une grande ville.

4.2 Le phénomène de métropolisation

La métropolisation est l'un des phénomènes majeurs du début du XXI^{e} siècle. Elle en constitue une grande tendance. Cette nouvelle phase de la mondialisation regroupe les populations dans des régions urbaines en les reliant dans un même espace, c'est le cas des métropoles mondiales. C'est en cela que notre image du monde est en mutation. Auparavant, les frontières nationales étaient bien déterminées. Elles précisaient qui gouvernait à tel ou tel endroit et qui possédait la souveraineté sur les ressources naturelles, les populations et les activités de telle ou telle nation. Or, nous faisons plutôt référence aujourd'hui à la notion d'aire d'influence qui dépasse très souvent les frontières politiques (Raffestin, 1980).

La transformation des villes industrielles en des métropoles constituant de nouveaux noyaux économico-culturels est une tendance contemporaine que l'on peut qualifier de « révolutionnaire » tant elle survient de façon massive en un court

laps de temps. Les chiffres donnés par la Banque mondiale évoquent un processus étonnant ((UN Habitat, ONU)). En 1800, Pékin était la seule ville de plus d'un million d'habitants dans le monde. Soixante quinze ans plus tard, il y en avait déjà quatre ; la plus grande agglomération urbaine était à Londres, avec un peu plus de 4 millions de personnes. En 1990, il y avait 366 agglomérations ayant une population de plus de 1 million d'habitants. Aujourd'hui, il y en a plus de 550, 30 % de la population mondiale se regroupant dans des agglomérations de plus de 1 million d'habitants. Ainsi, de nos jours, on retrouve 22 agglomérations avec plus de 10 millions d'habitants. La plus grande densification se trouve dans la zone métropolitaine de Tokyo avec plus de 35 millions de personnes. Ces chiffres montrent très clairement que la tendance à la métropolisation constitue un phénomène inédit à l'échelle mondiale.

Pour faire face à ce processus spontanée souvent qualifié d'anarchique, se sont développées récemment de nouveaux modèles de planification comme les villes intelligentes (*Smart City*) ou les éco-quartiers. En effet, les outils qui étaient utilisés pour résoudre les problèmes de la ville industrielle au XIX^{e} siècle, tels que *Garden Cities*, *City Beautiful*, *Radiant City*, ne suffisent plus à résoudre les problèmes contemporains des métropoles devenues plus complexes et à multiples facettes.

En outre, du processus d'urbanisation croissant, il existe aussi une tendance à surestimer l'ampleur de l'expansion métropolitaine, comme si ce phénomène avait changé tout à la fois. L'impression est souvent donnée que tout à coup il y avait une explosion de la ville, recouvrant entièrement le monde avec des métropoles ou mégapoles. Cette vision sans doute quelque peu caricaturale de la réalité débouche sur des images passablement faussées des villes en donnant l'impression que les nouvelles métropoles vont détruire inexorablement tout le paysage naturel. Selon ce discours utopien déjà présent dans les critiques formulées au XIX^{e} siècle contre la ville industrielle (Choay, 1965), les agglomérations urbaines seraient devenues trop grosses, trop densément peuplées, ingérables et polluées. Une autre version ajoute que l'urbanisation serait la source de pauvreté, en particulier en milieu rural, d'où la formulation de deux solutions radicales, arrêter complètement l'urbanisation et disperser la métropole.

Mais la métropole est là pour rester. En raison de sa complexité, la métropole peut s'accorder avec les tendances économiques cycliques et ne dépend pas d'une seule activité économique ou sociale. Elle remplit une variété de fonctions centrales que les agglomérations plus modestes ne peuvent pas assumer, car il ne s'agit plus

seulement d'une ville, mais d'une agrégation urbaine étroitement établie parmi diverses collectivités territoriales. S'il y a un aspect alarmant du fait qu'un tiers de la population mondiale vit dans les régions métropolitaines, c'est que la métropole exerce un pouvoir économique et politique démesuré par rapport aux petites agglomérations.

Bien sûr la métropolisation actuelle comporte des effets néfastes tels que la surpopulation, le déclin des zones rurales où les densités de population deviennent très faibles et l'augmentation de la pollution. De plus, le fort contraste social qui existe dans les métropoles peut engendrer un communautarisme et une ségrégation sociale, ainsi que l'extension démesurée des bidonvilles notamment dans les pays en voie de développement. Mais doit-on supprimer pour autant le développement à grande échelle des villes dans le monde ?

Le phénomène doit d'ailleurs être nuancé car la proportion de la population vivant dans les régions métropolitaines varie considérablement d'un pays à l'autre (Roncayolo, 1997), les pays développés du Nord ayant une population davantage métropolitaine que ceux du Sud moins développés, l'Amérique du Sud étant plus urbanisée que certaines régions de l'Afrique subsaharienne.

La ville industrielle a acquis une position de domination nationale, l'urbain dominant le rural. Alors que les contradictions classiques entre ville et campagne s'estompent et que tous les pays deviennent de plus en plus métropolitains malgré les écarts observés, les contradictions actuelles apparaissent désormais au sein des régions métropolitaines, entre métropole et petites villes. L'opposition entre ville et campagne n'a pas complètement disparu pour autant, mais elle est éclipsée par une série d'inégalités générées par la dynamique unique de la croissance métropolitaine. Les inégalités entre les métropoles ainsi qu'au sein d'une même métropole et de son aire d'influence sont au cœur de « la nouvelle question urbaine » (Donzelot, 2004).

4.2.1 Les facteurs explicatifs de la métropolisation

La Révolution industrielle amorcée au cours du XIX^{e} siècle en Occident est souvent évoquée comme un facteur explicatif de la métropolisation avec la création des usines qui se localisaient dans les faubourgs entourant les villes et l'exode rural qui provoquait le déclin des campagnes profondes (Benevolo, 1994 ; Mumford, 1961). Ainsi, anciens paysans prolétarisés et infrastructures de production et de transport s'installaient en périphérie alors que bourgeoisie, centres d'affaires et beaux quartiers

se développaient au cœur des villes, le tout devenant une métropole. De ce processus général, découlent plusieurs autres facteurs.

Étant des lieux des pouvoirs économiques, institutionnels et symboliques, les métropoles attirent dans leur voisinage un nombre considérable d'activités multiples et de services diversifiés qui génèrent à leur tour un accroissement de populations variées qui cherchent à se rapprocher des marchés les plus importants, ainsi que des administrations et des institutions. Cette dynamique d'agglomération connaît à l'heure actuelle une très forte expansion avec la mondialisation des échanges et les changements d'échelle qu'elle induit. En effet, jusqu'à récemment, les entreprises se localisaient sur le territoire selon la proximité des matières premières et le coût de la main d'œuvre pour être suffisamment compétitives. L'entreprise réduisait alors ses coûts de transports en se localisant au plus prêt des ressources. Or, avec l'ouverture des frontières, la baisse du coût des transports, l'émergence d'une société de consommation de masse et l'essor des nouvelles technologies, la concurrence entre les entreprises se déroulent désormais à de très grandes échelles. Les entreprises vont donc chercher à s'établir dans des lieux où règnent des avantages particuliers comme la possibilité de développer des synergies et des complémentarités avec d'autres entreprises, la présence de services diversifiés et d'une main d'œuvre hautement qualifiée, des infrastructures de transport performantes (TGV, autoroutes) des réseaux de haut débit, des institutions d'enseignement et de recherche réputées, des loisirs attrayants et une qualité de vie accrue. La métropole permet de répondre à ces nouveaux besoins, ce qui explique qu'elle attire toujours plus d'entreprises, au dépend des territoires en marge, notamment ruraux.

4.2.2 Le processus de métropolisation

Le processus de métropolisation a reçu l'attention de nombreux géographes urbains, ainsi que de plusieurs sociologues, économistes, urbanistes ou architectes dont les approches méthodologiques et les points de vue problématiques varient selon les aspects que l'on considère comme étant essentiels pour le développement urbain. Ce processus est fortement lié aux conditions qui rendent possible le rassemblement des services et des activités économiques, la polarisation sociale et institutionnelle, de même que la fragmentation spatiale de plus en plus complexe du cadre bâti. Il est principalement associé à de très grandes villes.

François Ascher décrypte ce processus de la manière suivante :

> *« La métropolisation concentre de façon croissante les hommes, les activités et les richesses dans des agglomérations de plusieurs centaines de milliers d'habitants, multifonctionnelles, fortement intégrées dans l'économie internationale. Elle s'accompagne de transformations significatives des grandes villes, de leurs banlieues et de leur environnement, constituant des espaces urbanisés de plus en plus vastes, hétérogènes, discontinus, formés parfois de plusieurs grandes cités, de moins en moins liées à une économie régionale, et dont les arrière-pays se transforment en espaces de services et de loisirs »* (1995: 33).

Ainsi Jacques Lévy insiste sur cette transformation morphologique et sur l'hétérogénéité de l'espace qui l'accompagne. Pour lui, ce processus :

> *« S'inscrit dans des transformations plus fondamentales, (et) qui est profondément dépendant de l'économie internationale et des dynamiques des mutations sociétales. (…) C'est une mutation qui progressivement donne naissance à un nouveau mode d'occupation et d'appropriation collective du territoire, et à la formation d'aires urbaines de plus en plus peuplées, mais aussi de plus en plus distendues, discontinues, hétérogènes et multipolaires »* (2003 : 612-615).

La plupart des chercheurs et des professionnels de l'urbanisme s'accordent sur l'idée selon laquelle la métropolisation est un processus d'intensification de la dimension urbaine, marqué par des changements du système productif qui conduisent à une nouvelle organisation et réorganisation des territoires impliquant aussi leurs relations internes et externes avec la périurbanisation. L'accroissement du rassemblement sélectif des populations, des activités et des fonctions, ainsi que les changements dans les relations urbaines et interurbaines qui transforment la hiérarchie urbaine, représentent le fond de ce mouvement.

Aux deux niveaux morphologique et fonctionnel, la métropolisation transforme l'agglomération traditionnelle en engendrant d'une part un rassemblement accru au centre et une dispersion corrélative de plus en plus étendue en périphérie, ce qui provoque d'autre part de profonds changements sociaux, économiques et culturels (Veltz, 1996). La polarisation entraîne en effet l'embourgeoisement des quartiers et l'augmentation des entreprises et des institutions prestigieuses au centre tandis que l'expansion de la périphérie relègue les couches populaires au loin, ces processus

conjugués suscitant des déséquilibres économiques et des écarts sociaux fortement marqués dans une agglomération de plus en plus fragmentée. Pour y faire face, l'expérimentation de mécanismes de gouvernance urbaine et de démocratisation peuvent être expérimentés telle que la décentralisation locale qui permettrait une répartition des ressources et des services plus équitable entre les groupes et les communautés.

4.2.3 Les caractères généraux des métropoles

Selon un rapport déposé en 2008 par Dominique Perben à l'Assemblé Nationale (2008:21), les caractères généraux des métropoles sont les suivants :

- la densité et la diversité des populations et des activités qui constituent des avantages tant pour les entreprises que pour les salariés ;

- la qualité et la multiplicité des réseaux de transport et de communication, les métropoles étant des espaces d'attraction et de diffusion, de captage des flux d'activités, d'informations et d'innovations qui ont pour vocation de devenir des points d'articulation entre les différents réseaux d'entreprises et réseaux techniques, les réseaux sociaux et les réseaux de pouvoir ;

- la puissance et l'attractivité, c'est-à-dire l'image et le rayonnement ;

- l'irréversibilité car, à la différence de la ville, la métropole trouve dans sa diversité et sa puissance les éléments lui permettant de répondre aux diverses exigences de son développement et aux contraintes que celui-ci impose.

4.2.4 Les hiérarchies des métropoles

Souvent les métropoles sont classées selon leurs fonctions ou le rayonnement de leurs services.

- Les métropoles mondiales (New-York, Paris, Londres, Istanbul) intimement liées à la globalisation et à l'internationalisation de l'économie.

- Les métropoles continentales qui ne disposent pas de la totalité des fonctions de la métropolisation mondiale (Bruxelles, Amsterdam, Beyrouth, Dubaï).

- Les métropoles régionales dont l'attractivité dépassent leurs limites administratives (Lyon, Munich...) mais qui ne peuvent pas prétendre à ce jour à une fonction d'entraînement mondial ni même continental.

Un des principes de l'organisation métropolitaine est d'appréhender la compétitivité et la position de métropole dans son réseau. Il s'agit d'un principe indispensable pour gérer ou comprendre la position d'une métropole.

4.2.5 Les critères de la métropolisation

Bien mesurer le processus de métropolisation soulève des difficultés qui proviennent du fait qu'il n'existe pas de critères unanimement reconnus. Nous nous référons ici à l'étude menée en 2003 par Nicolas Jacquet à l'occasion d'une mission réalisée pour le compte du Ministère de l'équipement et qui avait pour but de comparer les grandes métropoles européennes en distinguant 14 critères jugés pertinents selon les experts de mission de DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale).

1) Le poids démographique de la métropole dans le réseau hiérarchique des villes sur un territoire donné, celle-ci étant d'autant plus attractive pour la migration des populations qu'elle exerce un pouvoir territorial important, sa primauté dans le réseau des villes.
2) Les ports de commerce maritime. Les plus grandes métropoles mondiales se localisent souvent sur des littoraux comme New York, Shanghai, Rotterdam, etc., cette position constituant un atout dans le processus mondialisation en vertu d'une concentration croissante de population le long des côtes.
3) L'importance des aéroports. Le réseau des villes aéroportuaires est à l'origine d'une forte hiérarchisation du territoire européen entre les villes qui en font parties et celles qui en sont exclues. Le développement des aéroports interagit avec celui de la ville qui se trouve renforcée par l'élargissement de la zone d'influence des aéroports. Le trafic national et international de passagers est le reflet du rayonnement de la ville, de son rôle en tant que plate-forme de correspondance et des aménagements multimodaux (rail - avion).

4) L'accessibilité vers les villes étrangères. Ce critère permet de mesurer les possibilités d'accès directe par les différents moyens de transport en une seule et même journée, par exemple 117 villes sont accessibles en aller-retour depuis Paris.

5) Les sièges des grands groupes. Ces établissements nécessitent tout à la fois des services financiers et de gestion de très haut niveau ainsi que des infrastructures d'accessibilité territoriale très développées.

6) Les places financières. Le réseau des places financières constitue une armature centrale autour de laquelle se forme l'espace économique. Ce critère permet de mesurer l'importance de l'attractivité selon le nombre de grandes banques internationales représentées dans chaque ville, ainsi que la présence d'une bourse de niveau international ou de niveau continental.

7) Le tourisme urbain. A la différence du tourisme en général, dont le rythme est principalement saisonnier, le tourisme urbain, partagé entre le tourisme d'affaires et le tourisme d'agrément, se caractérise par une relative régularité. Le principal critère de mesure de cette attractivité est le nombre total annuel de nuitées des touristes dans les établissements agréés.

8) Les foires et salons internationaux. Indépendamment de quelques salons de renommées mondiales, les manifestations professionnelles placent les villes organisatrices au cœur des processus d'échanges et apportent au milieu local une grande facilité de contact avec les milieux économiques.

9) Les congrès internationaux. Ces rencontres qui sont à la fois l'expression et le ferment du processus d'internationalisation nécessitent des structures d'accueil performantes que toutes les villes ne peuvent pas proposer. L'accessibilité est une condition incontournable, ainsi que la présence de centres de congrès et d'une capacité hôtelière importante.

10) Les musées. Leur nombre et la valeur de leurs collections dépendent tout autant de la taille des villes que de la richesse de leur patrimoine historique et culturel, de leur volonté et de leur capacité à le valoriser. Le classement est complexe car de nombreux autres critères interviennent : le nombre de musées, leur fréquentation, leur renommée.

11) Le patrimoine culturel des villes. Ce critère prend en compte les richesses patrimoniales matérielles et immatérielles dans des domaines artistiques extrêmement variés.

12) La population étudiante urbaine. Le niveau de concentration des étudiants dans les zones urbaines varie en fonction du réseau des institutions universitaires nationales. Ainsi, des universités renommées peuvent se localiser non seulement au centre des grandes villes mais aussi dans l'aire d'influence des métropoles dont elles accentuent l'attractivité (Oxford ou Cambridge pour Londres, Stanford ou le MIT pour Boston).

13) L'édition de revues scientifiques. La diffusion internationale du savoir par l'édition de revues renommées constitue également le reflet de l'innovation des villes et, à ce titre, l'un des éléments de leur attractivité.

14) Les réseaux de la recherche. Conjugué à la taille des villes, ce critère permet de mesurer le poids d'une métropoles en fonction des interactions qu'elle entretient avec son réseau de villes.

Les 14 critères retenus par la DATAR permettent d'établir des comparaisons entre des villes de taille diverses et insérées dans des réseaux nationaux et internationaux ou encore entre des villes de même rang qui constituent déjà des métropoles, mais ils doivent être complétés pour mieux connaître la façon dont telle ou telle ville s'inscrit dans un processus de métropolisation.

4.2.6 Le rapport mondialisation/métropolisation

Depuis les années 1970, la Banque Mondiale prend en compte la relation entre les villes et la croissance économique dans l'élaboration de ses programmes d'aide aux pays en voie de développement. Considérées comme un levier pour l'amélioration de la richesse nationale de ces pays, les villes ainsi que leurs infrastructures urbaines peuvent d'autant mieux attirer des investisseurs qu'elles contribuent au dynamisme économique des secteurs formel et informel en agissant sur la santé et l'éducation. Dans cette perspective, Annick Osmont rappelle qu'une *« population urbaine mieux soignée, mieux nourrie et plus instruite est plus performante donc plus productive »* (2001 : 2).

L'auteure constate que la métropolisation est un produit ancien et actuel de la mondialisation dans les pays en voie de développement et elle signale que *« le*

processus de mondialisation a des effets directs sur l'urbanisation car il renforce les processus de métropolisation » (2001:3). Un autre critère accompagne celui de l'économie, l'efficacité sociale. Il implique l'amélioration des conditions de vie pour la population en augmentant le nombre des logements et la qualité des infrastructures. Osmont se réfère ainsi au fait que *« dans ces mécanismes de mondialisation/ métropolisation, les règles du jeu sont définies très largement au niveau multilatéral »* (2001:7).

La Banque Mondiale a mis au point une stratégie pour renforcer l'efficacité maximale de certaines villes, ce choix se traduisant par le renforcement de la métropolisation dans certaines villes *« vues comme pôles privilégiés d'échanges et de production de richesses donc comme supports nécessaires de la croissance »* (Osmont,2001). Elle confirme ainsi par ses modes d'intervention la connexion entre mondialisation et métropolisation en définissant trois objectifs : la recherche d'une ville vivable ; l'augmentation de la compétitivité de la ville ; l'amélioration de la gouvernance, de la gestion urbaine et du système des finances locales.

Nous pouvons résumer ce rapport d'interaction à travers les points suivants :

- la puissance publique gère la ville par le financement des réseaux de transport (autoroutes, aéroports, voies ferrées), des équipements culturels, et des institutions de formation et de recherche (écoles, université) ;
- l'innovation technologique développée dans les grands pôles, où se trouvent les centres de recherche, la main d'œuvre qualifiée et les entreprises ;
- le principe selon lequel la concentration appelle la concentration : autrement dit, plus de services et d'activités permet aux entreprises de se développer là où elles trouvent plus facilement de la main d'œuvre qualifiée et polyvalente, et donc réciproquement les personnes ont moins de mal à trouver un travail ;
- la baisse des coûts de transport et l'accélération des déplacements, l'évolution des télécommunications, l'ouverture économique et la libération des échanges induisent le rassemblement des places financières dans les grands centres mondiaux ;
- la division plus poussée du travail, la diversification des fonctions, l'essor de la gestion économique comme la finance et la présence des sièges sociaux de grandes entreprises ou celle de la recherche industrielle et technologique contribuent à l'accroissement de la métropolisation.

4.3 Les atouts métropolitains d'Alep

Quant est-il de la métropolisation à Alep ? Nous pouvons mieux cerner les atouts métropolitains d'Alep lorsque on la compare avec Damas, la capitale politique du pays. Alors que Damas se situe au Sud, sur l'axe traditionnel qui traverse la Syrie en venant du Nord, Alep se trouve pour sa part au croisement des deux axes principaux du pays, l'axe est-ouest qui relie toutes les villes du Nord et l'axe nord-sud qui passe par les villes de l'Ouest (voir Figure 4 .1).

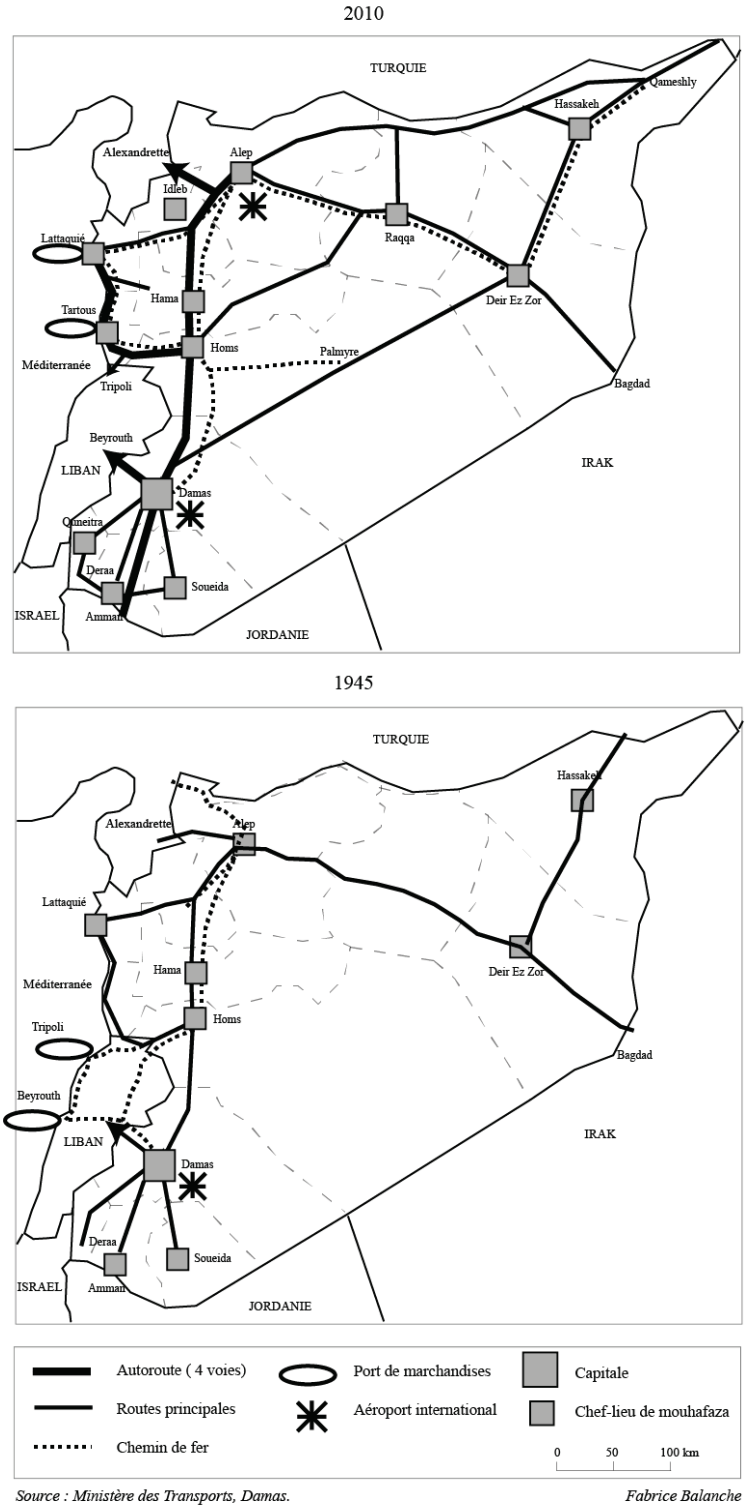

Figure 4.1 : Le réseau des routes en Syrie de 1945 à 2010, source : Ministère des transports syriens (cité par Balanche, 2014)

Tandis que Damas est limitée par la montagne à l'Ouest et l'un des rares terrains fertiles du pays dédié à l'agriculture à l'Est, nous constatons qu'Alep ne possède aucune barrière naturelle qui puisse constituer un obstacle à sa croissance. Tout autour, se trouve une vaste réserve foncière qui a permis à la ville de se développer et de s'étendre continûment dans toutes les directions. Aussi, Alep ne souffre pas de manque d'eau comme Damas et le coût de

la vie y est moins élevé que dans la capitale, Alep étant le meilleur marché syrien pour la main d'œuvre (Balanche 2007, 2008, 2014).

Dans la suite de ce chapitre, nous exposerons les atouts qui ont permis à Alep de devenir une métropole et d'occuper ainsi un rang important dans le réseau des villes syriennes.

4.3.1 La spécificité du site géographique

Des analyses que nous avons proposées sur l'évolution d'Alep, nous avons compris qu'une des conditions de son existence et de sa permanence dans la longue durée est celle de sa position géographique. Située entre l'Orient et l'Occident, Alep forme une ville-carrefour reliant l'Europe et le Proche-Orient, d'où son rôle commercial primordial. Depuis très longtemps, Alep constitue un centre d'échange économique ainsi qu'une place forte de défense militaire à plusieurs reprises au cours de son histoire. Jean Sauvaget termine son enquête sur l'évolution d'Alep en disant :

> *« Nous sommes ici en présence d'une ville de contacts, d'une ville de frontière, désignant par ce mot non pas une limite politique, instable par nature, mais le point où s'articulent de grandes unités géographiques et de grands groupements ethniques, dont les rapports mutuels - pacifiques ou hostiles - commandent le devenir de la ville. En suivant son histoire, nous avons pu constater que la fortune d'Alep a constamment dépendu de la manière la plus directe et la plus étroite, des grandes voies de communication dont sa région marque le carrefour »* (1941 : 241).

Si l'on observe le cadre géographique dans un rayon de plusieurs kilomètres autour d'Alep, on y relève des attributs peu propices à l'établissement d'une ville : une plaine privée de bois et de matières premières pour l'industrie, des montagnes plus au Nord dont les coteaux sont pauvres en blé, en laine et en coton, une région dépourvue de céréales et d'objets manufacturés. Mais les avantages d'Alep sont d'un autre ordre : nous l'avons vu en reconstituant l'existence d'un vacuum sacré au sommet de la colline et dont les significations anthropologiques sont susceptibles d'attirer dans son voisinage des courants d'échange et des marchés qui constitueront l'amorce d'une vie urbaine. Ainsi a pu se développer la ville-carrefour dont le rayonnement atteignait les pays voisins et même éloignés qui lui fournissaient les matières premières qu'elle

ne produit pas elle-même : le cuivre venant de Chypre, les ressources minières de l'Anatolie, les matières tannantes et textiles du Kurdistan et de la Perse, les produits médicinaux et tinctoriaux des Indes, suscitant deux formes d'activité qui sont des faits urbains par excellence : le commerce à longue distance ainsi que l'industrie dont les fameuses savonneries installées depuis très longtemps et qui utilisent l'huile des collines de l'Ouest, le sel du *Djabboul* et la soude de Palmyre, pour expédier ensuite leurs produits jusqu'au Kurdistan et même encore plus loin à Trébizonde et Bagdad.

Aujourd'hui Alep contrôle la plupart des activités agricoles du Nord syrien, les paysans de cette région étant dépendant d'Alep pour l'achat de leurs produits. L'aire métropolitaine d'Alep s'étend au-delà des limites municipales officielles (18 500 ha) et la ville rayonne non seulement sur sa région immédiate, mais aussi sur une aire plus étendue comme la région agricole d'Idlib notamment. Le plan d'urbanisme élaboré en date prévoyait que la population d'Alep doublerait d'ici 2020 (passant de 2,3 à 6 millions de personnes), la ville atteignant ainsi une superficie de 41 500 ha.

Malgré le changement de contexte politique et économique, Alep profite toujours d'une situation géographique privilégiée. Selon Ababsa :

> *« Alep demeure le hub routier, ferroviaire et aéroportuaire entre la Turquie et l'Irak. Ses relations avec Mossoul sont anciennes. Alep se prépare à conquérir les nouveaux marchés de la reconstruction de l'Irak. Sa Chambre de commerce est la plus ancienne du monde arabe. Elle est capable de négocier directement avec l'Europe et les grandes places financières arabes »* (2007 : 23).

Le territoire de la *Mohafaza* (région administrative) d'Alep consiste en huit *Mantika* (département), quarante *Nahiyé* (sous-département) alors que la *Badiyé* (steppe) ne contient aucune agglomération. La région administrative compte 2 684 communes parmi lesquelles dix-huit villes : Alep étant le chef-lieu de la région avec 2,3 millions de personnes. Sept villes constituent les chefs-lieux des autres départements dont les populations varient entre 42 420 personnes pour Jarablos la plus petite et 186 400 personnes pour Manbej la plus grande, seconde ville régionale après Alep. Les dix autres communes ont un statut administratif de ville dans la mesure où elles atteignent le seuil de 20 000 personnes exigé par la loi syrienne.

Figure 4.2 : La région d'Alep de la fin de l'époque ottomane à nos jours
source : David, 2002 : 310

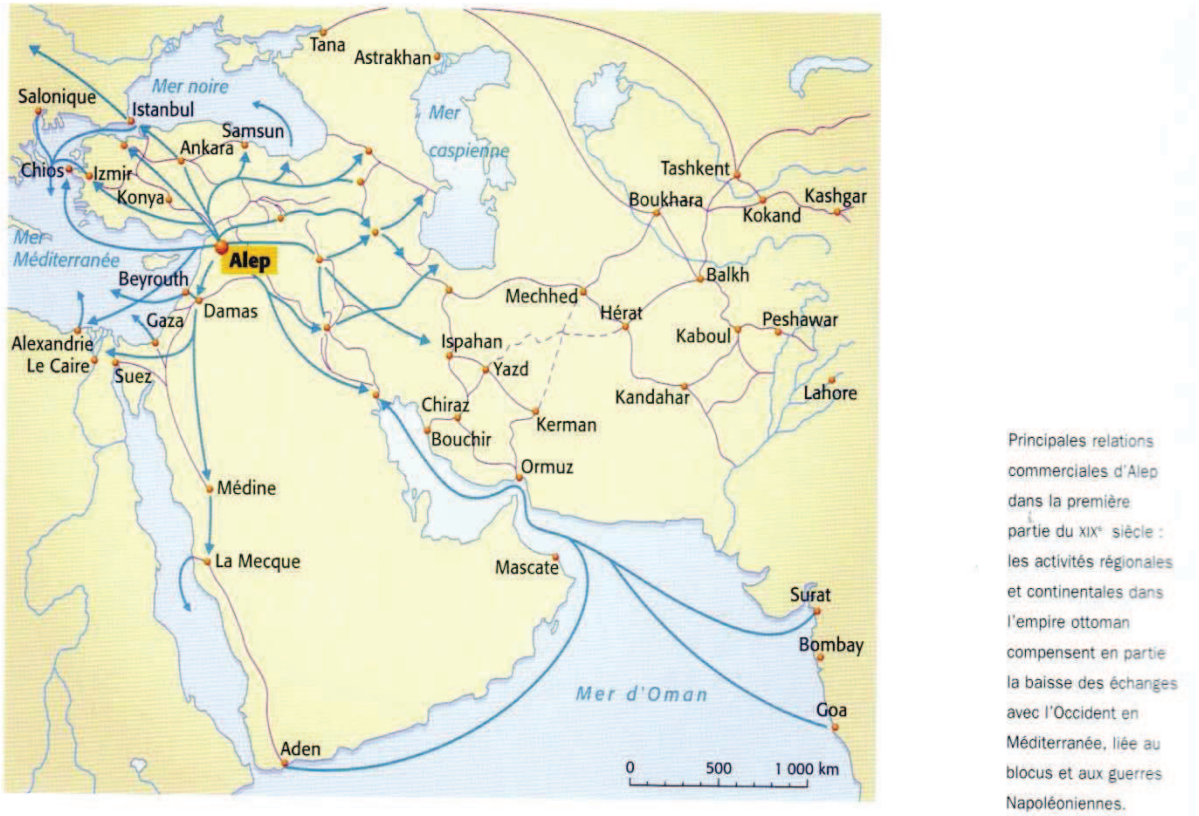

Principales relations commerciales d'Alep dans la première partie du XIXe siècle : les activités régionales et continentales dans l'empire ottoman compensent en partie la baisse des échanges avec l'Occident en Méditerranée, liée au blocus et aux guerres Napoléoniennes.

Figure 4.3 : Les principales relations commerciales d'Alep au XIX^{e} siècle
source : David, 2002 : 296

A la différence des autres communes, Alep domine très fortement la totalité de la région. En vertu de son poids démographique et de la densification des fonctions économiques, administratives et culturelles, cette influence ne peut que s'accroître en l'absence d'une politique de planification mieux équilibrée.

4.3.2 La dimension symbolique et l'identité culturelle

Dans le contexte de la mondialisation et du processus accéléré de métropolisation, la centralité urbaine se développe dans des villes qui possèdent une forte attractivité pour attirer les investisseurs et la main d'œuvre. Comme le résume Fabrice Balache :

> *« Dans la mondialisation actuelle, les lieux qui gagnent sont ceux qui possèdent une forte identité territoriale capable de retenir la population active et de lui donner les moyens de s'investir sur place. Les lieux où l'on ne fait que passer pour profiter des opportunités n'ont pas d'avenir sur le long terme : la moindre crise peut être fatale à leur économie »* (2014 : 57)

L'identité territoriale, la dimension symbolique de l'espace et la prégnance de ses significations anthropologiques dans la longue durée sont des caractères essentiels pour la construction métropolitaine. Ces caractères renvoient au rapport que les personnes entretiennent avec l'espace où ils sont établis, ce rapport se construisant à travers les sentiments d'appartenance de ces personnes lesquels en se regroupant peuvent donner naissance à des identités territoriales collectivement partagées (Bretherton, 2001). La construction de cette identité collective prend appui sur des symboles, c'est-à-dire sur des formes architecturales singulières ou organisées en paysages urbains investies de valeurs identitaires ou d'un sentiment d'appartenance partagé. Pour Jérôme Monnet en effet :

> « *Les relations entre l'espace, le pouvoir et l'identité sont nécessairement médiatisées par des symboles, Un symbole est une réalité matérielle (un bâtiment, une statue, une pièce de monnaie, etc.) qui communique quelque chose d'immatérielle (une idée, une valeur, un sentiment)… Les médiations symboliques entre ces différents ordres de la réalité ne se produisent et ne se comprennent donc que dans le contexte où elles apparaissent* » (1998 : 1).

Certains lieux particuliers peuvent être considérés comme étant symbolique dans la mesure où ils ont acquis à travers l'histoire des attributs hautement significatifs pour une collectivité et qu'ils contribuent de la sorte à donner une identité à ce groupe (Monnet, 2000). Dans cette perspective, il est légitime de penser que la vieille ville d'Alep, par la richesse de son patrimoine architectural singulier, peut constituer un tel lieu symbolique fortement chargé d'une identité culturelle qui s'est développée dans la longue durée. En voici les principaux éléments :

1) La Citadelle qui occupe les lieux de « *l'ancienne acropole du dieu Hadad, est toujours le symbole d'Alep* » (David, 2002). Au sommet de la colline, elle est bâtie dans le vacuum sacré d'origine dont l'appropriation fut convoitée par tous les pouvoirs politiques successifs. Son architecture monumentale date du XII^{e} siècle et elle était encore jusqu'à tout récemment un haut lieu de rassemblement pour les Alépins de toutes conditions qui s'y promenaient ou y flânaient en fumant le narguilé et écouter de la musique traditionnelle dans les cafés qui se situent face à l'entrée.

Figure 4.4 : La Citadelle d'Alep
source : de l'auteur

2) La Grande Mosquée qui fut construite sur les lieux jadis occupés par le Forum romain constitue toujours une place de rassemblement endorégulé fortement valorisée. La population vient s'y reposer en attendant la prière et son minaret domine le panorama de la vieille ville.

Figure 4.5 : La Grande Mosquée d'Alep
source : de l'auteur

3) Le Grand Bazar qui est localisé au croisement du gradient positif est-ouest et du gradient négatif nord-sud, c'est-à-dire dans la configuration de seuil où se conjoignent le rassemblement endorégulé et la concentration exorégulée, constitue le lieu de tous les brassages entre les diverses communautés de la ville. Il est subdivisé en plusieurs souks dont chacun offre à la vente un certain type d'artisanat comme les tissus, les tapis, les bijoux, les épices, les chaussures, les légumes ou les viandes, etc. Sa forme architecturale est celle d'un labyrinthe surmonté d'un toit cylindrique, les allées voûtées le long desquelles sont alignées les boutiques et les échoppes bigarrées sont d'une largeur variable et leur dédale propose aux promeneurs des cheminements inattendus ainsi que des lieux de repos pour prendre le thé parmi la foule.

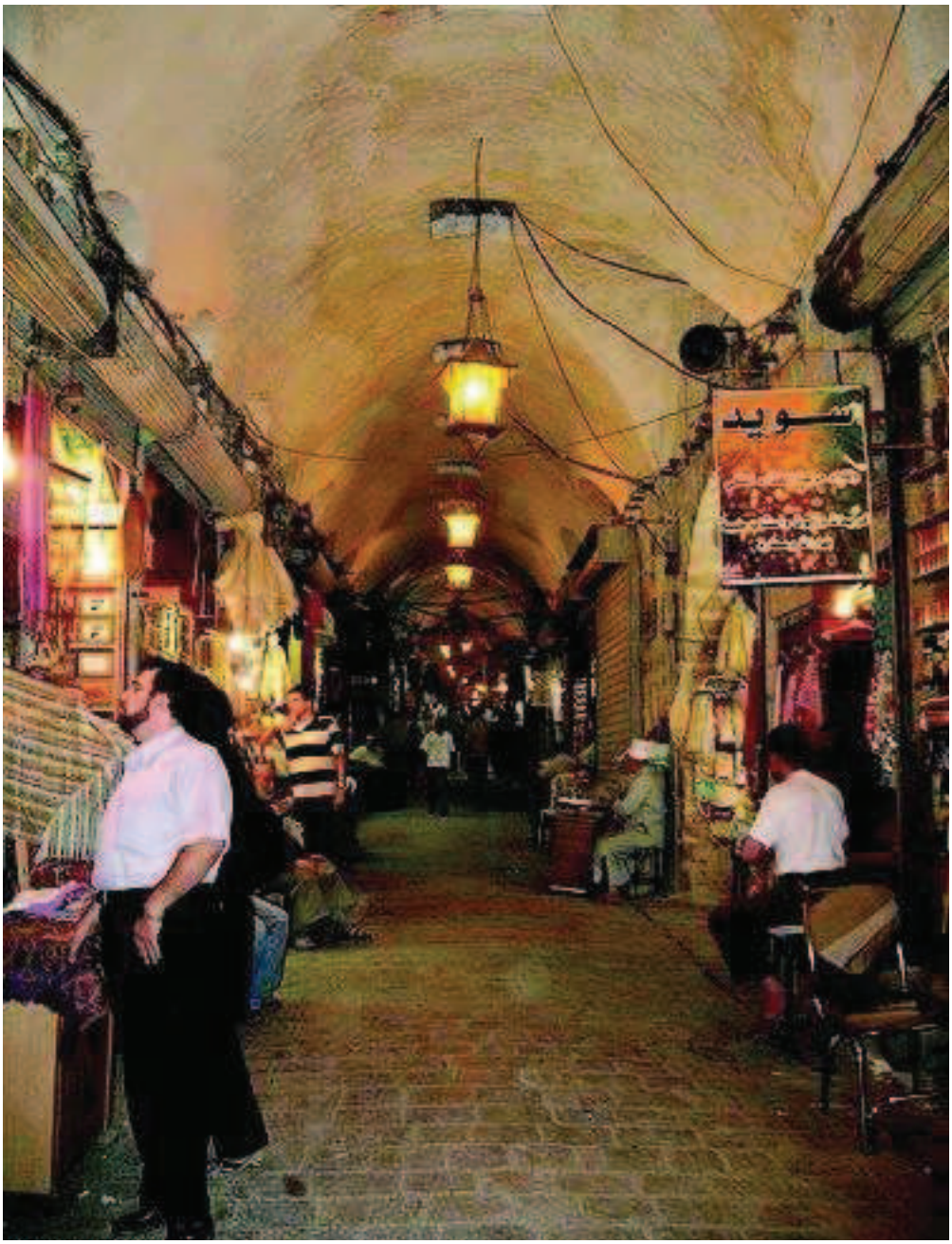

Figure 4.6 : Une allée du Grand Bazar d'Alep
source : de l'auteur

Ce que nous venons d'énoncer à l'instant pourrait porter à confusion et une question mérite d'être précisée car il n'y a pas de déterminisme de la forme, mais seulement des conditions de possibilités, les rapports complexes entre l'espace et la société pouvant engendrer aussi bien du lien social que des conflits selon les contextes.

Dans cette perspective, il appert qu'une série d'oppositions sémantiques soit apparue depuis quelques décennies dans les discours des habitants d'Alep pour

qualifier certains secteurs de leur ville : classique ou traditionnel versus moderne ou évolué, authentique versus inauthentique, prestigieux versus médiocre, chacun des termes de ces oppositions étant susceptible de recevoir des connotations tantôt positives ou négatives, d'où la formulation de discours divergents (Zenlund, 1991 : 18), les habitants de la vieille ville voyant les nouveaux quartiers de l'Ouest comme une production de la modernité qui manque d'authenticité et en rupture avec les valeurs héritées de la tradition, tandis que ceux de ces nouveaux quartiers estimant la vieille ville comme un lieu médiocre manquant de prestige et tourné vers le passé (Meier, 2014).

Ainsi la question de l'identité culturelle serait devenue conflictuelle à la suite des projets de réaménagement de la vieille ville conçus et réalisés pour des raisons strictement politiques et idéologiques. Selon Meier en effet :

> « *Souvent, les acteurs extérieurs ont cherché à détruire les anciens quartiers de la ville. Ces quartiers ont toujours servi de bastion politique et de base de solidarité et d'agitation politique aux combats des élites. En conséquence, l'espace urbain a subi plusieurs restructurations afin d'assurer au pouvoir une meilleure visibilité et un meilleur contrôle des habitants. Il s'agissait de tentatives pour empêcher que la vieille ville ne devienne un sanctuaire pour des éléments subversifs potentiels. Les divers groupes de l'élite alépine, en retour, ont toujours été unis dans leur défense contre les étrangers, en particulier contre la nouvelle classe nationale, issue du régime baathiste et de la minorité alaouite, qui a ignoré, et même tourné en dérision, la société urbaine traditionnelle... Un de leurs principaux instruments est la revendication de l'authenticité culturelle* (2014 : 335).

Les enjeux politiques continuent d'influencer les interventions dans la vieille ville et, derrière les façades modernes de la ville nouvelle, les modes de vie et le commerce traditionnel restent présents (Gaube et Wirth, 1984 : 48). Le conflit identitaire pourrait être qu'une étape provisoire qui s'inscrit dans un processus plus large d'évolution. Le devenir de la vieille ville avec ses valeurs ancrées dans la longue durée doit être envisagé dans une optique qui permet concilier les projets urbains futurs et la réalité phénoménologique de lieu (Low et Lawrence-Zuniga, 2003 : 5).

4.3.3 Poids démographique

Nous avons vu que le poids démographique d'une ville est un critère important pour évaluer un processus de métropolisation. Pour Alep, ce critère est à replacer dans le contexte de la forte natalité syrienne, la population du pays doublant en nombre à chaque 20 ans. En 2004, elle atteignait 17,98 millions d'habitants contre 13,8 millions en 1994 et 9.1 millions en 1981, sachant qu'en 2011 elle comptait 24,504 millions d'habitants. Par rapport à ces chiffres, Alep constituait la ville la plus populeuse, avec 22,7 % de la population totale du pays en 2004, loin devant Damas (8,7 %) et même sa région (12,7 %), bien que son accroissement était un peu plus faible (26,8 %) que cette dernière (34,1 %).

Mohafazah	% de la population syrienne			Accroissement, pour mille		
	2004	1994	1981	2000-2005	1995-2000	1981 -1994
Damas ville	8,7	10,1	12,3	13,3	14,7	18,0
Région de Damas	12,7	11,9	10,1	34,1	37,6	45,9
Alep	22,7	21,6	20,8	26,8	29,5	36,1
Homs	8,6	8,8	9,0	23,5	25,9	31,6
Hama	7,8	8,0	8,2	23,0	25,4	31,1
Lattakié	4,9	5,4	6,1	17,5	19,3	23,6
Deir-ez-zor	5,7	5,2	4,5	32,4	35,7	43,6
Idlib	7,1	6,6	6,4	25,9	28,5	34,8
Hassaké	6,4	7,4	7,4	24,6	27,1	33,1
Raqqa	4,5	4,0	3,9	26,7	29,4	35,9
Al-Souweida	1,8	1,9	2,2	17,1	18,8	23,0
Daraa	4,7	4,4	4,0	29,9	33,0	40,3
Tartous	4,0	4,3	4,9	16,2	17,9	21,9
Kouneitra	0,4	0,3	0,3	36,2	39,9	48,8
TOTAL	100	100	100	24,5	27,0	33

Tableau 4.1: Pourcentage de la population par *Mohafazah*
Taux d'accroissement (pour mille)
Source : Bureau central de statistiques
Recensements 1981-1994-2004 et estimations 2006
(cité par S. Sakkal, 2014)

La carte ci-dessous montre que la croissance de la population à Alep et dans sa région fut passablement stable pendant plus d'une trentaine d'années et qu'elle était parmi les plus fortes du pays, avec 3,3 % entre 1960 et 1970, 3,3 % entre 1970 et 1980, 3.29 % entre 1980 et 1990. Depuis 1994, elle connaissait toutefois une légère

baisse, 2,58 % entre 1994 et 2004, alors que les estimations avant le déclenchement de la guerre prévoyaient le maintien de cette tendance.

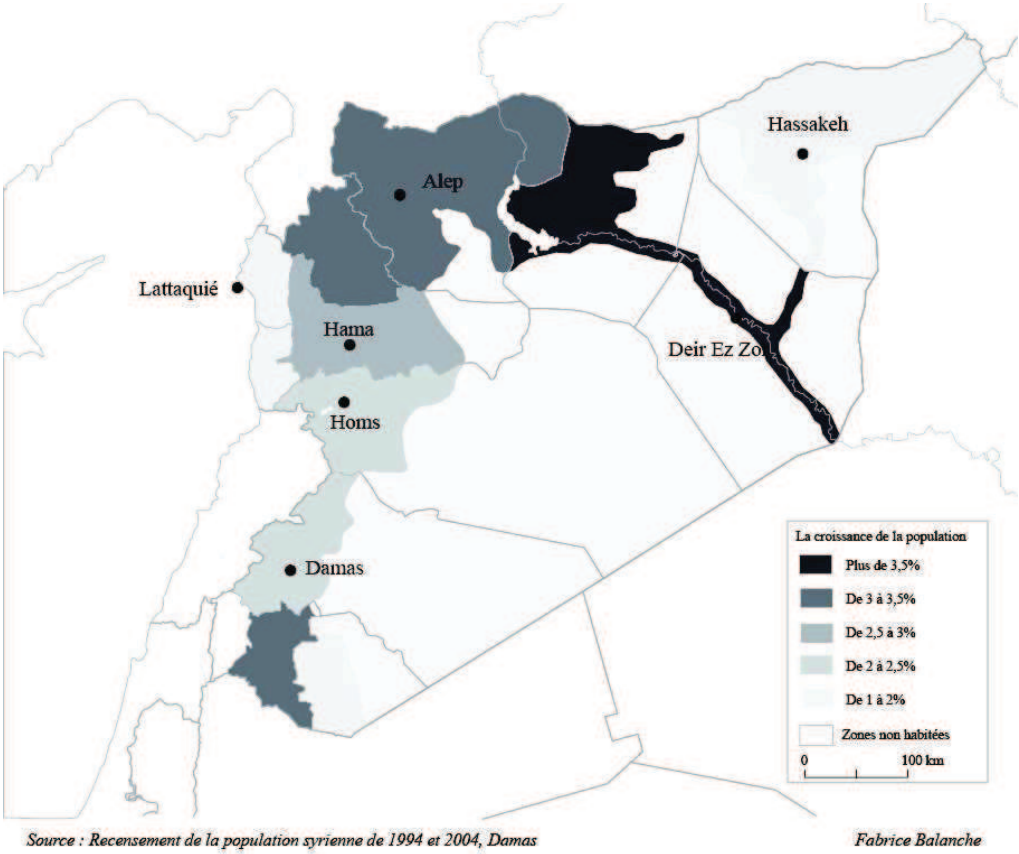

Figure 4.7 : Croissance moyenne de la population syrienne selon les régions
source : F. Balanche, 2014

Selon les chiffres fournis par le Bureau central des statistiques de Damas, le taux de croissance de la population d'Alep s'infléchissait quelque peu depuis le début des années 1980, la baisse plus claire étant dans sa région urbaine.

Catégorie	Taux de croissance			
	1960-1970	1970-1981	1981-1994	1994-2004
Pop. rurale	2.5 %	2.85 %	3,3 %	2.38%
Pop. urbaine	4.2 %	5,29 %	3.7%	2.32%
Ville d'Alep	4.1 %	5.0 %	0,036 %	0,033
Total	3.75 %	4.1 %	3.54%	2.68%

Tableau 4.2 : Évolution du taux de croissance dans la *Mohafazah* d'Alep
Source : Bureau central de statistiques, Damas
Recensements de 1981-1994-2004
(cité par S. Sakkal, 2014)

Catégorie	1960	%	1970	%	1981	%	1994	%	2004	%
Pop. totale	957399	100	1316872	100	1878700	100	2952879	100	4045166	100
Pop. rurale	483338	50,4	608367	46	756523	40,3	1153726	39,1	1520663	37,6
Pop. urbaine	473061	49,6	708505	54	1122175	59,7	1799153	60,9	2524503	62,4

Tableau 4.3 : Évolution de l'urbanisation de la *Mohafazah* d'Alep
Source : Bureau central de statistiques, Damas
Recensements de 1960-1970-1981-1994-2004
(cité par S. Sakkal, 2014)

Notons la tendance de l'urbanisation sur 45 ans. La population urbaine a connu une légère croissance durant les 20 dernières années. Le taux d'urbanisation est passé de 59,7 % à 62,4 %. Le développement de l'agglomération qui regroupe 84,5 % des habitants de la *Mohafazah* est accompagné d'une forte augmentation des densités dans toute la région. La ville d'Alep, avec son aire métropolitaine du côté Nord-Ouest de la Syrie, concentre plus de la moitié (52 %) de la population de la Mohafazah. Sa population est passée de près d'un million d'habitants en 1981 à 2 132 100 habitants en 2004, suivant un rythme de croissance en baisse, 5 % entre 1970 et 1981, 3,61 % entre 1981 et 1994, 3,3 % entre 1994 et 2004. Les estimations du Bureau central des statistiques prévoyaient la poursuite de la baisse du taux de croissance qui devait passer de l'ordre de 2,6 % entre 2004 et 2020 à 2,2 % entre 2020 et 2030. Selon ces estimations, Alep devrait compter 3 130 000 habitants en 2015. Pour Sakkal :

> « *Cette croissance qui reste forte reflète la situation favorable d'Alep : au cours de son histoire elle a très souvent été le centre d'une vaste région et le moteur de son développement. Elle a presque toujours exercé une attraction, non seulement dans sa Mohafazah ou sa région, mais dans toute la Syrie, voire bien au-delà. Dans la Syrie moderne, elle est le centre principal du marché agricole, un carrefour, national et potentiellement international des transports, un pôle industriel et artisanal pour le pays, un des principaux centres des échanges commerciaux, un centre médical et universitaire. Dans certaines circonstances et à certains moments, elle a pu se trouver appelée à accueillir une immigration importante, notamment de ruraux en cas d'excédent démographique par rapport aux ressources* » (2014: 204).

4.3.4 Population active

En 2005, 60 % de la population syrienne était en âge de travailler (les personnes entre 15 et 60 ans). Ce taux a continué d'augmenter depuis lors et l'on prévoyait qu'il atteigne les 67 % en 2025.

Année	Population en âge de travailler	(%) du total	croissance
1970	3 132	49,1	
1975	3 668	48,7	0,032
1980	4 323	48,2	0,033
1985	5 199	48	0,038
1990	6 322	49,2	0,04
1995	7 760	52,6	0,042
2000	9 544	56,8	0,042
2005	11 426	60	0,037
2010	13 198	61,6	0,029
2015	15 031	63,1	0,026
2020	16 910	65	0,024
2025	18 804	67	0,021

Tableau 4.4 : La population syrienne en âge de travailler (en milliers)
Source : UNPP, 2006 Revision and World Urbanization Prospects
(cité par S. Sakkal, 2014)

En 2004, la population active de la *Mohafazah* d'Alep atteignait le taux de 22,5 % dans le secteur de l'industrie et de 35,7 % dans le secteur tertiaire, le secteur du commerce comptant pour 15 %. La ville rassemblait également une part importante des services hospitaliers de la région, ainsi que de nombreuses universités publiques et privées. Son influence s'étendait sur toute la Syrie du Nord.

Secteur d'activité	Population active syrienne	Population active Mohafaza d'Alep
Agriculture et forêts	17,1	3,3
Industrie	13,4	22,5
Construction	19,5	18,9
Hôtels, restaurants et commerces	12,1	12
Stockage, transport et communication	6,1	6,2
Finance et autres	1,9	1,4
Services	29,9	35,7
Total	100	100

Tableau 4.5 : Pourcentages des personnes actives suivant les secteurs
Source : Bureau central de statistiques, Damas
Recensements de 1970-1981-1994-2004
(cité par S. Sakkal, 2014)

4.3.5 L'attractivité économique

Dès que l'on parle de l'économie syrienne, Alep s'affiche au premier plan comme une métropole dynamique non seulement dans sa région mais aussi à l'échelle du pays. Elle participe fortement à la production intérieure brute, notamment dans les secteurs économiques principaux. L'agriculture y reste un secteur essentiel d'activité lucratif en vertu de la fertilité de son plat pays qui favorise la production de nombreux produits agricoles, même si cela se reflète peu dans les statistiques officielles. Mais c'est sans conteste l'industrie qui constitue l'activité économique la plus importante car, selon les estimations du Bureau Central de Statistiques Syrien réalisées en 2006 (référence), Alep occupait la première place parmi les villes syriennes avec 32 490 implantations industrielles (26 % du total du pays), 171 850 salariés et ouvriers (30,5 % sachant que la moyenne nationale est de 14,2 % dont 18 % à Damas) et des capitaux d'une valeur de 61 235 milliards de livres. Le secteur commercial n'est pas en reste, Alep étant la seconde ville du pays avec 18,25 % des exportations et 9,53 % des importations (Chakar, 2010).

Par rapport au développement industriel, Alep bénéficie d'un ensemble d'atouts non négligeables qui permettent d'attirer des investisseurs non seulement locaux mais aussi étrangers. Parmi ces atouts, mentionnons les faibles coûts de production, par la présence de matières premières locales aisément accessibles, ainsi qu'une main d'œuvre bien formée et souvent peu chère, notamment par rapport aux pays voisins. Alep profite aussi d'une localisation géographique stratégique au carrefour de la Méditerranée et du Moyen-Orient, ainsi que d'un grand aéroport international, le deuxième à l'échelle du pays, et des infrastructures routières et ferroviaires pour le transport des marchandises entre l'Asie et l'Europe d'une part, et l'Asie intérieure et les ports syriens sur la Méditerranée d'autre part.

La production industrielle du textile est un secteur d'activité fortement ancrée dans l'histoire de la ville où Alep a joué depuis longtemps un rôle de premier plan en tant que leader du marché au Moyen-Orient. Plus de 30 000 entreprises sur un total de 100 000 à l'échelle nationale œuvrent dans le secteur du textile, soit un peu plus d'un tiers de la production manufacturière et 4,5 % des travailleurs.

Selon le rapport de l'Oxford Business Group (OBS, 2009:116), l'exportation du textile en Syrie a augmenté de 0,4 milliards $ à 2,4 milliards $ pendant cinq ans, soit une augmentation annuelle de 145 %. Pour Alep, ce secteur constitue l'épine dorsale

de la production économique traditionnelle dont l'origine remonte à l'Empire romain. La position avantageuse d'Alep sur la Route de la Soie a fait qu'elle est devenu tout d'abord un important importateur puis un producteur majeur autant pour la fabrication et la transformation que pour le commerce de produits extraordinairement diversifiés. La ville est aussi l'un des décideurs des prix de fils et de tissus au Moyen-Orient grâce à sa bourse localisée dans la vieille ville. Cependant, l'industrie du textile a reculé récemment avec la concurrence internationale provenant de pays émergents comme la Chine et de l'Inde, ainsi que de plusieurs pays en voie de développement comme le Pakistan et le Bangladesh qui ont augmenté leurs parts d'exportations. Cette concurrence a des effets directs sur les producteurs locaux, certaines usines ayant fermé leurs portes et d'autres envisageant de délocaliser leur production vers d'autres marchés comme l'Égypte.

Le secteur de l'industrie chimique a aussi une longue tradition à Alep avec les cosmétiques, les parfums et les célèbres savons. Ce secteur produit une variété de produits qui s'adressent au marché intérieur dont des colorants pour les textiles. La pétrochimie fabrique des plastiques pour les usages domestiques et industriels dont 60 % de la production est écoulé sur le marché syrien alors que 40 % est dirigé vers l'exportation, principalement en Irak et en Europe orientale. Bien que ce secteur soit protégé contre les importations une certain concurrence est apparue récemment à la suite d'un accord commercial conclu entre la Syrie et la Turquie (CBSSYR).

L'industrie pharmaceutique a démarré dans les années 1980 lorsque l'État a décidé de développer une production nationale pour répondre aux besoins médicaux standards du marché intérieur. Sur les 60 laboratoires privés présents en Syrie, plus de la moitié sont situés à Alep dont sept des plus importants fabricants. Le secteur compte plus de 8 000 salariés dont 40 % possèdent des diplômes universitaires et il produit principalement des médicaments génériques sous licence du Ministère de la Santé ou parfois sous un nom de marque doté d'une licence étrangère dont 85 % de la production est destinée au marché intérieur et 15 % à l'exportation vers les pays arabes (CBSSYR, 2010). Néanmoins l'industrie ne produit pas encore des produits de haut niveau technologique comme les vaccins, les produits destinés à l'oncologie, les hormones ou les dérivés sanguins, mais elle est présente dans tous les types de médicaments qui peuvent être pris sous forme de comprimés.

La Syrie reste principalement un pays agricole. L'industrie agro-alimentaire a participé à hauteur d'environ 21 % du PIB en 2007 et elle représentait 24,5 % de la

production manufacturière intérieure. Les produits agricoles sont pour une large part exportées sans transformation préalable dont leur valeur était évaluée à 1,1 milliard $ en 2007 (OBS, 2009). A Alep, le secteur agro-alimentaire se divise selon deux catégories : le traitement primaire situé à proximité des ressources agricoles dans un arrière pays comptant plus de 5 millions d'habitants et le traitement secondaire (pour des produits comme les boissons, les produits congelés, la boulangerie, etc.) qui se localise au plus près des consommateurs, à l'intérieur d'une agglomération de plus de 2 millions d'habitants. L'arrière pays profite de riches terres agricoles et bénéficie également d'une pluviométrie annuelle de 360 mm ainsi que d'un système d'irrigation raccordé à l'Est au lac artificiel Al-Assad alimenté par l'Euphrate. Parmi les produits agricoles d'Alep, on retrouve le blé, l'orge, les pois chiches et le coton dont la qualité est mondialement connue. Mentionnons aussi l'olive d'Alep dont l'huile entre dans la fabrication des savons et dont l'exploitation dépasse les 50 % de la production totale de la Syrie. En tout, on trouve 3 600 entreprises de transformation agro-alimentaire à Alep, ce qui représente 11,5 % des entreprises de la ville parmi lesquelles 40 % opèrent dans la transformation primaire.

L'industrie artisanale traditionnelle fabrique depuis une très large gamme de produits variés comme les textiles, les vêtements, la maroquinerie, la broderie, les meubles, le cuivre et autres produits métalliques. Les artisans d'Alep sont regroupés en 36 associations affiliées à la Fédération générale des associations d'artisanat qui comprend 17 000 membres dont la plupart des ateliers se situent dans la vieille ville. On dénombre au total environ 14 000 de ces micro-entreprises avec un ou deux salariés, souvent de la même famille.

La nouvelle Cité industrielle de *Shaikh Najjar* est sans aucun doute l'une des infrastructures de production économique les plus importantes d'Alep. Sa réalisation remonte à la fin des années 1990 sur un terrain municipal situé à 10 km à l'Est de la ville et elle est devenu depuis une commune indépendante placée sous l'autorité du Ministère de l'administration locale qui a accordé les premières licences industrielles à partir de 2003, la construction et l'exploitation des usines débutant peu de temps après. Inspirée du modèle des villes industrielles développées en Égypte au cours des années 1980, elle constitue une ville-satellite localisée au-delà des limites de la ville-mère.

La Cité industrielle de *Shaikh Najjar* a une superficie de 4412 hectares dont 45 % des parcelles sont exploitables en tant que terrains industriels, 19 % réservées

aux logements, 7.2 % pour les infrastructures de transport et 22 % pour les zones vertes.

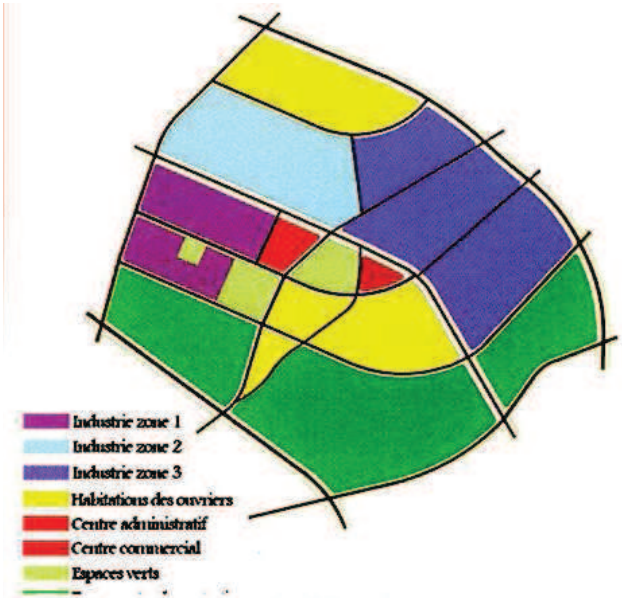

Figure 4.8: La Cité industrielle
source : Direction de la Cité industrielle d'Alep, 2010

La Cité est divisée en trois zones dédiées aux unités de production :

la zone 1 (en mauve sur la Figure), d'une superficie de 393 hectares elle est divisée en 2 216 parcelles pour les industries non polluantes. La taille des parcelles varient entre 450 et 600 m² ;

la zone 2 (en bleu clair), d'une superficie de 579 hectares divisés en 3 071 parcelles de 1000, 2000 ou 4000 m² pour les industries de taille moyenne polluantes et non polluantes, comprenant des installations de traitement des déchets ;

la zone 3 (en violet), d'une superficie de 1 012 hectares elle est divisée en 681 parcelles de 6000, 8000, 12000 ou 15000 m² pour l'industrie lourde.

Conformément à la réglementation syrienne, l'urbanisme de la Cité de *Cheikh Najjar* obéit à un double principe de division fonctionnelle et de spécialisation des espaces, les textiles occupant 37 % des terrains, suivi par l'ingénierie avec 30 %, la chimie avec 20 % et l' agro-alimentaire avec 13 %. L'industrie pharmaceutique est intégrée dans le secteur de la chimie mais, étant donné les exigences de propreté de l'air, le Ministère a offert un terrain isolé des autres, caché derrière une ceinture verte.

Avec plus de 65 000 étudiants, l'Université d'Alep occupe le deuxième rang après l'Université de Damas, laquelle était jusqu'à la fin du mandat français l'unique institution d'enseignement supérieure en Syrie. L'Université d'Alep fut construite en 1958 et ouverte en 1960. Comptant 25 facultés, 122 départements de spécialisation, 10 instituts techniques et plus de 1000 enseignants-chercheurs, elle se veut un pôle universitaire complet formant des étudiants dans la plupart des disciplines.

Les échelons académiques sont diversifié, allant du BTS jusqu'au deuxième cycle de Master, y compris des doctorats dans certains domaines. Le rayonnement de l'Université d'Alep s'étend sur les régions syriennes voisines, l'institution ayant créé à *Idlib* un pôle secondaire comprenant quatre disciplines et 1 870 étudiants. L'Université d'Alep a développé d'autres alternatives d'enseignement, conférant un nouvel essor à son dynamisme. Celles-ci concernent non seulement l'enseignement professionnel qui s'adresse à des salariés faisant des études à temps partiels et qui compte plus de 20 000 étudiants, mais aussi un programme d'enseignement parallèle de rattrapage pour les étudiants qui n'ont pas obtenu la moyenne requise pour faire des études à plein temps et qui compte plus de 5500 personnes. L'Université d'Alep est intégrée dans un pôle hospitalier avec six CHU, 1 300 lits et son école d'infirmerie qui dessert le Nord de la Syrie. Elle possède également 16 laboratoires et centres de recherches spécialisés surtout dans les domaines de l'agriculture, de l'ingénierie et de l'énergie. De plus, l'État autorisé en 2002 la création d'universités privées dont quatre ont été localisées dans la zone d'influence d'Alep. Il s'agit de l'Université des sciences et des arts qui est située sur le campus même de l'Université d'Alep, de l'Université *Al Mammon* localisée à 35 km au Nord-Est, de l'Université *Alkhalig* à 30 km au Sud et de l'Université d'*Alitihad* située à 85 km dans la commune de *Manbej*.

Le secteur d'activité tertiaire constitue un complément important pour les autres domaines d'activités économiques. Les statistiques officielles restent toutefois assez lacunaires et ne permettent pas de circonscrire avec suffisamment de précisions la compétitivité de ce secteur à Alep. Notons néanmoins la forte présence de services de haut niveau dans le domaine de la santé où l'on trouve au cœur de la ville plus de 40 % des hôpitaux publics et privées de la région. On compte ainsi 93 hôpitaux à Alep (dont 9 publics) et 116 pour le reste de la région (dont 16 publics). De surcroît tous les cabinets médicaux généraux ou spécialisés localisés à Alep sont regroupés le long de certaines rues du centre ville, ce qui entraîne des effets positifs en termes d'économie externe et d'attractivité, les médecins les plus réputés et les mieux diplômés, ainsi que

les cliniques les mieux équipées, cherchant tous à s'installer au centre, d'où la venue accrue de nombreux patients provenant de la province d'Alep et qui se déplacent sur de grandes distances afin de bénéficier des services d'un secteur hospitalier et très compétent.

Par ailleurs, le secteur financier témoigne également d'un renforcement des fonctions métropolitaines d'Alep. Dans la foulée de la réforme bancaire de 2003, un nombre croissant de grandes banques internationales ont créé des filiales dans la ville et la promulgation en 2009 d'une autre loi pour les institutions de micro-finance a aussi vu la mise en place de la première institution liée à la Fondation Aga Khan. Il est désormais possible d'obtenir des prêts pour une variété de produits de consommation dont les voitures ou pour l'acquisition et la rénovation de logements, les taux d'intérêt étant toutefois assez rédhibitoires, 12 % en 2007 et 15 % en 2010. La politique mise en œuvre par le régime *Al-Baath* demeure passablement restrictive pour les prêts aux entreprises privées, la Banque centrale limitant la durée maximale d'un prêt d'affaires à 7 ans et les banques privées ne pouvant prêter des fonds que jusqu'à concurrence de 5 millions $. En conséquence, les entreprises doivent surtout compter sur leurs fonds propres ou sur des réseaux informels d'amis, les investissements provenant alors des capitalistes eux-mêmes ou de leurs familles ou des rares investisseurs qui ont accès à des prêts commerciaux, ces contraintes étant un frein à l'expansion des entreprises.

Enfin, le secteur du tourisme contribue fortement à l'attractivité d'Alep. Pour l'ensemble de la Syrie, les arrivées de touristes étrangers totalisaient près de 6,0 millions de personnes en 2007, soit une croissance annuelle de 8,1 % par rapport aux arrivées de 2003 lesquelles se chiffraient à 4,4 millions. De ce total, 21,2 % (1,27 million) étaient des ressortissants non arabes et 78,8 % (4,7 millions) provenaient des pays arabes dont 1,45 million du Liban et 1,53 million d'Irak. Parmi les arrivées non-arabes, ceux qui voyageaient avec un passeport turc et iranien dominaient avec 486 000 et 330 000 respectivement.

La part d'Alep dans le tourisme syrien représentait 16,7 % (416 498 en 2007). Les nuitées étaient généralement plus courtes que la moyenne nationale qui était de 4,6 nuits et 3,2 nuits pour Alep, la ville se spécialisant plutôt dans le tourisme culturel urbain et le tourisme d'affaires qui ne nécessitent pas de plus longs séjours comme ceux du tourisme de plage dans les stations balnéaires.

Le potentiel touristique d'Alep est varié en vertu de la présence de plusieurs

sites patrimoniaux remarquables dont la Citadelle, le musée national, la Grande Mosquée et le souk, sans parler de ses spécialités gastronomiques très prisées. Équipée d'un aéroport international et de plus de 90 hôtels, Alep assure un service d'accueil non seulement pour la ville elle même, mais aussi pour les visiteurs des sites attractifs localisés à proximité, notamment ceux de l'Ouest et du Nord-Ouest en allant jusqu'à la région d'Idlib. Citons ici l'église Saint Siméon et les nombreux villages antiques dits villes mortes qui comprennent plus de 780 sites et églises. Cependant, ces atouts pourraient être mieux mis en valeur à l'avenir en les renforçant par de grands équipements métropolitains tels qu'un Palais des congrès, un quartier d'affaire plus dynamique, des salles de spectacles ou encore un centre d'exposition. De plus, les capacités de la diffusion culturelle locale reste très restreintes, Alep ne possédant pas de chaîne télévisée locale. Dans cette perspective, de nouvelles politiques ont vu le jour à compter de 2006 pour mettre en place une campagne de marketing culturel et touristique plus conséquente comme la manifestation « Alep, capitale de la culture islamique ». Pendant un an, la ville a jeté les bases d'un nouveau décollage de ses atouts culturels.

4.4 Alep dans le réseau des métropoles du Proche-Orient

Le Proche-Orient constitue une région géographique historiquement dénommée *Bilad al-Sham* qui désigne en arabe « Grande Syrie ». De nos jours, l'expression a pris un sens politique plus restrictif en qualifiant les pays limitrophes d'Israël, à l'exclusion de l'Égypte. Ces pays correspondent à la Syrie, au Liban, à la Jordanie, à la Palestine et à Israël dont les frontières remontent à l'accord Sykes-Picot au début du XX^{e} siècle dans le contexte des revendications du mouvement sioniste sur la Palestine. Tous ces pays appartiennent toutefois à la même aire culturelle, ce qui signifie leur forte parenté sur le plan des pratiques sociales et économiques.

Le taux d'urbanisation de la région est très élevé : 85 % en Jordanie, 80 % au Liban et 60 % en Syrie, ce dernier taux inférieur étant une conséquence directe de la politique initiée au cours des premières décennies de l'indépendance de la Syrie qui insistait sur la vocation essentiellement agricole du pays et qui fut encouragée par la suite par le régime baasiste. Car, en 1950, les taux étaient de 24,5 % pour le Liban, de 30 % pour la Jordanie, mais de 33,2 % pour la Syrie. De nos jours, le grand Beyrouth et le grand Amman concentre plus de 50 % de la population de leurs pays, soit près des 2/3 de leur population urbaine. Le grand Damas pour sa part comptait 5 millions d'habitants en 2004, soit 40 % de la population urbaine, alors qu'Alep avait

2,2 millions d'habitants soit 20 % de la population urbaine, les deux villes concentrant 60 % de la population urbaine syrienne (Balanche, 2012 : 82).

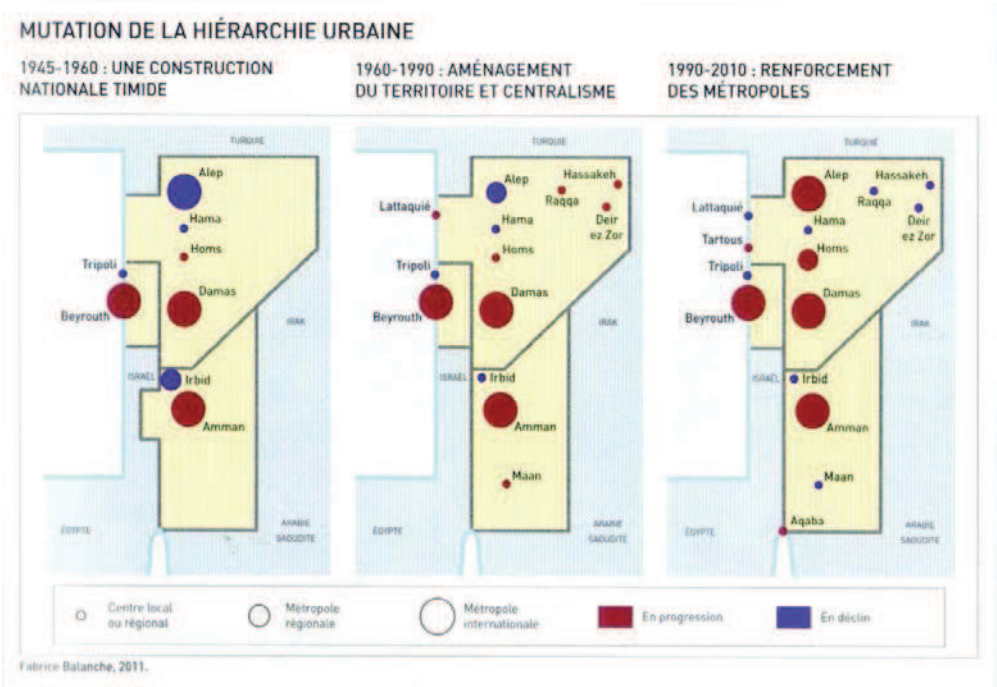

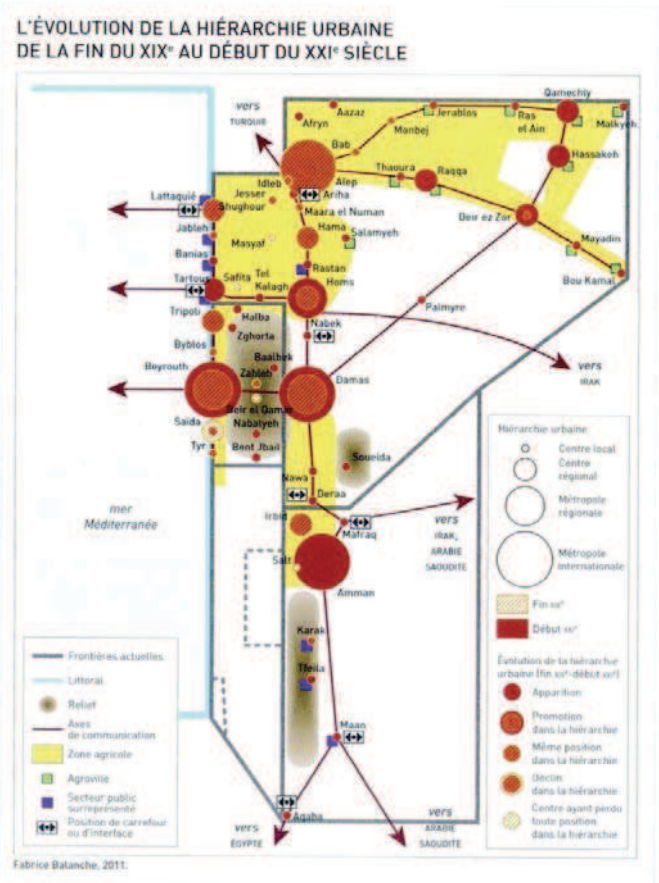

Figure 4.9 : Hiérarchie urbaine
source : Balanche, 2012

L'étude menée par Balanche (2012) sur le réseau et la hiérarchie des grandes villes au Proche-Orient montre que les principales métropoles dans la région sont Damas, Alep, Beyrouth et Amman, qui regroupent 35 millions d'habitants, à savoir à peu près le même nombre d'habitants que le réseau des villes du Golfe arabique. Celui-ci concerne des pays riches qui bénéficient d'une rente considérable grâce au pétrole et qui attirent de nombreux jeunes diplômés constituant une main d'œuvre qualifiée pour renforcer l'essor économique de ce réseau.

Un rapport de complémentarité est observable entre les deux réseaux. L'ensemble du Proche-Orient peut être considérée comme un terrain privilégié pour l'investissement économique à la condition que ses grandes villes puissent répondre aux mêmes critères que les métropoles mondiales afin de se rendre crédibles pour attirer des investissements extérieurs. En cela, Beyrouth fut la première métropole à bénéficier de tels investissements, profitant d'un système économique plus ouvert que celui de la Syrie. Damas a également attiré plus d'investissements qu'Alep grâce à ses liaisons aériennes et à son réseau de transport vers la côte méditerranéenne.

* * *

Dans ce chapitre, nous avons tenté de clarifier le sens des concepts de métropole et de métropolisation, tout en cherchant à expliquer les principaux facteurs qui sont impliqués dans l'essor de ce processus de développement urbain, ainsi que ses liens avec la mondialisation en distinguant différents niveaux hiérarchiques de métropoles selon leurs compétences et leurs tailles.

En ce qui concerne Alep, les analyses et les tableaux statistiques que nous avons présentés confirment que cette ville est bien engagée dans un processus de métropolisation depuis au moins la décennie des années 1990 et qu'elle possède des atouts non négligeables par rapport aux autres villes syriennes ou aux autres villes du Proche-Orient. Sa position géographique remarquable a depuis longtemps contribué à la formation d'un carrefour d'échange international et la richesse de son patrimoine architectural témoigne d'une identité culturelle forte et attractive. Reste à examiner les effets du phénomène de métropolisation sur l'organisation spatiale de cette ville, ce qui sera l'objet du prochain chapitre.

Chapitre 5

Alep sous l'effet de la métropolisation

Les analyses que nous avons développées dans le chapitre précédent ont permis de confirmer notre hypothèse selon laquelle les modifications et transformations socio-spatiales qu'a connu Alep jusqu'à tout récemment relevaient bien d'un processus de métropolisation enclenché dans la foulée d'un changement de modèle économique influencé principalement par la mondialisation. Ces analyses basées sur des critères fonctionnels généraux et des données statistiques propres à l'échelle nationale de la Syrie ou à la grande échelle d'Alep et de sa région restent toutefois insuffisantes pour rendre compte des particularités de la ville dans les effets concrets que produit la métropolisation. C'est pourquoi nous allons essayer dans ce chapitre de dégager ces effets particularisant sur la forme urbaine et la vie sociale à Alep, étant entendu que ceux-ci ne sont pas nécessairement le résultat direct de la métropolisation mais que ce processus peut avoir contribuer à les renforcer ou à les aggraver.

Nous allons d'abord examiner le développement de l'habitat non réglementé et ses effets sur l'hétérogénéité socio-spatiale. Puis, nous allons aborder la question de la centralité à Alep et ses transformations récentes dans le contexte du processus de métropolisation, ce qui nous conduira à analyser les enjeux des actions entreprises pour valoriser le patrimoine urbain de la vieille ville. Enfin, nous nous focaliserons sur une critique de certaines réalisations matérielles dans la métropole, en les mettant en rapport avec les outils de gestion de l'espace dans le contexte syrien.

5.1 Habitat spontané, ségrégation sociale et spatialisation

Depuis les années 1970, un rapport évident peut être constaté entre la croissance urbaine rapide et l'expansion de l'habitat non réglementé avec la venue massive de migrants provenant des campagnes. Mais ces vagues successives n'ont pas été accompagnées par une politique urbaine adéquate, l'offre des logements proposés par les secteurs public et privé étant nettement insuffisante. Devant cette situation, les autorités municipales se sont trouvées incapables de répondre aux demandes de logements d'une population croissante, ni même capable de réguler l'aménagement du territoire. Selon Sakkal :

> « *La carence a été compensée par la naissance et la prolifération de zones d'habitat illégal, pauvres en équipements d'infrastructures et en services publics. Le développement de ces lotissements illégaux était aussi une conséquence des limitations imposées par les lois foncières de la fin des années*

> *1970 fondées sur l'expropriation par la municipalité des terrains constructibles, qui a participé au tarissement de la construction privée légale de logements bon marché* » (2014 : 215).

Cette dynamique de concentration exorégulée a produit de grands lotissements où logent 40 % de la population d'Alep. Ces zones souffrent très souvent de manque de services et la construction non planifiée des immeubles ne se conforment pas aux normes de sécurité. Mais on ne peut pas parler pour autant de bidonville dans la mesure où la distribution spatiale des bâtiments est relativement bien organisée en îlots quadrangulaires et les rues respectent des largeurs standards (voir Figure 5.1).

Figure 5.1 : Le quartier de *Jabal Badro* à l'Est d'Alep

5.1.1 Le phénomène de l'habitat spontané à Alep

On comptait jusqu'à tout récemment 22 quartiers non réglementés à Alep où se déroulaient très fréquemment de nombreuses activités économiques non déclarées. Parmi celle-ci, l'achat et la vente de terrains ainsi que la construction des bâtiments y jouaient un rôle majeur et l'on y trouvait aussi un grand nombre d'ateliers extralégaux pour la fabrication de vêtements, de chaussures ou d'ameublement. Selon un rapport

de la municipalité datant de 2009, ces activités clandestines participaient pour plus d'un tiers à l'économie locale.

Le développement des quartiers illégaux s'est déroulé d'après Sakkal (2014) en deux phases. Au cours de la première (1963-1973) la venue des migrants ayant quitté leurs villages fut provoquée par la grande sécheresse de 1958 à 1961 et par les réformes agraires de 1958 et de 1963 qui redistribuèrent la propriété privée des terres au profit de quelques exploitants. La seconde de 1973 à 1983 fut une véritable explosion urbaine de migrants venus chercher en ville du travail pour assurer leurs moyens de subsistance. Pour Sakkal en effet :

> « *La surface bâtie des logements clandestins périurbains a triplé entre 1973 et 1980. Quant au rythme du développement, il a presque quintuplé par rapport à la période antérieure. Des citadins à la recherche d'un logement sont venus rejoindre les ruraux dans ces quartiers, y trouvant un habitat à prix modéré. En 1980, ces zones occupaient une superficie brute de 945 hectares rassemblant environ 285 000 habitants, soit près de 30 % de la population de la ville. Vers 2000, elles s'étendaient sur 2 400 hectares. Actuellement, elles occupent environ 3 500 hectares soit 21 % de la superficie de la ville (16 250 hectares), contenant presque 40 % de la population, soit 900 000 habitants. Mais en réalité la superficie cumulée des quartiers produits suivant des processus illégaux, en comptant certains quartiers légalisés et viabilisés à posteriori, est bien supérieure et couvre près de la moitié de l'espace urbanisé »* (2014 : 217).

Notons que cette rapide prolifération en tache d'huile de l'habitat non réglementé va occuper une couronne périphérique autour de la ville ancienne allant du Nord au Sud en passant par l'Est et à laquelle va s'ajouter deux camps de réfugiés palestiniens au Nord et à l'Est (voir Figure 5.2). Ce phénomène de développement spontané connaît une telle ampleur que les autorités municipales seront contraintes de fournir une base légale à certaines occupations (loi n° 15 de 2008) dont l'application sera confiée à la Direction des Affaires Techniques chargée de coordonner les études de terrain et mener des négociations avec la population. Néanmoins, ces tentatives en vue de régulariser les possessions illégales se sont avérées à la fois trop timides, arbitraires et dirigistes, ne prenant pas en compte les besoins et les intérêts des habitants afin de consolider sur place les liens communautaires qui les faisaient vivre ensemble. Il aurait fallu changer d'échelle, prendre en compte non seulement les problèmes qui se posent sur les lieux d'arrivée des migrants en encourageant les investisseurs pour leur offrir de meilleurs conditions de vie, mais aussi ceux de leurs lieux de départ en

créant des services et des emplois dans les villages à distance d'Alep, ce qui paraît très compliqué au sein d'un régime politique non démocratique.

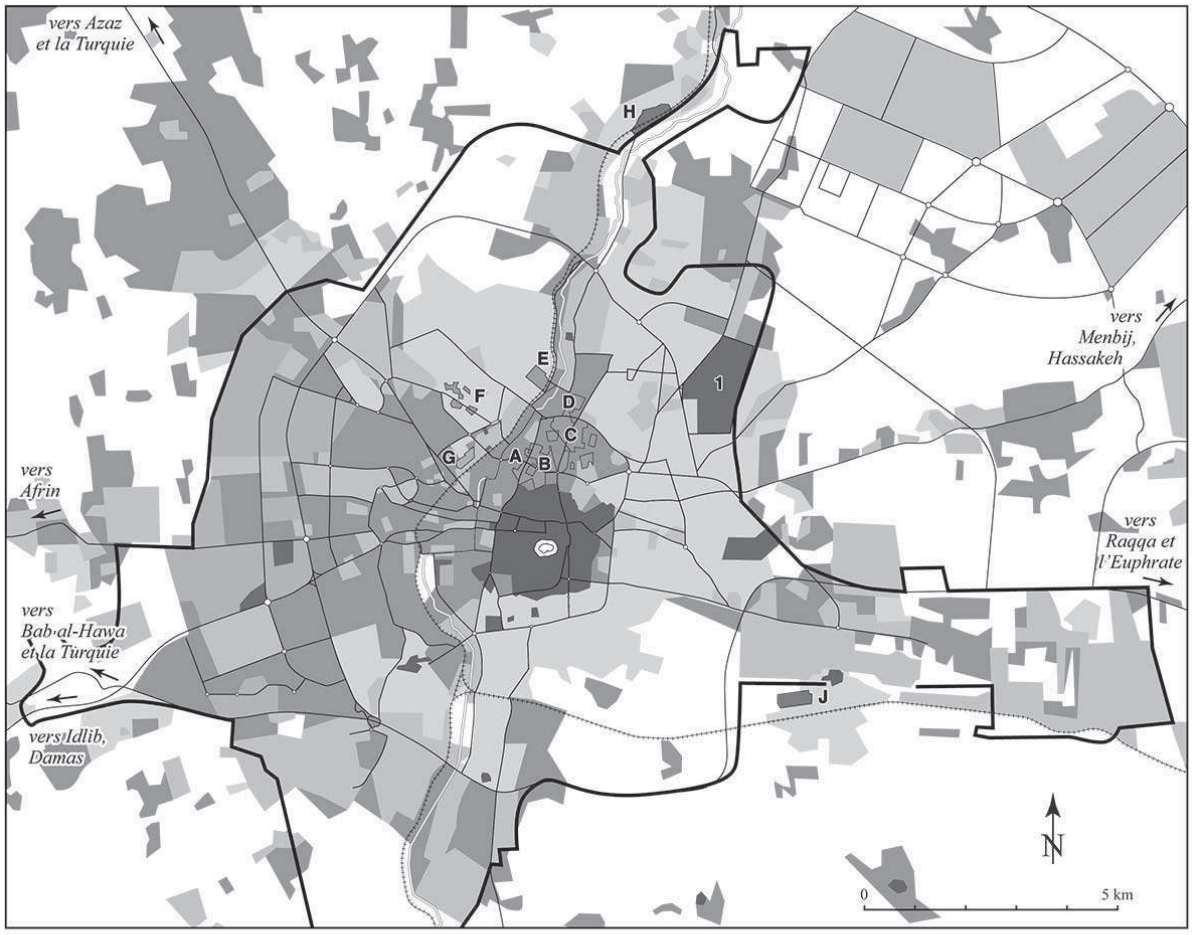

Ville ancienne jusqu'au milieu du XIX[e] s. et anciens villages

Habitat de production privée légale à Alep et dans les zones des plans directeurs de communes avoisinantes

Habitat en coopérative

Habitat informel régularisé ou non

Grands ensembles d'habitat produits par l'État
1 Masaken Hanano

Zones construites ou aménagées autres que l'habitat

Limite de la zone planifiée par le plan directeur de 1974

Anciens camps de réfugiés arméniens
A Souleymaniyé al-Ram
B Jabriyé
C Meidan
D Bustan al-Bacha
E Cheikh Maqsoud
F Dawoudiyé

Ancien camp de réfugiés syriaques
G Haï syrian

Anciens camps de réfugiés palestiniens
H Handarate
J Neirab

Figure 5.2 : La distribution des zones d'habitat informel
source : Sakkal, David et David, 2014

5.1.2 Discrimination sociale et spatialisation

La Syrie comptait jusqu'à tout récemment plus de 26 groupes ethniques ou religieux qui composent une mosaïque très diversifiée dont la genèse s'enracine dans une très longue histoire à l'intérieur d'un territoire plus vaste que celui délimité par les

frontières qui lui furent assignées après la Première Guerre mondiale. Ces différents groupes cohabitaient en bonne harmonie, notamment dans la vieille ville d'Alep, mais depuis plus de deux décennies nous constatons qu'un clivage plus problématique est apparu non seulement entre les groupes ethniques ou religieux mais aussi entre les classes sociales. Ce phénomène relève sans aucun doute de multiples causes dont les conditions spatiales ne sont pas étrangères : dispersion et évasion du centre vers la périphérie, l'opposition entre ville et campagne et la segmentation de plus en plus poussée des groupes et des classes dans des lieux enclavés.

A Alep, nous l'avons observé, il existe désormais une séparation nette entre les quartiers d'évasion endorégulée de l'Ouest où les autorités municipales assurent à la bourgeoise un haut niveau de confort et de services publics et les quartiers de concentration exorégulée de l'Est où se trouvent les secteurs d'habitat informel et les zones industrielles et qui souffrent d'un manque d'espaces verts et de services publics. Selon Sauvegrain,

> *« Un million et demi de jeunes Alépins ont moins de vingt ans ; la majorité d'entre eux habite dans les quartiers populaires au sud-ouest, au sud, à l'est, au nord, et ne va jamais consommer dans les lieux chics ou branchés du centre et des quartiers ouest. L'éventualité d'une large diffusion de ces nouveaux modes de consommation n'est pas seulement une question de topographie urbaine, de mobilité, de transports et de moyens économiques mais plutôt un problème d'accès à une culture urbaine mondialisée qui n'est pas uniformément partagée »* (2014 : 239).

Certes, l'hétérogénéité socio-spatiale existait depuis très longtemps à Alep. Elle fut même l'une de ses singularités dès l'époque des Mamelouks et a constitué pendant le développement de la ville une source de richesse culturelle et économique. Mais, depuis le clivage engendré par la double dynamique de l'évasion à l'Ouest et de la concentration à l'Est, depuis également l'arrivée au pouvoir du régime baasiste, l'hétérogénéité s'est transformée en conflit entre les riches et les pauvres ou entre des groupes ethniques et religieux repliés sur eux-mêmes (Balanche, 2008 et 2009 ; Boissière, 2014).

5.1.3 Les groupes communautaires à Alep

L'ensemble des Alépins natifs et des migrants nouvellement arrivés se regroupent en deux confessions religieuses et cinq groupes ethniques. Les musulmans comptent

plus de 70 % de la population alépine et appartiennent à différentes ethnies, arabes, kurdes, turkmènes, tcherkesses. Ce sont principalement des musulmans sunnites, avec un petit pourcentage de Chiites que nous pouvons estimer à moins de 2 %. Les chrétiens pour leur part, qu'ils soient établis de longue date ou récemment installés, se composent de plusieurs communautés, des réfugiés Arméniens, des Maronites, des Syriaques orthodoxes et des Syriaques catholiques ayant quitté la Turquie après les massacres qui se sent déroulés entre 1894 et 1917. Les groupes ethniques se composent d'abord des Kurdes, réfugiés en Syrie après le partage du Kurdistan entre la Turquie, l'Iran et l'Irak à la fin de la Première Guerre mondiale, qui constituent la troisième minorité du pays ; ensuite des Turkmènes arrivés aux temps des Mamelouks et des Ottomans et qui sont établis au Nord et Nord-Est d'Alep ; puis des Tcherkesses qui ont quitté le Caucase après la conquête par la Russie en 1872 et qui sont installés dans les régions de Ras-el-AlÏn, à Munbeg au Nord-Est d'Alep et à l'Est de Horans et de Hama ; les Arméniens, qui furent parmi les premières vagues de réfugiés ayant fui les massacres perpétrés par les Turcs entre 1896 et 1894, puis en 1909 et 1917, comptent plus de 200 000 personnes à Alep ; enfin, les Palestiniens qui arrivèrent à partir de 1948 à la suite du déclenchement du conflit israélo-arabe.

Tous ces groupes sont distribués dans l'espace d'Alep selon leurs classes ou leurs origines. L'Ouest de la ville est relativement dominé par les bourgeois alépins auxquels s'ajoutent certains ressortissants d'origine non arabe et de confession non musulmane. Le Nord de la ville est dominé quant à lui par les groupes ethniques Kurdes et Turkmènes, les chrétiens arabes et arméniens se trouvant davantage au centre et un peu vers l'Ouest. A l'Est et au Sud se trouvent principalement les migrants provenant des campagnes environnantes alors que les Palestiniens sont installés dans deux camps situés à l'extérieur de la ville (*Handarat* au Nord et *Al-Nayrab* à l'Est).

5.1.4 Analyse morphologique du quartier *Jabal Badro*

Jabal Badro est l'un des quartiers informels situés à l'Est de la ville. Il s'est développé spontanément au cours des décennies 1980 et 1990 sous l'effet de la concentration des migrants venus des campagnes sur un terrain déjà prévu dans le plan directeur conçu par Banshoya pour accueillir plus tard un habitat populaire (voir Figures 5.3 et 5.4).

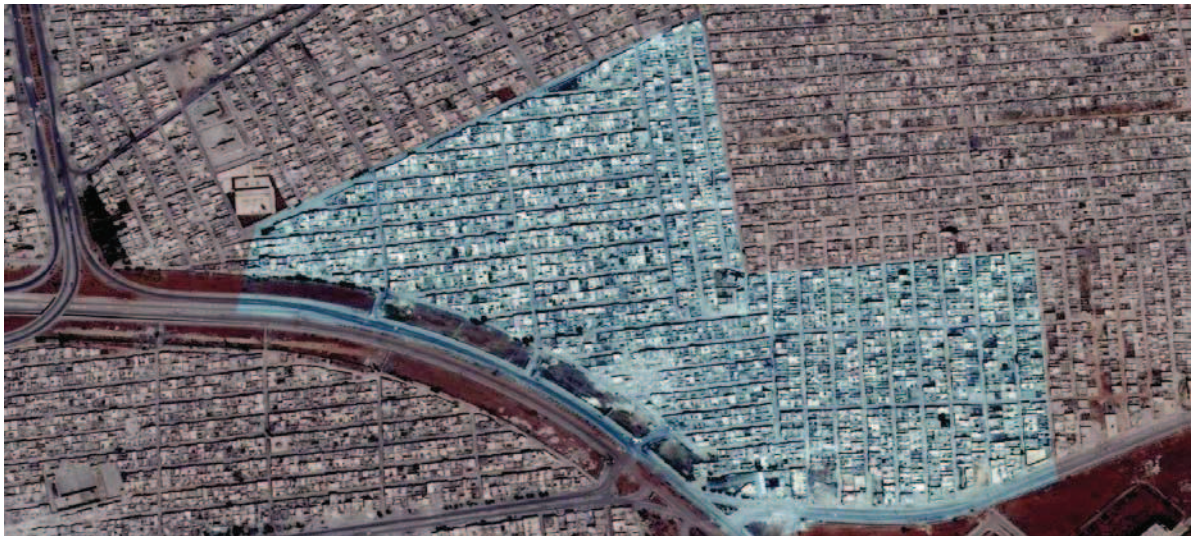

Figure 5.3 : Le quartier informel de *Jabal Badro*
source : de l'auteur sur un fond de *Google Earth*

Jabal Badro

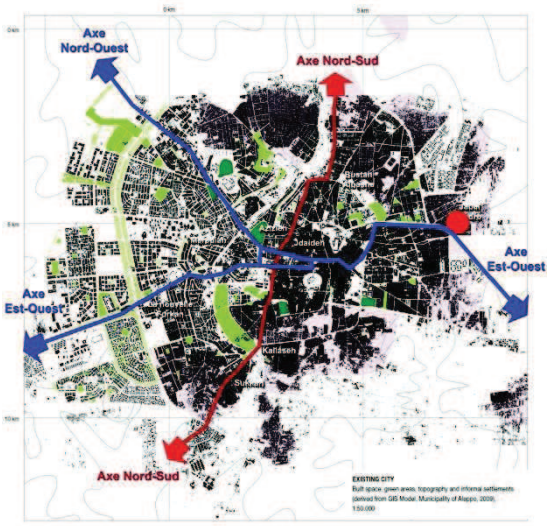

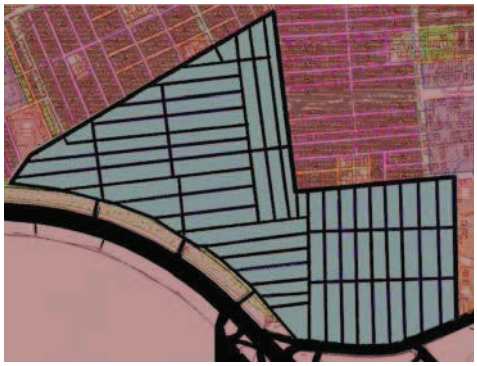

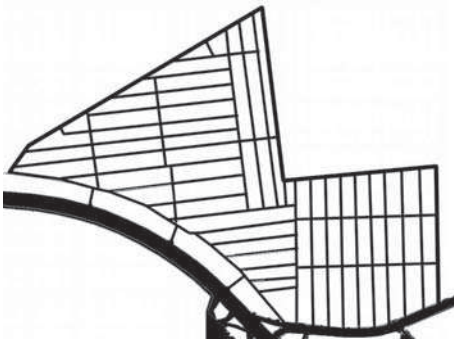

***Jabal Badro* :**

Ce quartier informel se trouve à l'Est de la ville et fut engendré par une dynamique de concentration exorégulée spontanée. Les maisons attachées les unes autres le long des rues relèvent de l'auto-construction et accueillent des migrants pauvres venus des campagnes. Les services publiques comme les écoles, les dispensaires ou les bureaux de poste y sont insuffisants. La conception des petites maisons s'inspire de l'architecture rurale avec deux ou trois pièces donnant sur une cour intérieure parfois couverte pour loger une extension de la résidence familiale.

Figure 5.4 : Le rapport de figure/fond dans le quartier *Jabal Badro*
source : de l'auteur

L'étude du rapport de figure/fond indique une domination du plein composé d'une masse de bâtiments denses surtout affectés à la résidence de familles nombreuses. Les vides clairsemés se limitent au réseau rectiligne des rues et l'espace publique se réduit aux seules voies de déplacement. Les liaisons du quartier correspondent à une grille (*grid*) selon la définition de Trancik (1986). Les rues sont étroites et encombrées mais permettent toutefois la circulation des voitures.

Figure 5.5 : Une rue du quartier *Jabal Badro*
source : de l'auteur

Photo 5.6 : La sortie d'une école
source : de l'auteur

Les points de repère du quartier ne renvoient pas à des éléments visuels facilement identifiables comme des grands monuments qui se détachent du reste des tissus bâtis, mais ils ne sont pas absents pour autant et dépendent d'une grande familiarité avec les lieux. Ce sont des enseignes de boutiques, des petites mosquées, le coin d'une rue ou encore la couleur particulière d'une porte. Il en va de même pour les nœuds qui ponctuent les parcours des usagers.

5.2 De la mono-centralité à la pluri-centralité

Dans la foulée du processus de métropolisation, la question de la centralité est devenue problématique à Alep. La vieille ville avec ses monuments historiques et ses bâtiments anciens n'est plus le centre principal de la ville. Celui-ci s'est déplacé vers l'Ouest à la jonction des quartiers d'évasion puis vers la périphérie où le centre s'est découplé avec l'apparition de quatre centres secondaires. Or, à la suite de l'inscription de la vieille ville sur la liste du patrimoine mondial protégé par l'UNESCO en 1986, la municipalité s'est engagée dans une politique de conservation certes louable mais en continuant de penser la question de la centralité comme si il n'y avait encore qu'un seul centre. Par exemple, la réalisation des tours commerciales voulant redynamiser la centralité était prévu sur les terrains laissés libres après la destruction du quartier *Bab Alfarj*, c'est-à-dire en contiguïté avec l'ancien centre entraînant ainsi une série de problèmes liés à l'accès, à la congestion du trafic, à la pollution et à la concentration des services. Selon nous, c'est cette mono-centralité qui pose question car la dynamique spatiale s'est inversée, passant de flux centripètes à des flux centrifuges en direction de la périphérie où, nous l'avons vu, des centres secondaires structurent l'espace d'Alep à distance de la vieille ville et permettent donc de penser autrement la question de la centralité et le rapport centre-périphérie.

5.2.1 Qu'est-ce qu'un centre ?

Tentons de clarifier les notions de centre et de centralité et de préciser la distinction entre ces deux notions, similaires par leur racine. Bien sûr, il existe une relation forte entre centre et centralité mais ces deux notions ne se confondent pas puisque la centralité est une processus d'attractivité qui peut recouvrir des voisinages plus larges que ceux plus confinés du seul centre. Par ailleurs, la centralité renvoie à des dynamiques d'accessibilité qui débordent largement les espaces confinés, d'où le fait que de nos jours les centres anciens se trouvent en mal de reconversion et sont

devenus moins pertinent pour le fonctionnement des rapports centre-périphérie. L'usage de la centralité facilite l'étude de la ville à partir du jeu des relations qui se nouent dans l'espace urbain et qui le modèlent.

Avant de parler de centre, il vaudrait mieux parler de zone centrale. Cette dernière notion a en effet une signification à la fois spatiale, historique, fonctionnelle et sociologique. La zone centrale de la ville occupe tout d'abord un certain espace. Elle a été la partie la plus anciennement construite et occupée. De tous côtés, les voies d'accès y convergent. Cette zone privilégiée est liée à l'histoire de la cité : elle s'est étendue parfois, elle fut embellie ou s'est dégradée à différentes époques, ses formes bâties et ses fonctions se sont transformées au cours du temps, son réseau de rues a pu se compliquer et elle fut parfois dédoublée. Le centre constituait à l'origine le germe de l'agglomération, le lieu d'échange privilégié où se rassemblaient les principales fonctions religieuses, politiques et économiques nécessaires à la vie collective. C'est aussi là où la monumentalisation est le plus affirmée. Le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* définit le centre de la façon suivante :

> *« Le milieu d'un espace quelconque ; le point central doué de propriétés ou d'activités dynamiques, le point de convergence ou de rayonnement où diverses activités sont concentrés. La complexité du terme explique son succès dans la terminologie des études urbaines ; elle met aussi en évidence la difficulté de le définir en tant que concept utilisable d'une manière courante et pratique. (…) Le centre n'est pas un point, mais un lieu dont l'étendue et l'importance relatives varient suivant certaines conditions. Les caractéristiques du centre peuvent être visuelles, structurelles et/ou fonctionnelles. Elles sont variables dans le temps et suivant l'évolution économique, technique et les conditions politiques. Elles s'opposent en général à celles de la périphérie »* (Merlin et Choay, 1988 : 146).

Il ne faut donc pas confondre le centre au sens d'une figure géométrique, un point dans une étendue quelconque, et le centre au sens de l'établissement humain qui implique des dynamiques d'attraction fonctionnelles. A cet égard les auteurs ajoutent que :

> *« L'expression centre urbain recouvre une réalité complexe, composite et variable. Il est différent suivant la taille de la ville, son origine et le site primitif qui lui était lié, les vicissitudes de son développement et la diversité de ses fonctions (…). En général, le centre urbain (ou cœur de ville) est la partie fondamentale de l'organisation urbaine, celle qui en assure la vie et l'attractivité. C'est le siège du pouvoir organisateur, public et privé, spontané ou réglementé, qui assure le développement urbain et régit les rapports*

> *avec la périphérie urbaine et rurale (…). C'est aussi le lieu de la prédominance intellectuelle par l'université, les spectacles et les moyens de diffusion. Dans les petites villes, le centre urbain est réduit »* (Merlin et Choay, 1988 : 146).

En 1932, Walter Christaller (*in* Derycke, Huriot et Pumain, 1996) a développé une théorie célèbre dite des « lieux centraux » qui cherche à comprendre le poids relatif des villes de taille différente à l'intérieur du réseau de relations qu'elles entretiennent. Cette théorie à l'échelle inter-urbaine repose sur l'échange de biens et de services pour des populations résidant dans la zone d'influence d'une ville ou d'un lieu central. On peut alors distinguer des niveaux hiérarchisés de centralité selon la taille des villes et correspondant à l'échange de biens et de services plus ou moins rares. On en arrive ainsi à circonscrire les zones d'influence emboîtées des différentes villes du réseau, d'où une structure spatiale en hexagones à l'échelle régionale du réseau de villes.

La centralité, c'est-à-dire les capacités d'attractivité d'un lieu, peut donc jouer à différentes échelles, au niveau inter-urbain et au niveau intra-urbain. A cette dernière échelle, la centralité peut être unique ou polynucléaire comme on l'a vu au premier chapitre avec le modèle de Harris et Ullman.

Pour leur part, Coffey, Manzagol et Shearmur (2000) considèrent que le concept de centralité est « à la fois puissant et flou ». La centralité comprend plusieurs registres : économique, sociale, politique et symbolique. L'accessibilité renforce le rôle stratégique d'un lieu et influence le rassemblement des acteurs et des activités. D'autres facteurs sont déterminants : l'intensité et la variété des formes de sociabilité, la localisation du pouvoir et de la charge de significations qui sont rattachées à ce lieu. Concernant cette centralité symbolique, Jérôme Monnet précise que :

> *« l'investissement symbolique d'un espace peut contribuer à lui attribuer une valeur « centrale » ou bien, à l'inverse, la qualification d'un lieu comme détenteur d'une centralité peut amener à y réaliser des aménagements symboliques. La centralité symbolique établit un rapport entre concentration, rareté et sacralisation, qu'exprime le terme de hiérarchisation »* (2000 : 123).

En résumé, la centralité correspond à la combinaison à un moment donné d'activités économiques, de fonctions religieuses, politiques et administratives, de pratiques sociales intenses et de représentations collectives. L'espace attractif peut être un monument hautement symbolique, un équipement polarisant plus spécialisé sur le

plan des activités ou des services (commerces, théâtres, bourse, grandes banques, administrations, etc.), l'accessibilité étant une condition majeure.

Dans les villes anciennes, la centralité correspondait au noyau d'origine, mais ce n'est plus le cas actuellement. Dans les grandes métropoles comme New York, Londres ou Paris, certains éléments essentiels de la centralité tels que les centres d'affaires sont éloignés du centre historique et l'on constate l'émergence de deux types de centre. Selon Wattar (1992 : 20) en effet :

> 1) la centralité dans le noyau historique qui accueillait jadis la totalité des fonctions attractives, religieuses, politiques économiques, ainsi que les places de rassemblement ;
>
> 2) la centralité plus contemporaine peut être multiple et se spécialiser selon les fonctions. Elle peut se trouver au centre d'une agglomération mais aussi et surtout se développer en périphérie.

L'attraction des centres s'exprime par des flux dont l'intensité détermine l'importance ou le poids accordé à la centralité. On distingue deux types de flux :

> 1) les flux externes provenant des petites agglomérations situées à distance des pôles principaux ;
>
> 2) les flux internes entre le centre d'une ville et ses différents quartiers.

On retrouve ainsi les deux échelles inter et intra-urbaine pour lesquelles il existe des zones d'influence plus ou moins étendues.

* * *

La centralité dans les villes arabo-islamiques dont Alep fait partie a beaucoup été étudiée par Claude Chaline (1980, 1999) qui en a dégagé les caractéristiques spécifiques reflétant leur situation particulière. Dans ces villes, le centre ancien ou la médina souvent reconnu pour ses valeurs patrimoniales mais pas toujours se trouve dédoublé par un autre centre plus moderne depuis les périodes d'industrialisation qui ont fait décliner l'ancien au profit du moderne. La centralité qui était jadis représentée par une Grande Mosquée s'est déplacée vers un lieu éloigné où un nouveau centre administratif et commercial était implanté. A cet égard, Chaline rappelle que :

> *« Dans la majorité des pays arabo-islamiques dont le démarrage économique est récent, on peut lancer l'hypothèse que ces pays vont reproduire, pour l'évolution des centres-villes, ce qui s'est passé dans les pays les plus avancés. Ces centres étaient caractérisés,*

> *autrefois, par une centralité largement fondée sur des éléments symboliques et traditionnels : un édifice relique, le palais du prince, la place du marché, le bazar avec sa fonction commerciale et sociale »* (1980 : 169).

Cette évolution, explique Chaline, dépend totalement ou en partie :

> *« des disponibilités en capitaux privés (…) de l'ambiance économique et politique plus ou moins favorable au libéralisme.(...) de l'importance et de la prise en compte des héritages urbains »* (1980 : 169).

Alors que dans les pays développés les aires métropolitaines sont des éléments d'équilibre dans le développement du territoire national et desservent des régions géographiques bien déterminés, les zones urbaines dans les pays arabo-islamiques centralisent plus de la moitié de l'activité urbaine du pays et en particulier de l'activité économique. Ces zones desservent la totalité du territoire national, et non une partie seulement. Elles ne sont pas donc des éléments d'équilibre, mais bien au contraire de déséquilibre et de polarisation des principales activités économiques du pays.

Ainsi les principales agglomérations urbaines constituent les centres les plus importants de chaque pays, tant au sens administratif qu'économique, où l'on trouve à la fois la plus forte concentration d'emplois et les formes les plus évoluées de la vie urbaine. Les administrations centrales sont particulièrement pléthoriques dans ces pays au régime politique très centralisé et autoritaire. La capitale devient dans ces pays le centre polarisateur pour toutes les aspects de la vie politique et économique de la nation. Les compétences des administrations ministérielles s'étendent à tous les domaines.

La dynamique spatiale joue un rôle majeur dans la production de la centralité. A Alep, cette dynamique depuis l'origine de la ville jusqu'à la fin du XX^{e} siècle était polarisée par un seul centre dont on a vu qu'il correspondait à une configuration de seuil couplant le rassemblement endorégulé et la concentration exorégulée. Depuis lors de nouvelles centralités sont apparues en périphérie, faisant passer la ville d'une mono-centralité à une pluri-centralité. Examinons ce phénomène plus en détail.

5.2.2. Le centre d'Alep et ses potentialités

Jusqu'à tout récemment, le cœur d'Alep fut la partie la plus vivante et la plus animée de la ville. Comme nous l'avons analysé dans le troisième chapitre, deux formes de centralité y sont présentes : une forme traditionnelle et une autre moderne. Chacune joue un rôle précis, adapté à ses tissus urbains et à la capacité de ses bâtiments à

répondre aux demandes de usagers. En général, on considère que le cœur d'Alep en vertu de ses deux centralités moderne et traditionnelle compose un centre complet, car il contient une grande diversité de services à la fois institutionnels, commerciaux et culturels, tout en conservant son attractivité jusqu'à nos jours (voir Figure 5.7).

-

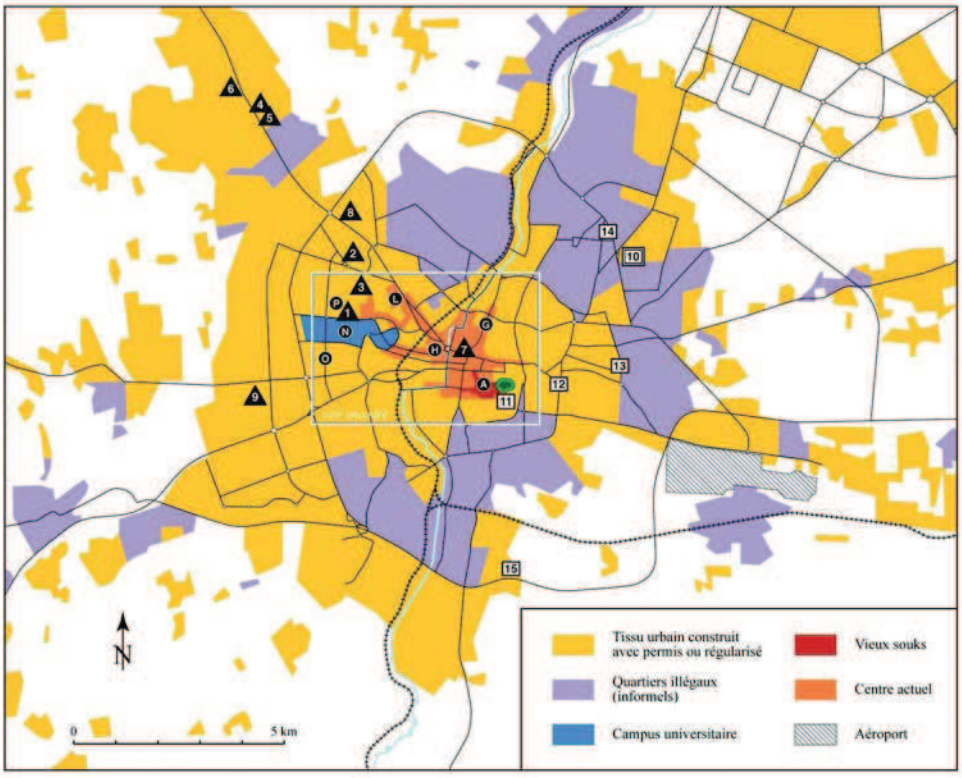

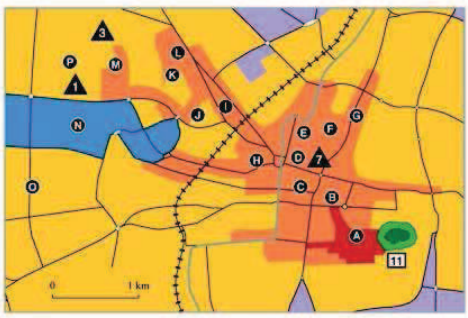

● A Grande mosquée
B Bab al-Faraj (centre fin XIXe siècle)
C Boustan Kulab et rue Baron (centre début XXe siècle)
D Munchiyé et Souk Tilal (centre début XXe siècle)
E Abbara (extension du centre années 60 et 70)
F Aziziyé (extension du centre années 80 et 90)
G Souleymaniyé (nouveau souk des bijoutiers, quartiers chrétiens)
H Djamiliyé
I Sébil
J Mohafazat
K *Rue des Marques* (magasins franchisés de marques internationales)
L Rond point du Mogambo
M Stade et Nadi al-Ittihad
N Université
O *Rue Express*, mobilier de luxe, décoration
P Chahba

▲ 1 *Marketna* (supermarché), quartier Chahba
2 *One stop* (supermarché), quartier Khaldiyé
3 *New Mall*, quartier Sébil-Mogambo
4 *Chahba Mall* et Centre commercial *Carrefour*, route de 'Azaz
5 *Town Mall*, route de 'Azaz
6 *Luxury Mall*, route de 'Azaz
7 *City Star Mall*, quartier Munchiyé
8 *Marketna Mall*, Rue du Nil
9 *New Town* (supermarché), quartier Halab Jedid

□ 10 Marché populaire Hanano (quartier d'habitat populaire Hanano = HLM)

□ Le Marché du Vendredi rassemble entre 1000 et 2000 « boutiques » foraines. Il se trouve toujours à la limite de la ville et suit son développement vers l'est
11 Marché du Vendredi jusque dans les années 1930
12 Marché du vendredi jusqu'aux années 1970
13 Marché du Vendredi jusqu'au milieu des années 1990
14 Marché du Vendredi au début des années 2000
15 Marché du Vendredi en décembre 2008
Il s'est déplacé depuis.

Figure 5.7 : Le centre ville d'Alep et ses parties traditionnelle et moderne
source : David, 2014

Le centre historique regroupe un patrimoine de grande valeur non seulement au niveau de la ville ou du pays, mais aussi au niveau mondial. Plus de cent cinquante bâtiments sont protégés par l'UNESCO et inscrits au patrimoine mondial de l'humanité. On peut donc considérer ce centre comme une sorte de musée vivant et actif car tous ses éléments ont gardé leur fonction et leur attractivité.

Les tissus bâtis de ce centre ancien sont remarquables par rapport au plan général de la ville. Ils composent une unité organique bien connectée et dont l'immense Bazar comporte de vastes sections couvertes sauf en quelques endroits où il y a des des patios bordés de bâtiments tels que les khans (caravansérail) et les hammams. La centralité s'y exprime concrètement par les éléments suivants.

1) La séparation entre public et privé se manifeste dans le souk par une zone centrale ouverte à la circulation des passants et dédiée aux commerces et une zone résidentielle avec des îlots et des ruelles dont l'accès est fermé au public.

2) Les passages et les accès sont marqués par des interdits dont les degrés s'expriment par des fermetures plus ou moins étanches allant des murs pleins et sans fenêtres des maisons, ainsi que des ruelles en cul-de-sac, jusqu'aux murailles de la vielle ville et de ses portes en passant par les largeurs variables entre les îlots.

3) L'échelle adoptée pour la construction des bâtiments de la vieille ville et leur distribution spatiale se mesure en « brasses » ou en « pieds », c'est-à-dire en relation avec le corps humain qui se déplace.

4) La composition du tissu urbain traditionnel avec ses maisons rattachées les unes aux autres et ses îlots très denses et de petite taille reflète l'adaptation aux conditions climatiques en diminuant la superficie des toitures exposées au soleil.

5) Le tracé irrégulier du lacis de rues étroites, de ruelles et d'impasses est également adapté au climat tout en permettant la circulation des piétons et des animaux ainsi que l'épanouissement des liens sociaux.

Avec l'influence de l'Islam, l'architecture et l'urbanisme de la vieille ville devaient se conformer à des règles précises en ce qui concerne les rapports d'intimité et de

sociabilité : espace public (le souk), espace semi-public (les voies secondaires), espace semi-privé (les culs-de-sac) et espace privé (les patios). La séparation entre le féminin et le masculin est aussi marquée avec un souk spécifique qui est réservé aux femmes (*Al-Neswan*) sans parler des horaires distincts pour les hammams.

L'attractivité du centre ancien joue sur plusieurs registres tant physiques (adaptation climatique), fonctionnels, idéologiques (la religion islamique et ses règles de vie) et symboliques (l'identité urbaine par l'architecture de ses monuments). Ces registres contribuent à créer des conditions de confort qui favorisent les relations sociales développées de très longue date dans le souk, ce que confirme David :

> *« Le problème de l'origine du souk est posé de façon très intéressante par M. Robinson. Selon lui, le mot akkadien sûqu, d'une racine sémitique évoquant l'étroitesse, désignait « assez vaguement » les rues et l'ensemble des voies publiques (plusieurs millénaires avant l'islam...). Il semble clair que sûq prit à son compte l'ensemble des multiples significations qu'avait acquises l'agora au cours d'une longue évolution : centre nerveux de la ville municipale, centre de transactions marchandes, lieu de rencontre pour les habitants de la cité, condensé de la vie en dehors de la maison, y compris des sens dérivés et métaphoriques »* (2002 : 227).

Quant au centre moderne qui est venu doublé le centre ancien en marge de la vieille ville, sa finalité économique fut voulue par les Ottomans. Selon David :

> *« Alep est l'un des sites d'ancrage de la modernisation engagée par les Ottomans en Syrie : elle renforce, s'enrichit et gagne des territoires en direction de l'Euphrate et au-delà. Si l'aggiornamento ottoman échoue finalement avec la défaite militaire de la première guerre mondiale et la déroute politique, Alep aura largement profité des campagnes de pacification de la steppe et du désert, de sédentarisation des nomades, de revitalisation des villages menées par l'État. Ces progrès dans la sécurité et le contrôle de l'espace lui permettent d'investir de façon plus sûre dans l'agriculture céréalière et cotonnière. Pour mieux exercer ses nouvelles fonctions – essentiellement le contact avec les régions rurales à l'est – et pour répondre à la demande de mobilité croissante sur les nouvelles routes, avec les diligences et les camions à chevaux, les vieux souks ne sont plus adéquats : la ville a besoin de nouveaux lieux plus ouverts, avec des services qui correspondent à la modernisation des moyens de transport et aux nouvelles exigences de confort, à l'occidentale, pour les voyageurs »* (2002 : 305).

Cette extension de la centralité possède d'autres causes :

1) l'augmentation accélérée de la population urbaine ;

2) l'apparition de besoins nouveaux en consommation et en loisir avec l'affirmation de l'influence économique et socioculturelle de l'Occident ;

3) le renforcement de la fonction administrative, de la centralisation et du contrôle de l'État.

L'extension du centre moderne en marge de la ville ancienne a commencé au début de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. En 1860, le quartier *Aziziyeh* fut construit selon un tracé en damier et ses premiers habitants furent des chrétiens auparavant logés dans le quartier *Jadideh.* A compter de de 1882, d'autres quartiers furent édifiés comme ceux de *Jamiliyeh* et *Isma'iliyeh* à l'Ouest de la vieille ville. Les habitants de ces quartiers étaient musulmans et juifs. C'était l'amorce de l'évasion endorégulée dont nous avons parlé dans le troisième chapitre et aussi les premières constructions du centre moderne à la limite des murailles ouest, en partant des quartiers *Bab Al-Faraj* et *Bustan Kulab* jusqu'à la rue Baron. Des fonctions centrales furent rassemblées dans ces aménagements modernes avec la multiplication des hôtels, restaurants, cafés, boutiques, cabarets, café-clubs et cinémas.

Ces quartiers prenaient la forme d'un réseau orthogonal de rues dégageant des îlots rectangulaires ou en carrés accueillant des constructions qui adoptaient un style occidental, la plus grande partie des édifications ayant débutées à l'époque ottomane furent d'ailleurs réalisée sous le mandat français, de 1920 à 1946. Cette influence est fortement marquée dans les nouveaux quartiers *Aziziyeh*, *Jamiliyeh* et *Isma'iliyeh*. L'architecture de l'époque se caractérise par son ouverture sur la rue et l'absence de patio avec une abondance d'ornements et une multiplicité de niveaux de logement. Apparaît alors le modèle du salon intérieur et de la salle de séjour comme éléments de distribution de l'espace intérieur pour la totalité des bâtiments qu'ils soient publics ou privés.

Au cours de la période qui a accompagné l'apparition du centre moderne, les anciens fossés (les tranchées) qui ceinturaient la vieille ville ont été comblés et convertis dans leur partie nord en un boulevard large de 14 mètres. Aussitôt, des commerces, des hôtels et des logements furent implantés sur ses deux côtés. De nouveaux quartiers se sont formés au Nord et au Nord-Ouest de la ville (*Niyal* et *Suleimaniyeh*). Ainsi, le centre moderne s'est étendu en direction de nouvelles zones

où furent implantés des commerces qui ont occupé progressivement les rez-de-chaussée des immeubles. Les professions libérales et les activités de services se sont installées aux premiers étages. Selon Lolah (1993 : 85), on peut distinguer les périodes d'extension de ces quartiers de la manière suivante :

> 1) la zone allant du quartier *Bustan Kulab* à la rue des fossés date de la fin du XIX^{e} siècle, de 1880 à 1990 ;
>
> 2) la zone allant du quartier *Bustan Kulab* à la place *Manchiyeh* et à la rue *Tilal* fut réalisée de 1900 à 1925 ;
>
> 3) la zone allant du quartier *Bustan Kulab* aux trois quartiers ouest et nord *Aziziyeh*, *Al-Niyal* et Suleimaniyeh fut développée de 1925 à 1959 ;
>
> 4) la zone autour des rues *Kuwatli* et *Iskandaroun* et les quartiers ouest *Jamiliyeh, le Nil et Saïf Al-Doulé furent construits plus récemment* de 1970 à 1996.

La co-présence des deux centralités que nous venons d'évoquer ne vont pas sans problèmes. Résumons-les brièvement.

D'abord les problèmes de déplacements. Depuis la mise en application des plans Gutton en 1954 et Banshoya en 1978, deux larges avenues percent les tissus anciens de la vieille ville dans la direction est-ouest où circulaient les bus de la Société de transport public. A la suite de la privatisation des moyens de déplacement public en 1991, une augmentation considérable du trafic en voitures individuelles dont l'usage fut encouragé par une politique gouvernementale de baisse des taxes a provoqué des problèmes de congestion et d'embouteillage dans le centre historique aggravés par le manque de parkings rendant les déplacements et les usages plus traditionnels de l'espace urbain de plus en plus difficiles.

Ensuite les problèmes de pollution. Il va sans dire que cette recrudescence des véhicules privés au cœur d'Alep a entraîné une pollution de l'air que Lolah décrit de la façon suivante :

> *« La ville se trouve dans un bassin formant une cuvette, cette situation topographique provoque l'accumulation de l'air pollué sous forme de nuages sombres qui couvrent la ville de telle façon qu'il est facile de l'observer depuis les grandes avenues surplombant la ville »* (1993 : 87).

Le manque d'espaces verts et de jardins dans le centre ville ne participe pas à diminuer la pollution. Le seul grand jardin public dans le centre moderne remonte au plan Écochard de 1938. Il fut réalisé entre 1947 et 1950 selon le modèle des jardins à la française et constitue le principal lieu de nature et de verdure pour les habitants d'Alep qui peuvent bénéficier de ses ombrages et son air rafraîchissant grâce à ses multiples fontaines.

Enfin, la dégradation des bâtiments historiques. L'adaptation de la vieille ville aux impératifs de la modernité mis en avant par les plans d'urbanisme qui se sont succédé au cours du XX^{e} siècle (les plans Danger, Écochard, Gutton et Banshoya) a entraîné des destructions de larges portions des tissus anciens, ce qui a suscité des réactions de défense du patrimoine comme nous l'avons vu au troisième chapitre. De plus, l'évasion de la bourgeoisie musulmane et chrétienne en faveur des quartiers modernes de l'Ouest a conditionné une paupérisation des quartiers centraux avec l'arrivée des migrants et d'une population plus démunie. A cela viennent s'ajouter les changements économiques et les nouveaux besoins en espace pour le stockage et la fabrication sur place de multiples produits artisanaux. D'où l'éclosion de difficultés croissantes dans une agglomération jusque là penser en termes de mono-centralité.

5.2.3 La centralité en mouvement

Les problèmes que nous venons de mentionner ont eu des conséquences majeures sur l'organisation spatiale de l'agglomération. De nouvelles centralités ont émergé en périphérie, souvent en l'absence d'un processus de planification. A partir des années 1990 en effet des commerçants et des artisans prospères ont volontairement quitté la vieille ville congestionnée et polluée par l'augmentation des véhicules motorisés pour installer leurs boutiques et leurs ateliers dans certains secteurs de la périphérie. Cette évasion endorégulée de certains acteurs économiques du centre-ville relevait d'un processus auto-organisé. Les nouvelles boutiques et ateliers prenaient la place de logements aux rez-de-chaussée d'immeubles collectifs plus modernes dans des quartiers comme *Almokanbo* et *Saif Aldoulé*, respectivement localisés dans la périphérie nord-ouest et sud-ouest. L'ampleur de ce processus progressif d'évasion était telle que les autorités municipales en ont pris conscience, d'où la décision stratégique de 2010 pour penser l'aménagement de l'agglomération d'Alep en termes de pluri-centralité afin de soulager les problèmes que connaissaient le centre-ville.

A Alep, la centralité secondaire est surtout le fait du commerce de détail pour les raisons suivantes :

1) la densité remarquable et la complémentarité des magasins qui rendent ces centres attractifs, étant donné les effets positifs dus aux économies externes ;

2) l'activité commerciale s'accompagne souvent d'autres services comme les cabinets de médecins, d'ingénieurs ou d'avocats, les cliniques médicales, et parfois la présence d'une gare routière et d'hôtels, ce qui va dans le sens du renforcement des économies externes ;

3) l'installation de grands centres commerciaux ouverts toute l'année et pour toutes les tranches d'âges.

A partir de là, on peut distinguer parmi les centres secondaires (voir Figure 5.8) :

- ceux qui se situent au milieu des quartiers de la périphérie (en rouge) ;
- les centres commerciaux planifiés par de puissants acteurs de la grande distribution sur la périphérie externe de l'agglomération (en vert).

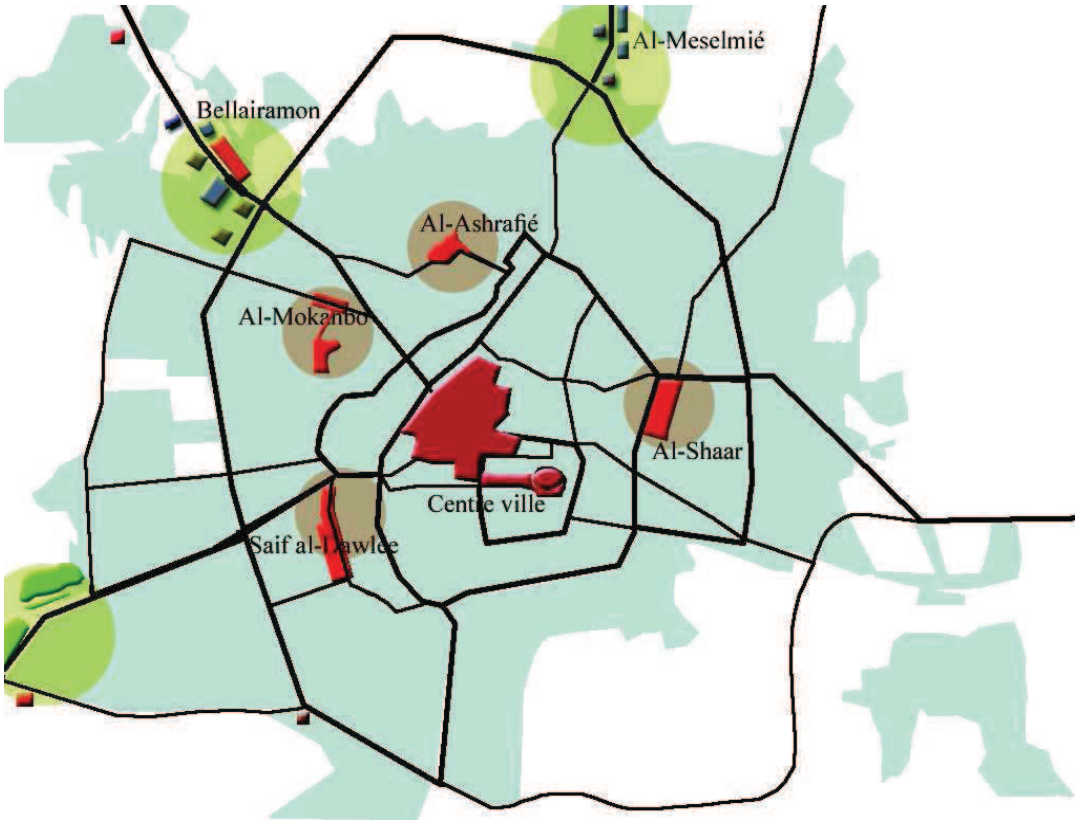

Figure 5.8 : La distribution des centres secondaires en périphérie
source : de l'auteur

Les centres secondaires localisés dans les quartiers se trouvent le long d'une rue ou d'une avenue qui traverse une zone d'habitat composé d'immeubles de quatre ou cinq étages. Aux rez-de-chaussée, on retrouve les boutiques, alors que les premiers étages sont souvent occupés par des bureaux ou des cabinets. Le développement spontané de ces centres secondaires provenant d'une évasion endorégulée comme nous l'avons évoqué peut présenter certaines difficultés.

- La proximité des fonctions commerciale et résidentielle peut susciter des nuisances affectant l'intimité des habitants.

- L'insuffisance d'espace dans des boutiques installées à l'intérieur d'anciens logement de petite taille peut créer de l'inconfort, surtout lorsque le marché déborde sur les trottoirs et occupe des lieux de passage.

Dans les quartiers périphériques, on peut observer quatre centres secondaires :

- *Al-Mokanbo* et ses alentours au Nord-Ouest de la ville où se trouvent des magasins de luxe et où habitent les bourgeois de la ville.

- *Saif Aldoulé* et ses alentours à l'Ouest de la ville sur la route de Damas.

- *Alashrafié* au Nord où est installée la communauté kurde et qui propose des produits provenant de Turquie.

- *Alshaar* et ses alentours à l'Est sur la route de Raqqa.

La série de photographies suivantes donnent un aperçu de ces différents lieux.

Figure 5.9 : *Al-Mokanbo*
source : de l'auteur, septembre 2008

Figure 5.10 : *Saif Aldoulé,* source: de l'auteur, septembre 2008

Figure 5.11 : *Alashrafié,* source: de l'auteur, septembre 2008

Figure 5.12: *Alshaar*, source: de l'auteur, septembre 2008

On peut caractériser les attributs de centralité de ces lieux de la façon suivante :

1) par le type de produits qu'ils offrent à des clientèles spécifiques, produits de luxe dans le cas de *Almokanbo* pour les bourgeois de l'Ouest et produits particuliers pour *Alashrafié* offerts à la communauté Kurde ;

2) par leur localisation à des endroits stratégiques pour *Alshaar* et *Saif Aldoulé* au croisement de la périphérie interne et de routes nationales.

Rappelons que ces centralités secondaires sont le résultat d'un développement spontané issu de l'évasion de certains commerçants en provenance de la vieille ville. Elles n'étaient pas planifiées par un plan d'aménagement quelconque, ce qui n'est pas le cas des nouvelles centralités situées dans la seconde couronne et beaucoup plus éloignées de l'ancien centre. Ces dernières sont en effet la conséquence d'une concertation entre de grands acteurs économiques et les pouvoirs municipaux pour aménager une offre commerciale plus accessible par la voiture individuelle et plus confortable pour une clientèle variée sur le modèle des grandes surfaces qui se sont multipliées dans les pays occidentaux. Situées sur la route de Turquie et la route de Damas, ces deux centres commerciaux sont entourés de parkings et contiennent des restaurants, des salles d'exposition de voitures et parfois une gare et des hôtels.

Figure 5.13 : Centre commercial sur la route de Turquie
source : de l'auteur, juillet 2008

Figure 5.14 : Le grand magasin *Carrefour*
source : Boissière 2014

Peut-on voir dans le passage d'une mono-centralité commerciale manifestée par les souks de la vieille ville à la polycentralité avec le développement des commerces de la première couronne et les centres commerciaux de la seconde couronne le résultat d'une complémentarité dans l'offre de service et des modes de consommation ? Peut-on aussi y voir l'émergence d'une structure spatiale métropolitaine, différente de celle qui a organisé l'espace d'Alep jusqu'ici ?

5.2.4 Permanence et changement dans la dynamique de centralité

Après avoir étudié l'évolution de la centralité, il semble important de bien différencier deux types de flux constitutifs de la ville. Le premier est traditionnel et se produit depuis très longtemps, c'est un mouvement centripète allant de la périphérie vers un centre (P-C) disposant de forts attributs de centralité tels qu'ils se sont épanouis dans la vieille ville. Le second flux est plus récent, c'est un mouvement centrifuge qui va de l'ancien centre vers la périphérie (C-P) où se forment de nouvelles centralités secondaires comme nous venons de la voir.

Pour mieux clarifier cette transformation, il est utile de reprendre ici certaines conclusions formulées par Claude Chaline (1999) dans son étude comparative des villes arabes. Selon lui, on peut observer les caractéristiques suivantes :

> 1) Les villes arabes qui présentent une mono-centralité fortement polarisée semblent assez exceptionnelles. On peut citer par exemple le cas de Koweït City où, par une volonté d'aménagement délibérée, la ville historique fut rénovée en partie mais largement remplacée par un *Central Business District* dense et vertical.
>
> 2) Les villes qui se caractérisent par une double mono-centralité entre vieille ville et centre moderne tous deux situés au cœur de l'agglomération sont très fréquentes dans le monde arabe et c'est bien le cas d'Alep, mais cette situation n'est peut-être qu'une étape vers une dispersion plus généralisée des activités tertiaires.
>
> 3) Des centralités en voie de déconcentration géographique correspondent à la situation de la plupart des métropoles arabes et illustrent le passage de structures duales ou dédoublées vers des structures spatiales beaucoup plus complexes. Mais les modalités de cette transformation sont diverses. C'est aussi le cas d'Alep dans sa transformation récente.

Bien que comportant des centres secondaires émergents dans la première couronne et planifiés dans la seconde, la polycentralité n'est pas encore consolidée à Alep dans la mesure où le centre traditionnel avec sa structure duale conserve une bonne part de ses attributs d'attractivité. Les centres secondaires existent, fonctionnent et se développent, mais l'agglomération reste polarisée par l'ancienne centralité. Quels sont les facteurs qui contribuent au primat de cette mono-centralité ?

L'« impuissance de l'urbanisme » pour reprendre une expression de David (2002) constitue un premier facteur. Elle s'exprime par l'incapacité de la municipalité à produire des espaces cohérents et adaptés aux besoins des usagers. Ainsi, il est frappant de constater que l'on détermine le nombre de logements nécessaires, les superficies à urbaniser, les réseaux de circulation en appliquant sans plus d'enquête des normes élaborées dans d'autres systèmes socioculturels, comme l'ancienne Union Soviétique. Il en découle des incongruités comme celle qui conduit à planifier

des espaces verts sans tenir compte du contexte local où règne un climat aride et une rareté de l'eau.

Dans le même ordre d'idées, les choix d'aménagement qui ont été faits à partir des années 1970 ne privilégiaient que sur le seul renforcement de la structure duale pour laquelle il avait été envisagé de construire un vaste centre tertiaire à *Bab el-Faraj* qui devait fonctionner comme un élément charnière entre le centre moderne et la vieille ville. Appliquer un tel schéma d'urbanisme alors que les problèmes de trafic et de pollution déjà aigus au centre-ville sont pourtant constatés relève là aussi d'une certaine incohérence.

Les pratiques sociales et les habitudes ancrées dans l'histoire sont un autre facteur qui joue en faveur du primat de la mono-centralité. Les Alépins conservent en effet un attachement marqué pour se rassembler au centre à l'occasion des périodes de fêtes (Ramadan, fête de fin d'années, pèlerinage annuel). Et ces rassemblements sont un héritage symbolique majeur du rôle structurant de l'ancien centre en tant que vacuum symbolique monumentalisé par des édifications patrimoniales remarquables comme la Citadelle, la Grande Mosquée et le Bazar. Et il est hors de question de les remettre en cause, bien au contraire. Mais ils peuvent agir dans les représentations mentales des habitants comme un frein à la transformation de la structure spatiale en confortant l'idée d'une simple opposition centre-périphérie.

5.2.5 Les projets de la mairie d'Alep et leurs effets sur la centralité

A compter des années 2000, la mairie d'Alep a formulé divers plans d'intervention allant dans le sens d'un renforcement de la mono-centralité, nonobstant les difficultés que celle-ci peut poser. Examinons-les brièvement.

Dans la foulée de la modification de la loi autorisant l'importation des voitures étrangères en 1991, le nombre de véhicules a augmenté rapidement à Alep, passant de 85 456 voitures en 1990 à 351 226 en 2010, avec une moyenne de 1 véhicules pour 9 habitants (*Central Bureau of statistics*, Syrie). De plus, à la suite de la privatisation de la société publique de transports en commun en 1991, les grands bus ont été peu à peu remplacés par des bus plus petits contribuant ainsi à l'augmentation du trafic au centre-ville (voir Figure 5.15). Face aux problèmes de congestion et de pollution, les autorités municipales ont proposé un plan de circulation censé régler la situation au centre mais dont les effets ont donné l'inverse des résultats escomptés.

Figure 5.15 : Les petits bus privés
source : de l'auteur

Le plan directeur de 2004 prévoyait la construction de plusieurs ponts et tunnels pour faciliter la pénétration de la voiture en ville et augmenter la vitesse des flux vers le centre (voir Figures 5.16 et 5.17). Des boucles routières furent également réalisées sur certains grands axes afin de relier la périphérie au centre-ville.

Figure 5.16 : Le pont de *Maisaloon* près du centre-ville
source : Municipalité d'Alep, 2004

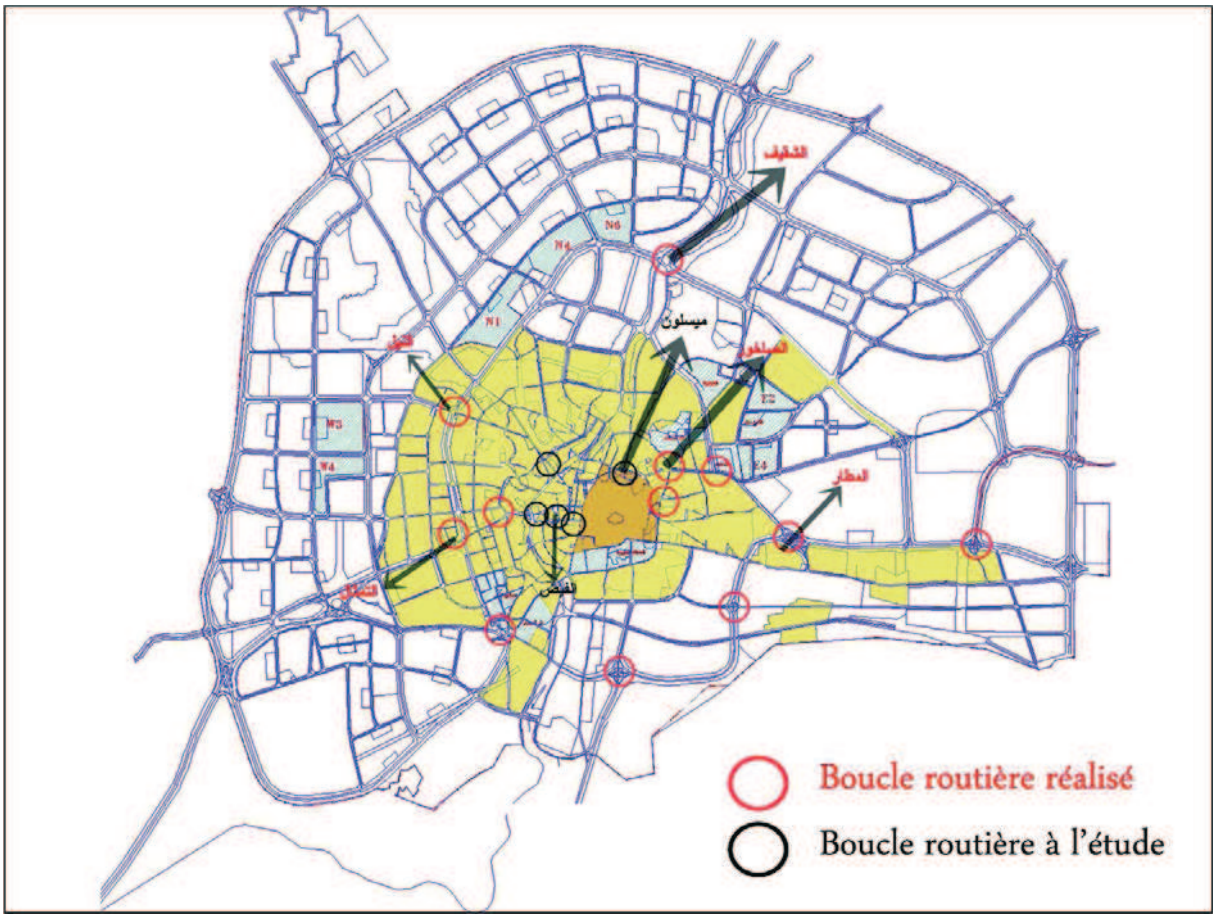

Figure 5.17 : Le plan de circulation au centre-ville
source : Municipalité d'Alep, 2004

Le paradoxe de ce plan de circulation réside dans la contradiction entre les buts et les actions entreprises. D'une part, les aménageurs mettent implicitement de l'avant l'importance de la pluri-centralité en déplaçant des activités économiques, politiques et administratives du centre-ville vers la périphérie, ce qui participerait sûrement à diminuer le poids des déplacements vers le centre. D'autre part, ils construisent des ponts et des tunnels pour faciliter l'accès au centre, ce qui augmente forcément le trafic en direction d'un centre déjà congestionné. Ne faut-il pas plutôt privilégier un transport en commun plus performant au centre et en limiter les accès à la voiture individuelle ? Ne faut-il pas également faciliter les connexions aussi bien en transport en commun et en voiture entre les centres secondaires de la périphérie ? Bref, il faut lever les contradictions inhérentes à la planification des transports et développer un plan mieux raisonné qui tire toutes les conséquences de la pluri-centralité.

D'autres opérations conduites par la municipalité concernent la structure duale du centre-ville. Ce sont des projets d'embellissement et de revitalisation du centre

historique certes louables mais qui ne vont pas sans faire problème comme nous allons le voir.

A la fin de l'année 2006, une convention est signée entre la Direction de la vieille ville, un organisme municipal chargé d'appliquer les politiques de conservation définies par l'UNESCO, et une société internationale spécialisée dans la promotion des héritages patrimoniaux, *l'Aga Khan Trust for Culture* (AKTC) afin de développer les voisinages autour de la Citadelle d'Alep. Depuis l'an 2000, cette société avait déjà commencé la réalisation d'un projet de réhabilitation à l'intérieur de la Citadelle qui fut terminé en 2009. Entre temps, il s'agissait d'étendre les interventions aux versants de la colline et d'en aménager le pourtour par la restauration de certains bâtiments historiques et la création d'espaces vert (voir Figure 5.18).

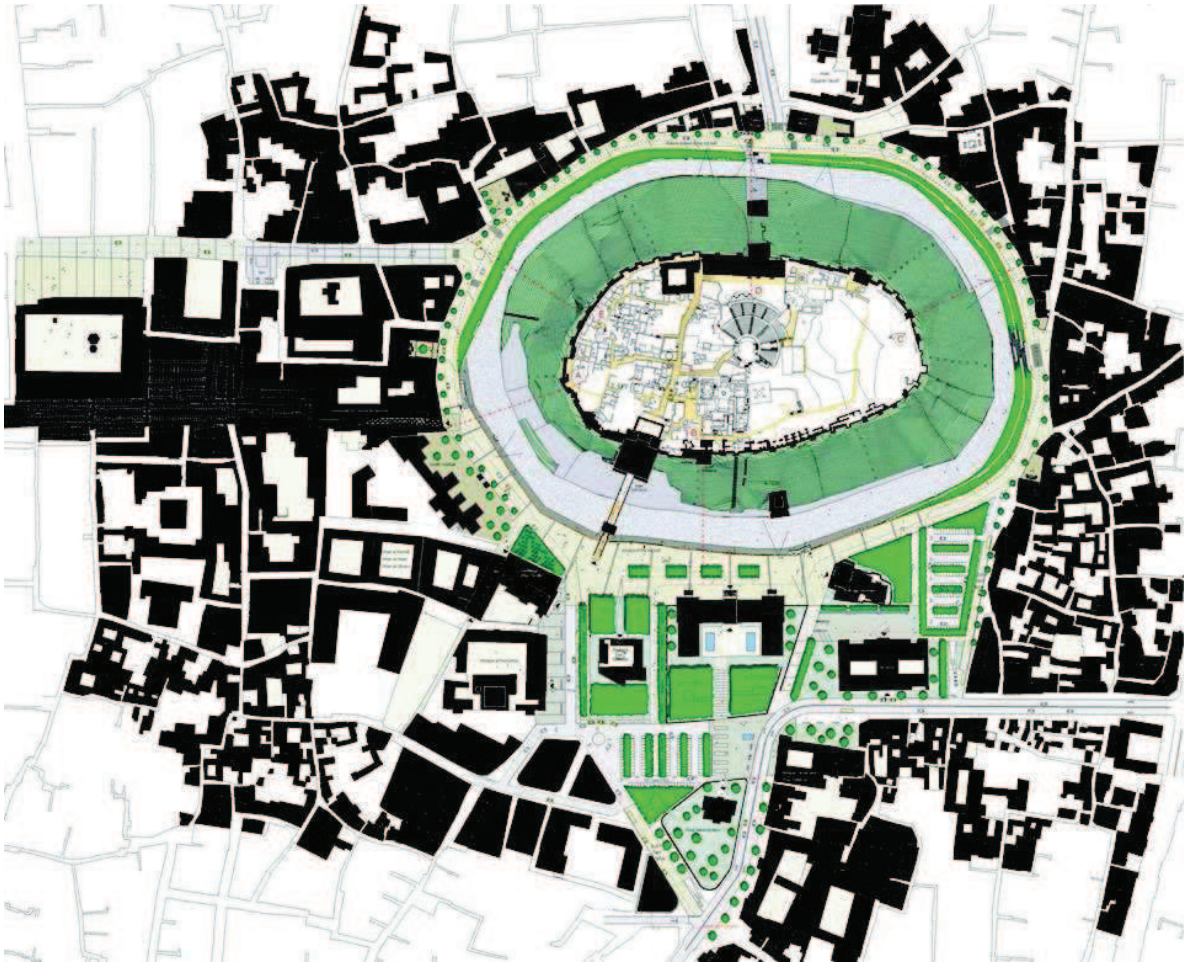

Figure 5.18 : Le projet de *l'Aga Khan Trust for Culture*
source : Municipalité d'Alep, 2010

Doté d'un financement provenant d'un organisme international réputé qui lui assurait aussi une caution en matière de savoir-faire, le projet fut réalisé assez rapidement et complété pour l'essentiel en 2010. Ce haut lieu témoin de l'origine mythique de la

ville et principal monument de son identité a pu ainsi être mis en valeur et retrouver ses attraits pour les rassemblements festifs des Alépins (voir Figure 5.19).

Figure 5.19 : Vue de la place réaménagée devant la Citadelle
source : de l'auteur

Un autre projet de réhabilitation fut réalisé par la mairie dans le centre moderne cette fois. Ce projet concernait la grande place *Al-Abbara* d'une superficie de 5 600 mètres carrés et il fut financé par l'État à hauteur de quatre millions de dollars. Il consistait en l'aménagement d'une grande place dallée offerte à la déambulation piétonnière et entourée de magasins dont les façades adoptent une architecture contemporaine de verre et d'acier (voir Figure 5.20.

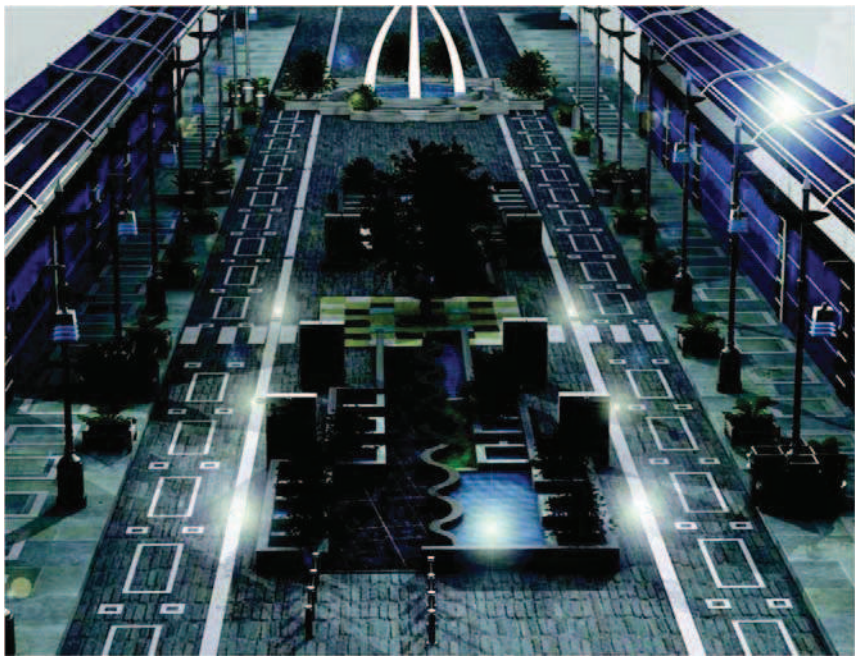

Figure 5.20 : Le projet de la nouvelle place *Al-Abbara*
source : Municipalité d'Alep, 2008

Pendant la même période, la mairie s'est engagée dans des opérations de mise en valeur de certains grands axes du centre-ville dont le coût fut estimé à trois millions de dollars. Il s'agissait de refaire les façades de bâtiments datant des années 1920 le long de rues commerciales animées et connectées à la grande place *Al-Abbara* nouvellement aménagée. Ce projet fut achevé en 2009 (voir Figure 5.21).

Figure 5.21 : La rue de *Bab Al-Faraj* avant et après l'opération de réfection
source : Municipalité d'Alep, 2008

Enfin, un dernier projet de la mairie mérite d'être mentionné. Situé à proximité de la place *Al-Abbara* et d'une superficie de 3500 mètres carrés, ce projet d'architecture contemporaine contient un centre commercial et des restaurants ainsi qu'un parking à étages monumental qui prend la place d'un parc dont l'aménagement financé par une fondation religieuse datait de la période ottomane (voir Figure 5.22).

Figure 5.22 : Le projet de parking *Almenshiée*
source : Municipalité d'Alep, 2009

Tous ces projets furent développés pour accroître l'attractivité du centre-ville, que ce soit dans sa partie ancienne autour de la Citadelle ou dans sa partie plus moderne. Sans entrer dans un débat sur des questions de goût architectural qui ont certes leur importance, nous estimons néanmoins qu'ils soulèvent des problèmes d'urbanisme à à trois niveaux qui ne sont pas sans liens. Il est indéniable en effet que ces projets de forte revalorisation sont susceptibles d'entraîner à la hausse les valeurs foncières et immobilières dans l'ensemble du centre-ville, car ce qui est visé ici c'est la venue d'une population aisée, peut-être le retour d'une partie de la bourgeoisie auparavant évadée à l'Ouest, cet éventuel rassemblement provoquant forcément la dispersion exorégulée des habitants les plus démunis de ces quartiers. Bref, ne serait-on pas là face au déclenchement d'un processus de gentrification ?

D'autre part, avec un tel accroissement des activités commerciales et de l'offre en places de parking, accompagnés du nouveau plan de circulation facilitant l'accès

au centre, ne risque-t-on pas d'accroître la circulation au centre alors que l'on affirme pourtant chercher à la diminuer ? Cette contradiction n'est-elle pas révélatrice du fait que l'on demeure ici dans une conception purement monocentrique de la dynamique d'agglomération d'Alep ? Et n'est-ce pas là la source du problème quand on cherche à revaloriser l'ancien centre mais sans entreprendre conjointement des interventions d'urbanisme dans les centres secondaires qui émergent à la périphérie. La solution ne réside-t-elle pas dans la prise en compte de la structure spatiale métropolitaine qui couple une configuration de seuil au cœur de la ville et de nouveaux seuils dans la périphérie.

5.3 Patrimoine et tourisme urbains

Les notions de monument et de patrimoine sont étroitement liées. L'intérêt pour la conservation et la restauration des monuments comme patrimoine à transmettre aux générations futures a pris naissance en Europe, puis s'est diffusé partout dans le monde. Dans son ouvrage *L'allégorie du patrimoine*, Françoise Choay (1992) a bien montré que dès les années 1870 la conservation et la restauration des monuments ont fait une entrée discrète au Japon qui jusqu'alors vivait ses traditions au présent et ne concevait de monuments que neufs par un procédé de reconstruction rituelle. L'auteure souligne le fait que, par assimilation de la conception occidentale du temps linéaire, le Japon a reconnu qu'une histoire universelle était en cours, bien que la conservation des témoignages du passé soit en totale contradiction avec les façons de faire et la culture ancestrale japonaises (1992 : 11-12). Mais avec l'essor de « l'industrie culturelle », de sa consommation de masse et du tourisme, la mise en valeur du patrimoine est devenue une pratique mondiale. A cet égard, la Convention du patrimoine mondial promulguée par l'UNESCO en 1972 fut une étape décisive pour la promotion de la protection des patrimoines mondiaux. En 1994, l'UNESCO a développé une stratégie globale dont le but est d'améliorer la représentativité des biens culturels sur la liste du patrimoine mondial et de corriger les déséquilibres dus à la prééminence de l'Europe, de la Chrétienté et de l'architecture monumentale afin d'encourager des propositions d'inscription qui illustrent le patrimoine archéologique, industriel et technique des cultures non européennes et, plus généralement, de toutes les cultures vivantes, particulièrement des sociétés traditionnelles et de leurs

interactions avec leur environnement naturel. C'est dans cet esprit qu'Alep fut inscrite au patrimoine mondial.

5.3.1 La réhabilitation de la vieille ville d'Alep

La ville ancienne d'Alep est classée patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1986, huit ans après le premier dépôt d'un dossier de demande par le Ministère syrien de la Culture en 1978, en même temps que le dossier de Damas qui fut classée très rapidement en 1979. Des faits d'ordre politique en rapport avec les violences qui ont agité Alep entre 1978 et 1982 ont été avancés pour expliquer ce long délai d'attente. Dès cette époque en effet, le patrimoine d'Alep a pris une signification politique inscrite dans l'urbanisme de la ville, opposant d'une part un modernisme destructeur des formes anciennes et associé aux projets d'aménagement du centre, à un certain conservatisme d'autre part imprégné des idées patrimoniales élaborées en Europe (voir § 3.2.1). Plus tard, une politique de valorisation touristique a stimulé l'investissement et le marché immobilier dans la ville ancienne sans faire l'unanimité. C'est à ce moment que la ville ancienne fut classée par l'UNESCO dont le projet s'est inscrit entièrement dans la ville ancienne selon le zonage établi par le plan directeur municipal qui intègre la Citadelle et ses alentours dans le cadre d'un aménagement concerté afin de la mettre en scène comme signe identitaire, une vitrine de la ville et un haut lieu du tourisme (voir Figure 5.23).

Les opérations de conservation et de restauration étaient alors soumises à des règles strictes prévues dans le contrat avec l'UNESCO, lesquelles en cas de non respect pouvaient aller jusqu'à l'annulation du classement. C'est peut-être pourquoi les mesures d'intervention réalisées par la municipalité sont allées bien au-delà des exigences de l'UNESCO. Ces mesures ont concerné non seulement les espaces publics de la Citadelle et ses alentours mais aussi les espaces privés, domestiques, ce que beaucoup d'habitants ont considéré comme un abus de pouvoir et une expropriation déguisée.

Dans ce contexte, l'ensemble de la vieille ville fut soumise à une redéfinition de statut. Tout en demeurant le lieu d'ancrage des modes de vie séculaires, ce qui était prescrit par l'UNESCO, la vieille ville devenait un lieu de prédilection pour les touristes du monde entier et le moteur d'un développement économique. Pour une majorité des 130 000 habitants des vieux quartiers, la valeur d'usage de l'espace construit, les modes de vie qui l'animent et les valeurs symboliques qui lui donnent

sens, font des tissus anciens un patrimoine identitaire, culturel et spirituel commun (Moutia, 2014).

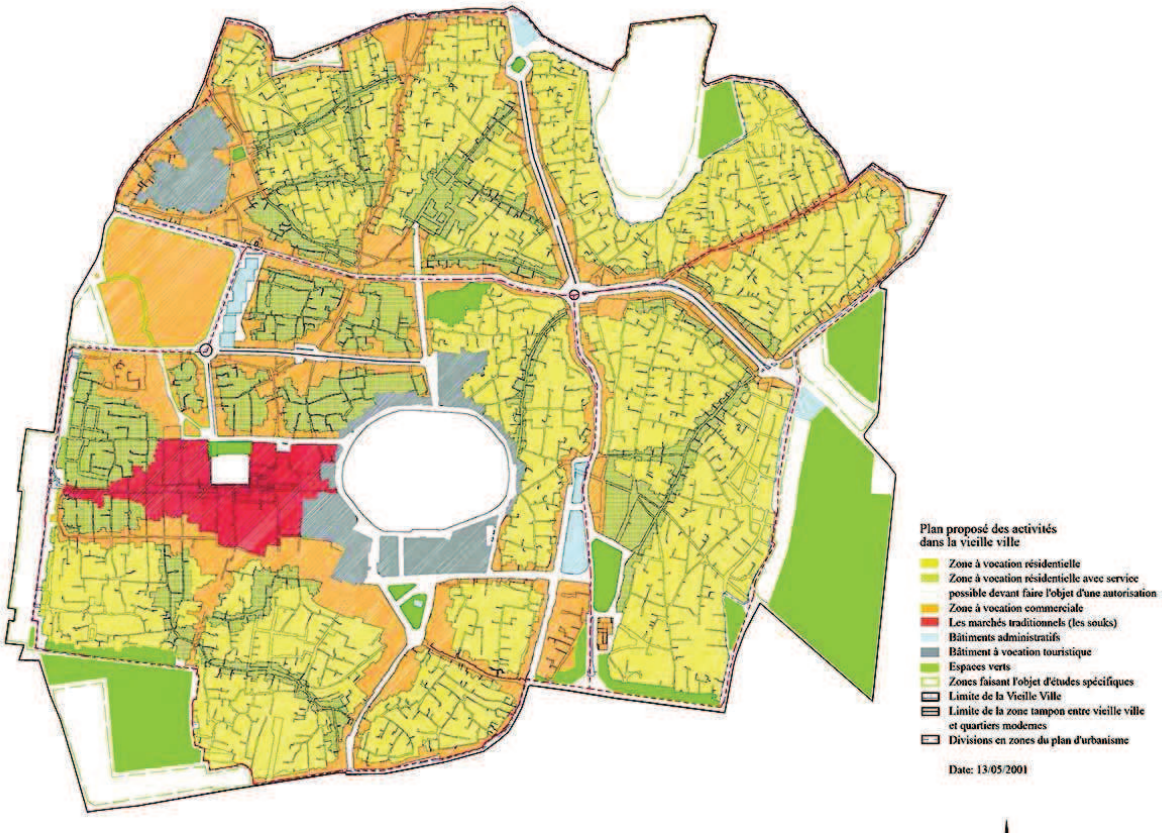

Figure 5.23 : La vieille ville protégée par l'UNESCO
source : Municipalité d'Alep, 2010

En 1992, est créée une annexe autonome de la Municipalité d'Alep, la Direction de la vieille ville, qui présente en 1993 un projet de réhabilitation soutenu et financé par l'agence allemande de coopération GTZ (*Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit*, du Ministère allemand de la Coopération économique et du développement). Dans ce projet, le terme de réhabilitation désigne la conservation du bâti, sa restauration, l'amélioration des conditions de vie des habitants avec le renouvellement des infrastructures et le développement des services, ainsi que la redynamisation économique (développement de nouvelles activités, mise en valeur du patrimoine pour une meilleure attractivité touristique, création d'emplois). Le projet a mis en avant la préservation de la mixité sociale et la diversité économique, ainsi que les modes de vie anciens. Afin de le réaliser, les opérations se sont déroulées en plusieurs phases dont les deux premières furent achevées en 2007 : le plan de développement de la vieille ville (*D-Plan*) et les plans d'action sectorisés (*Action*

Areas Plans) préparés conjointement et mis en œuvre en 1998. L'*Action Areas Plans* vise la réalisation de trois objectifs : la rénovation des quartiers anciens où se trouvent des maisons dotées de caractères architecturaux singuliers sur le plan culturel ; la consolidation d'une attractivité touristique déjà existante ; la préservation des activités traditionnelles.

Dans les quartiers anciens, les actions entreprises concernaient le maintien sur place de la fonction résidentielle afin de stabiliser la population déjà présente et éviter ainsi sa dispersion en stimulant les activités commerciales. Il s'agissait aussi de réguler la densité d'occupation afin d'éviter la transformation des cours intérieures et des impasses et prévoyant de limiter le nombre de familles en fonction de la taille des maisons. A propos de la consolidation de l'économie urbaine, le soutien des activités traditionnelles qui se déroulaient dans les vieux souks était privilégié mais avec un appui en faveur des jeunes entrepreneurs afin de développer des services à l'adresse des touristes par l'implantation de commerces orientés vers les nouvelles technologies.

Quant à la préservation de l'environnement, des normes de qualité de l'air furent établies, accompagnées par un plan de réduction des nuisances sonores, l'augmentation des ouvertures dans les tissus bâtis, la réduction des flux automobiles et le développement des transports collectifs. Ces actions furent complétées par le renouvellement des infrastructures techniques de l'eau, des égouts, de l'électricité et des déchets. Des nouveaux centres sociaux et des garderies d'enfants furent aussi créés.

5.3.2 Tourisme et vie quotidienne

Dans ce conteste de la mondialisation du patrimoine d'Alep, les intérêts des touristes et des investisseurs ne sont pas les mêmes que ceux des habitants de la vieille ville. Les investisseurs cherchent à optimiser leurs financements par des transformations urbaines susceptibles de satisfaire les besoins de nouveaux touristes en développant des restaurants, des hôtels et des commerces, alors que les habitants souhaitent plutôt vivre dans un environnement plus calme, plus solidaire au plan social et offrant des commerces de proximité. La compromis entre les deux n'est pas simple car les premiers sont susceptible de prendre le dessus sur les seconds, tandis que le projet de l'UNESCO visait justement la protection non seulement des patrimoines bâtis mais aussi des modes de vie traditionnels que des abus de modernisation offerts aux

touristes peuvent mettre en danger. Dans son rapport soumis à l'UNESCO en 1999, Mohamed Berriane constate :

> *« Le tourisme de la plupart des pays arabes est avant tout à composante culturelle. Mais le fait même que la culture se trouve placée, par le biais du tourisme, en position de produit commercial, constitue un grand danger pour son authenticité (…). Il est donc judicieux d'initier une réflexion sur le tourisme et la culture pour éviter les dérapages et assurer la durabilité du développement, le souhait de faire venir le maximum de touristes en vendant de la culture pouvant être préjudiciable aux identités culturelles »* (1999 : 8).

Nous avons vu que la valorisation patrimoniale était l'un des objectifs du projet urbain proposé par Banshoya en 1974 et qu'elle fut consacrée par l'UNESCO en 1986 et institutionnalisée par la Direction de la vieille ville en 1993, profitant ainsi d'un soutien financier international. Pour la plupart des Alépins, ce qui fait de la vieille ville un patrimoine identitaire se sont aussi bien ses valeurs d'usage que ses valeurs symboliques liées à l'antique vacuum d'origine. Pour les investisseurs en revanche, la consommation touristique de masse avec ses services adaptés constituent une priorité dont les excès peuvent détruire les liens de solidarité longuement établis entre les habitants (Moutia 2014, Bosredon, 2014). La question qui se pose dès lors est quel traitement urbain peut prendre en compte la conciliation d'intérêts pouvant être divergents et assurant développement touristique et épanouissement des modes de vie traditionnels ?

5.4 Les limites de la gestion administrative métropolitaine

Au cours du siècle dernier, les limites administratives de territoire alépin ont souvent changé. Tandis que durant la période ottomane la région d'Alep était divisée selon le système de w*ilayah*, elle est passée au système de m*ohafazah* avec la naissance de l'État syrien. Alep perdit alors son rôle de chef-lieu d'une grande w*ilayat* ottomane riche et dynamique, ainsi que son espace économique qui s'étendait jusqu'à l'Anatolie en Turquie et à Mossoul en Irak (Assadi,1982). La partition du territoire portuaire d'Alexandrette en 1936 a entamé également l'espace économique alépin car ce port constituait l'accès d'Alep sur la Méditerranée. Depuis, Alep a dû s'adapter à un nouveau contexte politico-économique en se tournant vers l'intérieur de la Syrie où un nouveau changement administratif fut imposé pendant la période de l'union

avec l'Égypte (1958-1961) avec la séparation du territoire *de Raqqa* situé à l'Est d'Alep (voir Figure 5.24).

Figure 5.24 : Le *wilayah* d'Alep pendant l'époque ottomane
source : Municipalité d'Alep, 2010

Les limites administratives actuelles de la m*ohafazat* d'Alep remonte à l'année 1963 dans la foulée de la révolution Baasiste. Depuis, la Syrie a connu une période de stabilité politique relative au cours de laquelle le territoire syrien s'est développé selon les principes imposées par le nouveau régime (voir Figure 5.25).

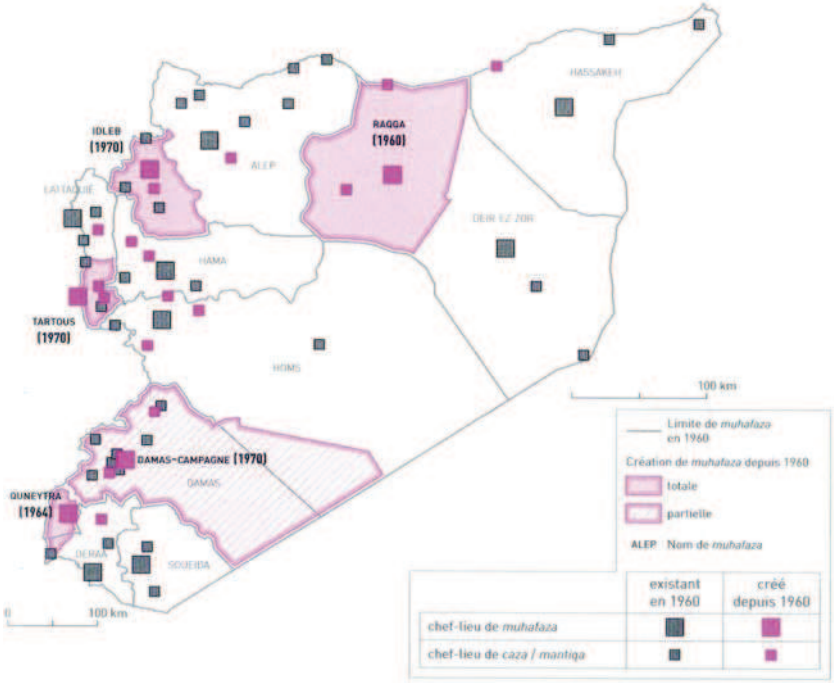

Figure 5.25 : L'évolution du découpage administratif depuis 1960
source : Balanche, 2012 : 41

D'une part, le régime a créé de nouvelles villes en transformant les villages et les petits bourgs anciennement chefs-lieux de département en villes, puis en les dotant d'infrastructures et de services publics. D'autre part, il a cherché à établir un nouvel équilibre entre les zones, en modifiant la carte administrative du pays. (David, 1987 ; Balanche, 2007). L'objectif majeur de ces transformations était de développer les campagnes en les dotant de services et ainsi de créer des postes publics afin de distribuer les tâches de responsabilité, ce qui permettait par la suite d'éviter l'émergence d'un pouvoir local, qui pourrait entrer en concurrence avec le pouvoir central. Malgré tout, Alep a pu maintenir son influence économique et culturelle sur les régions voisines.

5.4.1 La métropolisation dans le concept syrien d'aménagement du territoire

En 2007, un important rapport scientifique fut publié sous le titre « Syrie 2025 » dans lequel apparaissaient pour la première fois dans le discours officiel syrien les termes de métropole et de métropolisation. Ce rapport qui mobilisait le travail de 263 chercheurs et experts internationaux fut réalisé avec l'aide financière du Comité Suprême de la planification en Syrie (CSPS) en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le but de ce rapport était d'observer et d'analyser la situation actuelle de la Syrie afin de définir des orientations pour le développement futur du pays à l'horizon 2025. Le rapport proposait trois grands axes : économie et production ; population et évolution démographique ; science et technologie. En ce qui concerne la population, on peut y trouver la recommandation suivante :

> « *Notre observation et notre perspective pour la Syrie 2025 nous ont conduits au constat que la Syrie doit absolument créer sa base d'études et de rapports et posséder des données approfondies qui concernent cet axe, notamment les principes, les théories, les fondamentaux de l'organisation métropolitaine et mégalopolitaine des villes particulièrement du point de vue des politiques publiques du pays* » (2007).

Pour l'aménagement du territoire, le rapport analysait les indicateurs prévus de la mutation socio-démographique en cours afin de traiter des impacts sur le territoire qui résultent de l'augmentation démographique et des limites des ressources locales. A cet égard,, le rapport s'appuyait sur une planification stratégique formulée dans le

dixième plan quinquennal de l'État où l'on considère des territoires à une échelle plus large que celle de la région (m*ohafazah*) et que l'on appelle des *Iklim*.

L'*Iklim* est un nouveau concept d'aménagement de territoire mis en avant par l'État selon la loi du 26 mars 2010 qui a créé et définit les périmètres de sept supra-régions, les *Iklims*, dépendant d'un Conseil de la planification territoriale placé sous l'autorité directe du Premier Ministre, rendant ainsi tout pouvoir local subordonné au pouvoir central. Ces sept supra-régions sont : l'*Iklim* du Sud (comprenant les villes de Dara, Alsueida et Alkounaytra) ; l'*Iklim* de Damas ; l'*Iklim* du Nord (avec Alep et Idlib) ; l'*Iklim* d'Aldjezira (avec les villes de Alrakka, Alhassaké et Deir ezzor) ; l'*Iklim* du Centre (Homs et Hama) ; l'*Iklim* côtier (Lattaquié et Tartous) ; l'*Iklim* Albadiyé dit des steppes (voir Figure 5.26).

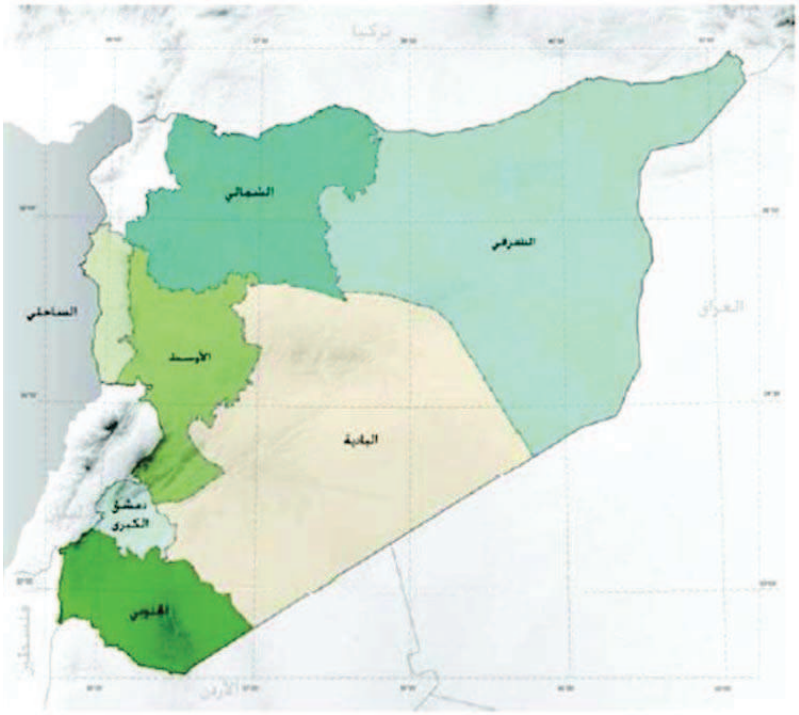

Figure 5.26: Les sept *Iklims*
Source : Conseil de planification territoriale, 2010

A partir de là, et en s'appuyant sur les données démographiques, le rapport des experts internationaux recommandait parmi les sept *Iklims* existants la création de deux *Iklims* géants : l'*Iklim* du Nord dont Alep serait le chef-lieu ; l'*Iklim* du Sud dont la capitale Damas serait le chef-lieu. De ce fait, le rapport annonce la constitution de deux mégapoles :

- Le grand Damas avec une population de 6 millions d'habitants sur une surface de 60 000 hectares, et qui contiendrait l'agglomération de Damas ainsi que sept villes de plus de 100 000 habitants, 11 villes de plus de 50 000 habitants, 16 villes de plus de 20 000 et 120 petites agglomérations.

- Le Grand Alep avec plus de 4 millions d'habitants dont nous détaillerons plus loin la constellation urbaine.

5.4.2 La définition statistique d'Alep métropole

Dans son travail de thèse, Heba Chakar (2010) a utilisé les critères proposés par l'INSEE en France pour identifier de manière quantitative les composantes et les zones d'influence d'Alep métropole. Il ne s'agissait pas de simplement plaquer sans réflexion critique les méthodes d'un organisme qui cherche à analyser les réalités françaises, car on sait que les champs de compétences politiques et économiques des régions urbaines des deux pays sont très différentes, ainsi que leurs conceptions des principes de centralisation et de décentralisation, mais plutôt de constituer un outil plus rigoureux pour structurer et mettre en lumière les données syriennes.

A cette fin, Chakar (2010) rappelle sue l'INSEE sépare l'espace national d'un pays en deux catégories principales : l'espace à dominante rurale et l'espace à dominante urbaine. Dans ce dernier cas, l'aire urbaine qui regroupe ce que l'INSEE appelle un pôle urbain est entouré d'une couronne périurbaine. Le pôle urbain est une unité qui offre 5000 emplois ou plus. La couronne périurbaine envoie au moins 40 % de sa population active dans le pôle urbain. Pour sa part, l'identification d'une aire métropolitaine dépend des interactions entre les pôles urbains, chacun ayant ses densités d'offre d'emploi et ses migrations domicile-travail. En analysant les données de l'emploi et les flux de migration journalière, Chakar (2010) a pu identifier les principaux pôles urbains qui composent Alep métropole. Son étude montre que parmi les 2684 communes et 18 villes de la région, Alep constitue le principal pôle d'agglomération des emplois et des habitants avec 629 658 actifs contre seulement 90 585 pour la ville de Manbej (voir Tableau 5.1).

Chakar insiste sur le fait que, d'après tous les spécialistes ayant analysé l'aire métropolitaine d'Alep, cette région *« ne peut avoir qu'un pôle urbain unique »* (2010 : 59). Elle précise que ceux-ci se basent sur *« l'absence d'une politique régionale et sur le manque d'une vision globale qui vise à redistribuer les ressources humaines*

de la région d'une manière équitable » (*Idem*). Elle ajoute que, *« pour ces experts le développement actuel de certains pôles secondaires ne sera jamais atteint sans un changement radical des politiques locales qui doivent mettre l'emploi et l'économie locale en tête des priorités pour réaliser le développement urbain. Ce qui ne pourra pas être le cas en Syrie, au moins dans le proche avenir, d'après leur lecture du contexte syrien » (Ibidem).*

Département	Population	Nombre des actifs	Ville chef-lieu	Population du chef-lieu	Nombre estimé des actifs dans le chef-lieu
Jabal Saman	2 673 912	629 658	Alep	2 132 100	566 692
Manbej	515 059	90 585	Manbej	186 400	72 468
Albab	508 599	70 708	Albab	121 901	56 566
Ezaz	478 240	54 185	Ezaz	70 699	43348
Afrine	439 421	47 448	Afrine	46 575	37 958
Alsfiré	236 407	46 005	Alsfiré	92 452	36 804
Jarablos	118 465	12 975	Jarablos	42 420	10 380
Ein-Elarab	239 570	46 828	Ein-Alarab	46 417	37 133

Tableau 5.1 : Estimation du nombre d'actifs pour Alep et les autres chefs-lieux
source : Chakar, 2010 : 55

L'analyse des flux des migrants journaliers attirés par Alep repose sur l'observation des transports, notamment le transport routier qui reste le moyen le plus utilisé en Syrie. Les données statistiques montrent que 90 % des flux de voyageurs privilégient le transport routier, 8 % le transport ferroviaire et seulement 2 % le transport aérien. En reprenant le seuil de 40 % des actifs d'une couronne périurbaine allant travailler dans un pôle, Chakar en arrive à circonscrire les contours de l'aire urbaine d'Alep par rapport aux autres départements de sa région (voir Figures 5.27 et 5.28).

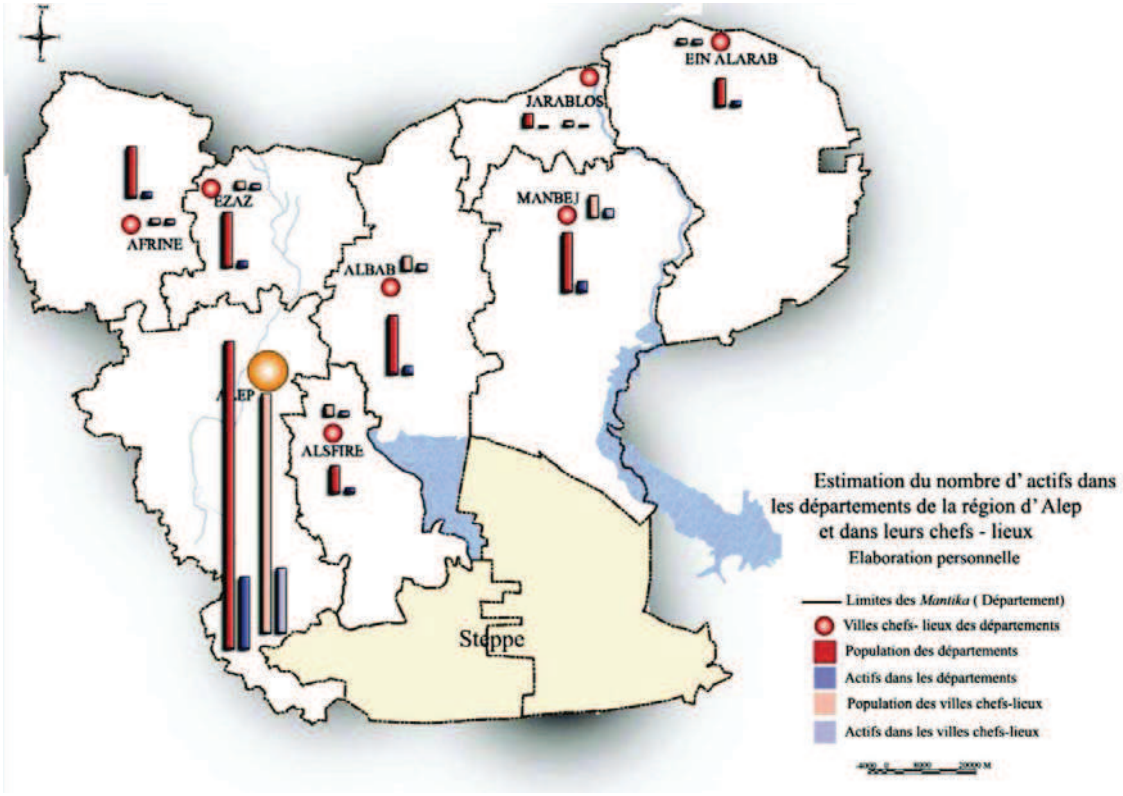

Figure 5.27 : Le poids relatif de l'aire urbaine d'Alep par rapport aux autres régions
source : Chakar, 2010 : 56

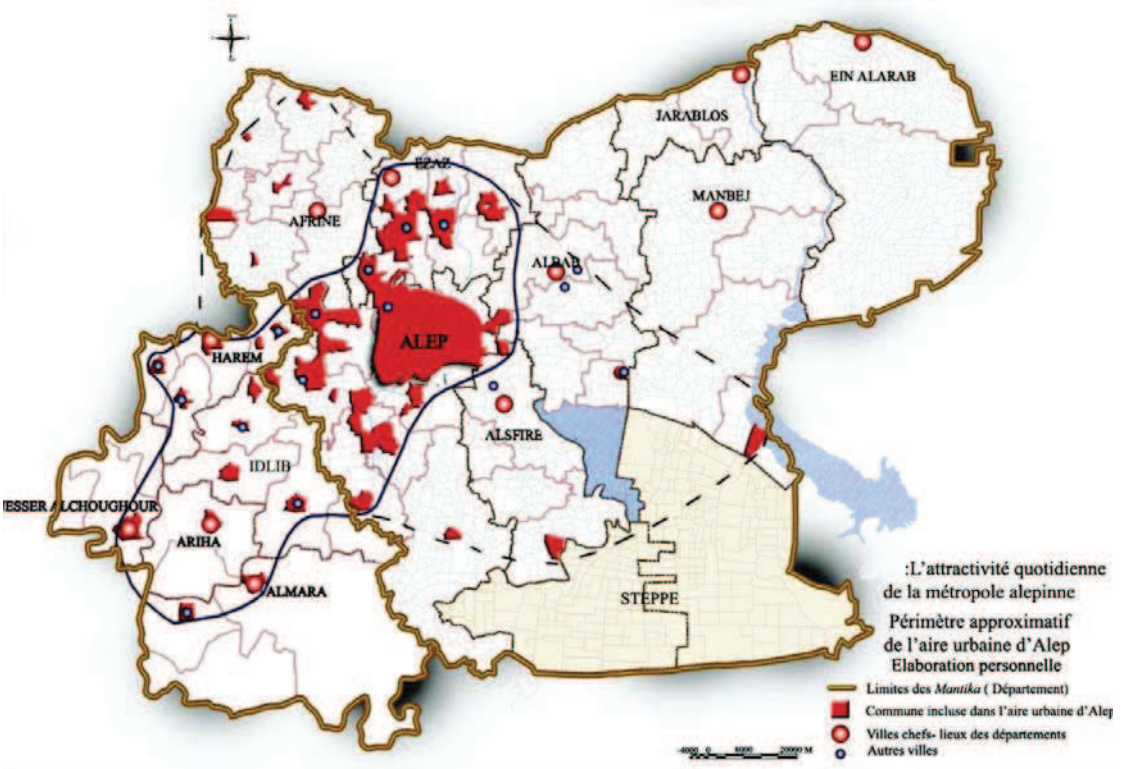

Figure 5.28 : Le périmètre de l'aire urbaine d'Alep
source : Chakar, 2010 : 78

L'aire urbaine d'Alep contient 52 communes dont plus de 40 % de leurs actifs doivent quotidiennement aller à Alep pour travailler. L'analyse réalisée par Chakar (2010) a permis de reconstituer les limites de l'aire urbaine d'Alep dont le rayon varie entre 20 km ver le nord-est et 50 km vers le Sud-Ouest. Ce périmètre englobe la ville d'Alep et sa grande banlieue, ainsi que tout le territoire périurbain comprenant les communes du Nord jusqu'à Ezaz, les communes de l'Ouest jusqu'à Nebol et Daret Eze. En allant vers le Sud-Ouest en direction de Alatareb et Alhader, l'aire urbaine déborde la région administrative d'Alep vers celle d'Idleb jusqu'à Harem, Ariha, Almaara, même jusqu'à Jessr-elchoughour (voir Figure 5.23).

A notre avis, cette forte attraction d'Alep métropole, ainsi que l'absence d'une politique d'aménagement urbain plus autonome à une échelle plus large, contribuent à renforcer la polarisation de la grande agglomération au détriment des autres villes de la région. Examinons donc les problèmes que pose la gouvernance urbaine face à cette dynamique spatiale

5.4.3 La gouvernance urbaine métropolitaine

Afin de mieux comprendre la spécificité du modèle syrien en matière de gestion du territoire, il convient de préciser brièvement le fonctionnement du système municipal et son évolution. En effet, l'histoire des municipalités en Syrie débute officiellement avec la réforme de l'Empire ottoman à la fin du XIX^{e} siècle pour se développer au cours du mandat français selon un modèle de gouvernance analogue à celui de la France napoléonienne avec un conseil de notable désigné par le gouverneur de la province et pour les grandes villes par le Ministère de l'Intérieur (Balanche, 2008). L'objectif de ce dispositif était d'intégrer les administrations locales dans la structure de l'État en leur transmettant la responsabilité de gestion de certains secteurs des services urbains. Au lendemain de l'indépendance en 1947, des défis majeurs sont apparus : le changement de contexte politique et géographique de la région à la suite de la fondation de l'État d'Israël et la nécessité pour la Syrie de répondre rapidement aux demandes de développement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des infrastructures, etc. Bien que le choix fut celui d'une économie et d'une planification dirigées relevant d'un pouvoir central fort, les conseils municipaux purent conserver malgré tout une certaine indépendance vis-à-vis de l'État.

Or, à partir de l'arrivée au pouvoir du parti Baath en 1963 et ce jusqu'en 1982, l'autonomie fut supprimée. Tous les conseils municipaux étaient désormais sous la

tutelle du Ministère de l'Intérieur qui en nommait les membres. Les seules instances élues pendant cette période furent les syndicats professionnels que le régime avait du mal à contrôler. Ainsi, pour les ingénieurs, les médecins et les pharmaciens notamment, les élections syndicales se sont traduites par un échec des candidats du parti au pouvoir. À Damas, sur un total de quinze élus, les baathistes n'ont obtenu que trois représentants chez les ingénieurs et les pharmaciens, aucun chez les médecins. À Homs, un seul baathiste médecin fut élu, aucun dans les autres professions. À Alep et à Hama, les jeux étaient encore plus simples puisqu'il n'y avait même pas de candidats de ce parti (Seurat, 1989).

Après l'indépendance, les mêmes élites ont continué à diriger le pays. Ceux-ci étaient majoritairement des citadins sunnites qui ont été remplacés avec la prise de pouvoir du parti Baath par de petits bourgeois d'origine rurale et en majorité de confession minoritaire : alaouite, druze, ismaélienne ou chrétienne. A partir de là, fut mise en place un outil puissant en matière de planification : les plans quinquennaux qui étaient censés rééquilibrer le territoire au profit des périphéries et qui ont obtenus des succès en matière d'éducation, de santé et d'infrastructure avec l'électrification quasi complète du pays.

A la suite de la révolte des Frères musulmans en 1982, il devenait clair que la politique de centralisation avait atteint ses limites. Le régime a alors promulgué une loi de décentralisation qui permettait de transférer, pour la première fois, aux conseils municipaux locaux la gouvernance de nouvelles collectivités territoriales dotées de compétences relatives à l'élaboration des documents d'urbanisme selon les normes de la planification urbaine toutefois décidées au niveau national. Les conseils locaux pouvaient dès lors formuler des règlements municipaux et délivrer des permis de construire sur les territoires dont ils avaient la charge. Mais, selon Balanche :

> « *Ces mesures qui, apparemment, visent à généraliser à l'échelle locale des assemblées élues, n'expriment pas une démocratisation du système politique syrien mais une simple déconcentration de l'appareil d'État, se combinant avec une centralisation maintenue ou accrue, dans la mesure où le pouvoir central remet une partie des fonctions administratives à ses propres agents locaux* » (2008 : 5).

Depuis l'arrivée au pouvoir de Bachar Al Assad, le nombre de municipalités a augmenté considérablement. De 50 qu'elles étaient en 1960, elles atteignaient le nombre de 2000 en 2004, mais leurs compétences restaient très étroites autant pour le développement économique qu'au niveau administratif, de sorte que l'application

de la loi de décentralisation pouvait susciter de fortes oppositions à l'échelon local, notamment dans les régions hostiles au régime telles que les provinces à majorité kurde.

Selon Kienle (1991), le régime baathiste maintenait une centralisation politique extrême. Non seulement tout doit remonter jusqu'au gouvernement central mais, même en son sein, les ministres ne sont que de simples exécutants puisque les décisions majeures sont prises par le Président qui se fait représenter en province par les *muhafez* et les *rais mantiqa*. Les conseils ayant autorité sur les régions (les *muhafazahs*), constitués de citoyens élus sur le même modèle que les municipalités, ne sont que des organes consultatifs dont la tenue des réunions et leur ordre du jour sont laissés à la discrétion de leur président, le *muhafez*. Les administrations locales ne sont que de simples rouages de l'État qui se contentent d'appliquer les ordres, les décisions leur échappant. Elles ne possèdent bien souvent aucune délégation de signature, les demandeurs devant se rendre à Damas pour obtenir les autorisations souhaitées. Le seul pouvoir dont elles disposent est de fermer les yeux quand des anomalies se produisent, ce qui n'est cependant pas le moindre puisqu'elles sont extrêmement nombreuses.

* * *

La Syrie est divisée en quatorze régions ou *muhafazahs* qui portent le nom de leur chef-lieu. Les *muhafazahs* comprennent des *mantiqahs*, eux-mêmes répartis en *nahiyehs* et les villes en quartiers. Les *mantiqahs*, *nahiyehs* et quartiers n'ont pas de personnalité morale, alors que seule les *muhafazahs* en possède.

- *Une muhafazah* (gouvermorat) est présidée par un gouverneur (le *mouhafez*) nommé par le Président de la République. Le gouverneur a deux fonctions : d'une part, il est le représentant de l'autorité de l'État sur le territoire où il est en charge de la sécurité ; d'autre part, il préside le conseil provincial élu. Pour cette raison, les *mouhafazahs* possèdent une personnalité morale.

- Une m*antiqah* (subdivision de la *mouhafazah*) est présidée par un *mantiqah* nommé par le Ministre de l'Intérieur. Il représente l'autorité de l'État et il est responsable en matière de sûreté et de santé publiques.

- Une *Nahiyah* (subdivision de la *mantiqah*) est présidée par un directeur appelé *nahiyah* et aussi nommé par le Ministre de l'Intérieur. Ses fonctions sont semblables à celles des directeurs de *mantiqahs*.

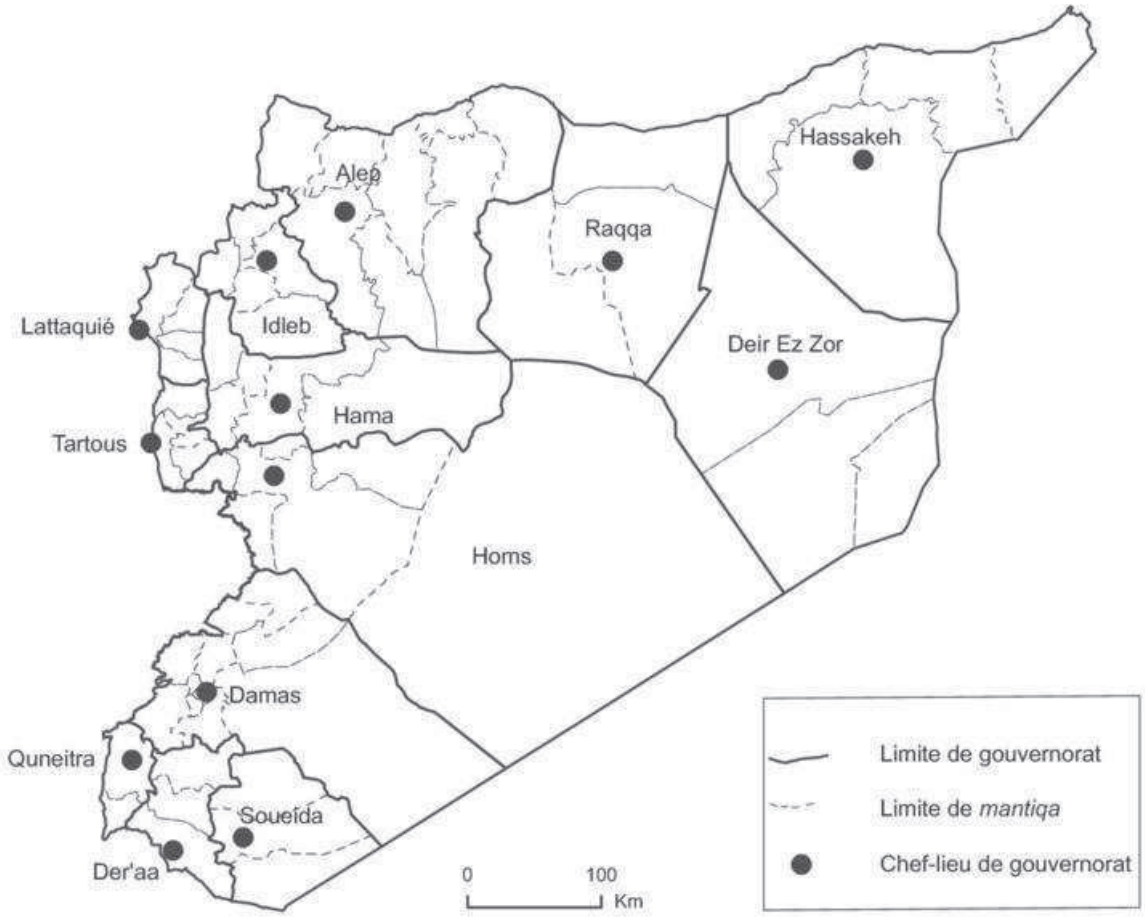

Figure 5.29 : Le découpage administratif de la Syrie
source : Balanche, 2014

L'administration locale est régie par le décret n° 15 de 1971 amendé par la loi 11 de 1971 qui définit les collectivités locales, leur système électoral, leur financement, ainsi que leurs compétences.

Une mohafazah est l'équivalent d'une région dans le découpage français. La Syrie en comprend 14 dont la création, la modification de son périmètre et le choix de son chef-lieu supposent la promulgation d'une loi par l'État. Chaque mohafazat est dirigé par un conseil composé de 30 à 100 membres variant selon la taille de la région et élus pour un mandat de quatre ans. Ce conseil est présidé par un *Mohafez* nommé par le Président de la République comme nous venons de le voir. Une m*adineh* est une ville chef-lieu des m*ohafazahs* et des m*antiqahs* qui regroupent des agglomérations de plus de 20 000 habitants. Alep est le chef-lieu d'une m*ohafazah* qui compte 18 villes dont sept ont le statut de chef-lieu de m*antiqah*. Les b*aldehs*

sont les chefs-lieux des n*ahyehs* qui rassemblent des petites villes dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants. La région d'Alep contient 25 b*aldehs* chefs-lieux des n*ahiyehs* et neuf autres qui dépassent le seuil de 10 000 habitants. Les qaryehs sont des villages possédant une personnalité morale et un conseil local élu au suffrage universel. La m*ohafazah* d'Alep comprend 28 villages. Les w*ardehs rifyehs* sont des regroupements de fermes qui composent des unités rurales. Alep en compte 1 204 de moins de 500 habitants.

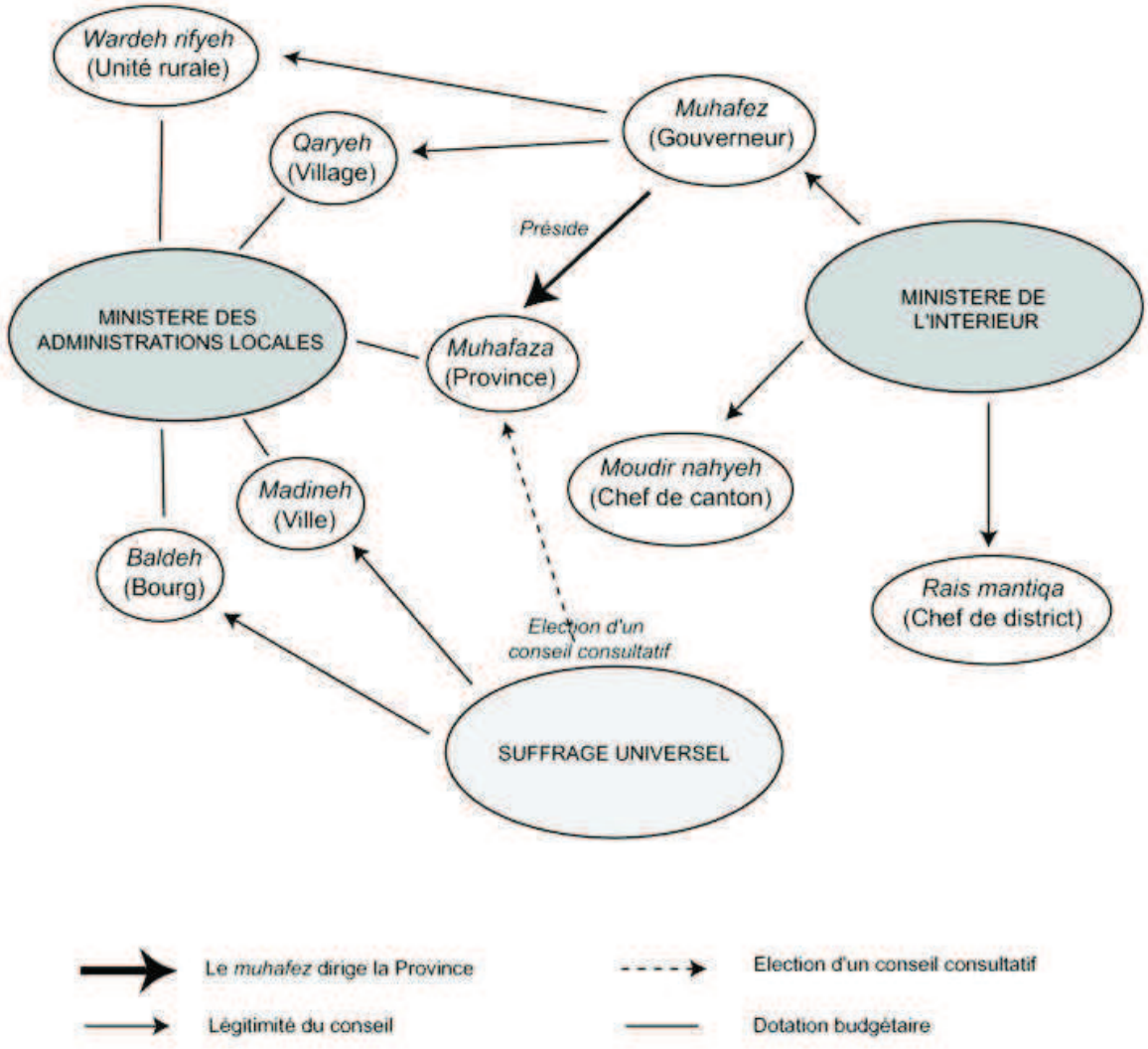

Figure 5.30 : Le modèle syrien d'organisation décentralisée
source : Balanche, 2008

Comme nous l'avons signalé, seuls les membres des conseils de *Mohafazah*, de *Madineh* et de *Baldeh* sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de quatre ans. Les membres élus au niveau des *Baldehs* ou des *Madinehs* élisent à leur

tour un président, alors que les m*ohafezs* (présidents des conseils de *mohafazat*) et les maires des grandes villes (chefs-lieux) sont nommés par décret présidentiel. Les éventuelles contestations des résultats électoraux sont portées devant le tribunal de juridiction administrative dépendant de l'État pour les régions et la Cour d'appel des m*ohafazahs* pour les autres collectivités. Le mode d'élection est socialiste et inspiré de l'ancien bloc soviétique : 60 % des sièges sont réservés aux représentants des professions manuelles (ouvriers, paysans, artisans, etc.), les autres 40 % étant pour les professions intellectuelles. Les candidats baathistes se présentent sur une seule liste, les candidatures libres ne pouvant être élues aux conseils qu'à la suite d'une forte mobilisation de la population.

Après l'élection, chaque conseil municipal compose son bureau exécutif, le nombre des membres pouvant varier entre 3 et 9 personnes selon la taille de la ville. L'accès des candidats libres à ce bureau est très rare, les modes d'élection et de gestion des municipalités étant censés garantir la domination du pouvoir central sur les collectivités locales.

Les membres de ce bureau ont des réunions de travail chaque semaine, mais ils peuvent se réunir aussi plusieurs fois par semaine à la demande du maire. En revanche, l'assemblée du conseil municipal n'a lieu qu'une fois tous les trois mois, sauf exception et après avoir obtenu l'accord du m*ohafez*. Les restrictions des prises de parole sont régies par la loi : « *Les membres du conseil ne peuvent parler qu'avec la permission du président du conseil et ne peuvent s'exprimer que sur l'ordre du jour préparé par le bureau exécutif* » (Décret N° 2396 du 25/09/91, article 19). Le débat n'est donc pas libre au sein du conseil municipal et il est interdit à un membre de prendre la parole plus de trois fois à propos de la même question. Le rôle du conseil souvent se réduit à voter les grandes orientations du bureau exécutif qui applique la politique générale de l'État. Le maire est la seule personne qui a un pouvoir exécutif. Être Baathiste est une condition essentiel pour pouvoir accéder au poste de maire et il est même très difficile d'obtenir une place de fonctionnaire si on n'est pas adhérent. Selon Balanche,

> « *La décentralisation administrative est limitée par toute une série de garde-fous légaux (contre-signature du Muhafez et des ministres concernés pour toute décision qui dépasse le choix de la couleur des volets de mairie), et, surtout, par la faiblesse des ressources financières des municipalités qui doivent solliciter continuellement l'État* » (2008 : 175).

Seules trois collectivités locales possèdent un budget propre (m*ohafazah, madineh et baldeh*). Leur financement repose sur quatre types de ressources :

1) Les plus importantes proviennent souvent de différentes activités comme les transactions immobilières, les opérations bancaires, les recettes des services publics qui incluent les frais pour l'entretien des chaussées et des trottoirs, la tarification sur les prestations d'assainissement, etc.

2) Les impôts sur les revenus ainsi que les taxes locales sur les fonciers bâtis et non bâtis constituent aussi une part de ressources non négligeables. Ces taxes sont fixées par la loi n°18 de 2007 qui édicte que 10 % de ces taxes restent dans l'unité locale et 90 % sont transférés au Ministère des Finances qui à son tour les transmet au Ministère de l'administration locale.

3) Les dotations de l'État par le Ministère de l'administration locale sont pour leur part calculées en fonction du nombre d'habitants ; 90 % de ces dotations proviennent des impôts et des taxes locales que le Ministère redistribue de la façon suivante : 15 % pour la capitale Damas ; 5 % pour les communes touristiques ; 10 % pour celles situées dans des zones en développement et 5 % pour les communes portuaires. Les 65 % restants sont distribués aux unités administratives et municipalités en fonction du nombre d'habitants.

4) Des subventions de l'État peuvent être parfois octroyées par décision des conseils ministériels pour le financement des projets d'infrastructures. Pour les obtenir, il faut mobiliser des réseaux de clientélisme (Balanche, 2008).

Il existe enfin un autre moyen de financement important, mais dont la réglementation manque de clarté et que l'on appelle « contribution ». Il s'agit du paiement par la population d'une partie ou de la totalité du coût d'un projet (réseau routier, réseau d'eau potable ou usée à l'intérieur des municipalités). Cette contribution est souvent obligatoire et peut faire l'objet d'un détournement.

Selon la mairie d'Alep, les recettes budgétaires de la ville pour l'année 2007 furent de 3 390 milliards de livres syriennes (68 millions de dollars) réparties comme suit : 2 056 milliards de livres syriennes (42 millions de dollars) provenant des activités ; 440 millions de livres syriennes (8,8 millions de dollars) des impôts ; 607 millions de livres syriennes (13 millions de dollars) de subventions versées par l'État ;

287 millions de livres syriennes (4,2 millions de dollars) au titre de subventions exceptionnelles.

Mentionnons que les municipalités ne peuvent pas profiter des ressources financières provenant des Cités industrielles qui se trouvent sur leurs territoires, car l'État s'est réservé la juridiction de ces zones en leur octroyant un statut particulier dépendant directement du Ministère de l'administration locale. Le pouvoir en Syrie est très centralisé, le système des collectivités locales n'étant qu'un instrument pour maintenir la domination du régime sur la société. Sans autonomie administrative et financière, ces collectivités sont en grande partie vidées de leur sens.

* * *

La Commission de Planification de l'État (CPE) est un organisme dépendant du cabinet du Premier Ministre qui élabore les plans quinquennaux et les plans annuels de développement à partir des propositions émanant des différents ministères. Ces plans défissent les orientations de l'État en matière de planification et ne laissent aux collectivités locales que des compétences restreintes pour l'élaboration des plans d'urbanisme, la délivrance des permis de construire, la construction et l'entretien du réseau routier local, étant entendu que les plans d'urbanisme définitifs doivent être avalisés par le Ministère de l'administration locale.

En matière de services à la population, les compétences des collectivités locales incluent le ramassage des ordures ménagères, la gestion du réseau d'eau potable, l'organisation des transports urbains en partenariat avec l'administration des transports de chaque ville chef-lieu et l'entretien des centres culturels en partenariat avec les administrations de la culture. Le conseil des m*ohafazahs* possède en plus des compétences pour subvenir aux besoins alimentaires des habitants, aider les collectivités plus modestes dans l'élaboration des plans urbains et des projets qui dépassent leurs capacités comme les réseaux routiers.

En Syrie, il existe deux types de documents d'urbanisme définis par le décret n°5 de 1982. Le premier est le plan directeur général (PDG) qui esquisse la vision future de l'agglomération et de son extension en précisant les périmètres urbains, les réseaux routiers, les usages du sol et les règles de construction selon les normes fixées la Commission de Planification de l'État. Le second document est le plan directeur détaillé (PDD) souvent réalisé à grande échelle et qui est censé affiner le

premier en précisant les détails des réseaux viaires principaux et secondaires, des espaces publics, des usages du sol.

A titre d'exemple, examinons les PDG de 2004 et 2010 qui furent proposés pour l'agglomération d'Alep. Afin de répondre à la demande croissante en logements, la municipalité a confié en 1994 à la Société Générale des Études et des Conseils Techniques (SGECT) l'élaboration d'un nouveau plan directeur général étant censé prendre en charge le développement de la ville pour la période allant de l'an 2000 à 2015. L'équipe de travail était formée de neuf fonctionnaires des équipes techniques, ainsi que d'universitaires consultants. Le projet fut achevé en 1998 et à cause des lenteurs administratives il n'a été approuvé qu'en 2004 par décret ministériel. Ce plan avait pour objectif d'élargir le périmètre administratif de la ville, afin de répondre à la forte demande foncière, et aussi de réorganiser les quartiers d'habitat informel. Le plan se donnait également pour but d'étudier la distribution des services dans la ville pour assurer un équilibre entre les différents quartiers et décentraliser les services principaux.

Le plan prévoyait de doubler la surface soumise à la juridiction de la ville : elle devait passer de 20 380 hectares selon un plan précédemment établi en 1978 à 42 732 hectares en excluant la Cité industrielle toujours sous juridiction de l'État. Cette extension comprenait donc 22 352 hectares, divisés entre des zones d'habitation déjà construites (4 352 hectares), la Cité industrielle (7 000 hectares), des camps militaires (200 hectares), la couronne externe de la périphérie (1 000 hectares), des espaces verts (1 500 hectares), des espaces de services prévus dans l'ancien plan directeur (200 hectares), des espaces réservés aux associations d'habitation (100 hectares) et 8 000 hectares pour des expansions futures (voir Figures 5.31 et 5.32).

L'application du PDG de 2004 soulevait plusieurs problèmes. D'abord, il se fondait sur des prévisions démographiques erronées pariant sur une croissance de 3.3 % alors que le taux réel fut de seulement 2.3 %, d'où un manque à gagner des taxes foncières perçues pour financer la réalisation des opérations d'aménagement. Ensuite, le plan était essentiellement conçu selon une vision mono-centrique d'Alep qui renforçait les problèmes de congestion dans l'ancien centre et négligeait le rôle attractif des zones d'activité de la seconde couronne périphérique et la présence des centres secondaires sur lesquels on aurait pu d'appuyer pour réorganiser les flux et la distribution de l'habitat et des services. Également, le plan s'avérait peu performant pour le traitement des questions environnementales en proposant une trop grande

fragmentation des espaces verts dans l'agglomération. Enfin, les surfaces prévues pour l'extension de la ville étaient aussi insuffisantes, de même que leurs phasages dans le temps.

Pour toutes ces raisons plus ou moins assumées, la municipalité a décidé en 2006 de réviser son plan initial. Elle a donc confié la préparation d'un nouveau plan au même organisme qui s'était chargé de l'élaboration du premier. Le second plan PDG de 2010 proposait une stratégie pour prendre en compte l'articulation des échelles nationale, régionale et locale pour le développement d'Alep. En ce qui concerne les deux premières échelles, le plan de 2010 s'avérait inapplicable car la municipalité ne dispose pas des compétences tant politiques, administratives et juridiques pour agir, l'échelon régional relevant de la *mohafazah* et l'échelon national du Ministère de l'administration local, l'un et l'autre étant placés sous le pouvoir discrétionnaire du Président de la République comme nous l'avons vu. A l'échelon local, le nouveau PDG formulait quatre axes majeurs d'intervention : préserver l'identité culturelle et la forme urbaine existante, mieux équilibrer la distribution des fonctions et des services, développer le réseau de transport et protéger plus efficacement l'environnement. Or, la dernière version de 2010 ne fut pas approuvée et la ville reste sans plan directeur (voir Figure 5.33). En 2009, une coopération étrangère avec l'association *Cities Alliance* et une expertise internationale de la coopération technique allemande ont été mandatées par la municipalité pour œuvrer en faveur du développement de la ville. Mais le déclenchement de la guerre a interrompu les actions amorcées.

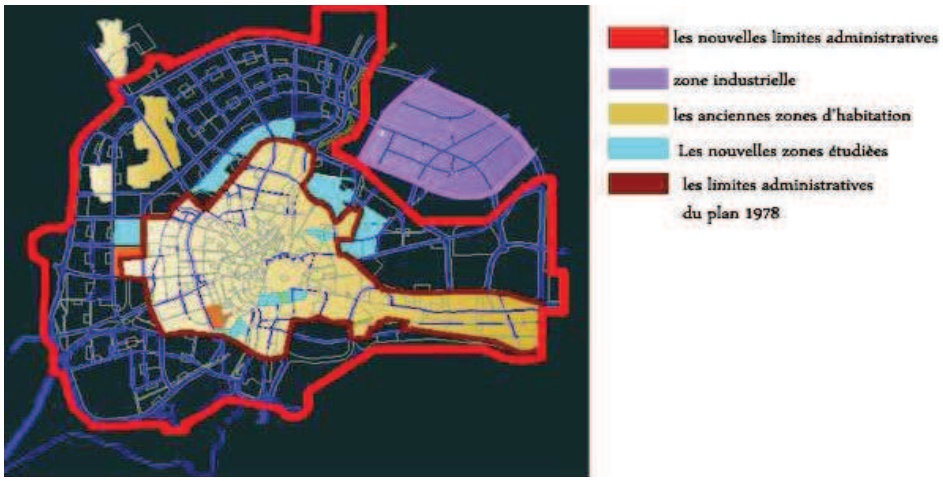

Figure 5.31 : Les limites administratives du PDG 2004 et 1978
source : La municipalité d'Alep 2009

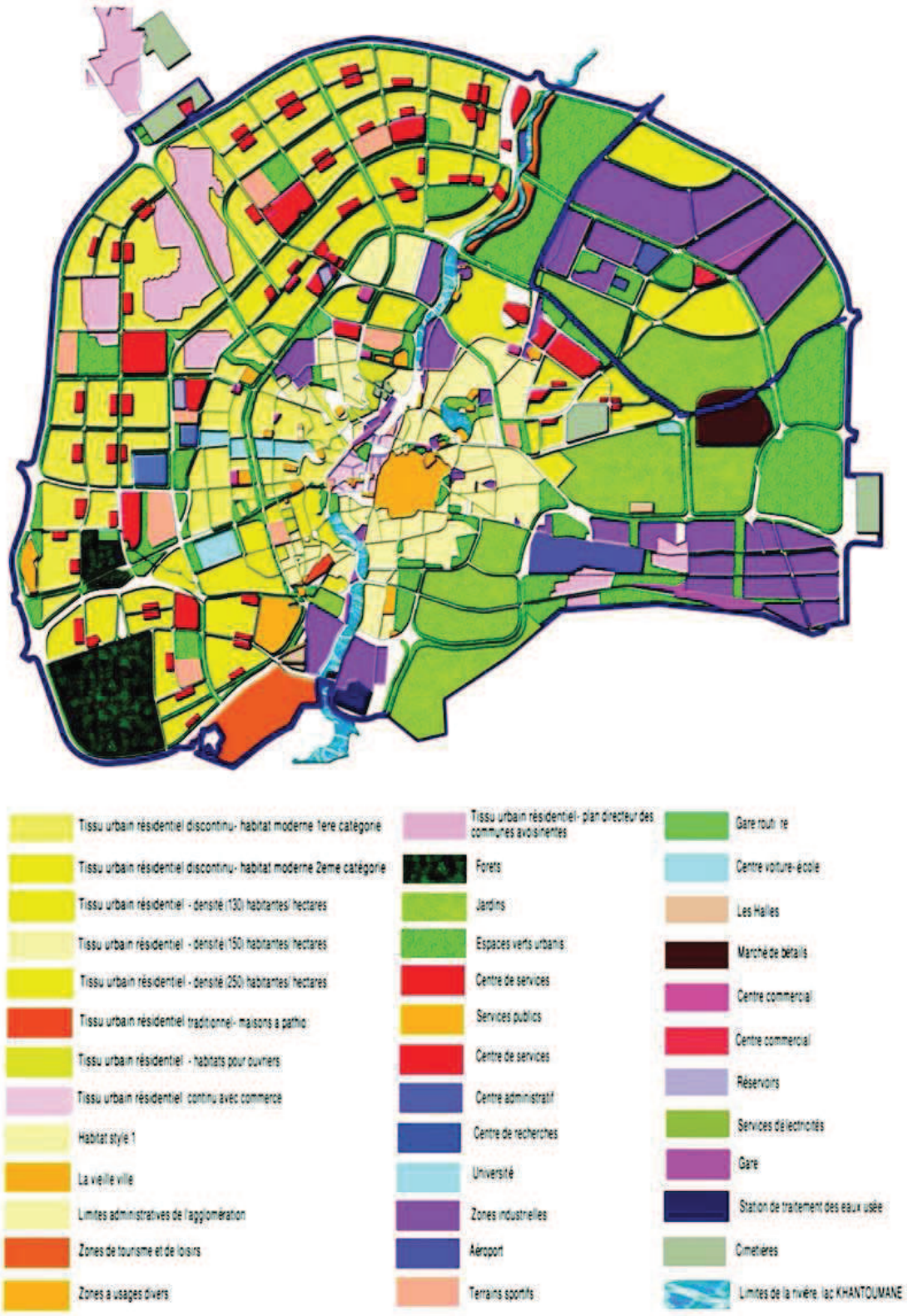

Figure 5.32 : Le PDG 2004
source : La municipalité d'Alep 2009

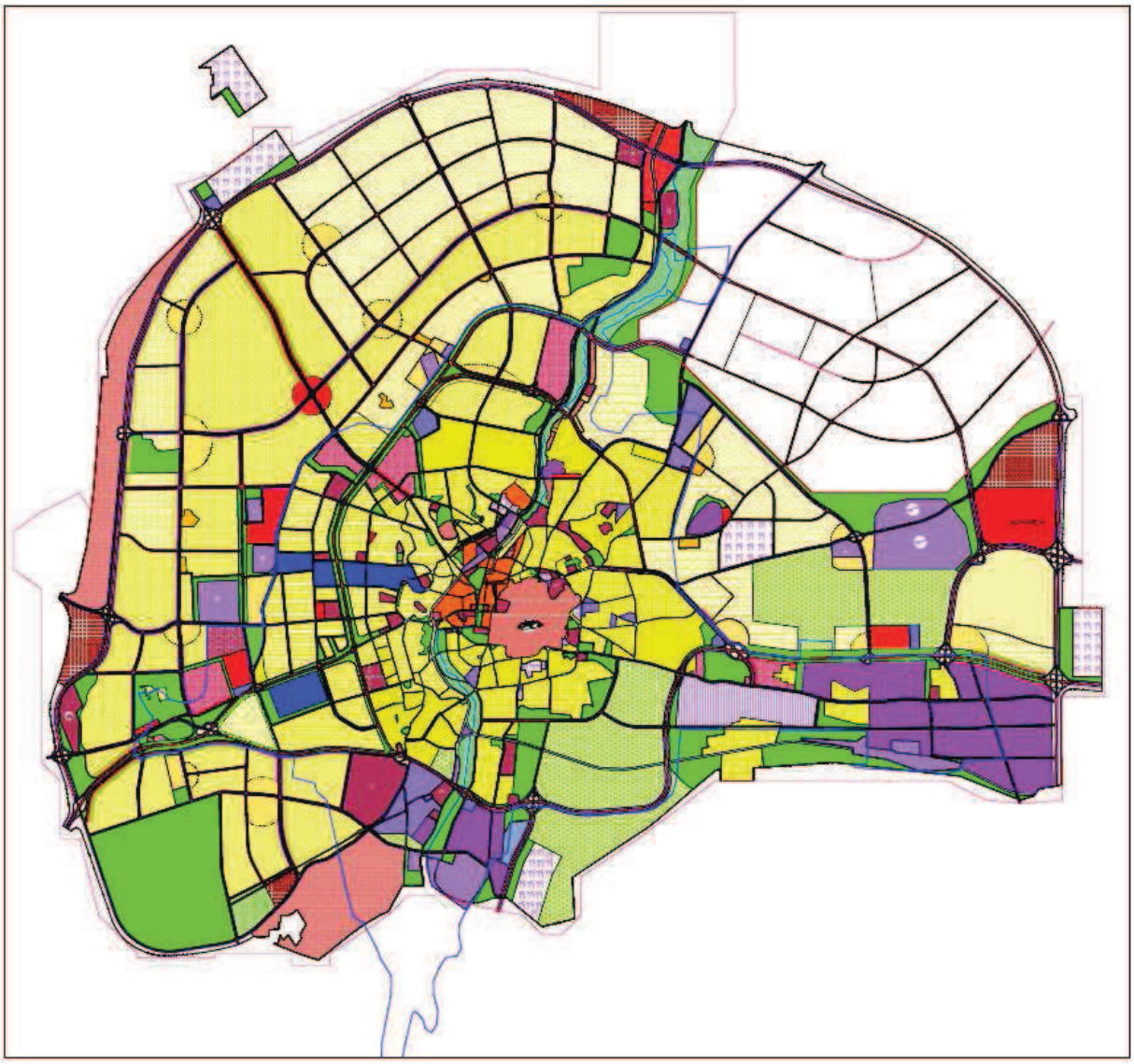

Figure 5.33 : La proposition du PDG 2010
source : La municipalité d'Alep 2010

Par ailleurs, il a fallu attendre l'élaboration du X^{e} plan quinquennal en 2006-2010 pour que la notion d'aménagement du territoire, ce que l'on appelle la « planification régionale », soit intégrée dans la feuille de route des unités administratives. La planification régionale vise de multiples objectifs, économiques, sociaux, urbains, environnementaux et institutionnels, afin de mettre en place un développement équilibré du pays. Ceux-ci concernent :

- L'atténuation des disparités entre les m*ohafazahs* par un développement conjoint et durable aux niveaux national, régional et local.

- Le renforcement de la décentralisation aux échelons des administrations régionale et locale en insistant sur les principes d'une gouvernance efficace, performante et responsable.

- La flexibilité et la transparence dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des documents d'urbanisme en renforçant la participation.

Le X^{e} plan quinquennal prévoit en outre un ensemble de projets parmi lesquels on trouve :

- La formation de Conseils régionaux de développement afin de mettre en œuvre la politique d'aménagement du territoire.

- L'élaboration de plans régionaux qui prennent en compte la dimension spatiale dans les politiques de développement industriel, agricole, touristique et technique.

- Le développement régional durable et équilibré, économique et social, des sept grandes régions : le Grand Damas ; la région Est ; la région de la Côte ; la région du Nord dont Alep ; la région du Centre ; la région du Sud et la Steppe.

Nonobstant l'intérêt et la justesse de ces objectifs et des projets de la planification régionale, comment peut-on les appliquer réellement dans un pays qui reste très fortement centralisé et où les décisions viennent d'un pouvoir autoritaire laissant peu de marges de manœuvre aux échelons locales ? Les volontés de décentralisation ne sont-elles pas qu'un écran de fumée ? Comment faire face également aux problèmes liés à la métropolisation, car il n'est pas étonnant dans un tel contexte de rigidité et d'arbitraire que se développent des actions clandestines comme la prolifération de l'habitat informel ? Des projet urbains mieux réfléchis et plus efficaces supposeraient une gouvernance locale disposant de réel leviers de décision et de responsabilité.

* * *

Les différentes questions que nous avons analysés au cours de ce chapitre illustrent les effets perturbateurs du processus de métropolisation sur le développement de l'agglomération d'Alep. Les premiers concernent les rapports entre formes urbaines et groupes sociaux, ethniques et communautaires qui tendent de plus en plus à se séparer les uns des autres et à se replier sur eux-mêmes. Les bourgeois musulmans

se sont évadés vers l'Ouest lassant seuls au cœur de la ville les classes populaires. Alep a aussi attiré la concentration de nombreux migrants venant des campagnes pour améliorer leurs conditions de subsistance et provenant de pays voisins pour fuir des guerres. Dans le contexte d'une gouvernance tellement centralisée qui la rendait inefficace, l'habitat informel a proliféré considérablement au Nord, à l'Est et au Sud de la ville, renforçant le cloisonnement social des groupes qui s'était déjà amorcé avec la dynamique d'évasion. A propos de l'attractivité métropolitaine d'Alep, nous avons insisté sur le passage d'une mono-centralité dominante à une pluri-centralité émergente où, sous l'effet du processus de métropolisation, des centres secondaires se sont spontanément formés dans la première couronne périphérique tandis que d'autres furent aménagés dans la seconde. Cette transformation dans l'organisation spatiale de la ville demande une prise en charge plus réfléchie et plus responsable afin d'élaborer des projets urbains à la hauteur d'Alep métropole. Enfin, en étudiant la question de la mise en valeur patrimoniale de la vieille ville, nous avons montré que les projets de sauvegarde devaient accorder une attention particulière aux modes de vie traditionnels des habitants menacés par des activités touristiques peu régulées, cette dimension devant être partie intégrante des projets urbains.

Conclusion

Tout au long de ce travail de thèse, nous avons essayé de reconstituer l'évolution morphologique d'Alep en utilisant deux approches théoriques différentes. A travers l'approche descriptive des formes urbaines, nous avons montré comment les tissus bâtis ont évolués et se sont transformés au cours du temps et comment l'utilisation de l'espace publique est devenue un enjeu dans le cadre de la patrimonialisation de la vieille ville. Avec l'aide de l'approche explicative des dynamiques urbaines, nous avons reconstitué la façon dont Alep s'est formée dans la longue durée et comment la structure spatiale du seuil initialement engendrée à l'époque mamelouk s'est par la suite déployée pour organiser l'espace de la ville en un ensemble de positions qualitativement distinctes. Dans le contexte de cette morphogenèse, nous avons aussi tenté de mettre en lumière le rôle central de l'espace sacré du vacuum d'origine qui a conféré à la Citadelle et aux monuments historiques édifiés dans son voisinage des valeurs symboliques fortement identitaires qui ont traversées l'histoire.

Nous avons constaté l'influence idéologique et culturelle de chaque régime politique dans la mise en place et la transformation de la structure spatiale de la ville et de ses formes concrètes. Aux époques hellénistique et romaine, les tissus bâtis se sont développés selon un plan hippodamien type situé à l'Ouest du vacuum sacré de la Citadelle et entouré d'une muraille qui réservait l'espace intérieur aux vivants et reléguait les morts à l'extérieur. Sous l'influence de la culture islamique, la Grande Mosquée s'est substituée aux anciens agora grec et forum romain pour occuper la place centrale des tissus orthogonaux où cohabitaient les Musulmans, les Chrétiens et les Juifs. A proximité de la mosquée, le Grand Bazar prospérait avec l'essor du négoce et du commerce au loin, à tel point qu'il fut même agrandi et rénové grâce au système de financement des *waqfs* favorisé par les sultans ottomans. Nous avons montré qu'il matérialisait la forme abstraite du seuil au croisement de la ligne de crête est-ouest ponctuée par des édifications prestigieuses (Citadelle, Grande Mosquée et le riche quartier *Al Jalloum* plus à l'Ouest) et de la ligne de talweg nord-sud où sont situés les tissus bâtis moins valorisés des quartiers et des faubourgs populaires. De cette structure spatiale, émerge une hétérogénéité des positions occupées par les diverses classes sociales et les communautés ethnique et confessionnelle.

Pour la période du mandat français entre 1920 et 1946, nous avons observé la transformation de la forme urbaine physique selon les principes de conception des villes modernes. Des bâtiments à étage et de grandes avenues apparaissaient dans les nouveaux quartiers de l'Ouest, accompagnés d'une modification de la trame dans la vieille ville par des percées dont l'aménagement suscitait des résistances avec la montée des préoccupations patrimoniales. Cette période fut aussi celle des débuts de la dynamique d'évasion vers l'Ouest avec la formation du quartier *Azizieh* qui accueillait les bourgeois chrétiens.

Après l'indépendance en 1946, Alep a dû se tourner en direction de la capitale Damas avec laquelle elle est entrée en concurrence. La ville connaissait alors une explosion démographique due à l'accroissement de l'exode rural qui se traduisait par le développement de l'habitat informel, phénomènes qui se sont accentués après la venue au pouvoir du régime baasiste et l'absence d'une planification responsable. En revanche, Damas et les villes de la côte pouvaient profiter de grands projets financés par l'État, alors que la vieille ville d'Alep se vidait de sa population aisée au profit des nouveaux quartiers ouest et se paupérisait avec la concentration des migrants dans les tissus anciens. C'est dans ce contexte qu'est survenue l'inscription de la vieille ville sur la liste de patrimoines humains protégés par l'UNESCO et les projets de valorisation financés par des organismes internationaux.

De nouvelles centralités émergeaient dans la première couronne périphérique avec l'évasion de commerçants et d'artisans prospères provenant de la vieille ville. D'autres centralités, planifiées cette fois, voyaient le jour dans la seconde couronne périphérique avec l'implantation d'une grande cité industrielle et de grandes surfaces commerciales. L'agglomération d'Alep jusque-là polarisée par un seul centre évoluait vers la polycentralité et une forme abstraite métropolitaine inédite se constituait avec la formation de plusieurs seuils en périphérie. Nous avons interprété cette nouvelle étape de la morphogenèse comme le résultat d'un processus de métropolisation se déroulant dans le contexte contemporain de la mondialisation des échanges et pour le montrer nous avons analysé un ensemble de données statistiques concernant le poids démographique et économique d'Alep en insistant sur ses atouts et en situant la ville dans le réseau des villes syriennes et dans celui des métropoles du Proche-Orient. Nous n'avons pas voulu négliger certains effets néfastes de ce processus de métropolisation comme l'expansion de l'habitat informel qui occupe désormais plus de la moitié du territoire de la ville, au Nord, à l'Est et au Sud, alors que les classes

aisées occupent toujours et de plus en plus les quartiers ouest. Nous n'avons pas oublié non plus d'accorder une attention particulière aux difficultés d'intervention qui se posent pour des collectivités territoriales placées sous la dépendance d'un pouvoir autoritaire et centralisé. Car, dans un tel contexte, comment peuvent-elles mettre en œuvre des projets urbains adaptés à la nouvelle structure spatiale métropolitaine ?

* * *

Il est difficile conclure ce travail sans évoquer quelque peu la situation actuelle où une terrible guerre meurtrière frappe la Syrie et Alep. Il ne s'agit pas de s'appesantir sur les tragédies mortifères qui s'abattent sur des personnes et des familles forcées de quitter une ville en proie au désastre afin de survivre. Il ne s'agit pas non plus d'exposer notre propre position politique sur le nature du conflit et son dénouement incertain, ni de porter un jugement moral sur les forces en présence ou d'entrer dans un débat sur les enjeux géostratégiques. Pour aussi cruciales qu'elles soient, nous préférons mettre ces questions en suspens et nous concentrer plutôt sur un aspect proprement urbain où entrent en jeu le rapport entre spatialité et identités culturelles.

Nous savons désormais que depuis très longtemps Alep fut un lieu d'échange et de rencontre de peuples très nombreux et que la présence des étrangers y était devenue coutumière. La grande diversité sociale, ethnique et confessionnelle était la règle, chaque groupe disposant d'une liberté pour vivre selon ses principes et entrer en dialogue avec les autres. Or, nous l'avons montré, avec l'évasion des bourgeois vers l'Ouest, celle des commerçants et artisans prospères vers la première couronne quittant ainsi la vieille ville, la dispersion des Juifs dans la foulée du conflit israélo-palestinien, le retranchement des classes populaires dans les faubourgs nord et sud ponctués comme à l'Est de vastes zones d'habitat informel, ainsi que la revalorisation de la vieille ville sous l'effet d'une patrimonialisation faisant fuir les populations plus démunies, Alep a connu une fragmentation de son territoire qui a séparé les groupes les uns des autres, chacun étant dès lors enfermé dans son identité singulière. Cette dynamique d'éclatement ne fut-elle pas un préalable à la guerre ?

D'ailleurs, si nous examinons la répartition spatiale des forces en présence à Alep nous observons une division en trois zones : l’Ouest de la ville où habitent les classes favorisées est sous le contrôle du régime et son armée ; l’Est et quelques secteurs du Sud où se trouvent les classes populaires sous le contrôle de l'armée syrienne libre ; le Nord où se trouve la majorité kurde est sous leur contrôle.

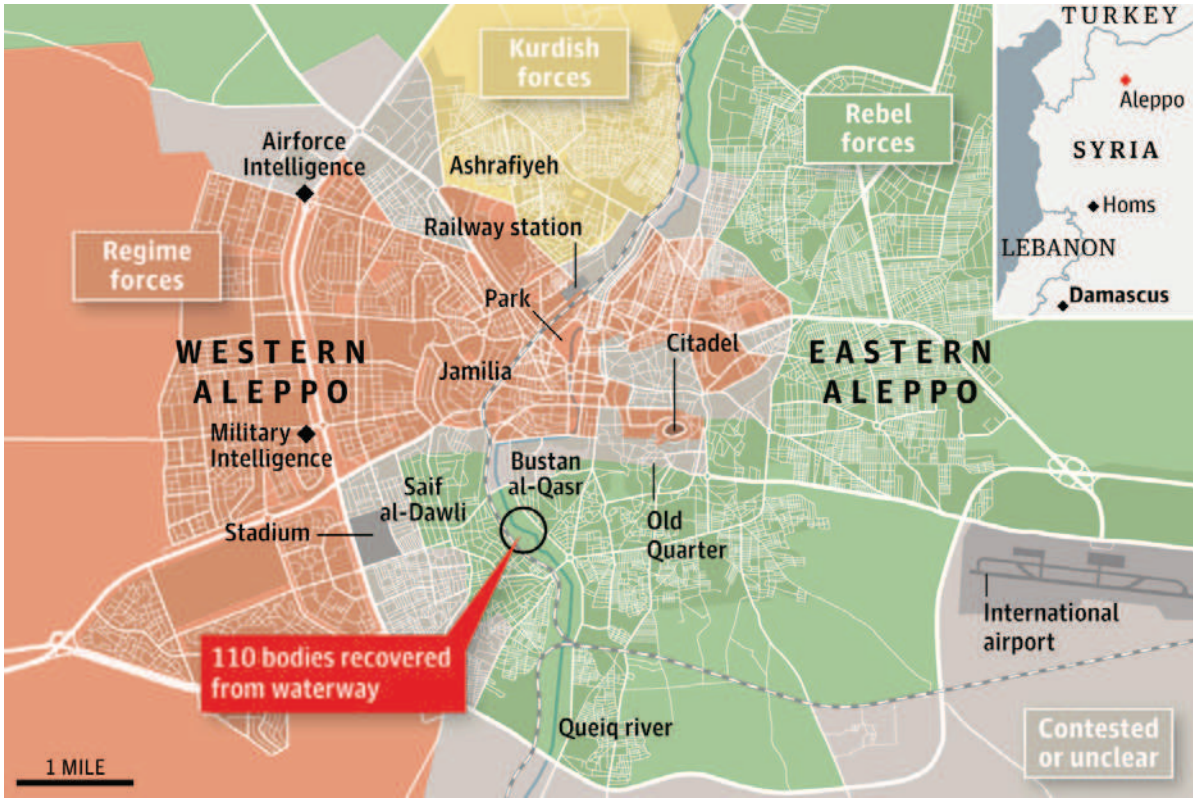

Figure 6.1 : La répartition des forces en lutte à Alep
source : *The guardian*, 11 mars 2013

La guerre se nourrit donc du conflit identitaire dans un espace fragmenté. Dans ce contexte, les personnes trouvent davantage leur identité à l'intérieur de leur classe sociale d'origine ou leur communauté ethnique et confessionnelle (Boissière, 2016). Les bourgeois trouvent généralement leurs intérêts dans une alliance avec le régime baasiste qui leur paraît plus capable d'assurer leur sécurité. Les classes populaires trouvent leurs intérêts chez les membres de l'armée syrienne libre qui semblent les plus à même d'assurer la transition politique souhaitée. Et la plupart des minorités ethniques ou confessionnelles font confiance à leurs seuls représentants identitaires. Le conflit traduit ainsi concrètement l'hétérogénéité socio-spatiale.

* * *

Pour terminer ce travail sur une note d'espoir, nous souhaitons esquisser ce que pourraient être les lignes directrices d'un projet urbain mieux adapté à la structure métropolitaine d'Alep. Quatre enjeux stratégiques méritent d'être ici évoquées.

D'abord, la question de l'habitat spontané doit être traitée aussi bien dans les espaces d'arrivée des migrants qu'à la source. Cela suppose que le projet puisse disposer des moyens de décision et d'action à grande échelle afin de stopper l'exode

rurale venant des campagnes en développant l'emploi et les services publiques dans les villages, en y installant des coopératives pour transformer sur place les produits agricoles et en initiant une réforme du droit de propriété sur les terres en faveur des salariés et des journaliers qui travaillent dans les fermes. Dans les zones urbaines, il faut contrecarrer la ségrégation et la discrimination socio-spatiale en légalisant les occupations irrégulières par l'octroi de droits de propriété reconnus et en conférant aux assemblées de quartier des moyens d'action afin de les responsabiliser par le contrôle de leur développement local.

Ensuite, le processus de patrimonialisation de la vieille ville doit consolider de façon plus affirmée le maintien sur place des habitants installés de longue date et leur mode vie traditionnel afin de freiner la spéculation foncière induite par l'extension des activités touristiques et la valorisation à la hausse du secteur. Pour cela, il faut bien circonscrire les zones d'exploitation touristique et octroyer aux habitants et aux petits commerçants et artisans qui le souhaitent des droits de propriété inaliénables.

Enfin, en ce qui concerne la question majeure de la centralité, nous pensons que l'enjeu essentiel consiste à renforcer les centralités secondaires et à accroître leur attractivité dans le but de redynamiser la grande agglomération dans le contexte du processus de métropolisation. A cet égard, reprenons l'hypothèse que nous avons formulée à la fin du troisième chapitre à propos de l'émergence de quatre seuils dans la périphérie d'Alep.

Figure 6.2 : Plan schématique pour l'évolution future d'Alep (de l'auteur)

Notre stratégie d'intervention viserait à doter ces quatre seuils de formes urbaines et d'activités mixtes d'une façon telle qu'elles permettraient de matérialiser le couplage des rassemblements endorégulés et des concentrations exorégulées qui les définit structurellement. Des formes monumentales devraient se conjoindre à des bâtiments plus modestes dans des voisinages intercalés où cohabiteraient des groupes sociaux et des communautés ethniques et confessionnelles diversifiés. Des regroupements de commerces et de services complémentaires devraient aussi s'y trouver afin d'offrir non seulement aux habitants des quartiers proches mais également à ceux de toute la périphérie une variété de produits répondant aux différentes demandes.

Un autre but de notre stratégie d'intervention se préoccuperait de l'attractivité de ces quatre seuils de la structure spatiale métropolitaine afin d'éviter un étalement de l'agglomération tout azimut. A cette fin, et pour compléter les solutions classiques provenant de l'économie spatiale qui cherchent à améliorer l'accessibilité au marché, il conviendrait de s'inspirer des vacuums et du fonctionnement de leur interdit spatial. Car ce qui peut attiser le désir d'appropriation d'un objet, et donc son attractivité, ce n'est pas tant la facilité pour l'atteindre mais au contraire sa prohibition partielle.

Il s'agirait ici d'aménager dans chacun de ces seuils une dialectique subtile de permissions et d'interdictions touchant les rapports entre les pleins et les vides, entre les formes bâties et les espaces de circulation qui les relient. Par exemple, certaines liaisons pourraient être accessibles aux voitures mais plus restreintes aux piétons, d'autres moins larges et plus animées pour les échanges pourraient être interdites aux voitures mais largement permises aux piétons. D'autres encore pourraient être seulement permises aux cheminements piétonniers des habitants du quartier mais interdites aux autres sur le modèle des impasses. Bref, une gradation des rapports entre le public et le privé, le permis et l'interdit, l'obligatoire et le facultatif, pourrait structurer aussi bien les déplacements, les usages et les occasions de rencontre, créant ainsi des lieux différenciés propices à la découverte et à l'étonnement. Ce ne sont là que quelques pistes de réflexion dont l'application et l'expérimentation dans des projets concrets pourraient faire l'objet d'un autre travail.

Bibliographie

Ababsa, M., Roussel, C. et Dbiyat, M., 2007, « Le *territoire* syrien entre intégration nationale et métropolisation renforcée », in Dupret, B., Ghazzal, Z., et Courbage, Y (eds.), *La Syrie au Présent,* Paris, pp. :37-77.

Al-Asadi, Kh., 1984 *Ahyaa Halab wa aswaquha*, (quartiers et souks d'Alep), publication du ministère de la culture, Syrie, 463 pages.

Al-Asadi, Kh., 1984, *Maûsû'at Halab, Ma'had tourâth*, Institut d'histoire et des sciences, Université d'Alep, 7 volumes.

Alexander, Ch., 1964, *Notes on the Synthesis of Form*, Cambridge, MA: Harvard University Press.

Alexander Ch., 1979, *A pattern language: towns, buildings, construction*, New York: Oxford University Press.

Alexander, C., 1987, *A New Theory of Urban Design*, New York, Oxford University Press, 272 pages

Alexander Ch., 2002-2005, *The nature of order*, vol.1-4, Berkeley, CA : Center for Environmental Structure.

Al-Ġazzī, Kh., 1923, *Nahr al- ḏahab fī tārīẖ Ḥalab*, 3 vol., Imprimerie maronite d'Alep. Alep.

Ascher, F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, éd. Odile Jacob. 350 pages.

Ascher, F., 1998, *La République contre la ville. Essai sur l'avenir de la France urbaine*, Paris, éd., de l'Aube. 202 pages.

Atkin, R., 1978, « Time as a pattern on a multi-dimensional structure », *Journal of Social and Biological Structures*, pp 281-295.

Badariotti, D., 2006, « Les processus morphodynamiques des villes, énigmes et traces », *Rencontres interdisciplinaires sur les systèmes complexes naturels et artificiels*, 23-27/1 2006, Paris, Ecole nationale supérieure des télécommunications, pp. 325-336.

Bairoch, P., 1985, *De Jéricho à Mexico, villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 714 pages.

Balanche, F., 2003, « Transports et espace syrien », in *Annales de géographie No 630*, pp. 146-166.

Balanche, F., 2008, « Les municipalités dans la Syrie Baathiste, Déconcentration Administrative et contrôle politique »*, in Revue Tiers Monde* No 193.

Balanche, F., 2009, « Clientélisme, communautarisme et fragmentation territoriale en Syrie », *A Contrario*.1/2009 (n° 11) , p. 122-150.

Balanche, F.*,* 2011, *Atlas du Proche-Orient arabe,* Paris, PUPS, 140 pages.

Balanche, F.*, 2014,* « Alep et ses territoires: une métropole syrienne dans la mondialisation »*, In : Alep et ses territoires : Fabrique et politique d'une ville (1868-2011),* David, J.-C. et Boissière, T. (eds.), Beyrouth – Damas, Presses de l'Ifpo, pp. 39-65.

Banshoya, G., et David, J.-C., 1973, « Projet d'aménagement de la vieille ville d'Alep », *L'architecture d'aujourd'hui* 169, Paris, p. 84-85.

Barout J. (dir.), 2007 : *Rapport national-Syrie 2025*, (en arabe), le Comité Suprême de la Planification Nationale en Syrie en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, Damas.

Bassand, M., Joye D., Lereshe J.-Ph., 1995, « Les enjeux de la métropolisation », Genève, Georg- Institut Universitaire Kurt Bösch, p 1-15.

Bassand, M., 2000, « les six paramètres de la métropolisation », *Les enjeux de la sociologie urbaine*, PPUR, Lausanne.

Bassand, M., Kaufmann, V., Joye, D., 2007, « Métropoles et métropolisation », *Enjeux de la sociologie urbaine,* EPFL, Lausanne.

Batty, M., Longley, P., 1994, *A geometry of form and function*. London, Academic press, 394 p.

Batty, M., 2005, *Cities and complexity: understanding cities with cellular automata, agent-based models and fractals*, Cambridge, MIT Press, 648 pages.

Bdeiwi, A., 1986, *L'impact des pénétrantes sur la vieille ville d'Alep*, mémoire de DESS, S. Yéronimos (dir.), Paris, Université Paris VII.

Benevolo, L., 1994, *Histoire de la ville*, Paris, éd. Parenthèse, 409 pages.

Berriane, M., Tourisme, *culture et développement dans la région arabe*, Rapport UNESCO, Paris, 72 pages.

Berger, P., Nouhaud, J.P, 2004, *Formes cachées, la ville*, Presse Polytechnique et universitaires romandes, 221 Pages.

Beyhum, N. et david, J.-C., 1992-1993, « Les espaces du public et du négoce à Alep et à Beyrouth », *Les annales de la recherche urbaine.* Espaces publics en villes*,* n° 57-58, Paris, pp. 190-205.

Beyhum, N. et David, J.-C., 1997, « Du souk à la place, du citadin au citoyen. Espaces publics dans les villes arabes au Moyen-Orient », in Naciri, M., et Raymond A. (éds.), *Sciences sociales et phénomènes urbains dans le monde arabe,* Casablanca, pp. 193-202.

Bianca, S. *et alii.,* 1980, *The Conservation of the Old City of Aleppo*, Restricted Technical Report, Paris, UNESCO.

Bianquis, A.-M., 1989, *La réforme agraire dans la Ghouta de Damas*, IFEAD, Damas.

Boissière, T., 2014a, « De l'économie de souk à la mondialisation » *In : Alep et ses territoires : Fabrique et politique d'une ville (1868-2011),* David, J.-C. et Boissière, T. (eds.), Beyrouth – Damas, Presses de l'Ifpo, pp. 297-317.

Boissière, T., 2014b, « Entre développements des espaces de commerce et mutations urbaines, le quartier de 'Aziziyyé à Alep », In : *Alep et ses territoires : Fabrique et politique d'une ville (1868-2011)*, David, J.-C. et Boissière, T. (eds.), Beyrouth – Damas, Presses de l'Ifpo, pp. 369-389.

Boissière, T., 2016, «L'anthropologie face au conflit syrien : replacer la société au cœur de l'analyse »,*REMMM*, 138, pp.117-130

Bonnet, J., 2000, *Les Grandes métropoles mondiales*, collection géographie d'aujourd'hui, Paris, Nathan, Université, 191 pages.

Bosredon, P., 2005, *habiter et aménager les centres anciens,* Les reconfigurations du rapport des acteurs à la vieille ville par le classement au patrimoine mondial : Une comparaison entre Harar en Éthiopie et Alep en Syrie**,** thèse de doctorat, université Rennes 2, 576 pages.

Bosredon, P., *2014, «* La patrimonialisation de la vieille ville d'Alep entre stratégies de développement local et pratiques ordinaires » In : *Alep et ses territoires : Fabrique et politique d'une ville (1868-2011),* David, J.-C. et Boissière, T. (eds.), Beyrouth – Damas, Presses de l'Ifpo, pp. 419-444.

Boutot, A., 1993, *L'invention des formes*, Paris, Odile Jacob.

Bowen, M., 1981, *Empiricism and Geographical Thought: from Francis Bacon to Alexander Von Humboldt*, London: Cambridge University Press, 351 pages.

Braudel, F., 1979, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV*^{e}*-XVIII*^{e} *siècles*, Paris, Armand Colin.

Bretherton, C., 2001, «Ecocentric Identity and Transformation Politics». *International Journal of Peace Studies*, Vol. 6.

Burgel, G., 1993, *La ville aujourd'hui*, Paris, Hachette, 220 pages.

Burgess, E., and Donald, J., Bogue, eds, 1964, *Contributions to Urban Sociology,* Chicago, University of Chicago Press.

Burgess, E. and Donald J., Bogue, eds, 1967, *Urban Sociology*, Chicago, University of Chicago Press.

Castex, J, Depaule, J.C., et Panerai., PH., 1977, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre,* Paris, Dunod, 230 pages.

Chakar. H., 2010, L*a faisabilité d'une réorganisation territoriale de la métropole d'Alep, approche politico-administrative en référence au cas du « grand Lyon »,* thèse de doctorat, Université Paris est, Paris, 216 pages.

Chaline, C., 1980, L*a dynamique urbaine*, Paris, Presses universitaire de France, 206 pages.

Chaline, C., 1999, *Les villes Arabes*, Paris, Armand Colin, 192 pages.

Chibli, M., 1994, Comptabilité énergétique urbaine : le cas de la ville d'Alep en Syrie, thèse de doctorat, Université de Paris XII, Paris.

Choay, F., 1965, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Seuil, 446 pages

Choay, F., 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Parie, Le Seuil, 272 pages.

Cloarec, F., 2003*, Le temps des consuls, l'échelle d'Alep sous les ottomans*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 172 pages.

Coffey, W.J., Manzagol, C. et Shearmur, R., 2000, Centralité métropolitaines, *Cahiers de Géographie du Québec*, Volume 44, n° 123.

Colloque international, 1994, *Alep et la route de la soie*, Acte du colloque international d'Alep, Damas.

Conzen, M.P, 1960, *Alnwick, Northumberland: a study in town-plan analysis,* Publication No. 27, Institute of British Geographers, London.

Conzen. M.P, 1978, «Analytical approaches to the urban landscape»*,* in Butzer, K. (ed.) *Dimensions in human geography,* Research Paper no. 186, Department of Geography, University of Chicago.

Coopération décentralisée Lyon-Alep, 2005, *Rapport de la première mission lyonnaise*, Alep.

Coopération décentralisée Lyon-Alep, 2009, *Rapport de la deuxième mission lyonnaise*, Alep.

Dauphiné A., 2003, *Les théories de la complexité chez les géographes*, Paris, Anthropos, 248 pages.

David, J.C., 1972, *Le paysage urbain d'Alep*, Étude de géographie urbaine, thèse de doctorat, Université Lyon II.

David J.-C., 1980, « Alep », in *La Syrie d'aujourd'hui,* ouvrage collectif aux Éditions du CNRS, Centre d'études et de recherches sur l'Orient Arabe. pp 385-406.

David, J.-C., 1982a, « Évolution des axes de circulation et d'activités à Alep de 1870 à nos jours : une continuité du développement urbain, Présent et avenir des médinas (de Marrakech à Alep) »*, Fascicule de Recherches* n° 10-11, Tours, URBAMA, pp.255-260.

David, J.-C., 1982b, *Le waqf d'Ipšīr Pāšā à Alep (1063-1653)*, Étude d'urbanisme historique, IFPO, *Damas* : 107 pages.

David, J.-C., 1987, « Syrie : système de distribution des espaces dans la maison traditionnelle d'Alep », *Les cahiers de la recherche architecturale* 20/21, Paris, p. 38-47.

David, J.-C., 1988, « Production et occupation de l'espace dans le centre d'Alep », *Eléments sur les centres-villes dans le monde arabe : actes* du symposium international tenu à Tours les 7 et 8 Décembre 1987, Tours, URBAMA, Institut de Géographie, pp.189-201.

David J.-C. 1990, « L'espace des chrétiens d'Alep. Ségrégation et mixité, stratégies communautaires (1750-1950), *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*. Numéro 55-56. Aix en Provence.

David, J.-C., 1993, « Les espaces du publique et du négoce », *Les annales de la recherche urbaine*, N° 57-58, 190 pages.

David, J.-C., 1994, « Espaces publics du centre-ville à Alep », *Cahiers du CERMOC* 8, Du privé au public, espaces et valeurs du politique au Proche-Orient, Maison de l'Orient, Amman-Beyrouth-Lyon, pp. 83-89.

David, J.-C., 1996a, « Bâb al-Faraj à Alep : un nouveau centre-ville pour de nouveaux territoires extérieurs, pour une nouvelle société? », *Monde arabe contemporain*, *Cahiers de Recherche* 5, gremmo, pp. 25-41.

David, J.-C., 1996b, « Le patrimoine, architectures et espaces, pratiques et comportements : les souks et les khans d'Alep », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, N°* 73-74, pp.183-205.

David, J.-C., 1996c, « Les territoires des groupes à Alep à l'époque ottomane. Cohésion urbaine et formes d'exclusion », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, N°* 79-80, pp 225-254.

David, J.-C., 1998, *La Suwayqat 'Ali à Alep*, Publication de l'Institut Français d'Études Arabe, Damas, 190 pages.

David, J.-C., 1999, *«* Disparités spatiales en Syrie : dynamiques citadines », *Méditerranée*, Vol. 91, n°. 1-2, Aix-en-Provence, pp 23-34.

David, J.-C., 2000a, « Présence du passé : élaboration des patrimoines citadins », in David, J.-C. et Dbiyat, M. (éds.), *La ville en Syrie et ses territoires : héritages et mutations, Bulletin d'Études Orientales, N°* 52, pp 333-346.

David, J.-C., 2000b, « Dynamiques citadines et production de l'espace en Syrie : le cas d'Alep », in David, J.-C. et Dbiyat, M. (éds.), *La ville en Syrie et ses territoires : héritages et mutations, Bulletin d'Études Orientales, N°* 52, p. 279-297.

David, J.-C. et Degeorge, G., 2002a, *Alep*, Paris, Flammarion, 319 pages

David, J.-C., 2002b, « Les espaces publics à Alep depuis la fin du XIX^{e} s. Urbanisme et pratiques des usagers », *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 77. N° 3, Lyon, pp 235-244.

David, J.-C., 2007, « Ayyubid palace Architecture in Syria », in *Bianca, S. (Ed), Syria. Medieval Citadels between East and West*, Genève, The Aga Khan Trust for Culture, pp. 51-70.

David, J.-C., 2014a, « Traces et tracés : Alep à l'époque mamelouk et ottomane, *ArchéOrient, Le Blog (Hypotheses.org), 2014. http://archeorient.hypotheses.org /2971*

David, J.-C., 2014b, *«* Valorisation du patrimoine mondial alépin : Valeur d'usage et référence identitaire, attraction touristique, vitrine du nouveau centre », *Alep et ses territoire, Fabrique et politique d'une ville (1868-2011)*, David, J.-C. et Boissière, T. (eds.), Beyrouth-Damas, Presses de l'Institut français du Proche Orient, pp. :293-417.

David, J.-C., 2014c, *«* Production et qualification de l'espace urbain : entre informel et corruption », *Alep et ses territoire, Fabrique et politique d'une ville (1868-2011)*, David, J.-C. et Boissière, T. (eds.), Beyrouth-Damas, Presses de l'Institut français du Proche Orient, pp. :179-195.

Derycke P.H, Huriot J.M. et Pumain D., 1996, P*enser la ville, théories et modèles,* Paris, Économica, 335 pages.

Desmarais, G., 1992a, « Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain », C*ahiers de Géographie du Québec*, , Vol 36, n° 98, Québec, pp. 251-273.

Desmarais, G., 1992b, « Projection et émergence : la structuration géographique de l'établissement bororo », Recherches Sémiotiques/Semiotic Inquiry. Montréal, Vol 12, n° 1-2, pp. 189-215.

Desmarais, G., 1995, *La Morphogenèse de Paris, des origines à la Révolution,* Paris, L'Harmattan, 285p.

Desmarais, G. et Ritchot, G., 1997, « La dimension morphodynamique des grands établissements humains : l'exemple de Montréal», *Visio*, 2(2), pp- 43-57.

Desmarais, G., 1998, *Dynamique du sens*, Québec, Septentrion.

Desmarais, G. et Ritchot, G. (eds.), 1998, La modélisation dynamique en géographie humaine, *Cahiers de Géographie du Québec*, Vol.42, N°117, Québec.

Desmarais, G. et Ritchot, G., 2000, *La Géographie structurale*, Paris, L'Harmattan, 135 p.

Desmarais, G., 2005, « La structuration morphologique de la Rome antique, du centre organisateur à la configuration de seuil », *Espaces et Sociétés* 4/2005 (n°122), pp. 49-65.

Desmarais, G, 2008, « Les centres organisateurs de l'écoumène : des formes structurantes pour l'identité culturelle», Nouveaux actes sémiotiques, N°111.

Desmarais, G, 2012, « La charpente mythico-rituelle de l'établissement humain», *La Règle d'Abraham*, N° 33, Paris, Archè, pp. 17-30.

Donzelot, J, Jallet, M.-Ch.., 2004, *La nouvelle question urbaine*, Acte de séminaire, Paris, PUCA.

Downs, R.M. et Stea, D, 1981, *Des cartes plein la tête, essai sur la cartographie mentale*, Saint-Hyacinthe (Québec), Edisem.

Dumézil, G., 1968, *Mythe et Epopée I L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens*, Paris, Gallimard.

Eddé, A.-M., *La principauté ayyoubide d'Alep (579/1183-658/1260),* Freiburger Islamstudien, XXI, Stuttgart, 1999, in-4°, 727 pages.

Frankhauser, P., 1994, *La fractalité des structures urbaines*, Paris, Anthropos - Economica, 291 pages.

Friès, F., 1992, *Processus de production de l'espace et nouvelles formes urbains, en Syrie, sous le Mandat français (1920-1946),* mémoire de DEA, Yérasimos S. et Cohen J.L. dirs. Paris, EAPB.

Friès, F., 1994, « Les plans d'Alep et de Damas, un banc d'essai pour l'urbanisme des frères Danger (1931-1937) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée,* volum 73, N°1, pp. 311-325.

Gaube, H., et Wirth, E., 1984, *Aleppo. Historische und geographische Beiträge zur baulichen Gestaltung, zur sozialen Organisation und zur wirtschaftlichen Dynamik einer vorderasiatischen Fernhandelsmetropole, Wiesbaden*. Trad. arabe Sakhr 'Ulabi : Halab : dirasat tarikhiyya hawl al-bunia al-'umraniyya wa-l-tarkiba al-ijtima'iyya li-ahad marakiz al-tijara al-duwaliyya fi Charq al-Adna, Damas, Wizarat al-Thaqafa.

Girard, R., 1972, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset.

Gottmann, J., 1961, *Mégalopolis: The Urbanized Northeastern Seaboard of the United States*, M.I.T press, 810 pages.

Grafmeyer, Y. et Joseph, I., 1984, *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier.

Gu, K., 2002. *Urban Morphology of the Chinese City: Cases from Hainan*, Ph.D Thesis, University of Waterloo, Waterloo, Canada.

Gutton, A., 1954, « Aménagement d'Alep», *in L'Architecture d'aujourd'hui*,Boulogne , Seine, 23p.

Guy, B., 2002, *Mental Morphology*, AESOP, Volos, 2002.

Haken, H., 1977, *Synergetics : an introduction*, Berlin, Springer Verlag.

Hamidé, A.-R., 1959 (1992), *La ville d'Alep. Étude de géographie urbaine*, Thèse de doctorat,Paris. Trad. arabe : *Muhafazat Halab*, Damas, Wizarat al-Thaqafa.

Hillier, B. et Hanson, J., 1984, T*he social logic of space*, Cambridge University Press Cambridge.

Hillier, B., Penn, A., Hanson, J., Grajewski,T et Xu, J, 1993 « Natural movement : or configuration and attraction in urban pedestrian movement », *Environment and Planning B : Planning and Design*, vol. 20, N°1, pp 29-66.

Hillier, B. et Iida. S., 2005, « Network and psychological effects : A theory of urban movement », COSIT conference, in Cohan, A. et Mark, D (eds.) *Spatial Information : Theory lecture note en computer science 3603*, pp. 473-490.

Ibn Al-'Adīm, *Zubdat al-talab min ta'riḫ Ḥalab*, éd. S. Dahan, 3 vol., Damas, 1951-1968.

Ibn Al-Šiḥna, 1909, (m. 890/1485), *al-Durr al-muntaḫab fī ta'riḫ mamlakat Ḥalab*, éd. Sarkis, Beyrouth,.

Ibn Shaddâd 'izz al-dîn, 1984, *description de la syrie du nord*, traduction annotée de *al-a'lâq al-khatîra fî dhikr umarâ' al-shâm wa-l-jazîra*, par anne-marie eddé-terrasse, damas, ifd.

Intabi, M. F., et Othman, N., 1993, *Halab fi mi'at 'am (Alep en cent ans) : 1850-1950*, Alep, éditions de l'Université d'Alep, Ma'had al-turath al-'ilmi al-'arabi, 3 volumes.

Jacobs, A., 1993, *Great Street*, Cambridge, MIT Press.

Jacobs, J., 1961, *The death and life of great American cities*, New York, Random house,

Kallus, R., 2001, *From Abstract to Concrete: Subjective Reading of Urban Space*, *Journal of Urban Design*, vol, 6, issue 2.

Khazna, Z., 2013, Un patrimoine mondial menacé depuis le début du XX^{e} siècle: quel avenir après guerre?, memoir de master, école d'architecture de Nancy.

Kropt, P., 2005, The handling characteristics of urban form*, in Evans*, R [ed.] *Urban Morphology, Urban Design*, Winter, Issue 93, London, Urban Design Group.

Kruger M., 1979, « An approach to built-form connectivity at an urban scale: variations of connectivity and adjacency measures amongst zones and other related topics ». *Environment and Planning* B, vol. 6, N°3, pp. 305-320.

Larkham, P., 2005, « Understanding Urban Form », in Evans, R. (ed.) *Urban Morphology*, *Urban Design*, Winter, Issue 93, London, Urban Design Group.

Lawrence, R., 2003, « Human Ecology and Its Applications », L*andscape and urban planning*, Switzerland, pp. 31-40.

Ledrut, R., 1984, *La forme et le sens dans la société*, Paris, Librairie des Méridiens.

Lévy, A., 2005, « Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine.», *Espaces et Sociétés* 4/2005 (n^{o}122), pp. 25-48.

Lolah, A., 1993, « Le centre ville d'Alep aujourd'hui », Acte de colloque international, Étude *comparée du devenir des centres-villes arabes et européens*, Paris.

Low, S. et Lawrence, Z., 2003, « Locating culture », *The Anthropology of Space and Place: Locating Culture*, Oxford, Blackwell, pp. 1-47.

Lynch, K., 1960, *The Image of the City,* Cambridge, MIT Press.

Lynch, K., 1976, *Managing the Sense of a Region,* Cambridge, MIT Press.

Lynch, K., 1981, *A Theory of Good City Form*, Cambridge, MIT Press.

Mandelbrot, B., 1975, *Les objets fractals*, Paris, Flammarion.

March L. et Steadman P., 1979, *«* From descriptive geometry to configurational engineering». In *Proceedings International Conference on Descriptive Geometry,* ed.Hilliard G K, pp. 21-24.

Martin, L. et March, L., eds, 1972, *Urban Space and Structures,* Cambridge, Cambridge University Press.

Matsubara, K., 2012, « The Work of Gyoji Banshoya in the Middle East and North Africa », Communication présentée à la 15e conférence de l'IPHS, 13 pages.

Meier, P.*,* 2014*,* « Le conte de deux villes : Alep du point de vue des marchands du souk » *In : Alep et ses territoires : Fabrique et politique d'une ville (1868-2011).* David, J.-C. et Boissière, T. (eds.), Beyrouth – Damas : Presses de l'Ifpo, pp. 319-331.

Merlin, P., 1988, *Géographie de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires de la France, 334 pages.

Merlin, P. et Choay, F. (eds.), 1988, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaire de France.

Mobayed, A.-R., 2006, *Awrak alzahab fima koteba an Halab,* Dar Ghar Hera, Qairo, 656 pages.

Monnet, J., 1998, « La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité », *Cybergeo : European Journal of Geography* , Politique, Culture, Représentations, document 56, mis en ligne le 07 avril 1998,

Monnet, Jérôme, 2000, « Les dimensions symboliques de la centralité », *Cahiers de Géographie du Québec*, Volume 44, n° 123, décembre 2000, pp 399-418

Montgomery, J, 1998, « Making a City: Urbanity, Vitality and Urban Design », *Journal of Urban Design*, vol.3, no.1.

Moudon. A. V, 1997, « Urban Morphology as an emerging interdisciplinary field », *Urban Morphology*, n°1, pp. 3-10.

Moutia, T., 2014*, «* Patrimoine institutionnel et patrimoine vivant : le patrimoine habité*», Alep et ses territoires : Fabrique et politique d'une ville (1868-2011).* David, J.-C. et Boissière, T. (eds.), Beyrouth – Damas : Presses de l'Ifpo, pp. 445-479.

Mumford, L., 1961, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil.

Municipalité d'Alep, 2007, L'état du développement dans la région d'Alep, (en arabe), document de travail non publié.

Municipalité d'Alep, 2009, Le schéma d'organisation général de la ville d'Alep, (en arabe), document de travail non publié.

Municipalité d'Alep, 2009, Projet de modernisation du SOG 2004, (en arabe), document de travail non publié.

Nasar L.J., 1997, *The Evaluative Image of the City*, London, Sage Publications,182 pages.

Nassima, D., 2001, La ville mouvementée, Paris, L'Harmattan, 435 pages.

Osmont, A., 2001, « Mondialisation / métropolisation : politiques et gestion urbaines», Paris,http://www.omd.uqam.ca/membres/pages-perso/Jean-Marc/cours/soc3760/Ville/osmont-politiqu-urbain.pdf

Park, J.-J., 2010, Morphogenèse de la Ville Contemporaine : Essai sur la multi-échelle*,* thèse de doctorat, École polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse.

Park, R. et Burgess, E., 1921, *Introduction to the Science of Sociology,* Chicago, University of Chicago Press.

Park, R., Burgess, E. et McKenzie, R., 1925, T*he City,* Chicago, University of Chicago Press.

Park, R., 1952, Human Communities, *The City and Human Ecology*, Glencoe, Free Press.

Perben, D., 2008, *Imaginer les métropoles d'avenir,* Rapport au Président de la République, Paris, La documentation française.

Petitot, J., 1992, *Physique de Sens*, Paris, édition de CNRS.

Petruccioli, A. (éd.), 1998, *Typological Process and Design Theory*, Cambridge, Aga Khan Program for Islamic Architecture at Harvard University and MIT Press.

Prigogine, I. et Stengers, I., 1979, *La nouvelle alliance*, Paris, Gallimard.

Pumain, D., 1997, « Pour une théorie évolutive des villes », L'Espace géographique, 2: 119-134.

Pumain, D., Sanders, L et Saint-Julien, T., 1989, *Villes et auto-organisation*, Paris, Économica, 191 pages.

Rabenau, V.-B., 2010, *Report on Local Economic Development in Aleppo*, Program for Sustainable Urban Development in Syria, Aleppo Urban Development Project. 170 Pages.

Racine, J.-B., 1993, *La ville entre Dieu et les hommes*, Paris, Anthropos, 354 pages.

Raffestin, C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec, 250 pages.

Rapoport, A., 1977, *Human Aspects of Urban Form.* Oxford, Pergamon Press.

Raymond, A, 1979a, « Les grands waqfs et l'organisation de l'espace urbain à Alep et au Caire à l'époque ottomane (XVI^{e}-XVII^{e} siècles) », *Bulletin d'études orientales* XXXI/1979, pp.113-132.

Raymond, A, 1979b, « La conquête ottomane et le développement des grandes villes arabes, le cas du Caire, de Damas et d'Alep », *ROMM*, pp.115-134.

Raymond, A, 1985, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad, 389 pages

Raymond, A, 1992, « Réseaux urbains et mouvements populaires à Alep (fin du XVIII^{e}-début du XIX^{e} siècle) »*, Arab Historical Review for Ottoman Studies*, 3-4, pp. 93-104.

Raymond, A, 1998, *La ville arabe, Alep, à l'époque ottomane*, Damas, 374 pages.

Rémy, A., 2004, *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Paris, Armand Colin, 254 pages.

Reymond, H., Cauvin, C. et Kleinschmager, R., 1998, *L'espace géographique des villes. Pour une synergie multistrates*, Paris, Economica, 557 pages.

Ritchot, G., 1985, « Prémisses d'une théorie de la forme urbaine», *Forme urbaine et paratique sociale*, Ritchot, G., et Feltz, C., (eds.), Montréal, Le Préambule.

Roncayolo, M., 1990, *La Ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 279 pages.

Roncayolo, M., 1993, *«* Métropoles : hier et aujourd'hui *»*. *Actes du colloque Métropoles en déséquilibre*, Programme interministériel, mutations économiques et urbanisation, Paris, Economica. pp. 9-17.

Roncayolo, M., 2002*, Lectures de villes. Formes et temps*, *Marseille*, Paris, Éditions Parenthèses, 394 pages.

Rossi, A, 1981, *L'architecture de la ville*, Paris, L'Equerre, 296 pages.

Russel, A, 1794, T*he natural history of Aleppo,* 2 vol., Londres.

Sakkal, S., 1985, Le phénomène de l'habitat spontané périurbain, thèse de doctorat, Université de Paris XII, Paris.

Sakkal, S*, 2014,* « Croissance et contrôle de l'espace. L'informel et l'urbanisme, la municipalité et l'État » *In : Alep et ses territoires : Fabrique et politique d'une ville (1868-2011),* David, J.-C. et Boissière, T. (eds.), Beyrouth – Damas, Presses de l'Ifpo, pp.197-228.

Sassen, S., 1996, *La ville globale : New York, Londres, Tokyo*, Paris, éd. Descartes.

Sauer, C.O, 1925, T*he morphology of landscape*, Berkeley, University of California Press, 11(2), pp. 25-55.

Sauvaget, J., 1941, *Alep, essai sur le développement d'une grande ville syrienne des origines au milieu du XIX^e^ siècle*, Paris, Paul Geuthner.

Sauvegrain, S.-A., *2014,* « Pratiques quotidiennes et modes de consommation des jeunes à Alep »*, In : Alep et ses territoires : Fabrique et politique d'une ville (1868-2011),* David, J.-C. et Boissière, T. (eds.), Beyrouth – Damas, Presses de l'Ifpo, pp. 39-65.

Sawaf. S, 1972*, L'histoire d'Alep avant l'islam*, Alep , éd. Alehsan.

Sénécal, G., « Métaphores et modèles en géographie urbaine : le continuum de l'école de Chicago à celle de Los Angeles », *Annales de géographie* 5/2007 (n° 657),pp. 513-532

Société Générale des Etudes et des Conseils Techniques, 1998, Rapport technique du schéma d'organisation générale de la ville d'Alep, (en arabe), Alep.

Société Générale des Etudes et des Conseils Techniques, 2006, Recensement du transport public dans la région d'Alep, (en arabe), document de travail non publié.

Société Générale des Etudes et des Conseils Techniques, 2009, Le transport aérien en Syrie, (en arabe), document de travail non publié.

Société Générale des Etudes et des Conseils Techniques, 2009, Le transport régional dans la région d'Alep, (en arabe), document de travail non publié.

Steadman. P, 1983, *Architectural Morphology : An introduction to the Geometry of Building Plans,* London, Pion.

Sueur J.-P., 2011, *Villes du futur, futur des villes, Quel avenir pour les villes du monde ?,* Rapport d'information avec la participation de Sassen, S., Portzamparc, CH., Damon, J., et Prudhomme, B., Tome I, Enjeux, 321 pages.

Ṭabbāḫ.M, al, 1923-1926, *lām al-nubalā' bi-tarīḫ Ḥalab al-Šahbā',* Alep.

Trancik. R, 1986, *Finding Lost Space, Theories of Urban Design*, New York, Reinhold.

Thom, R., 1972, *Stabilité structurelle et morphogenèse*, Paris, Ediscience.

Turner, A. et Penn, A, 1999, « Making isovists syntactic: isovist integration analysis », P*roceedings of second international symposium on space syntax*, Universidade de Brasilia, Brazil.

URBAMA, 1988, P*résent et avenir des médinas de Marrakech à Alep*, Centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du monde arabe : élément sur les centres-villes dans le monde arabe, 275 pages.

Veltz, P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.

Versteegh. P, 2005, *Méandres. Penser le paysage urbain*. Lausanne Presses polytechniques et universitaires romandes.

Wackermann. G**,** 2000, *Très grandes villes et métropolisation*. Paris, Ellipses.

Wattar, S., 1992, Les équipements commerciaux dans le centre de Damas, thèse de doctorat, Université de Paris XII.

Wegener, A., 2009, « Report on Local Government Finance and Financial Management in Aleppo » *Program for Sustainable Urban Development in Syria, Aleppo Urban Development Project*, 35 pages.

Whitehand. J.W.R, 1981a, « Background to the urban morphogenetic tradition », in Whitehand.J.W.R, (ed.), T*he urban landscape : historical development and management,* Institute of British Geographers Special Publication 13, London, Academic Press, pp. 1-24.

Whitehand. J.W.R, 1981b, « Fluctuations in the land use composition of urban development during the industrial era »*, Erdkunde* 35, pp.129-40.

Whitehand. J, W.R, 2001, « British urban morphology : the conzenian tradition », *Urban Morphology* 5, pp.9-103.

Whitehand J.W.R, 2005*,* « Urban Morphology, urban landscape management & fringe belts », in Evans, R [ed.] *Urban Morphology, Urban Design*, London, Urban Design Group.

Zaim M. B., 1986, *L'évolution urbaine de la périphérie de la médina d'Alep*, thèse de doctorat, Université de Paris I, 482 p.

Zenlund, D.-G., 1991, Post-colonial Aleppo, Syria : Struggles in Representation and Identity**,** Ph.D. thesis, University of Texas, Austin.

Site Internet

Central Bureau of statistics: http://www.cbssyr.sy/index-EN.htm

UNESCO: www.unesco.org/new/fr/unesco/.

Liste des Illustrations

Figure 1.1 : Les trois niveaux d'analyse du design urbain……..……22
Figure 1.2 : Le rapport figure/fond dans le quartier *Giambattista Noli* à Rome….23
Figure 1.3 : Le rapport figure/fond dans l'*Upper East Side* à New York……..……23
Figure 1.4 : Types de rapport figure/fond…….……24
Figure 1.5 : Types de connexions…….……24
Figure 1.6 : Grains……..……28
Figure 1.7 : Le modèle concentrique de Burgess……..……34
Figure 1.8 : Le modèle des secteurs de Hoyt…….……37
Figure 1.9 : Le modèle des noyaux multiples de Harris et Ullman……..……39
Figure 1.10 : Positions et trajectoires structurales……..……44
Figure 1.11 : Les rapports formes concrètes/formes abstraites……..……46
Figure 2.1 : L'agglomération vers 1930 ……53
Figure 2.2 : Les États du Levant sous mandat français ……54
Figure 2.3 : Le Croissant Fertile ……55
Figure 2.4 : Vue aérienne d'Ebla ……..……56
Figure 2.5 : La structure spatiale primordiale d'Alep ……..……59
Figure 2.6 : Plan de la vieille ville d'Alep à la fin du XIX[e] siècle…….……60
Figure 2.7 : La structure spatiale aux époques hellénistique et romaine ……62
Figure 2.8 : Le commerce au loin ……..……63
Figure 2.9 : La structure spatiale à l'époque byzantine……..……64
Figure 2.10 : La structure spatiale à la fin du XI[e] siècle …….……67
Figure 2.11 La structure spatiale à l'époque des Ayyoubides ……..……69
Figure 2.12 : La structure spatiale à l'époque des Mamelouks ……71
Figure 2.13 : L'Empire ottoman ……..……73
Figure 2.14 : Les constructions ottomanes dans le souk ……..……75
Figure 2.15 : Le *waqf* de *Ipsher Pasha* dans le quartier chrétien…….……76
Figure 2.15 : La structure spatiale sous les Ottomans……77
Figure 2.16 : La situation du quartier Jdaideh dans les tissus bâtis de la ville……79
Figure 2.17 : Le rapport de figure/fond dans le quartier Jdaideh……..……79
Figure 2.18 : Vues des rues du quartier *Jdjaideh*……80
Figure 3.1 : Territoires et réseaux d'Alep aux XIX[e] et XX[e] siècles ……82

Figure 3.2 : La place de l'horloge dans le quartier de *Bab el-Faraj* ……84
Figure 3.3 : Le plan directeur d'Écochard en 1938 ……85
Figure 3.4 : Le plan directeur de Gutton en 1954 ……87
Figure 3.5: La structure spatiale sous le mandat français ……90
Figure 3.6: Le quartier *Azizieh* ……91
Figure 3.7 : Le rapport figure/fond dans le quartier *Azizieh*……92
Figure 3.8 : Une rue du quartier *Azizieh* à la fin du XX^{e} siècle……93
Figure 3.9 : Projet du centre historique proposé par Banshoya en 1969 ……95
Figure 3.10 : Projet d'agglomération élaboré par Banshoya ……97
Figure 3.11:Modifications apportées au projet de Banshoya au centre …… 98
Figure 3.12 : La structure spatiale avant les années 1990 ……101
Figure 3.13 : Le quartier *Mohafaza* ……103
Figure 3.14 : Le rapport de figure/fond dans le quartier *Mohafaza*……104
Figure 3.15 : Une villa monumentale baroque……105
Figure 3.16 : Immeubles le long de la rue *Al-Ettehad* ……105
Figure 3.17 : La distribution de l'emploi en Syrie ……107
Tableau 3.1 : Croissance de la superficie urbanisée d'Alep ……107
Figure 3.18:Le développement axial de la surface bâtie d'Alep de 1974-2009....108
Figure 3.19 : La croissance axiale d'Alep ……108
Figure 3.20 : Le poids démographique des villes syriennes en 2004……109
Figure 3.21 : La distribution des centralités secondaires……110
Figure 3.22 : La densité de la population ……112
Figure 3.23 : La distribution des zones industrielles……113
Figure 3.24 : La dynamique centrifuge des activités industrielles ……114
Figure 3.25 : La répartition spatiale des groupes sociaux……115
Figure 3.26 : La forme abstraite métropolitaine d'Alep……116
Figure 4.1 : Le réseau des routes en Syrie de 1945 à 2010……133
Figure 4.2 : La région d'Alep de la fin de l'époque ottomane à nos jours ……136
Figure 4.3 : Les principales relations commerciales d'Alep au XIX^{e} siècle……136
Figure 4.4 : La Citadelle d'Alep ……138
Figure 4.5 : La Grande Mosquée d'Alep ……139
Figure 4.6 : Une allée du grand bazar d'Alep ……140
Tableau 4.1: Pourcentage de la population par *Mohafazah* ……142

Figure 4.7 : Croissance moyenne de la population syrienne selon les régions…143
Tableau 4.2 : Évolution du taux de croissance dans la *Mohafazah* d'Alep …..…143
Tableau 4.3 : Évolution de l'urbanisation de la *Mohafazah* d'Alep ……..…144
Tableau 4.4 : La population syrienne en âge de travailler ……..……145
Tableau 4.5 : Pourcentages des personnes actives suivant les secteurs ……145
Figure 4.8 : La Cité industrielle ……...……149
Figure 4.9 : Hiérarchie urbaine……...……153
Figure 5.1 : Le quartier de *Jabal Badro* à l'Est d'Alep……157
Figure 5.2 : La distribution des zones d'habitat informel……159
Figure 5.3 : Le quartier informel de *Jabal Badro*……...…162
Figure 5.4 : Le rapport de figure/fond dans le quartier *Jabal Badro*……...…162
Figure 5.5 : Une rue du quartier *Jabal Badro*……...……163
Photo 5.6 : La sortie d'une école……..…163
Figure 5.7 : Le centre ville d'Alep et ses parties traditionnelle et moderne…...…169
Figure 5.8 : La distribution des centres secondaires en périphérie……...…175
Figure 5.9 : *Al-Mokanbo*……...…176
Figure 5.10 : *Saif Aldoulé*……..…177
Figure 5.11 : *Alashrafié*……..……177
Figure 5.12: *Alshaar*……..……177
Figure 5.13 : Centre commercial sur la route de Turquie……178
Figure 5.14 : Le grand magasin Carrefour……179
Figure 5.15 : Les petits bus privés……..……182
Figure 5.16 : Le pont de *Maisaloon* près du centre-ville……182
Figure 5.17 : Le plan de circulation au centre-ville……..……183
Figure 5.18 : Le projet de l'Aga Khan Trust for Culture……...……184
Figure 5.19 : Vue de la place réaménagée devant la Citadelle……..……185
Figure 5.20 : Le projet de la nouvelle place *Al-Abbara* ……..……185
Figure 5.21 : La rue de *Bab el-Faraj* avant et après l'opération de réfection…...186
Figure 5.22 : Le projet de parking *Almenshiée*……..…187
Figure 5.23 : La vieille ville protégée par l'UNESCO ……..……190
Figure 5.24 : Le w*ilayah* d'Alep pendant l'époque ottomane……..……193
Figure 5.25 : L'évolution du découpage administratif depuis 1960……..……193
Figure 5.26: Les sept *Iklims*……..…195
Tableau 5.1 : Estimation du nombre d'actifs pour Alep et les autres chefs-lieux…..197

Figure 5.27 : Le poids relatif de l'aire urbaine d'Alep par rapport aux autres régions..198
Figure 5.28 : Le périmètre de l'aire urbaine d'Alep ……..……198
Figure 5.29 : Le découpage administratif de la Syrie ……..……202
Figure 5.30 : Le modèle syrien d'organisation décentralisée ……203
Figure 5.31 : Les limites administratives du PDG 2004 et 1978……208
Figure 5.32 : Le PDG 2004……..……209
Figure 5.33 : La proposition du PDG 2010……210
Figure 6.1 : La répartition des forces en lutte à Alep……...……216
Figure 6.2 : Plan schématique pour l'évolution future d'Alep…….……217

Emad NOAIME

Les transformations socio morphologiques de la ville dans le processus de métropolisation

[L'exemple d'Alep depuis sa fondation jusqu'en 2011]

Mots clés : transformation, morphologique, métropolisation, Alep

Résumé

Alep, comme beaucoup d'autres villes dans le monde, est touchée par la mondialisation qui a suscité une dynamique métropolitaine ayant des effets sur l'organisation socio-spatiale de la ville. Ces effets ont connu une ampleur considérable dans les décennies qui ont précédé le déclenchement de la révolution et de la guerre, la ville se trouvant en pleine expansion avec un accroissement de population très rapide, tandis que les politiques d'aménagement mises en œuvre ne se révélaient pas à la hauteur du phénomène avec une centralisation accrue des services et des équipements qui amplifiait l'exode rural. La présente recherche se base sur la complexité phénoménologique et prend en compte les facteurs dynamiques tels que l'interaction et l'évolution. La nouvelle lecture que nous proposons ici se base sur des principes de morphogenèse qui permettent d'expliquer la dynamique de la forme urbaine.

Keywords: transformation, morphology, metropolization, Aleppo

Résumé en anglais

Aleppo, like many other cities in the world is affected by globalization, which has sparked a metropolitan dynamic with effects on the socio-spatial organization of the city. These effects have been considerable momentum in the decades preceding the outbreak of the revolution and the war, the city being in full expansion with rapid population growth, while development policies implemented will not revealed up to the phenomenon with greater centralization of services and equipment that amplifies the rural exodus. This research is based on the phenomenological complexity and take into account dynamic factors such as interaction and evolution. The new reading proposed here is based on the principles of morphogenesis that explain the dynamics of urban form.